

*République Algérienne Démocratique et Populaire*  
*Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique*

UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS MOSTAGANEM

Faculté des Langues Etrangères



*Antenne de Mostaganem*

**Thèse de Doctorat es sciences**

**Option : Sciences du langage**

**Etude diachronique des anthroponymes algériens**

**Cas de la ville de Mostaganem**

Yamina TAIBI-MAGHRAOUI

**Sous la direction de**

Mme Ibtissem CHACHOU, Maitre de conférences, Université Abdelhamid Ibn Badis  
Mostaganem Algérie

**Membres du jury**

*Année universitaire 2016 – 2017*



# *Dédicace*

*A mon mari,*

*A mes enfants*

*Imene*

*Ikrame*

*Zoheir*

*Nadjib*

# *Remerciements*

Mes vifs remerciements sont adressés premièrement à Mme. Ibtissem CHACHOU qui a accepté de diriger ce travail.

Je la remercie également pour ses encouragements et ses conseils ainsi que pour les ouvrages qu'elle a mis à ma disposition.

Merci pour l'efficacité de sa direction, pour la pertinence de ses conseils et pour son soutien moral.

Je tiens à témoigner une reconnaissance particulière à mes collègues qui m'ont soutenue durant la rédaction de cette thèse.

Je souhaiterais également adresser mes remerciements aux membres du jury pour le temps et l'effort qu'ils accorderont à la lecture, et à la relecture de cette thèse et pour leurs remarques et appréciations qui ne pourront que me faire avancer dans mes recherches futures.

1.

Mes remerciements vont également à mes collègues de l'université de Mostaganem, et particulièrement à ceux du département de Français.

Un grand Merci à ma famille.

MERCI

## *Citation*

*« Le nom propre d'un homme n'est pas comme un manteau qui pend autour de lui et qu'on peut tirailler et arracher, c'est un vêtement parfaitement adapté, quelque chose comme une peau, qui l'a recouvert comme entièrement et qu'on ne peut gratter ou écorcher sans le blesser lui-même »*

*(Goethe)*

# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>11</b>
<b>1 Questionnement.....</b>	<b>14</b>
<b>2 Hypothèses de recherche .....</b>	<b>15</b>
<b>3 Présentation du corpus et méthodologie .....</b>	<b>16</b>
<b>4 Documents administratifs et anomalies administratives .....</b>	<b>16</b>
<b>5 Compte-rendu bibliographique .....</b>	<b>19</b>
<b>Partie I : Typologie des noms propres et systèmes anthroponymiques .....</b>	<b>20</b>
<b>Chapitre 1: Le nom propre entre linguistique et onomastique .....</b>	<b>21</b>
<b>1 Introduction partielle.....</b>	<b>22</b>
<b>2 Qu'est ce que le nom propre ?.....</b>	<b>22</b>
<b>3 Les théories du nom propre .....</b>	<b>23</b>
3.1 La théorie stoïcienne.....	24
3.2 La théorie de la référence et du sens.....	25
<b>4 Le nom propre et la logique.....</b>	<b>26</b>
<b>5 Le nom propre et la linguistique .....</b>	<b>28</b>
<b>6 Le nom propre et l'onomastique .....</b>	<b>29</b>
6.1 L' anthroponymie .....	35
6.2 La patronymie .....	37
6.3 La désignation prénominale.....	38
6.3.1 Noms nouveaux / Noms modernes .....	46
6.3.2 Prénomination et connotation régionale.....	48
<b>7 Le nom propre dans les dictionnaires .....</b>	<b>63</b>
7.1 Le dictionnaire des noms et prénoms de France de Dauzat.....	63
7.2 L'encyclopédie des noms propres de Justin Sabatier .....	66
7.3 Le dictionnaire des prénoms arabes de Dina Tidjani .....	66
7.4 Le dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord de Foudil Cheriguen.....	67
<b>8 L'onomastique algérienne .....</b>	<b>68</b>
<b>9 Conclusion partielle .....</b>	<b>71</b>
<b>Chapitre 2: Les systèmes anthroponymiques.....</b>	<b>73</b>
<b>1 Introduction partielle.....</b>	<b>74</b>
<b>2 L'histoire de l'anthroponymie en Occident .....</b>	<b>74</b>

2.1	L'occident .....	74
2.1.1	Le prenom .....	75
2.1.2	Le nomen.....	75
2.1.3	Le cognomen .....	75
<b>3</b>	<b>Le système anthroponymique arabe.....</b>	<b>78</b>
3.1	Kunya.....	79
3.2	Ism .....	80
3.3	Laqab .....	82
3.4	Nasab.....	84
3.5	Nisba.....	84
<b>4</b>	<b>Système anthroponymique algérien .....</b>	<b>86</b>
<b>5</b>	<b>Le modèle anthroponymique algérien .....</b>	<b>92</b>
<b>6</b>	<b>Éléments monographiques et étymologie de Mostaganem .....</b>	<b>94</b>
<b>7</b>	<b>Les tribus de Mostaganem .....</b>	<b>95</b>
7.1	Les Medjahers .....	96
7.2	Les hachems .....	97
7.3	Les Béni Zeroual .....	97
<b>8</b>	<b>Conclusion partielle .....</b>	<b>102</b>
<b>Partie II : Transcription graphique des noms propres et changements phonétiques .....</b>		<b>103</b>
<b>Chapitre 3 : La graphie du nom propre.....</b>		<b>104</b>
<b>1</b>	<b>Introduction partielle.....</b>	<b>105</b>
<b>2</b>	<b>L'orthographe dans le processus de l'écriture des anthroponymes algériens .....</b>	<b>105</b>
<b>3</b>	<b>Le système graphique français.....</b>	<b>112</b>
3.1	Les phonogrammes .....	112
3.2	Les morphogrammes .....	115
<b>4</b>	<b>De l'oral à l'écrit (phonie et graphie) .....</b>	<b>116</b>
<b>5</b>	<b>L'influence de la langue maternelle .....</b>	<b>123</b>
5.1	Perception de la parole .....	123
5.1.1	Filtre phonologique .....	123
<b>6</b>	<b>Conclusion partielle .....</b>	<b>130</b>
<b>Chapitre 4: Changements phonétiques et francisation des noms propres .....</b>		<b>131</b>
<b>1</b>	<b>Introduction partielle.....</b>	<b>132</b>
<b>2</b>	<b>Transcription et translittération .....</b>	<b>132</b>

2.1	La transcription .....	132
2.1.1	La transcription phonétique .....	132
2.1.2	La transcription phonologique .....	132
2.2	La translittération.....	133
<b>3</b>	<b>La mise en œuvre de l'arabisation dans l'état civil .....</b>	<b>141</b>
<b>4</b>	<b>Nécessité de la translittération.....</b>	<b>150</b>
<b>5</b>	<b>Altérations linguistique et phonétique .....</b>	<b>155</b>
5.1	L'assimilation.....	156
5.2	La dissimilation.....	157
5.3	L'aphérèse .....	158
5.4	La syncope.....	159
5.5	L'apocope .....	160
5.6	L'haplologie .....	160
5.7	La crase.....	164
5.8	La fusion .....	165
5.9	La réduplication.....	165
5.10	La récupération .....	166
<b>6</b>	<b>Francisation des noms propres .....</b>	<b>166</b>
<b>7</b>	<b>Etude de cas de variations de quelques noms propres .....</b>	<b>174</b>
7.1	Variation phonographique des voyelles .....	174
7.2	Variation phonographique des consonnes .....	175
7.3	Variation diverses.....	175
<b>8</b>	<b>Conclusion partielle .....</b>	<b>179</b>
<b>Partie III: Origine de la formation des anthroponymes .....</b>		<b>181</b>
<b>Chapitre 5: Sédimentation des couches linguistiques .....</b>		<b>182</b>
<b>1</b>	<b>Introduction partielle.....</b>	<b>183</b>
<b>2</b>	<b>Analyse des couches linguistiques .....</b>	<b>183</b>
2.1	Couche arabe .....	183
2.1.1	Couche arabe littéraire .....	183
2.1.2	Couche arabe dialectal.....	183
2.2	Couche berbère.....	183
2.3	Couche espagnole .....	184
2.4	Couche turque.....	184

2.5	Couche française .....	185
<b>3</b>	<b>Analyse sémantique des bases anthroponymiques .....</b>	<b>186</b>
3.1	BEN /BENT .....	186
3.2	BEL.....	193
3.3	OULD .....	194
3.4	BOU .....	196
3.4.1	La possession d'un objet .....	198
3.4.2	Une action .....	198
3.4.3	Une particularité physique.....	198
3.5	OULED .....	200
3.6	ABD.....	201
3.7	OUGLI .....	201
<b>4</b>	<b>Conclusion partielle .....</b>	<b>202</b>
<b>Chapitre 6: L'origine des noms propres .....</b>		<b>204</b>
<b>1</b>	<b>Introduction partielle.....</b>	<b>205</b>
<b>2</b>	<b>Catégories anthroponymiques traditionnelles et contemporaines.....</b>	<b>205</b>
2.1	« Abd » .....	205
2.2	De la polysémie onomastique de la particule « abd » au Maghreb .....	208
<b>3</b>	<b>Les noms formés avec <i>Allah</i> .....</b>	<b>211</b>
3.1	Allah.....	211
3.2	Eddine.....	211
3.3	La famille du prophète .....	213
<b>4</b>	<b>Appartenance à la religion .....</b>	<b>215</b>
<b>5</b>	<b>Anthroponymes formés avec l'environnement religieux .....</b>	<b>217</b>
<b>6</b>	<b>Les qualificatifs du prophète .....</b>	<b>218</b>
<b>7</b>	<b>Noms des prophètes des religions monothéistes .....</b>	<b>221</b>
<b>8</b>	<b>Noms évoquant les mois hégiriens et les fêtes religieuses .....</b>	<b>222</b>
<b>9</b>	<b>Anthroponymes formés avec des ethniques ou des références toponymiques.....</b>	<b>223</b>
9.1	Origine locale .....	224
9.2	Origine étrangère .....	225
<b>10</b>	<b>Le surnom.....</b>	<b>229</b>
10.1	Les fonctions .....	230

10.1.1	Descriptive .....	230
10.1.2	Critique.....	230
10.1.3	Honorifique .....	230
10.2	Les bases .....	232
10.2.1	Base comportementale.....	232
10.2.2	Base corporelle.....	233
10.2.3	Base de métiers .....	235
10.2.4	Base de fonctions .....	236
10.2.4.1	Fonction administrative.....	236
10.2.4.2	Fonction militaire.....	236
10.2.5	Règne végétal / animal.....	237
10.2.5.1	Base végétale .....	237
10.2.5.2	Base animale .....	238
	Animaux domestiques .....	238
	Animaux sauvages .....	238
10.2.5.3	Base féminine.....	238
<b>11</b>	<b>Analyse morphologique .....</b>	<b>239</b>
11.1	La forme « substantif » .....	239
11.2	La forme « adjectif » .....	240
11.3	Un trait physique.....	240
11.4	Une qualité morale .....	241
11.5	Un titre honorifique .....	241
11.6	Une appartenance ethnique .....	241
11.7	Une couleur.....	242
11.8	La forme « pluriel » .....	242
11.9	La forme « diminutif ».....	243
11.10	La forme « féminin».....	243
11.11	La forme « verbe » .....	244
11.12	La forme « passif » .....	244
11.13	Noms Propres-phrases.....	244
<b>12</b>	<b>Les critères morphologiques en patronymie locale.....</b>	<b>245</b>
12.1	Le critère de séparation par un tiret (-) .....	245
12.2	Le critère de laisser un blanc.....	246

13 Conclusion partielle .....	247
Conclusion .....	249
Bibliographie .....	255
INDEX.....	265
1 Liste des tableaux .....	266
2 Liste des figures .....	267
Annexes .....	Error! Bookmark not defined.

# **Introduction**

Notre sujet s'inscrit dans le champ de l'onomastique, une science qui étudie les noms propres. Elle se subdivise en deux branches :

1-La toponymie qui s'intéresse à l'étude des noms propres de lieux.

2-L'anthroponymie ; partie de la lexicologie qui étudie les noms propres de personnes.

Le nom propre sert à dénommer, à fournir également les termes de mémorisation des origines et permettre ainsi l'affirmation de l'identité. Toute dénomination est en principe susceptible d'être prononcée. Ce nom désigne la personne, il est :

- La marque de l'individualité.

-La forme obligatoire de la désignation des personnes et signe de leur identité.

-Elément indispensable et inséparable de la personnalité de l'individu.

Le nom propre fait partie de notre patrimoine linguistique. Si le prénom est un choix libre des parents, le patronyme est transmis de génération en génération depuis des siècles et offre un puissant intérêt psychologique et social pour l'individu. En réalité, le nom s'avère l'identité, il interpelle la différence et distingue telle personne d'une autre.

Le nom constitue la première marque de l'héritage paternel, et par là, précise l'identité de son porteur ; sa fonction de représenter la civilisation et la réalité de l'homme est une fonction naturelle.

Appeler une personne autre que ce qui fait référence au sentiment de désignation au sein de sa civilisation est non seulement malséant, mais également opposé à la logique des choses.

Avant qu'il y ait usage de pièce d'identité, le nom était énoncé verbalement, et n'avait aucune orthographe fixe et stable. L'essentiel est que le son soit bien perçu phonétiquement par l'interlocuteur. L'orthographe des noms résulte donc de l'écriture phonétique, celle à chaque signe graphique correspond à un son du langage et de la sémantique, qui se rapporte à l'interprétation d'une prononciation à un moment donné dans un lieu donné.

Le nom propre mostaganémois a un fond traditionnel, à la fois berbère, andalou, musulman, français et turc. Un nom qui illustre d'une manière parfaite ce carrefour dynamique de races et de peuples qui a marqué ce pays et particulièrement cette ville, c'est-à-dire que le processus de dénomination cache dans ses démarches une stratégie conçue à partir de présupposés historiques et idéologiques. C'est donc une dénomination enrichie de l'apport des influences étrangères.

Si certains noms ont des significations transparentes, d'autres sont énigmatiques et inclassables, qui n'ont aucun sens. Ils sont formés de noms théophores, de surnoms, et de sobriquets renvoyant à différents types de nomination. Il y a également des noms obscènes renvoyant à une partie du corps souvent tabou à exprimer.

A partir de la dénomination, nous abordons les questions relatives à la transcription graphique de ces noms. La transcription, quel que soit l'alphabet choisi, doit être nettement distinguée de l'écriture ordinaire. La transcription tend à conserver sous forme graphique ce qui a été dit, sans rien rajouter, sans aucune unité autonome.

La tradition graphique de transcription française des noms algériens a subi une usure graphique qui continue à fonctionner jusqu'à nos jours. Des noms ayant subi des altérations phonétiques assez profondes et qui ont conduit à des composants incompréhensibles, des membres de la même famille portent des noms différents.

Il s'agit donc d'une transcription écartée totalement de la prononciation originale entraînant de nouvelles variantes graphiques.

Notre problématique découle de la motivation de départ qui se situe dans notre mémoire de magistère. Notre recherche se focalise sur la transcription graphique des noms. En termes de politique linguistique, l'intervention d'un linguiste ou spécialiste dans le domaine réglerait-il le problème

En nous intéressant à l'anthroponymie qui est une partie de la lexicologie, étudiant le nom propre de personne, nous axons notre recherche sur la transcription graphique du nom propre algérien et particulièrement le patronyme qui fait partie de notre patrimoine linguistique, au même titre que les mots du vocabulaire.

Le mécanisme de dénomination des personnes joue un rôle fondamental dans la construction des sociétés. Il permet de signifier l'appartenance d'une personne à une ou

plusieurs entités sociales, familiales, lignagères ou professionnelles. C'est aussi permettre à chacun d'affirmer sa singularité au sein de la société.

Le nom propre est le support de l'identité de tout individu, il est de ce fait une représentation symbolique de l'homme. Nous ne pouvons imaginer un être dépourvu de son nom. Ce nom propre qui est un héritage familial ; se transmet de génération en génération. Il donne donc accès à un patrimoine auquel nous sommes tous très attachés .Ce patrimoine nous provenant de loin ; c'est-à dire des noms de nos aïeux, il importe dès lors, aux porteurs de le transmettre aux futures générations.

Ce sont précisément ces innombrables formes parfois insolites, qui nous ont toujours intriguée, interpellée et incitée à nous interroger sur ce fait de langue particulier que constituent les noms propres: des noms souvent curieux, des noms aux consonances étrangères, des noms fantaisistes ou mêmes portant atteinte à la dignité de leurs porteurs.

### **1 Questionnement**

Le patronyme est le support de l'identité de tout individu. Il est de ce fait, une représentation symbolique de l'homme. On ne peut imaginer un être dépourvu de son nom. Le patronyme est aussi un héritage familial qui se transmet de génération en génération. Il donne donc accès à un patrimoine auquel nous sommes tous très attachés.

Le patrimoine, nous provenant de loin, c'est à dire des noms de nos aïeux, il importe dès lors, aux porteurs, de le transmettre aux futures générations.

Le patronyme est personnel, il naît avec la personne, c'est une partie inséparable de chacun d'entre nous. Nous ne pouvons en aucun cas porter deux patronymes à la fois. A cet égard, Benveniste définit le nom propre comme étant « une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle puisse dégager constamment et de manière unique un individu unique.»<sup>1</sup>

Le nom constitue la première marque de l'héritage paternel, et par là précise l'identité de son porteur ; sa fonction de représenter la civilisation et la réalité de l'homme est une fonction naturelle.

---

<sup>19</sup> Emile Benveniste, *Problème de linguistique générale II*, Paris, collection "Tel", 1976, p159

Appeler une personne autre que ce qui fait référence au sentiment de désignation au sein de sa civilisation est non seulement mal séant, mais également opposé à la logique des choses.

Le patronyme a donc la valeur de propriété privée, à laquelle, nous ne pouvons ni toucher, ni modifier ni changer<sup>2</sup>.

Or, lors de l'analyse de notre corpus, nous avons constaté que la transcription nominative française ne correspond pas au socle nominatif original en arabe. Nous nous sommes donc interrogé si la transcription graphique mise en place par l'administration coloniale est-elle établie par rapport à l'embranchement généalogique ? , quelles sont les modalités linguistiques intervenant dans les changements des noms ? Quelles sont les retombées d'une telle entreprise nominative ?

## 2 Hypothèses de recherche

- A travers cet acte « officiel » de nomination, prétextant l'image de sa mission dite civilisatrice, le colonisateur aurait d'autres raisons en tête à savoir : le reniement de l'identité nationale en s'attaquant à la personnalité des autochtones.
- La francisation des patronymes conforterait l'emprise d'une culture étrangère.
- L'agent de l'état civil français ne maîtriserait pas l'outil linguistique arabe.

La grande variabilité des noms propres, dans leurs formes graphique, phonétique, morphologique ou syntaxique, dans leur construction onomastique, leur motivation ou leur nature, dans leur attribution due à leur traduction, changement, imposition, transmission, oblige le chercheur à adopter une attitude spécifique devant ces noms dont l'analyse relève plus spécialement de la lexicologie.

---

<sup>20</sup>René Maunier, *Coutumes Algériennes*, Ed, Domat-Montchrestien, Paris, 1935, p75

### **3 Présentation du corpus et méthodologie**

- L'accès aux services de l'état civil de Mostaganem nous a permis de collecter deux corpus plus au moins exhaustif.
- Notre première tâche concernant le premier corpus, était de recenser les patronymes inscrits entre 1875 et 1885. Le premier janvier 1875 est inscrit le premier nom propre mostaganémois. Cependant le premier registre d'état civil date, d'après notre enquête de 1842.

En ce sens, les modalités pratiques de collecte de nos matériaux s'articulent comme suit fidèlement :

### **4 Documents administratifs et anomalies administratives**

Concernant les documents administratifs, en premier lieu, nous avons consulté des registres<sup>3</sup> intitulés « Actes de naissances des musulmans ». Ensuite, à partir de ces actes, nous avons constitué en recopiant l'écriture et les signes diacritiques accompagnant la graphie, le listing des noms patronymiques qui sont l'objet de notre investigation.

Par ailleurs, le relevé des anomalies administratives nous a permis de faire le constat suivant : la fin de chaque registre était réservée à une rubrique de transcription des patronymes, rangée par ordre alphabétique. Toutefois, nous avons remarqué qu'à l'exception des autres registres, cette rubrique n'existe pas dans le registre de 1882. Interrogé à s'expliquer sur la question auprès des agents de l'état civil, le responsable<sup>4</sup> n'était pas en mesure de nous traduire cette anomalie.

Notre corpus porte sur 1600 patronymes transcrits entre 1875 et 1885 par un agent français nommé Samuel Cohen. Le choix de cette période n'est guère fortuit, En effet ces dates marquent historiquement le processus de l'instauration de l'état civil en Algérie en 1882, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une période et d'un acte fondateurs de gestion administrative de l'identité onomastique d'une population. Les mille six cents

---

<sup>3</sup>Lors de la consultation des registres, nous nous sommes confrontés à des difficultés inhérentes au déchiffrement notamment des premiers jours des actes de naissances, cela étant dû en parti à l'écriture illisible des patronymes. Certains étaient totalement rayés et il est à reconnaître que les agents étaient omniprésents lorsqu'on leur sollicite pour déchiffrer les noms. Nous tenons à les remercier vivement pour l'aide et le temps qu'ils nous ont consacrés.

<sup>4</sup>Le responsable chargé de la salle des archives des registres nous a révélé qu'il n'avait jamais remarqué cette particularité. Cette remarque a attiré notre attention et a suscité notre curiosité intellectuelle.

## Introduction

---

patronymes recensés, sont classés par ordre alphabétique selon leurs prénoms confondus ; masculins ou féminins suivant les années d'étude.

Certains patronymes sont suivis par le prénom du père et d'autres comportent le prénom du grand-père. Nous avons recopié les patronymes des registres intitulés « les naissances des musulmans ». Samuel Cohen, premier conseiller municipal, délégué aux fonctions d'état civil de Mostaganem était chargé d'enregistrer les naissances, les noms des parents, l'adresse et la profession du père. Toutes les naissances sont déclarées par un citoyen algérien, désigné témoin ; généralement c'est le père. Il doit signer en bas du registre et au cas où ce dernier serait analphabète, l'agent signe à sa place mais mentionne toujours le nom du déclarant.

Notre seconde tâche était de recenser tous les prénoms inscrits dans les registres de l'état civil à Mostaganem datant de 1962 à 2010. Le choix également de ces dates n'est pas arbitraire. Elles sont significatives et symboliques :

- 1) **1962** : marque l'indépendance de l'Algérie.
- 2) **1981** : la politique d'arabisation en Algérie.
- 3) **1990** : la guerre civile /la décennie noire en Algérie
- 3) **2010** : la concorde nationale

Après avoir recopié les prénoms en question, nous les avons classés selon les dates d'étude. Les registres consultés portent certaines marques, autres que le nom, le prénom et les noms des parents. Il s'agit bien de quelques renseignements sur le déclarant tels que son âge, sa profession et son adresse.

Nous avons constaté que le registre des mois de Juillet et Aout de 1962, les listes commencent par les prénoms ensuite les patronymes tandis qu'à partir de 1982, les listes commencent par les patronymes.

Lors de la consultation des registres, nous nous sommes confrontée à des difficultés inhérentes au déchiffrement des actes de naissances notamment les premiers jours, cela étant dus en partie à l'écriture illisible des patronymes. Certains étaient totalement rayés et il est à reconnaître que les agents étaient omniprésents lorsque nous les avons sollicités. Nous tenons à les remercier pour l'aide et le temps qu'ils nous ont consacré.

## Introduction

---

Nous nous attacherons dans ce travail à dresser d'abord le profil linguistique des noms propres, puis nous observons les catégories ; lexicale et morphologique et nous essayerons par la suite de cerner le profil sémantique.

Nous analyserons la sédimentation des couches linguistiques dans la ville de Mostaganem ensuite nous étudions les fluctuations graphiques des noms propres. Nous serons par conséquent amenés à expliquer le pourquoi des oblitérations des phonèmes. Nous analysons des cas de variations graphiques de certains noms ; variation phonographique des voyelles et des consonnes.

D'une manière globale, notre constat porte prioritairement sur les dysfonctionnements graphiques des noms propres algériens et notre travail est scindé en trois parties, dont chacune comporte deux chapitres.

Dans la première partie, nous allons tout d'abord nous pencher sur les différentes définitions du nom propre, ensuite nous procédons à la présentation des théories ayant travaillé sur cette catégorie de langue. Nous évoquerons la place du nom propre dans certaines disciplines telles que la linguistique et la lexicographie, tout en abordant le nom propre dans différents dictionnaires d'auteurs de différentes nationalités.

Dans le deuxième chapitre de cette partie, nous nous intéressons à l'anthroponymie en général, et à l'anthroponymie arabe, maghrébine et algérienne en particulier. Nous présenterons également les tribus de la région de Mostaganem.

La deuxième partie est subdivisée en deux chapitres, dans lesquels, nous nous intéressons à des points très importants de notre travail, à savoir ; l'écriture, l'orthographe, la transcription, et la translittération.

Nous entamons cette partie par la maîtrise de l'orthographe dans l'acte d'écrire, l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère, ainsi que les modifications phonétiques engendrant des problèmes de transcription.

La troisième partie, nous la consacrons à l'analyse des différents substrats qui forment les noms propres dans la ville de Mostaganem. Par la suite, nous parlerons des bases filiationnelles, ainsi que les catégories anthroponymiques formant les noms propres.

En conclusion, nous reprenons les résultats auxquels nous sommes parvenu, que le nom propre mostaganémois est composé de plusieurs langues suite à la présence coloniale française, turque, espagnole....

L'objectif principal de notre travail est la compréhension morphologique des noms qui sera complétée par une étude syntaxique des différents éléments qui la composent.

Cette étude nous permet de comprendre certaines structures de la langue spécifique au nom propre.

### **5 Compte-rendu bibliographique**

Durant la réalisation de notre travail, nous avons été confronté à des problèmes bibliographiques, notamment concernant l'absence des ouvrages relatifs à ce domaine, qui est fraîchement connu en Algérie. En dépit de la richesse du champ d'inquisition, peu de travaux sont produits. Mis à part quelques thèses réalisées ces dernières années, et quelques ouvrages que nous avons pu glaner chez certains collègues et amis, le manque de documents donc en onomastique constitue l'obstacle majeur devant toute recherche dans ce domaine. Nous avons profité de nos séjours scientifiques en France pour photocopier certains ouvrages, et d'en acheter d'autres, qui nous ont vraiment aidé dans la rédaction de ce travail.

# **PREMIERE PARTIE**

## **TYPOLOGIE DES NOMS PROPRES ET SYSTEMES ANTHROPONYMIQUES**

# **CHAPITRE 1**

## **LE NOM PROPRE ENTRE LINGUISTIQUE ET ONOMASTIQUE**

### **1 Introduction partielle**

Dans ce chapitre, nous cherchons à déterminer ce qu'est le nom propre. Nous pencherons sur les différentes définitions que proposent les grammairiens et sur la place du nom propre dans la langue. Nous évoquerons par la suite les théories du nom propre, notamment la stoïcienne qui a inventé la catégorie grammaticale et la théorie de la référence et du sens qui est un sujet incontournable voulant savoir si le nom propre a un sens ou s'il est uniquement une référence.

Nous exposons le débat limité à une opposition entre les logiciens et les descriptivistes, pour qui le nom propre serait une description déguisée.

Nous montrons également comment la linguistique a repris leurs conclusions pour entreprendre sa propre réflexion. Elle explique comment les auteurs jugent que le sens des noms propres passe obligatoirement par les connotations, et elle montre que le nom propre n'est pas vide de sens.

Dans un second temps, nous expliquerons que le nom propre apparaît comme objet marginalisé vu que les études qui lui sont consacrées ne traitent que l'anthroponymie et la toponymie. Ce n'est qu'en 1995, que nous assistons à l'émergence de nouvelles approches du nom propre.

Ce chapitre passe en revue également les différents dictionnaires qui abordent le nom propre. Le premier dictionnaire est celui d'Albert Dauzat en 1925. D'autres apparaissent plus tard et traitent l'origine, le genre, et la signification. Un autre dictionnaire destiné à l'usage des parents où une multitude de prénoms est proposée afin d'obvier l'homonymie.

Nous terminerons ce chapitre par la présentation de certains travaux onomastiques en Algérie que nous avons jugé des plus intéressants.

### **2 Qu'est ce que le nom propre ?**

Les noms propres n'ont pas cessé d'attirer l'attention des philosophes depuis l'antiquité. Par exemple les Egyptiens de l'antiquité n'avaient pas de nom de famille mais ils portaient généralement un prénom. Malgré ce mode de nomination, ils recouraient à la filiation en se nommant « Ahmed ibn Mohamed » qui veut dire (prénom fils de prénom

du père) Or ce n'est qu'au IX<sup>e</sup> siècle que les théoriciens se sont intéressés au « nom propre » à partir de l'onomastique.

L'onomastique est un domaine de la linguistique qui a pour objet d'étude le Nom propre. C'est une science qui se subdivise en deux branches ; l'anthroponymie qui étudie les noms propres de personnes et la toponymie qui s'intéresse aux noms propres de lieux.

Cette branche se contente, soit de faire l'histoire d'un nom propre en particulier, soit d'étudier les noms spécifiques à un texte ou à un domaine.

J. Louis Vaxelaire rappelle que les titres des travaux d'onomastique publiés par Dauzat, le fondateur de la revue « Onomastica » ne répondent pas aux préoccupations soulevées par la place du nom propre dans la langue, sa nature ou son sens.

A cet égard, Vaxelaire souligne qu' :

*« Il est nécessaire de savoir que le but recherché par les onomasticiens, qui est de trouver les racines d'un nom, ne peut nous être d'une grande utilité immédiate (le sens actuel des noms. Bien que ce soit une évidence, il faut le répéter : l'onomastique possède une vision diachronique alors que l'usage est presque exclusivement synchronique et l'étymologie d'un nom n'est pas son sens actuel »<sup>5</sup>*

La plupart des travaux sur le nom propre sont consacrés à l'anthroponymie et à la toponymie, d'autres catégories sont par contre négligées tels que le nom de marque, de rivière, d'institution...etc.

### **3 Les théories du nom propre**

Avant de présenter les différentes théories sur le nom propre, nous exposons les diverses remarques de la théorie Stoïcienne du nom propre. Il s'agit d'une théorie d'origine grecque fondée par le philosophe Zénon de Citium. Elle suit une logique qui comprend :

- 1- Logique formelle
- 2- Théorie de la signification, appelée la théorie du langage et qui se subdivise en :
  - Signifiant= son et voix
  - Signifié= signification intellectuelle, objet réel

---

<sup>5</sup>Jean- Louis Vaxelaire , *Les noms propres : une analyse lexicographique et historique*. Paris, H. Champion. 2005, p64

### 3.1 La théorie stoïcienne

En disant que la théorie du nom propre se situe à un carrefour stratégique de la pensée stoïcienne, on court peu de risques de se tromper. En effet, il est apparu que ce sont des stoïciens eux-mêmes qui ont inventé la catégorie grammaticale de nom propre (sous réserve, toutefois, des nuances qu'il conviendra d'apporter à cette affirmation

A la différence de celle d'Aristote, leur logique donne à la proposition singulière une place fondamentale, leur théorie de la connaissance étend aux représentations la discernabilité des objets qu'elles représentent ; leur ontologie attribue à tout existant une individualité qui le rend, en principe discernable de tout autre. C'est-à-dire qu'on ferait aisément venir l'écheveau tout entier du stoïcisme, en tirant le fil du nom propre, donnant de ce fait raison aux constantes revendications de systématisme qu'exprimaient les partisans de la doctrine<sup>6</sup>. Cette entreprise ne sera que très incomplètement esquissée ici, dans l'espace restreint dont on dispose.

Bien que n'ayant pas inventé le nom propre qui a pour cadre la théorie des parties du discours, les stoïciens ont attaché une grande importance, et apporté des contributions décisives<sup>7</sup>. Leur unique souci n'était sans doute pas de décrire pour elles-mêmes des structures linguistiques, en inventoriant les classes de mots dont se compose le logos comme discours ; car un tel inventaire leur révélait, pensaient-ils, les éléments même du logo comme raison. Dans leurs divisions du « lieu » logique de la philosophie, ils faisaient une distinction fondamentale entre l'étude des significations et celle des signifiés ; et c'est au chapitre des signifiants qu'ils rattachaient leur théorie des parties du discours. En ce sens, lorsqu'ils ont introduit, pour la première fois, le nom propre, comme un type de signifiant qu'ils estimaient nécessaire d'isoler ou de classer à part, ils ont fait preuve de grammairiens.

A titre exclusif, le nom propre reçoit la dénomination d'onoma : c'est lui, et lui seul, qui remplit la fonction de nomination. Il n'y a rien qui soit ce dont un nom commun, par exemple « homme », est le nom, du fait que la proségoria n'est pas un onoma (une critique du platonisme est latente dans ce refus d'identifier la proségoria avec une espèce de l'onoma). Pouvons-nous comprendre aussi bien alors pourquoi le nom

---

<sup>6</sup> Jacques Brunschwig, *Remarques sur la théorie stoïcienne du nom propre*. Histoire Epistémologie Langage. Villeneuve, volume 6, 1984 ; p7

<sup>7</sup>Idem, p 8

commun a été baptisé proségoria ? A priori le terme est mal choisi ; étant donné qu'on appelle les gens par leur nom propre quand on s'adresse à eux; et la plupart des êtres qui ont un nom propre sont des personnes, donc des êtres qui comprennent le langage à travers lequel on s'adresse à eux et qui répondent, de ce fait, à l'appel de leur nom (les Stoïciens n'ont pas pris d'autres cas en considération). Mais il est possible aussi, d'appeler un individu X ( par exemple Agamemnon) d'une certaine façon Y (« pasteur des peuples) ; une construction de la sorte a pu conduire à distinguer appellation et nomination comme étant deux opérations linguistiques que l'on peut effectuer sur le même objectif, c'est-à-dire comme deux opérations d'un type différent.

Nous verrons que les définitions stoïciennes de l'onoma et de la proségoria sont sémantiques. Cependant, il y a lieu de noter que des considérations morphologiques (différences dans le système de déclinaison, présence ou absence de dérivés patronymiques), aussi bien que syntaxiques (possibilité ou non de construire le nom avec des articles de genre différent) ; les stoïciens avaient tenté (en s'appuyant sur quelques cas, trop particulier) de montrer que le nom propre et le nom commun avaient des grammaires différentes<sup>8</sup>.

### 3.2 La théorie de la référence et du sens

Le problème classique de la théorie du nom propre, la syntaxe particulière du nom propre grec a contraint les stoïciens de prendre position afin de savoir si celui-ci a un sens, comme le nom propre, ou s'il est seulement une référence, et l'on peut alors faire l'hypothèse, sous réserve de vérifications supplémentaires, que leur solution ressemble fort à celle qu'un philosophe contemporain résume ainsi :

*« Le nom propre a essentiellement un sens, et il a une référence seulement de façon contingente, à savoir, sous la condition qu'il existe un et seulement un objet qui satisfait son sens »<sup>9</sup>*

En signalant que la condition en question est remplie, l'emploi de l'article exprimerait graphiquement cette distinction.

A présent, tournons nous vers le second trait grammatical commun au nom propre et au nom commun, avant de poursuivre l'examen de cette hypothèse, c'est-à-dire : la

---

<sup>8</sup> Richard Goulet, Dictionnaire des philosophes antiques. III D'Eccélos à Juvenal. Paris. CNRS Edit. I vol 10, 2000, p76.

<sup>9</sup> Jacques Brunschwig, Idem p 9

déclinaison (dont les « cas », comme on le sait, portent encore les noms que les Stoïciens leur ont donnés). Il convient de noter que la théorie de la déclinaison, selon les Stoïciens, relève avant tout de l'étude des signifiés, et non de celle des signifiants ; c'est ce qu'ils inféraient pour le motif qu'un génératif, se réalise différemment dans les divers dialectes grecs; certainement, avaient-ils aussi d'autres raisons (que nous ignorons) de penser de la sorte.

Nous allons à présent montrer comment le nom propre apparaît selon certains auteurs :

1. Marque de craie [Mill]
2. Une description déguisée [Frege, Russell]
3. Une étiquette [Brunot et Bruneau] 1956
4. Désignateur rigide [Kripke] 1972
5. Un prédicat de dénomination [Kleiber] 1981
6. Sécrétion linguistique la plus raffinée de l'homme [Camproux] 1982
7. Mot de passe qui permet l'identification [TRnKA] 1983
8. Citation [Forest] 1996
9. Indice égal au cri [Feigenbaum et Tsurlin] 1997

#### **4 Le nom propre et la logique**

Comme nous l'avons dit précédemment, la réflexion sur les noms propres provient de la logique et après avoir exposé de manière brève la théorie stoïcienne, il convient de présenter les principales thèses des logiciens sur le sujet, puis nous verrons par la suite comment la linguistique a repris leurs conclusions pour entreprendre sa propre réflexion.

Jean Stuart Mill considère le nom propre comme vide de sens, ou plutôt n'a qu'un sens dénotatif, alors que le nom commun peut également avoir un sens connotatif. Sa théorie repose sur la distinction conceptuelle entre connotation et dénotation.

Il explique que la connotation d'un nom est ce que l'on appelle en logique classique, sa compréhension autrement dit l'ensemble des propriétés désignées par exemple le nom

« homme » a pour connotation les propriétés d'être corporel, raisonnable. Par dénotation, Mill désigne l'ensemble des individus rassemblés par le « homme ». <sup>10</sup>

Pour Mill, les noms propres ne donnent aucune information quant aux attributs des individus puisqu'ils servent seulement à «indiquer ces individus comme sujets possibles du discours ». Beaucoup d'auteurs ont dit de Mill qu'il considérait le nom propre comme une étiquette collée directement sur le référent extralinguistique, sans signification propre. <sup>11</sup>

Les termes de Mill « connotation » et « dénotation » correspondent respectivement à «contenu conceptuel » et à « référence ». Pour lui, les noms propres n'ont que la référence, leur sens est vidé par l'objet même désigné. Dans la terminologie actuelle, le nom propre a une extension, mais pas d'intention.

Sachant particulièrement que Mill semble assimiler le nom propre à une marque, en le considérant comme signe sans signification.

La tradition moderne représentée par Frege soutient que le nom propre du langage naturel a un sens. Frege nomme sa théorie de « la référence indirecte », pour lui, le nom propre a un sens et non seulement une référence. Il justifie cela en donnant des exemples sur un individu désigné par plusieurs noms propres, cela s'applique également pour les objets.

Russel s'oppose à la philosophie du langage frégéen. Il suggère que les noms propres sont des descriptions définies qui peuvent être ramenées à des descriptions indéfinies grâce à l'usage de qualificatifs existentiels. Il argumente sa théorie en disant que les seuls véritablement noms propres sont les concepts qui se réfèrent à un individu par façon directe et non par description.

Cependant cette théorie présente un inconvénient ; le fait de savoir quelle signification est attachée à un nom propre particulier en citant l'exemple de « Aristote » est-il l'élève de « Platon », le maître d'Alexandre le Grand, ou l'auteur de la métaphysique ?

A partir de cet exemple, nous pouvons dire qu'un nom propre peut avoir une multitude de descriptions. Le développement des idées de Mill a trouvé une suite logique dans la

---

<sup>10</sup> Jean-Stuart Mill, *A system of logic, Ratiocinative and Inductive*, vol 1. Project Gutenberg E-book

<sup>11</sup>Jean-Stuart Mill. Idem.

théorie des désignateurs rigides de Saul Kripke, qui critique à son tour les théories précédentes et revient à la théorie de la référence directe<sup>12</sup>.

Pour lui, les noms propres sont des désignateurs rigides, ils s'appuient sur la théorie du baptême puisqu'il y a une relation causale de désignation qu'un nom propre peut désigner rigidement un individu.

### 5 Le nom propre et la linguistique

La linguistique des noms propres tire ses origines déduites par les logiciens, tout en voulant devancer les repères des philosophes, les linguistes n'arrivent pas à les éviter puisqu'ils sont des théories fondatrices.

Georges Kleiber, premier linguiste à avoir rédigé un ouvrage (thèse) sur le nom propre, estime que ce dernier n'est pas complètement vide de sens et qui ne peut être décrit de la même manière que le nom commun.

Kleiber avance que, seul le contenu sémantique du nom propre et le prédicat de dénomination<sup>13</sup>. Jean-Louis Vaxelaire juge que le débat sur le nom propre est «faussé» puisqu'il s'agit d'une définition antique et non pertinente, par conséquent les réflexions qui en découlent ne peuvent pas être valides<sup>14</sup>

Toujours dans la même ligne de réflexion, il souligne que les thèses des logiciens ne peuvent pas satisfaire totalement les besoins de la linguistique. Gary-Prieur signale que les réflexions logique et linguistique n'ont pas la même visée. Elle joint la même idée que Vaxelaire. Elle regrette que les travaux des philosophes ne portent pas sur toutes les manifestations du nom propre.

Elle reproche aux logiciens de travailler sur le nom propre isolé en donnant des exemples sur « Aristote » et « Socrate ».

Les deux linguistes cités plus haut soulignent que « le cours de linguistique générale » de Ferdinand de Saussure n'accorde aucune place au nom propre.

---

<sup>12</sup>Saul Kripke, *La logique des noms propres*. Paris, Ed de Minuit. Coll. «propositions» 1982.p 173

<sup>13</sup>Georges Kleiber, *Sur la définition du nom propre, une dizaine d'années après*. In Noailly M (éd) *Nom propre et nomination*, Paris : Klincksiek, p 11

<sup>14</sup> Jean-Louis Vaxelaire, *Les noms propres, une analyse lexicologique et historique*. Honoré Champion Ed.Paris, 2005, p96.

Gary-Prieur rend compte du silence qui règne dans ce domaine et affirme à ce propos que :

*« L’histoire de la linguistique explique bien pourquoi le nom propre apparaît comme objet marginal ; les démarches structuralistes issues notamment de Saussure conduisent logiquement à une telle conclusion. En effet, sur le plan sémantique, le nom propre dévie doublement du modèle saussurien du signe : d’une part, son signifié ne correspond pas à un concept ou « image mentale » stable dans la langue et d’autre part, on ne peut pas définir sa valeur dans un système de signes. Une sémantique structurale ne peut donc pas l’aborder avec des outils et les méthodes dont elle dispose »<sup>15</sup>*

Ces dernières années, les linguistes ont commencé à considérer le nom propre comme un objet d’étude strictement linguistique d’où la pertinence de la question est « Qu’est-ce que le nom propre ? »

D’un point de vue empirique, la question est triviale : les locuteurs d’une langue reconnaissent spontanément les noms propres qui appartiennent au fond culturel de cette dernière.

Du point de vue théorique, la question change d’orientation puisqu’elle ne porte plus sur des entités linguistiques concrètes mais plutôt sur le concept de la classe nom propre, qui, à son tour réunit plusieurs sous-catégories : nom de personnes, noms de villes, noms de pays... etc.<sup>16</sup>

### **6 Le nom propre et l’onomastique**

D’ailleurs Paul Fabre souligne que cette question a depuis toujours été érigée en reproche à l’onomastique qu’elle étudie le nom propre sans le définir.<sup>17</sup>

Le terme nom propre provient de l’expression grecque « onomakurion » qui signifie « nom à proprement parler » ; c’est-à-dire le nom authentique, le nom qui nomme vraiment (Gary-Prieur, 1991 :5)

---

<sup>15</sup>Marie-Noelle Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*. Paris. Presses Universitaire de France, 1994. p40

<sup>16</sup>Jean-Louis Vaxelaire, *Idem*, p157

<sup>17</sup>Paul Fabre, *Les noms de personnes en France*. Paris. Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? ». 1998. P95

L'expression est traduite ensuite en latin par « nom proprium ». L'expression grecque subit un glissement sémantique aboutissant à une interpellation actuelle : par nom propre, un nom appartenant en propre à un individu.<sup>18</sup>

Le point de vue de Dauzat (1925 : 3) est qu'

*« Il n'existe entre les noms propres et les noms communs qu'une différence de degré, intellectuelle et non grammaticale. Les noms propres sont les plus individuels, les plus signifiants de tous. »*<sup>19</sup>

Récemment, Jean-Louis Vaxelaire<sup>20</sup> (2005) et Marie-Noëlle Gary-Prieur<sup>21</sup> (1994) considèrent le nom propre comme participant pleinement à la construction de la langue-culture au sens employé par Robert Galisson (1991-2002).

Pour Vaxelaire, il est difficile de définir avec exactitude ce que le terme « nom propre » veut dire. Il avance que beaucoup de définitions sont parfois en contradiction puisque chaque auteur l'aborde selon sa propre conception du sujet. A vrai dire et partant de ce fait, nous serions, en quelques sortes, beaucoup plus tentés de nous demander à quoi appartient au juste le nom propre ?

B. Wiederspiel écrit qu'il

*« Il est d'usage d'établir une distinction entre les divers éléments de la catégorie des noms propres (noms de personnes, d'animaux, de lieux, de temps, de symboles, d'institutions, les titres et les appellatifs...etc.) »*<sup>22</sup>

Il semblerait que cet usage est plus rare, tant il paraît vague ; car habituellement les études qui lui sont consacrées ne traitent que des noms de personnes et de lieux comme déjà cité plus haut.

---

<sup>18</sup>Marie -Noelle Gary-Prieur. Idem, p 70

<sup>19</sup>Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*. Librairie Larousse. Paris .1975, p25

<sup>20</sup>Jean-louis Vaxelaire, idem, p

<sup>21</sup>Marie-Noëlle Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, Puf, Linguistique nouvelle, Paris, France, 1994p62

<sup>22</sup>Brigitte Wiederspiel, *Le nom propre : un 3<sup>ème</sup> type de référence ?* Dans Morel, M-A & dans Boileau. L (éd). P 472

Dans un autre contexte, toutes les typologies basiques et parmi lesquelles ; celle développée par Lecomte-

« *Personnes et personnages, dynasties et familles, peuples, pays, îles, régions et divisions administratives, cours d'eau, montagne ; doivent être étendues et redéfinies.* »<sup>23</sup>

De ce fait, Vaxelaire ajoute que chacun des auteurs adapte ses propres règles de définitions, compte tenu des réflexions des autres sur ce sujet.

Ainsi, selon Jonasson « toute expression associée dans la mémoire à long terme à un particulier en vertu d'un lieu dénominateur conventionnel stable est un nom propre »<sup>24</sup> (1994 : 21)

Kleiber souligne que le seul contenu sémantique du nom propre est le prédicat de dénomination. Selon lui, la notion du nom propre non modifiée renvoie aux constructions où le nom propre est utilisé de la manière la plus classique c'est-à-dire sans déterminant, sans modificateur.<sup>25</sup>

L'article de Molino parue dans le numéro de langages consacré au nom propre, est l'une des typologies les plus détaillées publiées en français ; et dans lequel, il annonce qu'il est clair que la communication ne peut réussir que si le nom propre, en tant que signe linguistique comporte obligatoirement une composante minimale de sens partagé par les interlocuteurs.<sup>26</sup>

En dépit des différentes catégories du nom propres, tout peut, dans certaines circonstances et pour un public donné, recevoir un nom ; citons quelques surnoms typiquement algériens attribués soit en derja, soit en arabe standard à certaines marques de voitures :

1. Clio 3 (Renault) appelée « Papillon » → فرائشة (arabe classique)
2. Clio 1 appelée « Japonaise » → جابونية (derja)
3. Mercedes (ancien modèle) appelée « Amande » → لوزة (derja)

---

<sup>23</sup>Lecomte-Hilmy. A. Du statut linguistique des noms propres de cinq dictionnaires français. Cahier de lexicologie, vol 54 n° 1 .1989 p 11

<sup>24</sup> Kerstin Jonasson, *Le nom propre. Construction et interprétation*, Ed. Duculot, Gembloux, 1994, p27

<sup>25</sup>Geroges Kleiber. Op cit. p 15

<sup>26</sup>Jean Molino, *Le nom propre dans la langue*. Langage, vol 16, n°66.1985, P 19

4. Maruti appelée « Enseignante » → معلمة (arabe classique)
5. B.M.W appelée « Diabliesse » → شيطانة (derja et arabe classique)

Ces surnoms sont créés par les jeunes mais également connus par toute population confondue dans notre pays.

Prenons également d'autres exemples de barque qui portent des noms de personnes, notamment des prénoms féminins tels que « Yassamine, Nora, Meriem, Hayat, Nadjah et Louisa »

L'année 1995, a vu l'émergence de nombreux auteurs tels que Van. Languendouck ou Gary-Prieur, cités plus haut, qui, volontairement ont axé leurs discussions sur les noms propres prototypiques c'est-à-dire les anthroponymes et les toponymes. Dans le même élan, d'autres présentent les différents types formels de noms propres comme Jonasson.<sup>27</sup>

Les grammairiens, les linguistes, les logiciens et les philosophes définissent donc le nom propre comme étant une fonction qui sert à nommer, à appeler, et à interpeller. Le nom propre identifie, singularise, désigne et distingue.

Suite à cette série de définitions proposée par ces auteurs, Alpeo parle de certains critères qu'il appelle « universaux », ces critères sont d'ordre orthographique, morphosyntaxique, référentiel et sémantique. Pour lui se référer à ces critères n'est pas fiable.

Il souligne que ces critères sont considérés comme « marques formelles » de la catégorie « nom propre » à savoir, la majuscule initiale, qui est un critère uniquement graphique et conventionnel qui n'apparaît pas à l'oral, ni même d'ailleurs à l'écrit dans certaines langues telle que la langue arabe.

Il n'existe pas de majuscule en arabe par contre les lettres de l'alphabet ne s'écrivent pas de la même manière en début de mot, entre deux lettres et en fin de mot également. Prenons quelques exemples de notre corpus :

Salah → صالح

---

<sup>27</sup>Kerstin Jonasson, idem, p 28

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

Hakim	→	حَكِيم
Mahmoud	→	مَحْمُود
Sanae	→	سِنَاء
Anis	→	أَنِيْس
Messaoud	→	مَسْعُود

Quant au critère phonétique, il est assimilé à un surgissement du phonétisme étranger par les noms propres. Beaucoup de noms perdent leur prononciation originale pour être francisés, en voici quelques exemples tirés de notre corpus

Prononciation originale	Prononciation francisée
<b>Bendhiba</b>	Bendiba
<b>Dahmen</b>	Damen
<b>Benkizane</b>	Bekizan
<b>Kheira</b>	Kerra
<b>Hasna</b>	Asna
<b>Maâmar</b>	Mamar
<b>Meriem</b>	Myriam
<b>Belhadj</b>	Beladj
<b>Benchohra</b>	Benchoura
<b>Soltana</b>	Sultana
<b>Makhlouf</b>	Moklouf
<b>Azroug</b>	Azreug
<b>Nawel</b>	Noel

A propos du critère morphosyntaxique, Kleiber (1981 : 344-349) dit qu'il y a des noms propres qui peuvent être accompagnés d'un article défini ou indéfini, singulier ou pluriel. En revanche ce critère ne peut également être appliqué à certains noms propres arabes.<sup>28</sup>

<sup>28</sup>Geroges Kleiber, *Problèmes de références : descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, Paris.1981, p 49

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

Si nous prenons l'article défini arabe (ال) transcrit parfois en (el) ou en (al) et qui correspond à « le » ou « la » en langue française, lorsqu'ils accompagnent certains noms propres de personnes peuvent les modifier et les transformer en noms communs.

Nom propre	Signification	Nom commun	Signification
<b>Madani</b>	Le raffiné	El madani	Le civil
<b>Habib</b>	Le cher	El Habib	L'amant
<b>Hakim</b>	Le sage	El Hakim	Le médecin
<i>Rachid</i>	« Le raisonnable »	El Rachid	La droiture
<i>Alia</i>	La noble	El alia	Supérieur
<i>Bachra</i>	L'élégante	El bachra	La peau
<i>Wassila</i>	Relatif au paradis	El wassila	Le moyen
<i>Fouad</i>	Le généreux	El Fouad	Le cœur
<i>Iklil</i>	Le diadème	El ikkil	La plante

Les noms propres étant modifiés, le sens change et par conséquent deviennent des noms communs, à l'exception de quelques cas où le nom propre garde le même sens que le nom commun. Nous pouvons donc dire qu'ils se déclinent et reçoivent les mêmes désinences.

Le nom propre arabe littéraire se reconnaît par quatre signes et se définit par : le cas indirect, le dédoublement de la voyelle, l'introduction de l'article défini.

Les propositions du cas indirect sont [min[من], [Ila[إلى], [ala[على], [fi[في], [roba[ربى], [el baa[الباء], [el kef[الكاف], [el lem[اللام].

La grammaire arabe a été développée en Irak, à l'époque il y avait deux grandes villes : Basra et Koufa, d'où sont sorties deux écoles. Pour l'une de ces écoles, le cas direct signifie « Khafd » ( le fait de baisser la voix), pour l'autre l'appellation change c'est

« Eldjar » et donc pour les deux écoles, le nom propre se termine par une (kasra) commune ; Mehdi(مهدي), Djillali(جيلالي), Ali(علي)<sup>29</sup>

Le dédoublement de la voyelle que nous appelons en arabe (tanwin), nous avons trois sortes de (haraket) :

1. Damma: ( Djawhar, Khouloud, Hind, Ihssen)
2. Fatha : (Cherifa, Chahla, Neila, Chaima)
3. Kasra : (Ghani, Lotfi, Larbi, Zaki)

Le critère référentiel suppose la monoréférentialité du nom propre qui est défini comme un nom singulier d'individu. Nous rappelons encore une fois que ce critère ne fonctionne pas pour les noms propres de personnes, notamment les prénoms puisqu'il y a plusieurs Leila, Mohamed, Pierre, François, Jeannine...etc.

Ce critère pose un problème énorme à la linguistique en mettant à l'écart le nom propre et d'être par conséquent un critère non fiable.

Le statut du nom propre pose des problèmes très ardues en linguistique, en jouant simultanément un rôle linguistique et un rôle non linguistique car depuis de nombreuses années, il fait l'objet de sévères discussions, de manière générale, les chercheurs l'opposent au nom commun en essayant de savoir si le nom propre fait ou non partie du code de la langue et par conséquent de la linguistique. S'ajoutent bien entendu, les études résolument onomastiques qui sont documentées et souvent liées à d'autres disciplines complémentaires.

### **6.1 L' anthroponymie**

L'anthroponymie, étude des noms de personnes ; à savoir prénom et patronyme appelé actuellement nom de famille fait partie de l'onomastique.

Etant une catégorie universelle, l'anthroponymie est caractéristique pour chaque société humaine. Les noms de personnes font partie du patrimoine linguistique de chaque peuple.

---

<sup>29</sup>Site internet : <http://www.firdaous.com/00335-votre-prenom-ecrit-en-calligraphie-arabe.htm>, consulté le 30 Juillet 2012, à 15H39

Le patronyme, transmis depuis des siècles, offre un puissant intérêt psychologique et social à son porteur.

L'anthroponymie est en rapport d'une part avec la toponymie, de l'autre, avec la lexicologie comme affirme Albert Dauzat, l'homme a été souvent désigné par la terre, d'après son lieu d'origine, et la terre par l'homme, en particulier le domaine d'après son propriétaire.<sup>30</sup>

Les anthroponymes nés dans la communication c'est-à-dire que l'homme commence sa vie consciente par la cognition : cognition du monde qui l'entoure et cognition de sa personne. Il commence par dénommer son entourage pour distinguer les uns des autres.

De ce point de vue, nous pouvons dire que pour identifier les individus, la dénomination devient donc une exigence communicative.

La mémorisation des anthroponymes exige nécessairement une bonne motivation liant l'homme à son entourage. Cette motivation est une sorte de condition inévitable pour la mémorisation et la transmission des anthroponymes de génération en génération leur assurant la survie au cours des siècles.

Nous savons que l'évolution des mentalités dans n'importe quelle société peut aboutir au changement du contenu et de la forme, notamment lorsqu'il s'agit des prénoms.

Nous expliquons cela ultérieurement dans une autre partie. Toutefois, le patronyme reste héréditaire, sacré que nous ne pouvons jamais sacrifier sauf pour des raisons morales. Nous citons quelques patronymes obscènes nécessitant le changement

- 1- Boukhnouna (morveux)
- 2- Boukhoudmi (l'homme au couteau)
- 3- Benboula (fils d'urine)
- 4- Benklaouez (fils de testicule)
- 5- Benkhrina (fils d'excrément)

---

<sup>30</sup>Albert Dauzat, *Les noms de familles en France : Traité d'anthroponymie française*. 1ère Ed 1949, Paris, Payot, Réédite. Guénégaud. Paris. 2<sup>ème</sup> Ed 1989, p 38

### 6.2 La patronymie

« Patronyme » un mot qui tire ses origines du latin « pater », et qui veut dire « père ». Tous les descendants d'un même ancêtre portaient donc le même patronyme, c'est celui de leur auteur mâle commun.

C'est un mot attribué à une famille pour la distinguer des autres composant un groupe social. Quand ce nom est hérité du père, il est dit : patronyme et lorsqu'il est hérité de la mère, il est dit : matronyme.

Vroonen dit à ce propos que « le nom de famille appartient à chacun de ses membres individuellement, mais il n'est pas le nom individuel »<sup>31</sup>

Le nom sert à désigner une personne déterminée, à l'exclusion des autres membres de la famille. Au point de vue légal, nous entendons par nom individuel le prénom que chacun reçoit à sa naissance. Les Chrétiens l'appelaient « nom de baptême ». Il se place avant ou après le patronyme selon certains usages.

Ce nom sert à désigner une personne déterminée, à l'exclusion des autres membres de la famille. Au point de vue légal, nous entendons par nom individuel le (ou les) prénom (s) que chacun reçoit à sa naissance.

Donc les prénoms n'existent que depuis qu'il y a eu les noms de famille. Autrefois, le nom individuel était appelé nom de baptême dans les pays chrétiens et était improprement qualifié de prénom lorsqu'il se place après le nom de famille, selon certains usages. Le nom comprend donc le patronyme et le prénom au sens large. Au sens étroit, nom veut dire nom de famille dans les pays de langue française.

Ce nom désigne la personne, il est :

- la marque de l'individualité
- la forme obligatoire de la désignation des personnes et signe de leur identité
- élément indispensable et inséparable de la personnalité de l'individu<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup>Eugène Vroonen, *Les noms des personnes dans le monde : anthroponymie universelle comparée*. Bruxelles. 1967, P 163

<sup>32</sup>Eugène Vroonen. Op. cit p 137

### 6.3 La désignation prénominale

Le prénom est le premier vecteur de l'identité individuelle, il est de ce fait comme premier type anthroponymique attribué à l'individu au moment de la naissance ou peu de temps après, qu'il garde durant sa vie.

Le prénom sert à identifier, à classer l'individu au sein de la famille et de la société, en le distinguant des autres membres. Dans aucune société traditionnelle ou moderne, le prénom n'est donné au hasard. Le choix de prénommer est fortement déterminé par des considérations psychologiques et socioculturelles. Celui-ci est souvent influencé par la famille de l'enfant dans la lignée et dans le groupe social. Le choix du prénom n'a jamais donc été un acte gratuit. Il a été fortement déterminé par des contraintes sociales, extrêmement pesantes, rite de passage, relation entre la transmission du prénom, le lien personnel, emprise de la religion sur la vie familiale.

Mais le principe premier, qui, semble gouverner l'attribution du prénom, s'incarne plus encore dans la nécessité de trouver un bon modèle pour le nouveau-né : en lui choisissant un nom, un destin, ou les deux à la fois<sup>33</sup>

Le prénom, de par sa nature est un élément qui se distingue du nom de famille appelé autrefois patronyme. Toutefois dans l'usage anthroponymique algérien qui s'apparente du monde arabo-musulman, beaucoup de patronymes sont à base de prénoms notamment celui (du père, du grand-père et de l'arrière grand-père).

Nous illustrons nos propos par le tableau ci-dessous :

BEN	BOU
<i>Charef</i> ----- <i>Ben charef</i>	<i>Meziane</i> ----- <i>Bou meziane</i>
<i>Mohamed</i> ----- <i>Ben Mohamed</i>	<i>Ziane</i> ----- <i>Bouziane</i>
<i>Abdallah</i> ----- <i>Ben abdallah</i>	<i>Daoud</i> ..... <i>Boudaoud</i>
<i>Abdelkader</i> ----- <i>Ben abdelkader</i>	<i>Attou</i> ..... <i>Bou attou</i>

---

<sup>33</sup> CatherineTaine-Cheikh, *Eléments d'anthroponymie maure : enjeux et signification du nom égo*. Littérature orale arabo-berbère.1999, pp169-208

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

---

BEL	OULD/OULED
<i>Kaid</i> ----- <i>Belkaid</i>	<i>Ali</i> ----- <i>Ould ALI</i>
<i>Lakhel</i> ----- <i>Belakhel</i>	<i>Aissa</i> ----- <i>OuldAissa</i>
<i>Kacem</i> ----- <i>Belkacem</i>	<i>Abdallah</i> ----- <i>Ould Abdallah</i>
<i>Lakhdar</i> ----- <i>Belakhdar</i>	<i>Brahim</i> ----- <i>OuledBrahim</i>

Nous avons également trouvé des patronymes à base de prénoms féminins tels que *Ben yamina, Ben aicha, Ben hlima, Ben Zineb, Bekheira et Ben zohra*

Cette identification se fait également par rapport à la tribu, à laquelle, ils appartiennent. Citons quelques exemples pris de notre corpus :

- 1 *Abdelkader Ould Benali El medjahri.*
- 2 *Mohamed Ben Mohamed ould El hadjfliti*
- 3 *Abdallah Ben Abd el kaderould Ahmed El hachmi.*

Les prénoms sont globalement des adjectifs à valeur méliorative, liés au vocabulaire religieux : *Mohamed, Laid, Achoura et Ahmed*. D'autres sont construits sur la référence ; non seulement à la religion « *Eddine* » mais aussi à Dieu « *Allah* ». En sus, certains prénoms mettent en évidence cette relation qu'entretient l'individu avec son créateur par l'utilisation du lexème « *Abd* » qui signifie (esclave de, serviteur de et adorateur de...).

Eddine	Allah/Illah	Abd
<b>1875 -1885</b>	bd Allah	Abdelkader Abdallah Abderrahman Abdelkrim Abdelbasir

			Abdelghani
			Abderhim
<b>1962 - 2010</b>			
	DjamelEddine	Nasr Allah	AbdEzine
	ChamsEddine	Abd Allah	Abdel djallil
	Nasr Eddine	Aze Allah	Abdelhamid
	NourEddine	Lotf Allah	Abderahmane
	BadrEddine	Abdel illah	Abdelouaheb
	SeifEddine	Khallil Allah	Abdel aziz
	TakiEddine		Abdelkader
	Ala Eddine		Abdelhafid
	FethEddine		Abdessalem
	TedjEddine		Abdelhadi
	KamelEddine		Abdel madjid
	ImadEddine		Abdel djellil
	NedjmEddine		Abd Nasser
	KheirEddine		Abdssamed
	IssamEddine		Abdelghani
	Zine el Abidine		Abdelhak
			Abdelmoula
			AbdelIllah
			Abdelwadoud

L'emploi des prénoms à base de la particule à connotation religieuse "Abd" connaît une évolution exceptionnelle par rapport à la particule « Allah ».

Les prénoms récurrents sur la période de 1875 à 1885 sont ; *Abdelkader* et *Abdallah*. Ce grand pourcentage est lié dans un premier temps au personnage mystique fortement présent dans l'imaginaire religieux maghrébin »*sidi Abd El Qader El Djilani* », et en seconde position « *Abdallah* » renvoyant au saint local de « *Sidi Abdallah* » de la tribu des Medjahers.

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

---

Le reste des prénoms composés avec « Abd » se caractérise par la variété des choix prénominaux tels que ; *Abdelwadoud* et *Abdemoula*

Toutefois, nous n'avons trouvé aucune trace sur des prénoms portant la particule »Eddine » entre 1875 et 1885. Ce n'est qu'à partir de 1962 que ces prénoms apparaissent avec « *Feth Eddine* », « *Nasr Eddine* » et « *Nour Eddine* ».

Le tableau ci-dessus montre que l'usage de la base anthroponymique « Eddine » augmente au fur et à mesure que nous avançons dans le temps, notamment en 1990 avec la guerre civile en Algérie.

Le prénom : compagnon de toute une vie, s'inscrit dans une culture particulière suivant les régions et occupe une grande importance dans la famille Algérienne. A la naissance, l'enfant mostaganémois reçoit comme tout Algérien, deux noms propres : le patronyme de son père et un ou plusieurs prénoms. Maximum quatre d'après le responsable de l'état civil. La dation du prénom se célèbre par une cérémonie particulière, surtout que cette ville est restée conservatrice jusqu'à nos jours.

Le grand événement prend deux appellations :

- ❖ La première appellation est *Etsemia* ; altération phonétique de l'arabe classique « *El tasmia* » ; qui veut dire attribuer un prénom à un nouveau-né.
- ❖ La deuxième appellation est « *Souibaa* » ; diminutif du chiffre sept, puisque cette cérémonie se fête de manière solennelle le septième jour suivant la naissance. C'est une festivité à caractère religieux, et relève des traditions locales mostaganémoises.

Traditionnellement, cette cérémonie passe par deux étapes : à la naissance, nous prononçons à l'oreille droite du nouveau-né les paroles de Dieu (la *chahada*). Il est à remarquer que c'est un homme qui doit accomplir cet acte et non pas une femme. Cette pratique ; est une sorte d'initiation à la religion musulmane, une réception officielle dans l'Islam.

En outre, lorsque nous voulons connaître le prénom de quelqu'un, nous l'interrogeons ainsi ; « comment le bon Dieu te prénomme ? »

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

---

De nos jours, le prénom est choisi bien avant la naissance. Il est à signaler que dans une société comme la nôtre, la naissance du garçon procure plus de joie que celle de la fille. Ce constat nous pousse à nous interroger sur l'origine de cette fête, est-ce pour le prénom ou pour le patronyme ?

Conséquemment, dans le monde de représentation onomastique, le garçon assure la continuité de la lignée paternelle. Autrefois, les grands-parents étaient les seuls à avoir droit de prénommer leurs petits enfants.

Ils leurs attribuaient des prénoms qui se rapportaient à leur entourage ; c'est-à-dire choisir soit ; le prénom d'un parent dans le but d'honorer la famille ou se référer également à un saint auquel appartient cette dernière ; comme « *Bendhiba, Belkacem, Abdallah, Sabria, Noréa, Bouasria, etc. ...* »

Jadis, le choix du prénom était souvent très réduit dans la mesure où les premiers nés de la famille arabe ou musulmane étaient prénommés *Mohamed, Fatima et Khadidja* ; prénoms respectifs du prophète, de sa fille de son épouse. La transmission du prénom des aïeux est un phénomène courant dans diverses cultures, ce qui montre l'esprit conservateur qui régnait en cette période.

Nous pouvons dire que le stock prénominal s'est enrichi après 1962. Avant un seul prénom servait pour une dizaine de personnes comme par exemple « *Abdel Kader, Mohamed, Abdallah, Halima, Aicha, Kheira, Fatma, Yamina, Zohra, Sabria, Belkassem, Bedra, Hamed, Ahmed, et M'hamed* ».

Comme le montre le graphe ci-dessous, certains prénoms représentent à eux seuls près de 60% de l'ensemble des prénoms attribués avec *Mohamed* qui reste le prénom le plus fréquemment attribué aux garçons et *Fatima* en tête des prénoms féminins.

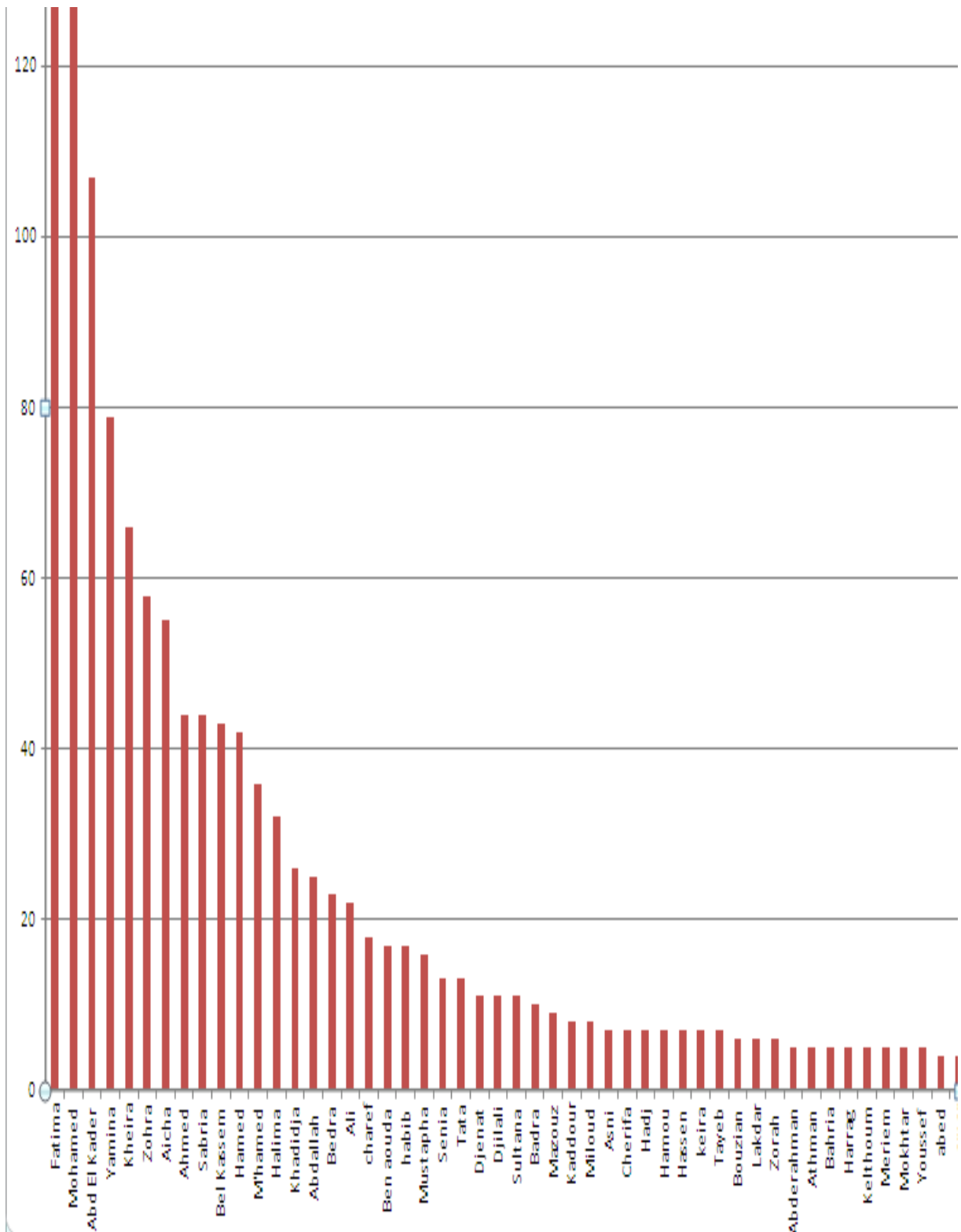


Figure 1 Fréquence des prénoms

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

---

La prénomination en Algérie a aussi puisé dans les événements de la société pour désigner les individus. Nous présentons deux séries de prénoms renvoyant à deux dates qui ont marqué notre pays, à savoir ; les années 1962 et 1990. La première concerne l'indépendance de l'Algérie et la deuxième renvoie à la période de la décennie noire, où nous avons remarqué que beaucoup de prénoms renvoyaient à la religion et à certains événements.

1962	1990
❖ Naçéra, Karima, Fatiha, Houria, Djamila, Herria, Nedjma, mansouria, Khadra, Moudjahida.	❖ Imène, Asma, Ghazouane, Fadloun
❖ Nacer, ghali, Djahid, Said, Nasrallah, Nasr Eddine, Kamel, Lakhdar, Ben salem, Ferhat Abbas.	❖ Islam, Seddam, Arafat, Oussama, Oualid, TakkiEddine, Billel, Othmane, Soheib, Annes, Zakaria, Ayoub, Boudiaf, lotf Allah, BorhaneEddine, youcef, SeifEddine

A partir du tableau ci-dessus, nous pouvons dire qu'en énonçant son prénom, on se situe dans le temps, le rang social et l'espace.

- ❖ *Lakhdar, Khadra et Nedjma* ; renvoient à la couleur verte et à l'étoile. Manière de symboliser le drapeau algérien.
- ❖ *Nacer, Naçéra, Nasreddine, Nasrallah et Houria* ; représentent la liberté et la gloire.
- ❖ *Farhat Abbes, Djahid, Djahida, et Moudjahida* ; sont relatifs au combat, à la guerre et au maquisard.

Le prénom devient donc un élément qui a une importance majeure dans la société. Tenant compte des réalités qui émergent dans cette dernière et également, dans le monde notamment arabe tel que les prénoms « *Arafat* » et « *Saddam* » en référence aux présidents de la Palestine et de l'Irak.

Récemment, le prénom « *Fahd* » apparaît dans l'usage anthroponymique algérien se rapportant au prénom du Roi de l'Arabie Saoudite.

Il paraît que la triangulation (personne/espace/temps) correspond aux réalités référentielles de type identitaire dans les noms propres.

L'intégration du nouveau-né à un espace patronymique s'accomplit par l'octroi du nom. Cette stratégie vise à faire acquérir à l'enfant un héritage symbolique d'un ancêtre.

A ce propos Pierre Bourdieu (1970) dit :

*« La concurrence et les conflits auxquels donne lieu la transmission des prénoms sont une occasion d'observer les fonctions pratiques et politiques de ces marqueurs généalogiques : s'approprier ces indices de la position généalogique (Untel, fils d'untel....etc.) qui sont en même temps, des emblèmes symbolisant tout le capital symbolique accumulé par une lignée, c'est en quelque sorte, s'emparer d'un titre donnant des droits privilégiés sur le patrimoine du groupe ».*<sup>34</sup>

Le patronyme est à la fois un signe d'identification à l'espace de référence du groupe, la marque d'appartenance à une lignée et l'inscription de cette lignée dans cet espace de référence. La transmission d'un nom témoigne et certifie la transmission de forces profondes des générations.

Actuellement, le choix du prénom est l'affaire des parents ; pour eux c'est une manière d'exprimer une situation vécue, un rêve, un espoir, une sociabilité, une volonté, et une affectivité.

En 2010, beaucoup de parents ont attribué des prénoms de joueurs à leurs enfants ; tels que « *Saadane* », « *Rabah* » ; entraîneur de l'équipe nationale, « *Yahia* », « *Antar* », « *Karim* », « *Abdelmadjid* », puisqu'en cette période, l'équipe remporte des victoires après de longues années de disette.

Le calendrier musulman est également considéré comme une référence de prénomination en Algérie. Il permet aux autochtones de prénommer leurs enfants à travers les jours, les mois, les dates et les saisons ; tels que ; *Ramdane*, *Chaabane*, *Radjeb*, *Djamaa*, *Khemisti*, *Rabie* et *Rabéa*, *Sebti*, et *Nayer*.

---

<sup>34</sup> Pierre Bourdieu, *Sociologie de l'Algérie*, Que sais-je ? Ed PUF, Paris, 1970, pp 100-101

Nommer les personnes à partir des noms de fêtes religieuses est une pratique ordinaire aux peuples musulmans, et de ce fait constitue une marque de la continuité linguistique tout en procurant un socle important pour reconstituer le passé religieux d'un peuple ; comme par exemple : *Achoura, Mouloud, Miloud, et Laid*.

### 6.3.1 Noms nouveaux / noms modernes

Ajoutons à cela l'adoption de nouveaux prénoms, appartenant à une gamme plus large et qui sont de retour. Il s'agit bien de prénoms théophores. Nous remarquons qu'il y a un retour vers la forme, toutefois le fond n'est plus le même. Ceci dit, notons que des prénoms jamais employés auparavant, pourtant relevant de la religion musulmane, voient le jour tels que ; *Firdaous, Afnane, Anfel, Israe, Adem, Raouda, MiradjRouaia, Islam, Douae, Aya, Salsabil, Ikhlas Kawtar, Soujoud-Fatiha, iman, Nour el imen, Minène, Souna, et Arafat*.

Ce lexique renvoie à la religion, à certains versets et titres coraniques, ou parfois aux événements religieux.

Dans le même sens de réflexion Radhia Haddadi explique que le choix du prénom répond à des paramètres socioculturels, idéologiques et historiques.

Elle s'interroge sur le choix des prénoms en Algérie, quelle attention accordent les Algériens à l'acte de prénom et quelles raisons et facteurs sont à l'origine de la marginalisation actuelle des prénoms anciens.

Elle explique que la disparition progressive des prénoms régionaux et anciens est du au phénomène de la mode sous l'influence des séries télévisées.<sup>35</sup>

Concernant cet effet de mode, Soraya Hadjarab dans l'article « De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna : le signe d'un malaise identitaire » souligne que « la mode d'un prénom une fois lancée est abandonnée dès qu'il est très repris. Le prénom est pour son porteur un capital susceptible d'usure temporelle ».

Elle affirme que le prénom est un signe identitaire à travers le temps. Chaque période marque l'acte de prénommer.<sup>36</sup>

---

<sup>35</sup> Radhia Haddadi, « De quelques procédés d'attribution de prénoms dans la région de Batna » dans Cahiers du Sladd.N°8, 2015, pp 91/110

Nous constatons un autre phénomène; c'est celui de la pratique minoritaire du prénom unique. Les naissances qui ont eu lieu pendant la colonisation, étaient de forme simple tels que ; *fatma, Mohamed, Abdelkader, Yamina, Belkassem, Halima, Zohra, Abdallah, Aicha, Sabria, Kheira, Tata, Khedidja, Badra, et Benaouda.*

Nous n'avons relevé que quelques prénoms composés dont la plupart est du genre masculin. Nous citons quelques exemples tirés de notre corpus ; *Hadj Kaddour, Abdallah Sgheir, Mohamed Miloud, Mohamed Larbi, Oum el kheir, Fatima Zohra, Fatma Zohra, set bnati*

Nonobstant, les prénoms datant après 1980 prouvent et marquent la pratique majoritaire de l'allongement, l'alignement de trois prénoms à quatre pour une seule personne, ce qui n'était pas le cas autrefois. Il faut savoir qu'en Algérie, comme dans les autres pays, l'attribution du prénom suit une réglementation et doit respecter certaines conditions de transcription.

L'agent de l'état civil nous signale que chaque année, le service chargé de la transcription des prénoms des nouveaux-nés doit remettre au Ministère de l'intérieur une liste nominative des nouveaux prénoms. Le ministère, à son tour, trie une liste nationale ayant fait l'objet d'examen (refusé ou accepté) par une commission à son niveau, qu'il communique à toutes les assemblées populaires communales.

Selon le chef de service, cette liste nominative doit être actualisée tous les trois ans et envoyée à tous les services de l'état civil pour éviter les prénoms litigieux. En effet, les prénoms créent des problèmes énormes pour les parents le jour de la transcription, étant donné que chaque région a son propre stock prénominal.

Nous avons également constaté que dans les registres datant avant 1980, le prénom précède le patronyme, cependant à partir de 1981 ; date d'arabisation de l'état civil algérien, le patronyme se place en première position.

---

<sup>36</sup> Soraya Hadjarab, « De l'hétérogénéité anthroponymique à Batna : Le signe d'un malaise identitaire » dans cahiers de Sladd. N° 8, 2015, PP129/152

### 6.3.2 Prénomination et connotation régionale

Si certains prénoms sont communs à un espace large tels que *Mohamed, Amina, Ali, Leila, fatima, Abdelkader, Rachid, Réda* ...etc, d'autres ont une forme régionale plus marquée comme ; *Kahina, Mohand, Wrida, Akli, Massinissa et Juba* qui ne sont portés que par les Kabyles. *Hcen, et Bariza* qui sont connus uniquement à l'Est Algérien.

Mostaganem comme les autres villes est connue par une série de prénoms relatifs surtout aux saints locaux tels que ; *Belkacem, Bendhiba, El Adjel, Bouasria, Charef, Mansour, Mejdoub, Abdallah, et Harrag.*

D'autres prénoms féminins renvoient également à cette région, et que nous ne pouvons pas trouver ailleurs comme par exemple ; *Sennia, Sabria, Khroufa, Nouria, Senoucia, Drissia, Dheiba, Hasnia, et Chaba*

Dans la société algérienne, la formation onomastique des noms propres liée à la filiation est très répandue. Elle obéit actuellement à un mouvement à deux articulations opérées en même temps :

- ❖ L'attribution d'un nom dit « ancien ».
- ❖ L'ajout d'un nom dit »moderne «.

Citons à titre d'exemple ; *Mohamed Nabil, Mohamed Kamel, Mohamed Islam, Mohamed Aymen, Mohamed Imed Eddine, Mohamed Yanis, Mohamed Sofiane, Said Djamel Eddine, Majid Nassim, Mohamed Fethi, Zohra Samia, Fatima Zohra ismahane, Ahmed TedjEdinne, Hanane Halima, Sakina Lilia Loubna, Hadjira Aicha, Mohamed Hichem, Saida Jouhana, Chaima Halima, Louai Abdeljellil, Hadjer Fatma, IshakAmeur. Abdel Kader Boumediene, François El Habib, et Said M'hamed.*

Dans l'univers onomastique Algérien, Le prénom *Mohamed* devient un composant combiné à l'un de ses qualifiants ; *Mohamed El Amine, Mohamed El Tahar, Mohamed Mahmoud, Mohamed Mounir, Mohamed Mustapha, Mohamed Belkacem, Mohamed Nadir, Mohamed El Mansour, Mohamed Mokhtar, et Mohamed Bachir.*

Le prénom *Mohamed* est également associé à des prénoms d'origines bibliques tels que ; *Mohamed Zakaria, Mohamed Adem, Mohamed Ishak, Mohamed Ismail, Mohamed Ibrahim, et Mohamed Younes.*

Nous remarquons qu'à l'écrit le prénom *Mohamed* se place en première position, alors qu'à l'oral, c'est le deuxième prénom qui prime ; ce qui montre que *Mohamed* devient une simple « habitude socialisée », son inspiration religieuse semble néanmoins indiscutable dans l'usage onomastique algérien. La fréquence de son placement en deuxième position à l'oral montre qu'il tend à devenir de plus en plus un prénom comme les autres.

Cette nouvelle tendance de prénoms composés dans le choix des parents peut être considérée comme une autre caractéristique majeure du système prénominal local. Il est à signaler que le prénom ancien, dans la plupart du temps est celui du grand père ; surtout paternel.

Cette tradition appelée la « papponymie » est transmise de façon alternée sans interruption dans la famille pour maintenir les usages traditionnels. Bromberger dénote dans cet usage un :

*« Écho aux règles générales qui gouvernent les relations entre générations consécutives et alternées (scission des familles à chaque génération mais continuité de la lignée) ».*<sup>37</sup>

Ce comportement concerne en général ; l'ainé des enfants, le plus souvent l'ainé des garçons. Le but est que la succession des prénoms de la lignée paternelle ne soit pas perdue. Cette pratique est considérée comme une charge honorifique représentant un talent paternel que l'on désire voir repris par le fils, particulièrement dans une société comme la nôtre, accordant des privilèges aux aînés et de manière spéciale aux garçons.

Zonabend dit à ce propos :

*« Donner à un nouveau-né le prénom d'un aïeul, ce n'est pas seulement accomplir un acte de piété filiale, c'est prédestiner l'enfant à son aïeul éponyme ».*<sup>38</sup>

---

<sup>37</sup>Christian Bromberger, « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », Langues n°66, Larousse, Paris, 1982, p 25

<sup>38</sup>Françoise Zonabend, « Pourquoi nommer? » *L'identité*, séminaire dirigé par Cl. Levi-Strauss (1974/1975), Paris, Grasset, 1977(pp.257/279)

Concernant la place du prénom ; l'ancien se met en tête et le moderne en deuxième position, mis à part quelques uns qui se permutent la position. Cette remarque ne signifie pas que tous les anciens prénoms sont démodés, car certains que nous avons relevé de notre corpus, datent de 1875, et pourtant, demeurent encore dans le stock actuel des prénoms mostaganémois ; tels que ; *Djanet, fella, Douja, Sultana, Meriem, Brahim, Mustapha, Boumediene, Houari, Omar, Hassan, Mira, Osman, Baya, Rosa, Sabria, Ali, Brahim, Houaria, Slimane, Cherifa, Saleh, Athman, Khelil, et Houria*. Ces prénoms n'ont pas disparu de l'usage anthroponymique algérien.

La pratique des prénoms composés reste massive eu égard à la croissance importante amorcée ces dernières années, notamment avec l'impact de l'internet dans le choix des prénoms rares et originaux, tout en donnant de l'importance au phonétisme au détriment du sens.

Aujourd'hui avec la mondialisation et l'influence des médias, nous assistons à une véritable révolution des prénoms.

Ainsi, il est relevé une forme d'appel à des univers référentiels onomastiques étrangers, en introduisant des prénoms à caractère exotique imposés par la mutation sociale apparue via les chaînes satellitaires arabes et occidentales. Avec l'afflux de nouveaux prénoms.

Nous citons certains tirés de notre corpus de 2010, et dont la majorité renvoie aux feuillets turcs et syriens : *Dana, Dadou, Wassif, Anya, Dora, Maha, Tania, Maram, Fazil, Rafif, Saouedj, et Touley*.

D'autres commencent par le graphème « A », tels que :

- ❖ Filles : Amina, Anais, Assala, Afnane, Asma, Asmataine, Assia, Angham, Anissa, Aya, Adila, Amani, Ahlem, Amira.
- ❖ Garçons : Aymen, Amjed, Adem, Ayoub, Aghiles, Annes, Anis, Anwar, Arafat, Adil, Assem, Azellah, et Adib

Le recul des modes de transmission traditionnels et le renouvellement des références, témoignent un « vent de liberté » beaucoup plus pour les filles que pour les garçons.

Il faut dire que le sens de ces prénoms nous est inconnu, cependant le son est agréable à entendre. Attribuer ce genre de prénoms revient à obéir à un effet de mode dans la mesure où les parents veulent que leur enfant soit remarqué en société.

Tous ces facteurs cités plus haut ont influencé l'imaginaire des parents en matière de dénomination et d'attribution des prénoms qui ne sont pas familiers en contexte algérien. Le choix de prénommer s'exerce de manière libre, les parents effectuent un choix dans un éventail relativement large ; comme si la société leur imposait des règles. S'ils semblent avoir acquis un degré de liberté supplémentaire en s'affranchissant des contraintes de la prénomination liée à la filiation, ils retomberont dans un autre conformisme ; celui de la mode, ce qui montre la présence des prénoms non arabes dans l'usage anthroponymique algérien, comme par exemple Célia, Nadège, Nania , Mélissa, Maria, Lynda, Kenzy , Sophia, Fazil et Rosa.

Yousef Merahi dans l'article où il évoque la résistance de l'administration à la prénomination berbère, il soulève un problème sérieux que rencontrent les Algériens lors de l'inscription de leurs enfants sur les registres d'état civil algérien. Il souligne à ce propos que le décret N° 81-26 du 7 mars 1981, qui établit une liste nationale des prénoms, est sélectif, puisque certains prénoms amazighs notamment les plus anciens ou les nouveaux sont encore interdits dans certaines assemblées populaires communales.<sup>39</sup>

Ils doivent choisir des prénoms figurant dans la dite liste de l'état civil, si les choses semblent évoluer dans les régions berbérophones, ce n'est pas le cas dans les contextes arabophones où attribuer un prénom berbère n'est pas chose aisée.

---

<sup>39</sup> Youcef Merahi, « *prénomination berbère et contraintes administratives en Algérie* » in *des noms et des noms* », 2005, pp97/101 éditions CRASC.

ع

ABDELMAÏTH	عبدالوارث	ABDELKADIR	عبدالقادر
ABDELMAÏT	عبدالواقي	ABDELQAHER	عبدالقاهر
ABDELMAHHAB	عبدالوهاب	ABDELQADDOUS	عبدالقدوس
ABDOU	عبدو	ABDELQANHAR	عبدالقهار
ABDOUN	عبدون	ABDELQAWI	عبدالقوي
ABDI	عبدي	ABDELKARIM	عبدالكريم
ABEYDA	عبيدة	ABDELLATIF	عبداللطيف
OTHMAN	عثمان	ABDALLAH	عبدالله
ABDA	عدة	ABDELMALIK	عبدالمالك
ADHAN	عدنان	ABDELMOUMIN	عبدالمؤمن
ASAB	عزّاب	ABDELMADJID	عبدالمجيد
ASABI	عربي	ABDELMOUNÂTM	عبدالمنعم
ASRIMA	عكرمة	ORWA	عروة
ALA	علاء	IZZEDDINE	عزالدين
ALAEDDINE	علاء الدين	IZZESSALAM	عزالسلام
ALLAL	علال	AZZOUZ	عزوز
ALLHMA	علاوة	AZIZ	عزيز
	علي	ASSAM	عصام

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

---

Suite aux réclamations des citoyens face à ce problème qui a été de nombreuses fois relayé par les médias, le haut commissariat de l'amazighité a répertorié une liste de 300 prénoms amazighs pour l'année 2013 subdivisée en deux parties:

- 1- Première liste comporte 150 prénoms féminins
- 2- Deuxième liste comporte 150 prénoms masculins

Ces listes sont remises aux Assemblées Populaires Communales de l'ensemble du territoire national.

Les deux listes en question sont écrites dans les langues suivantes : arabe, français et le tamazight (tifinagh /latin).

أسماء الذكور - Prénoms masculins - Ismawen imalayen

الرقم التسلسلي	كتابة الإسم بالحرف اللاتيني	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية (الحرف اللاتيني)	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية (حرف التيفناغ)	كتابة الإسم باللغة العربية
01	ABRANIS	ABRANIS	.00.1E6	أبرانيس
02	ADERYAN	ADERYAN	.A40N.1	أذريان
03	ADHERBAL	ADERBAL	.A400.1	أذريبال
04	AFLAWAS	AFLAWAS	.JH.U.0	أفلاواس
05	AGELLID	AGELLID	.X4H1A	أجليد
06	AGGOUR	AGGOUR	.X:O	أغور
07	AGHALI	AGALI	.V.8E	أغالي
08	AGHILAS	ATILAS	.V2H.0	أغيلاس
09	AGMAN	AGMAN	.XC.1	أغمان
10	AGMAZIGH	AGMAZIF	.XC.XEXX	أغمازيغ
11	AGRAW	AGRAW	.XO.U	أقراو
12	AKHAMOUK	AXAMUK	.X.C:R	أخموك
13	AKMAZIGH	AKMAZIF	.RC.XEXX	أكمزيغ
14	AKSIL	AKSIL	.R0E	أكسيل
15	AMASTAN	AMASTAN	.C.04.1	أماستان
16	AMAYAS	AMAYAS	.C.N.0	أماياس
17	AMAZIGH	AMAZIF	.C.XEY	أمازيغ
18	AMELLAL	AMELLAL	.C4H11	أملال
19	AMEZYAN	AMEZYAN	.C4E11.1	أمزيان
20	AMGHID	AMTID	.C4E8	أمغيد
21	AMNAY	AMNAY	.C1.N	أمناي
22	AMOQRANE	AMUQRAN	.C:EO.1	أمقران
23	AMZAR	AMZAR	.CX.O	أمزار
24	ANEGMAR	ANEGMAR	.14XC.O	أنغمار
25	ANESLAM	ANESLAM	.140H.C	أنسلام
26	ANTALAS	ANTALAS	.14.1.0	أنتالاس
27	ANZAR	ANZAR	.1X.O	أنزار
28	AOURAS	AOURAS	.110.0	أوراس
29	ARIS	ARIS	.0E0	أريس
30	ASAFU	ASAFU	.0.X:	أسفو
31	ASSAYAS	ASAYAS	.0.N.0	أساياس
32	AYLAN	AYLAN	.1H.1	أيلان
33	AYOUR	AYUR	.1:O	أيور

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

الرقم التسلسلي	كتابة الإسم بالحرف اللاتيني	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية ( الحرف اللاتيني )	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية (حرف التيفناغ)	كتابة الإسم باللغة العربية
34	AYRAD	AYRAD	.ΠΟ.Α	أيراذا
35	AZWAW	AZWAW	.XU.U	أزواو
36	BABA	BAHA	Φ.Φ.	بابا
37	BADI	BADI	Φ.ΑΣ	بادي
38	BADID	BADID	Φ.ΑΣΑ	باديد
39	BADIDEN	BADIDEN	Φ.ΑΣΑ+I	باديدن
40	BADIS	BADIS	Φ.ΑΣΘ	باديس
41	BADISSEN	BADISEN	Φ.ΑΣΘ+I	باديسن
42	BAHA	BAHA	Φ.Α.	باها
43	BAHOU	BAHU	Φ.Α:	باهو
44	BAKLI	BAKLI	Φ.ΚΛΙ	باكلي
45	BOULOUGHINE	BULUTIN	Φ:Ι:ΥΕΙ	بولوغين
46	BRANIS	BRANIS	ΦΟ.ΙΣΘ	برانيس
47	DALANE	DALAN	Α.Δ.Δ	دالان
48	DARIS	DARIS	Α.ΟΣ	داريس
49	DERBAL	DERBAL	Α+ΘΦ.Β	دربال
50	FAZIL	FAZIL	Ι.Κ.ΧΣΙ	فازيل
51	FLAWAS	FLAWAS	ΙΦ.Λ.Φ	فلاواس
52	GANA	GANA	Χ.Δ.	غانا
53	GAYA	GAYA	Χ.Π.	غايا
54	GHLAS	TLAS	ΥΕΒ.Θ	غيلاس
55	GUELLID	GELLID	Χ+ΒΣΑ	غليلد
56	GUEILDOUN	GILDUN	ΧΕΒΑ:Ι	غيلدون
57	HAND	HAND	Α.ΔΑ	حند
58	IDDER	IDDER	ΣΑΑ+Ο	أيدر
59	IDIR	IDIR	ΣΑΣΟ	إيدير
60	IFRAR	IFRAR	ΣΙΚΟ.Ο	إيفرار
61	IFREN	IFREN	ΣΙΚΟ+Ι	إيفرن
62	IFTENE	IFTIN	ΣΙΚ+ΣΙ	إيفتين
63	IGUEM	IGEM	ΣΧ+Σ	إيغم
64	ILELJI	IILELJI	ΣΙ+ΠΠΣ	إيلجي
65	ILLI	ILLI	ΣΙΣ	إيلي
66	ILYAS	ILYAS	ΣΙΠ.Θ	إيلياس

الرقم التسلسلي	كتابة الاسم بالحرف اللاتيني	كتابة الاسم باللغة الأمازيغية ( الحرف اللاتيني )	كتابة الاسم باللغة الأمازيغية (حرف الكيفناغ)	كتابة الاسم باللغة العربية
67	IMLOUL	IMLUL	ⵉⵎⵙⵓⵝ	إيملول
68	IMMAL	IMMAL	ⵉⵎⵎⵓⵏ	إيممال
69	INABAL	INABAL	ⵉⵏⵏⵓⵏ	إنابال
70	IRATENE	IRAT	ⵉⵔⵓⵏ	إيراث
71	IRATENE	IRATEN	ⵉⵔⵓⵏⵏ	إيراثن
72	IRNATEN	IRNATEN	ⵉⵔⵓⵏⵏⵏ	أيرناتن
73	ITRI	ITRI	ⵉⵔⵔⵓ	إيثري
74	IZDITENE	IZDITEN	ⵉⵔⵔⵓⵏⵏⵏ	إيزداتن
75	IZLI	IZLI	ⵉⵔⵙⵓ	إيزلي
76	IZEM	IZEM	ⵉⵔⵙⵏ	إيزم
77	IZRI	IZRI	ⵉⵔⵙⵓⵏ	إيزري
78	JUBA	JUBA	ⵉⵔⵔⵓ	جوبا
79	JUGURTA	JUGURTA	ⵉⵔⵔⵓⵏⵏⵏ	يوجورطة
80	KENZI	KENZI	ⵉⵔⵔⵓⵏ	كنزي
81	KHELLAF	XELLAF	ⵉⵔⵔⵓⵏ	خلاف
82	KHELIFA	XLIFA	ⵉⵔⵔⵓⵏ	خليفة
83	KOUSSAILA	KUSAYLA	ⵉⵔⵔⵓⵏ	كوسيلة
84	MADGHIS	MADGIS	ⵉⵔⵔⵓⵏ	مادغيس
85	MASSESEN	MASENSEN	ⵉⵔⵔⵓⵏ	مسنسن
86	MASSINAS	MASINAS	ⵉⵔⵔⵓⵏ	ماسيناس
87	MASSINE	MASIN	ⵉⵔⵔⵓⵏ	ماسين
88	MASSINISSA	MASINISA	ⵉⵔⵔⵓⵏ	ماسينيسا
89	MASSYELANE	MASYELAN	ⵉⵔⵔⵓⵏ	ماسيلان
90	MASSYL	MASIL	ⵉⵔⵔⵓⵏ	ماسيل
91	MASTANABAL	MASTANABAL	ⵉⵔⵔⵓⵏ	ماستنابال
92	MAYAS	MAYAS	ⵉⵔⵔⵓⵏ	ماياس
93	MAZIGH	MAZIG	ⵉⵔⵔⵓⵏ	مازيغ
94	MEDDOUR	MEDDUR	ⵉⵔⵔⵓⵏ	مدور
95	MEDRAS	MEDRAS	ⵉⵔⵔⵓⵏ	مدراس
96	MEKHLOUF	MEXLUF	ⵉⵔⵔⵓⵏ	مخلوف
97	MEKSA	MEKSA	ⵉⵔⵔⵓⵏ	مكسي
98	MELSAS	MELSAS	ⵉⵔⵔⵓⵏ	ميساس
99	MENDAS	MENDAS	ⵉⵔⵔⵓⵏ	منداس

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

الرقم التسلسلي	كتابة الإسم بالحرف اللاتيني	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية ( الحرف اللاتيني )	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية (حرف التيفناغ)	كتابة الإسم باللغة العربية
100	MENNACH	MENNAC	ⵏⵏⵏⵏⵏⵏ	مناش
101	MENZOU	MENZU	ⵏⵏⵏⵏⵓ	منزق
102	MERNIS	MERNIS	ⵏⵏⵏⵏⵙ	مرنيس
103	MESTANE	MESTAN	ⵏⵏⵏⵏⵏ	ماستان
104	MHANNA	MHANNA	ⵏⵏⵏⵏⵏ	مهانا
105	MHEND	MHEND	ⵏⵏⵏⵏⵏ	مهند
106	MICIPSA	MISBSA	ⵏⵏⵏⵏⵙⵔⵓ	ميسيبسا
107	MIKAWSEN	MIKAWSEN	ⵏⵏⵏⵏⵓⵙⵏ	ميكاو سان
108	MOKRANE	MUQRAN	ⵏⵏⵏⵏⵏ	مقران
109	MOUHAND	MUHAND	ⵏⵏⵏⵏⵏ	مهند
110	OUASSINE	WASIN	ⵓⵓⵙⵏ	أوسن
111	OUMERRI	UMERRI	ⵓⵓⵎⵏⵏⵏ	أومري
112	OUSSALAS	USALAS	ⵓⵓⵙⵏⵓ	أوسلاس
113	OUSSENE	USEN	ⵓⵓⵙⵏ	أوسن
114	OUYDIR	UYDIR	ⵓⵓⵎⵏⵏⵏ	أويدير
115	RIGH	RIT	ⵓⵓⵎ	ريغ
116	SALA	SALA	ⵓⵓⵙⵏ	سالا
117	SAYANE	SAYAN	ⵓⵓⵙⵏ	سايان
118	SELYANE	SELYAN	ⵓⵓⵙⵏ	ساليان
119	SHACHNAQ	CACNAQ	ⵓⵓⵙⵏⵓ	ششونق
120	SIFAKS	SIFAQS	ⵓⵓⵙⵏⵓ	سيفاكس
121	SILAS	SILAS	ⵓⵓⵙⵏⵓ	سيلاس
122	TACHFINE	TACFIN	ⵓⵓⵙⵏⵓ	تاشفين
123	TAKFARINAS	TAKFARINAS	ⵓⵓⵙⵏⵓ	تاكفاريناس
124	WANNES	WANNES	ⵓⵓⵙⵏⵓ	ونس
125	WILGHLANE	WILLAN	ⵓⵓⵙⵏⵓ	وينلان
126	WINRIGH	WINRIT	ⵓⵓⵙⵏⵓ	ونريغ
127	YADES	YADES	ⵓⵓⵙⵏⵓ	ياداس
128	YAGHMOUR	YATMUR	ⵓⵓⵙⵏⵓ	يغور
129	YAGHMOURASSENE	YATMURASEN	ⵓⵓⵙⵏⵓ	يغوراسن
130	YALAS	YALAS	ⵓⵓⵙⵏⵓ	يالاس
131	YANAYER	YANAYER	ⵓⵓⵙⵏⵓ	يانيير
132	YANNI	YANNI	ⵓⵓⵙⵏⵓ	ياني

الرقم التسلسلي	كتابة الإسم بالحرف اللاتيني	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية ( الحرف اللاتيني )	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية (حرف التيفناغ)	كتابة الإسم باللغة العربية
133	YEDDER	YEDDER	ⵏⵜⴰⴷⴷⴰ	يدد
134	YEFRENE	YEFREN	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يفران
135	YEFTANE	YEFTAN	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يفتان
136	YEKKER	YEKKER	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يكر
137	YEZZITENE	YEZZITEN	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يزيتن
138	YIDIR	YIDIR	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يدير
139	YIFRAR	YIFRAR	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يفرار
140	YIFRINE	YIFRIN	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يفرين
141	YIFRIR	YIFRIR	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يفرير
142	YIFSAS	YIFSAS	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يفساس
143	YIZDIG	YIZDIG	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يزديق
144	YOUBA	YUBA	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يوبأ
145	YOUFRAR	YUFRAR	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يوفرار
146	YOUGOSTEN	YUGUSTEN	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يوقوستان
147	YOUGOURTEN	YUGURTEN	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يوقورتن
148	YOUVASSINE	YUBASIN	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	يوباسين
149	ZAYEN	ZAYEN	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	زايين
150	ZIRI	ZIRI	ⵏⵜⴰⴳⴰⴳⴰⴷⴰ	زيري

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

رقم التسمي	كتابة الإسم بالحرف اللاتيني	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية ( الحرف اللاتيني )	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية (حرف التيفناغ)	كتابة الإسم باللغة العربية
34	HUSKA	HUSKA	ⴰⵓⴰⴰ	هوسكا
35	IDALYALA	IDALYALA	ⵉⴰ.ⵉⵏ.ⵉ.	إيداليا
36	IFSAN	IFSAN	ⵉⵏⵑ.ⵏ.	أفسان
37	ILINA	ILINA	ⵉⵏⵉⵏ.	إيلينا
38	ILIZ	ILIZ	ⵉⵏⵉⵏ	إيليز
39	ILYANA	ILYANA	ⵉⵏⵏ.ⵏ.	إيليانا
40	KASSYA	KASYA	ⴰ.ⵏ.ⵏ.	كاسية
41	KAYSA	KAYSA	ⴰ.ⵏ.ⵏ.	كاسية
42	KELLA	KELLA	ⴰ+ⵏ.	كالة
43	KENZA	KENZA	ⴰ+ⵏ.	كالة
44	KOUKOU	KUKU	ⴰ+ⵏ.	كوكو
45	KOULLA	KULLA	ⴰ+ⵏ.	كولة
46	LAYTMAS	LAYTMAS	ⵉ.ⵏ+ⵉ.ⵏ	لايتماس
47	LILLA	LILLA	ⵉⵏⵏ.	ليلة
48	LOUNDJA	LUNĠA	ⵉⵏⵏ.	لوتجة
49	MALHA	MALĠA	ⵉ.ⵏ.ⵏ.	ملحة
50	MARKOUNDA	MARKUNDA	ⵉ.ⵏ.ⵏ.ⵏ.	ماركوندا
51	MASSEKA	MASIKA	ⵉ.ⵏ.ⵏ.ⵏ.	ماسيكا
52	MASSILVA	MASILBA	ⵉ.ⵏ.ⵏ.ⵏ.	ماسيلفا
53	MASSIVA	MASIBA	ⵉ.ⵏ.ⵏ.ⵏ.	ماسيبا
54	MASSYLA	MASILA	ⵉ.ⵏ.ⵏ.ⵏ.	ماسيلا
55	MASSYLIA	MASILYA	ⵉ.ⵏ.ⵏ.ⵏ.	ماسيليا
56	MASTINA	MASTINA	ⵉ.ⵏ+ⵏ.	ماستينا
57	MAYSEN	MAYSEN	ⵉ.ⵏ.ⵏ+ⵏ	مايسن
58	MAZIGHA	MAZĠA	ⵉ.ⵏ.ⵏ.ⵏ.	مازيغية
59	MEGDILA	MEGDIL	ⵉ+ⵏ.ⵏ.ⵏ.	مغديلا
60	MELILA	MELILA	ⵉ+ⵏ.ⵏ.	ميليا
61	MELISSA	MILISA	ⵉ+ⵏ.ⵏ.ⵏ.	ميليسا
62	MELIZA	MELIZA	ⵉ+ⵏ.ⵏ.	ميليزا
63	MENZA	MENZA	ⵉ+ⵏ.ⵏ.	منزا
64	MINA	MINA	ⵉⵏ.	مينية
65	MIRINA	MIRINA	ⵉⵏ.ⵏ.ⵏ.	ميرينا
66	MOUNA	MUNA	ⵉⵏ.	مونا

الرقم التسلسلي	كتابة الإسم بالحرف اللاتيني	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية ( الحرف اللاتيني )	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية (حرف التيفناغ)	كتابة الإسم باللغة العربية
67	MYASSA	MYASA	ⵎⵢⴰⵙⴰ	ميآسة
68	NELISSYA	NELISYA	ⵏⵉⵕⵉⵙⵙⴰ	نيليسا
69	NELYA	NELYA	ⵏⵉⵕⵉⵢⴰ	نيليا
70	NEYLA	NEYLA	ⵏⵉⵕⵉⵢⴰ	نيليا
71	NINA	NINA	ⵏⵉⵏⴰ	نينة
72	NOUJA	NUJA	ⵏⵓⵢⴰ	نوجا
73	NUMIDIA	NUMIDYA	ⵏⵓⵎⵉⵔⴰ	نوميديا
74	OUZA	UZA	ⵓⵣⴰ	أوزا
75	OUZNA	WEZNA	ⵓⵣⴰⵏⴰ	وزنة
76	SEDDA	SEDDA	ⵙⴰⵎⴰ	سدا
77	SEGGOUMA	SEGGUMA	ⵙⴰⵖⵓⵎⴰ	سغوما
78	SEKOURA	SEKURA	ⵙⴰⵕⵓⵔⴰ	سكورة
79	SELYOUNA	SELYUNA	ⵙⴰⵕⵓⵏⴰ	سيليونا
80	SILA	SILA	ⵙⴰⵕⴰ	سيدا
81	SILINA	SILINA	ⵙⴰⵕⴰⵏⴰ	سليينا
82	SILINE	SILIN	ⵙⴰⵕⴰⵏ	سليينا
83	SILYA	SILYA	ⵙⴰⵕⴰⵏ	ساليا
84	SIREM	SIREM	ⵙⴰⵕⵓⵔⴰ	سيرايم
85	STERA	STERA	ⵙⴰⵔⴰ	سترا
86	TACHFINT	TACHFINT	ⵜⴰⵎⴰⵔⵏⴰⵏⵜ	تاشفينت
87	TAFAT	TAFAT	ⵜⴰⴼⴰⵜ	تافت
88	TAFNA	TAFNA	ⵜⴰⴼⴰⵏⴰ	تافنة
89	TAFOUKT	TAFUKT	ⵜⴰⴼⴰⵔⴰ	تافوكت
90	TAFSOUT	TAFSUT	ⵜⴰⴼⴰⵔⴰ	تافسوت
91	TAHART	TAHART	ⵜⴰⴱⴰⵔⴰ	تاهرت
92	TAHUSKI	TAHUSKI	ⵜⴰⴱⴰⵔⴰ	تاهوسكي
93	TAKLIT	TAKLIT	ⵜⴰⴕⴰⵕⴰⵏⵜ	تاكليت
94	TALA	TALA	ⵜⴰⵕⴰ	تالا
95	TAMAZGHA	TAMAZTA	ⵜⴰⵎⴰⵣⴱⴰ	تامازغا
96	TAMZIGHT	TAMZITT	ⵜⴰⵎⴰⵣⴱⴰ	تامزيغت
97	TALINA	TALINA	ⵜⴰⵕⴰⵏⴰ	تالينا
98	TALSA	TALSA	ⵜⴰⵕⴰⵏⴰ	تالسا
99	TALYA	TALYA	ⵜⴰⵕⴰⵏⴰ	تاليا

الرقم التسلسلي	كتابة الإسم بالحرف اللاتيني	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية ( الحرف اللاتيني )	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية (حرف الكيفانغ)	كتابة الإسم باللغة العربية
100	TAMELLALT	TAMELLALT	+C+ll.s+	تاملات
101	TAMILLA	TAMILLA	+CllB.	تاميللا
102	TAMZAL	TAMZAL	+Cz.l.	تامزال
103	TANESLAMT	TANESLAMT	+l.f@l.C+	تانسلامت
104	TANINA	TANINA	+l.lI.	تانيا
105	TANYA	TANYA	+l.ln.	تانيا
106	TANNES	TANNES	+l.f@	تانس
107	TARA	TARA	+l.O.	تارا
108	TARSINAS	TARSINA	+l.O@lI.O	تارسيناس
109	TASEKKURT	TASEKKURT	+l.O+fKk:O+	تاسكورت
110	FASSA	TASA	+l.O.	تاسا
111	TASSIL	TASSIL	+l.O@lI	تاسيل
112	TASSILYA	TASILYA	+l.O@lI.	تاسيليا
113	TAWENZA	TAWENZA	+l.l+lX.	تاووزا
114	TAYRI	TAYRI	+l.nOz	تايري
115	TAYRIW	TAYRIW	+l.nOzu	تايريو
116	TADDER	TEDDER	+l.lAA+lO	تادار
117	TENERT	TENERT	+l.l+lO+	تيرت
118	TERAD	TERAD	+l.lO.A	تيراذ
119	TIDIR	TIDIR	+l.lAO	تيدير
120	TIFAGGOUR	TIFAGGUR	+l.lX.lX:lO	تيفاقور
121	TIFAWT	TIFAWT	+l.lX.lI+	تيفاقوت
122	TIFITRI	TIFITRI	+l.lIIX+lOz	تيفتري
123	TILA	TILA	+l.lI.	تيللا
124	TIGULDEN	TIGULDEN	+l.lX+lI+lI	تيلكدن
125	TILELLI	TILELLI	+l.lI+lI+lI	تيللاي
126	TILHANE	TILHAN	+l.lI.l.	تيلهان
127	TIMANE	TIMAN	+l.lI.l.	تيمان
128	TIMENA	TIMENA	+l.lI+lI.	تيمنا
129	TIMILAS	TIMILAS	+l.lI+lI.lO	تيميلاس
130	TINHINANE	TINHINAN	+l.lI+lI.lI	تينهينان
131	TINIFSANE	TINIFSAN	+l.lI+lI.lO.lI	تيفيسان
132	TINTAMELLA	TINTAMELLA	+l.lI+l.C+lI.	تينتاميللا

الرقم التسلسلي	كتابة الإسم بالحرف اللاتيني	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية ( الحرف اللاتيني )	كتابة الإسم باللغة الأمازيغية (حرف التيفناغ)	كتابة الإسم باللغة العربية
133	TISSILA	TISILA	+Tⵓⵙⵉⵏⵏⵓ	تيسيللا
134	TIZIRI	TIZIRI	+Tⵓⵙⵉⵔⵉⵔⵉ	تيزيري
135	TLAYETMAS	TLAYETMAS	+Tⵓⵙⵉⵔⵉⵔⵉ	تلايتعمس
136	TOUDERT	TUDERT	+Tⵓⵙⵉⵔⵉⵔⵉ	تودرت
137	TOUFRAR	TUFRAR	+Tⵓⵙⵉⵔⵉⵔⵉ	توفرار
138	TOUGGA	TUGGA	+Tⵓⵙⵉⵔⵉⵔⵉ	توغا
139	TOUMER	TUMER	+Tⵓⵙⵉⵔⵉⵔⵉ	تومر
140	TOUMERT	TUMERT	+Tⵓⵙⵉⵔⵉⵔⵉ	تومرت
141	TOUNZIA	TUNSYA	+Tⵓⵙⵉⵔⵉⵔⵉ	تونسية
142	YANNA	YANNA	ⵏⵓⵏⵏⵓ	يانا
143	YARRA	YARRA	ⵏⵓⵏⵓ	يارا
144	YELANA	YELANA	ⵏⵓⵏⵓ	إيلانا
145	ZAHWA	ZAHWA	ⵏⵓⵏⵓ	زهوة
146	ZANA	ZANA	ⵏⵓⵏⵓ	زانا
147	ZELGOUM	ZELGUM	ⵏⵓⵏⵓ	زلغوم
148	ZINILA	ZINILA	ⵏⵓⵏⵓ	زينيلا
149	ZILA	ZILA	ⵏⵓⵏⵓ	زيلا
150	ZIRA	ZIRA	ⵏⵓⵏⵓ	زيرا

## 7 Le nom propre dans les dictionnaires

### 7.1 Le dictionnaire des noms et prénoms de France de Dauzat

Le dictionnaire des noms et prénoms de France d'Albert Dauzat contient 626 pages (dont 18 pages sont consacrées à l'introduction, et une page à l'explication de quelques termes spéciaux.)<sup>40</sup>

C'est un ouvrage qui aborde plus directement la question des prénoms et noms de France.

Il réserve quelques lignes pour introduire son ouvrage, où il montre l'intérêt du nom propre en faisant une nette distinction entre le nom de famille et le prénom. Il souligne que si le prénom est un libre choix des parents, le nom de famille représente l'empreinte des civilisations passées, c'est un patrimoine linguistique qui se transmet de génération en génération.

Il explique le domaine de l'anthroponymie qui est devenue une science, qui a sa technique mais qui reste encore jeune, et qui lui reste beaucoup de terrain à défricher.

Il parle de différents dictionnaires et articles ayant déjà abordé le sujet du nom propre tels que :

- ❖ 1865 ; Les noms germaniques.
- ❖ 1880 ; Le petit dictionnaire des noms de l'OrédanLarchey.
- ❖ 1900 ; Particule de l'abbé Duffant annales du Midi.

Albert Dauzat précise que son 1<sup>er</sup> livre qu'il qualifie de petit, et qui traite les noms de personnes, date de 1925.

Il affirme qu'à partir d'un résumé des deux années de conférences à l'école pratique des Hautes Etudes, d'autres travaux ont vu le jour. Il ajoute que grâce à son expérience, sa documentation personnelle, ses enquêtes lors de ses voyages en France que cette étude s'est enrichie et le nombre de noms étudiés a augmenté.

Il dit que ce domaine peut concerner les amateurs et le grand public qu'il faut sensibiliser et instruire pour entamer d'autres pistes de recherches.

---

<sup>40</sup> Albert Dauzat, *Les noms de familles en France : Traité d'anthroponymie française*. 1<sup>ere</sup> Ed 1949, Paris, Payot, Réédite. Guénégaud. Paris. 2<sup>ème</sup> Ed 1989, p 58

Dauzat estime que ce dictionnaire est prématuré et suggère qu'il doit être repris et complété sur le plan régional, traitant ainsi les formes anciennes, et la précision du sens à la fin du moyen âge dans toutes les régions en France.

Dans ce dictionnaire, Albert Dauzat évoque l'origine des noms de famille en France en mettant en première position, les nobles qui sont d'anciens noms de fiefs relevant de la toponymie (étude des noms propres de lieux). Nous les appelons aussi les noms d'origine.

Il ajoute que cette catégorie fait ressortir les rapports qui existent entre l'homme et la terre, le domaine et la maison suivant les anciennes conceptions régionales.

La catégorie dans il est question est surtout observée dans le pays basque contrairement au Nord-est, en Lorraine, où la majorité des noms sont des anciens noms de baptême. Ils affirment ainsi le rôle joué par l'individu, la primauté de l'homme par rapport à la maison.

Dauzat avance également que cette catégorie rappelle deux aspects de la maison :

- ❖ Urbain : près du pont, d'une tour, du mur, de la rue, sur la place ; donnant des noms de famille (Dupont, Delatour, Dumur, Delarue, Delaplace).
- ❖ Rural : évoque la vallée, la hauteur, le bois, l'arbre, la source ; donnant ainsi des noms de famille (Duval, Laval, Dumont, Demont, Dubois, Duchêne et Lafontaine).

Dans cette partie, Albert Dauzat s'interroge sur le passage des noms de localité en noms de famille pourvu d'une préposition ou sous forme ethnique, adjectifs substantivé avec ou sans article.

Dans ce dictionnaire, Dauzat traite aussi les noms de famille homonymes qui posent des problèmes délicats, des formes familières (les abréviations, les diminutifs), des anciens noms de baptême qui ont donné les noms d'hypocoristiques au moyen âge à cause de la vogue de certains prénoms tels que Guillaume, Jean- et Richard. Il est développé dans ce dictionnaire, d'autres catégories anthroponymique abordant les noms de métiers, de professions et de collecteurs d'impôts. Parmi les professions spécialisées ; mesureur de blé, de vin, de bois, d'huile et arpenteur.

Cependant il explique que parfois il est difficile d'identifier ces noms notamment lorsque le patronyme donne le nom de la mesure (Boisse, Mine, Cartonnet). Il peut s'agir uniquement d'un marchand et non un possesseur.

Pour Dauzat, la catégorie de noms qui pose le plus de problème ce sont les sobriquets, évoquant de multiples particularités du corps et créant par la suite des homonymes.

L'auteur fait une distinction entre patronyme qui désigne le nom du père, et le matronyme, qui représente soit le nom d'une femme (une fille-mère) soit un enfant non reconnu. Il ajoute que certains hypocoristiques féminins sont attribués aux hommes, spécialement dans les régions en Wallonie et sur les Coufins.

En l'absence de documents pour retrouver l'étymologie d'un nom, il suffit de localiser l'origine et connaître la phonétique pour pouvoir indiquer la région.

Concernant la graphie des noms de famille, elle a conservé l'orthographe complexe et archaïque de la Renaissance ; avec un nombre de lettres doubles, de lettres parasites, sous l'influence, souvent mal comprise du latin.

Certains noms étrangers ont été francisés, par exemple pour la famille italienne « di Broglio », immigré au XVI<sup>e</sup> siècle, suivant l'usage de l'époque le «o» final atone est remplacé par le « e » muet.

Dans ce dictionnaire, Albert Dauzat explique quelques termes spéciaux, relatifs à l'onomastique à savoir ; l'anthroponymie, l'agglutination, l'aphérèse, l'hypocoristique, patronyme et régression.<sup>41</sup>

Il présente aussi des références bibliographiques, contenant des ouvrages généraux, des travaux d'ordre régional, des revues et des communications, tous consacrés à l'onomastique et à l'anthroponymie ; surtout française.

626 pages, sont consacrées à l'étymologie des prénoms et des noms de famille français. Il précise s'il s'agit d'un prénom, d'un nom de famille, nom de baptême, ancien ou à la mode, la forme ; par exemple normande, flamande, corse et poitou.

Les noms sont classés selon l'ordre alphabétique de « A » à « Z ».<sup>42</sup>

---

<sup>41</sup>Albert Dauzat, *Dictionnaire des noms et prénoms de France*, ed Larousse, Paris, 1975, pp 6-22

### 7.2 L'encyclopédie des noms propres de Justin Sabatier

Consacre 281 pages au nom propre. Elle débute par la présentation des noms propres français et leurs origines. L'auteur ajoute que la création du surnom, du sobriquet et plus tard celle du prénom avait pour but d'obvier l'homonymie.

L'ouvrage cite l'origine et la source de la langue française, présentant de manière particulière ; l'ancien gaulois, le grec, le latin et la langue vulgaire ou romane.

L'auteur précise également que les noms propres n'ont été que des noms communs ayant une signification prise de la langue parlée.

Il explique comment certains noms propres de baptême féminins sont devenus des noms propres d'homme, en illustrant par une série de noms propres tirés des trois grandes divisions de la nature :

- ❖ Règne minéral
- ❖ Règne végétal
- ❖ Règne animal

Ajoutant à cela, les origines dont certaines sont relatives à la religion, la théologie, l'église, l'histoire et la mythologie et d'autres aux différentes parties physiques et morales de l'homme.<sup>43</sup>

### 7.3 Le dictionnaire des prénoms arabes de Dina Tidjani

Cet ouvrage est une sorte de guide pratique qui aide les parents à faire le bon choix de prénommer leurs enfants.

Il présente et définit plus de 47000 prénoms arabes dont les plus anciens tombés en désuétude.

L'auteure explique l'écriture du prénom, sa translittération, son genre, son origine, sa signification et son étymologie. Elle illustre certains prénoms à l'aide d'une biographie d'un personnage.

---

<sup>42</sup>Albert Dauzat, Idem, p 23.

<sup>43</sup>Justin Sabatier, *L'encyclopédie des Noms Propres*, [http://books.google.ae/books?id=IKY-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=ar&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](http://books.google.ae/books?id=IKY-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=ar&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) ; 1<sup>ère</sup> Ed 1865 consulté le 04 janvier 2013 à 19h27

Le dictionnaire est considéré comme une mine d'informations, d'idées, et des conseils pour faire le bon choix.<sup>44</sup>

### **7.4 Le dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord de Foudil Cheriguen**

Cet ouvrage publié en 2012, comporte 528 pages. Il s'agit d'une étude systématique d'hydronymie qui vise les trois pays du Maghreb ; l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Dans un premier temps, FoudilCheriguen entame son ouvrage par présenter les types de climats (tempéré, chaud et progressivement désertique) et leurs effets sur l'hydronymie et la végétation.

Il souligne que l'influence de l'environnement sur l'habitant et inversement constitue un élément élémentaire dans la nomination des lieux d'eau et lieux de vie.

Il rappelle l'importance de la proximité des lieux d'eau rivière (la patronymie), lac et sources (la linnonymie) comme choix privilégié de peuplement.

Dans un deuxième temps, il définit certaines bases hydronymiques relatives aux différentes régions du Maghreb telle que :

- ❖ Aïn → source
- ❖ Asif → en berbère, cours d'eau pérenne.
- ❖ Chott → lac salé (en Algérie et en Tunisie)
- ❖ Daya → cuvette peu profonde où s'accuement temporairement les eaux de pluie
- ❖ Guelta → mare de montagne suffisante pour noyer une chamelle
- ❖ Merdja → prairie humide encombrée de joncs et de plantes hydrophiles
- ❖ Oued → rivière, cours d'eau temporaire des régions sèches.

Concernant la signification des hydronymes, l'auteur se réfère au parler de la région sinon il fait appel aux autres parlers pour l'interprétation en donnant les différentes significations possibles.

FoudilCheriguen dans ce dictionnaire aborde la question de la transcription de certains phonèmes tels que [h], [kh] et[r] pour parler des langues en présence de l'hydronyme, à

---

<sup>44</sup>Dina Tidjani, *Dictionnaire des pré-noms arabes*, Imprimerie El Maarifa, El Djadida, Rabat, 1998, p

savoir ; le berbère, l'arabe dialectal et l'arabe maghrébin, sous leurs aspects plus ou moins différenciés.

Cheriguen estime que l'hydronymie est une source irremplaçable d'informations sur le vécu de l'homme et l'humanisation de l'espace.<sup>45</sup>

### 8 L'onomastique algérienne

Les travaux sur l'onomastique algérienne remontent très loin dans le temps, notamment avec l'instauration de l'état civil français en Algérie. Suite à l'arrêté du 23 mars 1882 qui veille à transcrire en français des noms actuels des indigènes, de ceux de leurs ascendants et des noms patronymiques a posé d'énormes problèmes de dénominations.

L'apparition de l'article d'Elie Tabet « notes sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres », édité par l'imprimerie de l'association ouvrière Heintz, Chazau et Cie en 1882 à Oran. L'auteur montre clairement sa position qui soutient cette instauration en disant :

*« Toutes ces indications sont développées et suivies d'exemples, de façon que le lecteur puisse se rendre compte des lois imposées aux deux sujets de notre ouvrage. Celui-ci, croyons-nous aura une utilité toute spéciale par les fonctionnaires qui vont être chargés d'exécuter la loi du 23 mars.*

*Il n'est pas indifférent, en effet, en transcrivant un nom, d'avoir des notions sur les règles qui le régissent, et l'orthographe n'en est que mieux fixée lorsqu'on possède cette connaissance. »<sup>46</sup>*

Il y a également le « Dictionnaire de toutes les localités de l'Algérie, suivi des tableaux des distances légales » de Marius Outrey, publié en 1860 par l'imprimerie Dubois frères à Alger. La publication du « Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms indigènes » de De Slane. M et Gabeau. C, en 1885 et édité chez Adolphe Jourdan à Alger.

---

<sup>45</sup>Foudil Cheriguen, *Dictionnaire d'hydronomie générale de l'Afrique du Nord*, ed Achab, Tizi-ouzou. 2012 p 528

<sup>46</sup>Elie Tabet, « *Notes sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres* », édité par l'imprimerie de l'association ouvrière Heintz, Chazau et Cie, 1882 à Oran, p

Pour la toponymie, nous pouvons citer des articles remontant au 19<sup>ème</sup> siècle de Mercier. G « Un mot sur les étymologies à propos de la signification exacte de Sour El Rezlané, in R.A n°16 en 1872.

Mercier a aussi rédigé un article sur « Etude sur la toponymie de l'Aures » in Actes du XI<sup>ème</sup> congrès pour les travaux scientifiques importants (en termes de volume du matériau traité), nous avons relevé :

- ❖ « Anthroponymie algérienne. Noms de famille modernes d'origine turque » d'Anna Parzymies. Académie polonaise des sciences. Comité des études orientales. Edition scientifique de Pologne, 1986.
- ❖ Trois thèses de doctorats :
  1. « Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle » d'Ahmed Zaid-Chertouk en 1999, sous la direction de Chaker. S à INALCO.
  2. « Toponymie de l'ouest algérien : origine, évolution, transcription » de Farid Benramdane, sous la direction de Cheriguen. F à l'université de Mostaganem.
  3. « Les anthroponymes algérien : étude morphologique, lexico- sémantique et sociolinguistique » de Ouerdia Sedat-Yermeche, sous la direction de Cheriguen. F à l'université de Mostaganem

Pour rappel, Foudil Cheriguen est le premier à avoir effectué des travaux sur l'onomastique en Algérie en dirigeant des mémoires de magister et afin d'initier des étudiants tels que Yermeche et Benramdane et à cette nouvelle science onomastique.

Cette science a comme une visibilité avec la publication de l'ouvrage de Cheriguen. F en 1993, intitulé « Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés). Epigraphe, à Alger.<sup>47</sup>

Avec la soutenance de doctorat de Brahim Atoui en 1996, portant sur « La toponymie et l'espace en Algérie » et celles de Ouerdia Yermeche et Farid Benramdane , les sciences

---

<sup>47</sup>Foudil Cheriguen, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, Epigraphe, Alger, 1993, p

onomastiques se sont introduites de manière définitive dans les recherches universitaires en Algérie.

Nous pouvons dire qu'à partir de 1995, certaines universités dispensent des enseignements dans le domaine tels que les départements d'amazigh et de français en master géographie et sciences du langage à l'université d'Abderrahmane Mira de Bejaïa. Depuis l'année passée, l'université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a introduit dans la formation théorique de magister en sciences du langage un séminaire d'onomastique.

Neuf projets nationaux de recherche (PNR) et deux projets d'établissement au CRASC ont été menés par F. Benramdane, B. Atoui et O. Yermèche. Nous citons quelques uns :

1. INCT /Alger : PNR : Dénominations et représentations onomastiques au Maghreb.
2. CRASC/Oran : PNR : Toponymie algérienne : bilan et perspectives.
3. CRASC/CNIG : PNR : Toponymie algérienne et toponymie de peuplement : considérations géolinguistiques et anthroponymiques.
4. CRASC/Oran : PNR: Anthroponymie et état civil : nomination et écritures des patronymes en Algérie (2011/2013).

Des journées d'études, des séminaires et des colloques nationaux et internationaux sont organisés dans le but de faire connaître cette discipline dans le champ universitaire.

Une unité de recherche, rassemblant 45 chercheurs répartis sur dix (10) projets sur les systèmes de dénomination, a été créée au niveau du CRASC.

Par ailleurs, il est à signaler que de plus en plus d'étudiants intéressés par le domaine, entreprennent des masters et des doctorats en onomastique notamment en toponymie et anthroponymie, dont certains sont déjà soutenus (à peu près une vingtaine), et d'autres en voie de l'être (une trentaine) dans les différentes universités ; particulièrement à Alger, Mostaganem, Bejaïa et Tizi-ouzou.

Il faut signaler que de nombreux articles sont publiés par ces chercheurs dans des revues nationales (Insaniyat) et internationales (revues d'onomastique).

Si l'onomastique est au niveau mondial une science relativement jeune. En Algérie, elle en est à ses premiers balbutiements à cause de la rareté des documents.

D'après Cheriguen, trois raisons peuvent expliquer l'inexistence d'études systématiques en onomastique :

1. L'influence ethnographique dans les études lexicologiques française du Maghreb et dont l'onomastique a été perçue comme un appendice.
2. Le statut de la langue berbère et l'arabe algérien exclu de l'institution algérienne.
3. Des raisons d'origine politico- idéologique.

En dépit de toutes ces difficultés, des travaux sur la création de base de données toponymique qui contribuent à l'élaboration d'une politique nationale de normalisation des noms de lieux et à la possibilité d'analyse systématique des pratiques d'écriture des noms propres algériens pour enfin pouvoir mettre sur pied une banque de données en onomastique.

Ajoutons à cela une mise en place de base de données anthroponymique (patronyme et prénom) par Ahmed Boualili de l'université de Bouzaréah à Alger, dans le but d'établir les tendances lourdes en matière d'attribution et de changement de noms.

Une autre base de données lexicale : application au dictionnaire d'électrotechnique français-amazigh par Djamel Nahali et Mohand Mahrazi de l'université d'Abderrahmane Mira à Bejaïa.

La société savante d'onomastique en Algérie a été créée en novembre 2013 à l'initiative de plusieurs chercheurs de différentes universités en Algérie. Cette société a pour objectif de favoriser l'avancement des recherches en matière d'onomastique, restée très longtemps négligée.

## 9 Conclusion partielle

Les grammairiens, les linguistes, les logiciens et les philosophes définissent le nom propre comme étant une fonction servant à nommer, à singulariser, à désigner et à distinguer.

Le statut du nom propre pose des problèmes très ardues en linguistique et fait l'objet de sévères discussions entre les chercheurs. Les critères d'ordre orthographique, morphosyntaxique, référentiel et sémantique abordés par ces auteurs ne peuvent être applicables à toutes les langues.

## Le nom propre entre linguistique et onomastique

---

Récemment, le nom propre est considéré comme un élément primordial de la construction « langue-culture ». Dans la plupart des sociétés, le choix du prénom est délimité par des considérations psychologiques et socioculturelles.

La triangulation (personne, temps, espace) correspond aux réalités référentielles de type identitaire dans le nom propre.

La formation onomastique obéit actuellement à un mouvement à deux articulations opérées en même temps, à savoir ; nom ancien et nom moderne.

La création de la société algérienne d'onomastique donne un élan nouveau aux sciences onomastiques en Algérie.

# **CHAPITRE 2**

## **LES SYSTEMES ANTHROPONYMIQUES**

### **1 Introduction partielle**

Dans ce chapitre, nous présentons le rôle du mécanisme de dénomination dans la structuration des sociétés. Nous tenterons de montrer comment dans les civilisations antiques le prénom était individuel et non héréditaire. Il a même devancé le patronyme.

L'extension du mouvement de la dénomination a commencé en Italie pour se propager dans les autres pays en créant le livret de famille.

Nous rappelons par la suite quelques données élémentaires sur le système anthroponymique arabe qui inscrit l'homme au sein d'un ordre social, tout en préservant ses origines. Ce système est logiquement constitué de plusieurs éléments, puisque, le nom propre arabe est un nom descriptif de la relation de filiation. Nous abordons le système anthroponymique algérien qui se situe à travers deux grandes périodes bien distinctes ainsi que le système Libyco-berbère ; l'un des plus anciens en Algérie.

Le dernier point traité dans ce chapitre concerne les trois domaines qui forment le modèle anthroponymique algérien. Il s'agit d'un cercle global qui est le Maghrébin.

Au final, nous présentons deux grandes tribus de la ville de Mostaganem.

### **2 L'histoire de l'anthroponymie en Occident**

#### **2.1 L'occident**

L'occident désigne les pays dont l'aire culturelle résulte de la civilisation grecque, romaine et chrétienne. Originellement définie comme la zone culturelle de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe du centre.

Le mécanisme de dénomination des personnes joue un rôle fondamental dans la structuration des sociétés. Il permet de signifier l'appartenance d'une personne à une ou plusieurs entités sociales, familiales, langagières ou professionnelles.

Dans la plupart des civilisations antiques, un seul nom servait à désigner l'individu. Ce nom retraits rattaché à la personne, de sa naissance à sa mort, sans être toutefois héréditaire.

Il est à noter que les patronymes ont apparus beaucoup plus tard que les prénoms. Ils n'ont acquis une extension générale qu'à partir du X<sup>e</sup> siècle en occident.

Géographiquement le mouvement est parti de l'Italie centrale pour atteindre la France du Midi puis du Nord. Il a accédé en Allemagne par la région Rhénane pour se propager dans d'autres régions.

Les Romains ont indiqué la place de l'individu dans le groupe par addition d'un adjectif formé sur le nom paternel, portant la désignation à deux éléments.

Plus tard, le nom romain se caractérise par l'usage de trois éléments appelés (*Tria nomina*) ; se composant d'un prénom et d'un nom suivi d'un surnom.<sup>48</sup>

### 2.1.1 Le prenomen

Le prenomen; le prénom. Pour le garçon, il est d'usage pour lui donner le prénom d'un ancêtre sinon à une particularité faisant écho au moment de sa naissance, tels que :

Lucius : enfant né à l'aube.

Kaeso : enfant né par césarienne.

Manius : enfant né le matin.

Servius : enfant descendant d'un esclave.

Naevius : enfant qui a une tâche sur le corps.

Postumus : enfant né après la mort de son père.

Le prénom était attribué par le père, neuf jours après la naissance d'un garçon et huit jours pour la fille. La cérémonie du jour de purification est marquée par des sacrifices et une fête familiale.<sup>49</sup>

### 2.1.2 Le nomen

Le nomen; le gentilice (nom de la gens, groupe de famille) de la taille d'un clan. C'est ce que nous appelons « le patronyme ».

---

<sup>48</sup> Michel Meshi. *L'homme Romain, des origines au I<sup>er</sup> siècle de notre ère*. Essai d'anthropologie. Paris. Hachette. 1978, P 219

<sup>49</sup> Michel Meshi. (1978) idem, p

Il se termine généralement par (us/ius), se transmet de génération en génération ; de père à enfant. Les femmes même mariées, elles conservent le gentilice paternel. En ce sens Corbier dit : « La marque de la filiation a une cause juridique, elle atteste que le père était un homme libre, détenteur de la citoyenneté romaine. Le prénom du père est au génitif, suivi d'un mot (filius) la filiation se place entre le gentilice et le cognomen. »<sup>50</sup>

La gens, lorsqu'elle était nombreuse, s'est divisée au cours du temps en diverses familles, qui se distinguaient elles mêmes par un cognomen (surnom).

La gens avait comme sens premier ; celui de peuple, de race, et c'est pour cette raison que nous l'appelons « ius gentium ».

### 2.1.3 Le cognomen

Le cognomen; le surnom, il est personnel mais il finit par distinguer une branche : e de la gens, comme nous l'avons cité précédemment. Il peut être changé au cours de la vie. Le surnom pouvait se référer à la profession exercée, le lieu de résidence ou d'origine, une caractéristique physique avec souvent un suffixe qui le modifie. Nous citons quelques exemples :

Bestia → bête	messor → moissonneur
Aper → sanglier	Hortensius → jardinier
Ursus → ours	Capito → grosse tête
Corvus → corbeau	Nasica → nez pointu
Mus → souris	

Les invasions barbares du X<sup>e</sup> siècle détruisent l'Empire Romain d'occident en font disparaître le système à trois noms. En effet les populations adoptent alors la coutume des vainqueurs, qui était la leur avant l'arrivée des Romains. Ils ne portent désormais qu'un nom individuel, qui ne se transmet pas de génération à l'autre.

Le système va perdurer jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, et pratiquement à partir de cette date que le processus de création de noms de famille d'amorce. Face aux problèmes engendrés par

---

<sup>50</sup> Paul Corbier, *L'épigraphie latine*, col. Campus. Armand Colin, 2eme édit. 1999 P 16

un très grand nombre d'homonymes, le nom individuel est peu à peu accompagné d'un surnom. Avec l'usage, ce surnom tend à devenir héréditaire.

Le phénomène se rencontre d'abord parmi les familles nobles, puis s'élargit à l'ensemble de la population à partir du XII<sup>e</sup> siècle.

À partir du XV<sup>e</sup> siècle, un long processus de fixation des noms de famille se met en place. Nous pouvons dire que la fixation des noms de famille s'est jointe peu à peu au nom de baptême pour individualiser la personne. Toutefois, chez les familles nobles, elles ont associé la formule « fils de » nom du père pour l'hérédité des propriétés<sup>51</sup>.

En 1539, François 1<sup>er</sup> promulgue l'ordonnance des Villers-Cotterêts, celle-ci rend obligatoire la tenue des registres d'état civil. Tache qu'il a confiée aux curés.

En 1870, nous assistons à l'apparition du livret de famille qui fige définitivement l'orthographe de tous les patronymes.

En ce qui concerne la latinisation des noms de l'Afrique du nord durant des siècles, les Romains n'ont pas essayé selon les historiens de l'époque, d'imposer leur manière de se nommer aux populations qu'ils ont colonisées. N'ayant pas de velléités d'assimilation des peuples qu'ils avaient conquis et loin de vouloir les acculturer comme ont tenté de le faire les Grecs avant.

Les Romains ont accepté les populations avec leurs différences culturelles. À l'exception des indigènes voulant adopter la citoyenneté romaine, il était demandé de suivre leur système c'est-à-dire le « tria nomina », le système à trois éléments.

À cette nomination, ils ajoutent parfois des noms supplémentaires ; une sorte de sobriquet pour indiquer ces derniers. La pratique culturelle spécifique de l'adoption d'une nomination romaine n'était pas forcée, seul le pérégrin (À Rome, c'est un homme libre qui n'était pas un citoyen romain) avait le droit d'adopter cette nomination, car il faut savoir que dans la société romaine, existaient deux classes de gens ; les citoyens qui avaient droit au nom et des esclaves qui en étaient interdits.

---

<sup>51</sup> Paul Corbier. Idem, p 19

### 3 Le système anthroponymique arabe

Le système anthroponymique arabe remonte à la période préislamique. Il est fondé sur des liens du sang, il inscrit l'être au sein d'un ordre social qui préserve ses origines et oriente son avenir.<sup>52</sup>

Il faut reconnaître que cette dénomination se compose de plusieurs éléments à savoir ; le prénom, celui de son père, de son grand-père et de ses arrière-grands-pères successifs accompagnés de nombreux surnoms.

- Abou Ali Mohamed Ibn Ahmed Ibn Aissa El Farissi
- Abou Abdelkader Ahmed Taoufike Ibn Ali El Boukhari
- Abou Abdelkrim Fehd Ibn Khalid El Baghdadi

Dans l'ouvrage « Le voile du nom. Essai sur le nom propre arabe » qui repose sur une solide connaissance des sources onomastiques arabes. Jacqueline Sublet explique que la nomination arabe se distribue à travers l'espace et le temps suivant deux axes :

- L'axe horizontal (celui de l'espace), plusieurs éléments sont propres à l'individu puisqu'ils se rapportent au nom (ism) et qu'ils sont produits par le « ism » : surnom ou kunya (métonymie) : le titulaire et les adjectifs élogieux qui ne nomment pas mais entourent son titre d'un ensemble de termes complets.
- L'axe vertical (celui du temps) comporte le nom de l'ancêtre éponyme (celui qui donne son nom à la lignée)<sup>53</sup>.

Ibn+kunya+surnom+nom de relation, origine éthique et géographique de sa lignée)

Dans l'usage arabo-islamique l'appellatif complet d'une personne est logiquement constitué des éléments suivants :

Kunya, ism, laqab, nasab et nisba.

---

<sup>52</sup> Eric Geoffroy Net Y 2000. Le livre des prénoms arabes, 5<sup>ème</sup> Ed. Revue et augmentée. Éd ; Al Bouraa. Liban. p21

<sup>53</sup> Jacqueline Sublet, *Le voile du nom*. Ed Puf. Paris.1991, P 190

### 3.1 Kunya

Kunya est la désignation d'une personne comme père (Abou) en indiquant sa paternité. Parfois comme mère (Oum) en indiquant également sa maternité. La kunya s'établit par la reconnaissance de paternité ou de maternité.<sup>54</sup>

La kunya précède le nom de naissance qui est le prénom ; qu'il soit féminin ou masculin.

Ali abou Ahmed

Abd-el-Kader abou Zoheir

Mohamed abou Souleimane

Fatima oum Kalthoum

Yamina oum El Djillali

Aicha oum Hani

Yamina oum el kheir

«Abou» repose sur une démarche inverse, c'est-à-dire que le père perd une partie de son identité pour prendre celle de son fils. Il est possible qu'à l'origine, l'usage de la kunya naisse, soit de l'intention d'honorer quelqu'un en le désignant d'après le nom de son fils et de sa fille aînés, soit pour éviter de prononcer le nom de naissance qui était marqué d'une sorte de tabou surtout pour les femmes. D'ailleurs cette désignation existe jusqu'à nos jours, certains parents préfèrent être appelés par la « kunya ».

Quelques « kunya » furent si fréquemment utilisées qu'elles finirent par devenir des noms propres tels que :

-Aboubakr (père de chamelon) ; prononcé en arabe algérien « Boubakar »

-Oumhani (mère de Hani) qui se transforme d'un prénom masculin en féminin

-Boussif (l'homme à l'épée) prononciation de l'arabe classique « Abou » et « Seif »

---

<sup>54</sup> Jacqueline Sublet , idem p 191

Siblot évoque différents aspects de la « kunya » et précise que « Abou » signifie celui qui possède telle ou telle caractéristique ou qualité « possesseur de, qui a... ».

« Elle peut révéler des qualités ou des défauts intellectuels ou moraux, des particularités physiques, désigner des coutumes vestimentaires, des objets que l'ont porte sur soi ou encore la compagnie habituelle de certains animaux, faire allusion à un goût particulier ou certains incidents de la vie »<sup>55</sup>.

-Boualem : (porteur de drapeau) بوعلام

Ou (père du savant) بو عالم

Tout dépend de sa prononciation en arabe algérien ou classique.

-Bou djemââ (Djemaa c'est le vendredi, donc peut être que la personne est née en ce jour)

-Bouziane (l'homme beau et élégant)

-Boumediene (nom andalou, qui veut dire piété et dévotion)

-Bouزيد (altération de Abou Zeïd, qui veut dire prospère et resplendissant)

-Boutaïna (taïna veut dire femme à peau douce)

-Oum el Kheir (mère de celle qui est vertueuse)

-Abou Nasr (père de la victoire)

-Bou rass (quelqu'un qui a une grosse tête)

### 3.2 Ism

Ism; le nom a un sens propre, soit un adjectif sous toutes ses formes, soit un nom concret ou abstrait soit un verbe.

---

<sup>55</sup> Paul Siblot, *Noms et images de marques : de la construction du sens dans les noms propres. Nom propre et nomination*, M.Noailly, ed 1995. p 147-160

## Les systèmes anthroponymiques

---

Le « ism » nom reçu à la naissance, souvent traduit en français par un prénom. Il peut être simple ou composé.

Simple	Composé
Ahmed	Mohamed el amine
Ali	Anouar Réda
Sabria	Fatima Zohra
leila	Zoulikha Yasmine
Chaima	Halima Norhène

L'une des particularités des noms arabes classiques est un certain nombre de noms masculins ont une forme féminine.

Muawiya- Hude X fa-Oussama-Saâda-kousseila-bendheiba-

Il y a toute une variété de « ism » sous forme d'objets tels qu'Amine- Rafik- Tayeb et Nabil.

Il y a également le participe passif de la première forme verbale, tels que « Messoud » (l'heureux), « Mahfoud » (le préservé).

Parmi les noms concrets, les noms d'animaux pour désigner un garçon courageux tels que « Ugab » (l'aigle), « Fehd » (le léopard), « Hafsa » littéralement celui qui dévore, surnom donné à un petit lion appelé « Hafs » dont la forme féminine « Hafsa ». Prénom porté par une épouse du prophète Mohamed.

« Firas », celui qui brise les os de sa proie et la déchire, allusion au côté féroce du lion.

« Abbes », littéralement qui a les traits naturellement sévères, qui présente un visage austère, allusion au côté redoutable du lion, nom porté par l'oncle paternel du prophète Mohamed.

« Assad » celui qui excite des troubles, qui cause du désordre, allusion au côté effrayant du lion.

« Arslan » nom courant du lion en turc, qui s'est propagé dans le monde oriental à l'époque ottomane. Les musulmans se sont inspirés de tous les éléments naturels pour choisir leurs noms comme par exemple :

« Chams » le soleil, « Nedjma » l'étoile, « Kamar » la lune, « Le×la » vient de Le×l ; la nuit, « Zohra » la planète mars et « Hillel » le croissant.

### 3.3 Laqab

Laqab (nom de famille) : c'est un titre honorifique et un surnom conventionnel. Il constitue la catégorie de base de noms de famille. Il est motivé par un trait marquant l'individu dans le cercle restreint de son entourage et de son lieu de résidence. C'est-à-dire qu'il fait référence soit à une qualité ou un défaut moral ou physique, soit à un lieu d'habitation ou de provenance.

Le laqab distingue les gens par leur âge, leur statut ou leur apparence physique.

Il peut être un nom honorifique, c'est ce que nous en appelons en arabe « ism techrifi ». La coutume d'honorer quelqu'un par un nom honorifique remonte aux prophètes puisque « Abraham » était surnommé « Khalil Allah », qui veut dire « l'ami de Dieu »

« Moïse » surnommé « Kalim Allah », qui veut dire « celui à qui Dieu parle ».

Le prophète Mohamed avait également des surnoms :

« Al Mahi » (celui dont Allah efface l'incrédulité)

« Al Mostafa » (le prophète élu)

« Al Khatem », « Al Mouafi » et « Al aqeba » (sceau du prophète)

« Al Hacher » ( le premier à être ressuscité)

Pour éviter le problème d'homonymes provoqué par le nombre restreint de noms, certains noms de métier furent adoptés pour différencier entre les individus, tels que « Najar » (menuisier), « Sabbane » (qui lave la toison), « Haffaf » (coiffeur), « Khat » (couturier) et « Haddad » (forgeron).

Ajoutons à cela le lieu de résidence et /ou de la provenance appelés par A. Dauzat ; noms d'origines ; c'est-à-dire les noms rattachant l'individu à son sol, à son domaine

d'habitation ou à la localité dont il est originaire, comme « El Baghdadi » originaire de Baghdâd, « El Fassi » qui vient de Fès au Maroc, « El wahrani » originaire d'Oran, « Béjaoui » « Tounsi » originaire de la Tunisie et « Sahraoui » qui vient du Sahara<sup>56</sup>.

Le laqab renvoie le plus souvent à une imperfection, une disgrâce, un défaut ou un vice, prenons quelques illustrations de notre corpus :

« Lakdjaâ », « Laâredj » ; quelqu'un qui boite

« Touil » ; quelqu'un qui est long, élancé

« Bouchareb » ; quelqu'un qui a de grosses lèvres

« Zahaf » handicapé, qui ne marche pas

« Seghir » ; petit de taille

« Ben Sninet » ; fils de quelqu'un qui a de petites dents car « Sninet » c'est le diminutif de « Snen » en arabe et qui veut dire dents.

Le laqab est imposé donc par le milieu et l'entourage d'une manière constante ou publique.

Le laqab arabe se construit également de noms d'animaux, particulièrement le lion qui est très répandu dans le stock onomastique arabe jusqu'à nos jours :

« Abbes » : littéralement qui a des traits naturellement sévères, qui présente un visage austère, allusion au côté redoutable du lion. Nom porté par l'oncle paternel du Prophète Mohamed.

« Assad » : celui qui excite des troubles, qui cause du désordre, allusion au côté effrayant du lion.

« Fethi », « Nacer » : triompheur.

« Hafsa » : littéralement celle qui dévore, surnom donné à un petit lion (hafs) d'où la forme féminine (Hafsa) ; prénom porté par une épouse du prophète.

---

<sup>56</sup> Albert Dauzat. Idem p 48

« Firas » : celui qui brise les os de sa proie et déchire, allusion au côté féroce de l'animal.

« Arslan » : nom courant du lion en turc, qui s'est propagé dans le monde arabe oriental à l'époque ottomane.

### 3.4 Nasab

Nasab (filiation) : indique la relation qui existe entre un fils ou une fille et le père ou la mère. Il s'exprime en arabe par « Ibn » ; fils de, altéré phonétiquement dans les pays du Maghreb « ben » pour le garçon. Pour la fille c'est « Ibnet » ; fille de, prononcé également « bent » ; le « t » qui indique le féminin. Le pluriel de cette particule c'est « banou ou bani » pour les garçons et « banat » pour les filles<sup>57</sup>.

Les relations entre les frères « Akhou » et sœur « Oukht » font également partie de cette catégorie.

Dans l'histoire de l'Islam, nombreux ont été ceux qui sont connus par leur « nasab ».

Le « nasab » peut être formé sur le surnom du père ou d'un ancêtre. Si un enfant est né d'un père inconnu, nous l'appelons « fils de son père » (ibn abih). prenons l'exemple du gouverneur « Ziad ibn Abihi » pendant le règne des Omeyyades.

En Afrique du nord, une autre particule filiationnelle est employée à la place de « IBN », c'est « OUELD » d'où le pluriel est « OULED ». Chez les berbères c'est la particule « AIT » qui veut dire « FILS DE » et qui remplace « IBN ».

Nous pouvons dire que entre la « kunya » et le « nasab », il y a une démarche filiationnelle opposée ; c'est-à-dire que dans la première, la relation va de père en fils en revanche dans la deuxième ; elle va de fils en père.

### 3.5 Nisba

**Nisba** (nom de relation) ; représente le nom d'origine et indique le lieu de résidence, de naissance, ou l'origine ethnique. Elle se forme en additionnant le suffixe « i » pour le masculin (Tounsi, Maghrebi, Tensi, Fassi ..... ) et le suffixe « IA » pour le féminin (Ksantina, Madjahria, Chaouia, Mestghanmia .....)

---

<sup>57</sup> Paul Siblot. Op cit p 150

Concernant le masculin pluriel, nous obtenons « iyoun » et « a » tels que (OUJDAOUIYOUN, BACHARIYOUN, ANANBA, et WHARNA), et pour le féminin pluriel, nous aurions « iyat » ou « iat » comme par exemple (HACHMMIAT, BLIDIYAT, DZIRIYAT .....).

La nisba est portée par plusieurs générations même après que l'ancêtre quitte sa patrie d'origine. Ce terme est traduit par « nom de relation » en faisant allusion à une idée, à une option religieuse en particulier, de son appartenance à une école juridique de l'Islam.

Ces « noms de relation », servent à enregistrer le lien à un groupe ethnique, et à un lieu géographique. Autrement dit, la « nisba » est le fait d'avoir ce sentiment de partager une ascendance commune possédant une langue, une religion, des traditions et des coutumes. Tous ces éléments permettent le fondement de la notion d'identité.

Sublet subdivise le nom de relation en deux catégories bien distinctes/ :

-Nisba héritée : précise le lien à un groupe ethnique ; ensemble de personnes qui sont liées par un héritage socioculturel commun.

-Nisba acquise : marque un événement, utilisation d'un mot, d'une expression, ou encore l'intervention d'une anecdote dans la vie d'un individu. Elle fait donc fonction de surnom. Nous proposons quelques exemples tirés du quotidien ; quelqu'un qui ne cesse de dire « aya » en arabe qui veut dire « donc » lorsqu'il parle, il sera appelé « AYA ».<sup>58</sup>

Un autre qui a un magasin, et dans lequel il recevait ses amis, donc, dès qu'il voit son père arriver, il leur disait « papaja » qui veut dire « papa est venu » et depuis nous l'appelons « papaja » expression.

Le nom complet arabe, selon Anna Parzymies ; joue un « rôle bibliographique » dans la mesure où il renseigne avec exactitude sur la personne et constitue par conséquent une « carte d'identité » riche en informations (marié, célibataire, sa filiation généalogique,

---

<sup>58</sup> Jacqueline Sublet, Op cit p 199

prénoms des ancêtres, tribu d'origine, en sus de certaines caractéristiques physique et morale de la personne<sup>59</sup>.

### **4 Système anthroponymique algérien**

L'Algérie a connu plusieurs occupations qui ont marqué l'histoire de notre pays. De ce fait, l'histoire de l'anthroponymie en Algérie se scinde en deux périodes à travers lesquelles, nous qualifions la première comme une période à peu près stable et équilibré. Une période sans perturbation anthroponymique jusqu'à l'arrivée des français vers 1830 sur le sol Algérien.

Durant cette période, c'est-à-dire avec l'installation de l'administration française et surtout avec l'instauration de l'état civil français en Algérie en 1882, que la nomination locale avait connu ces bouleversements graphiques.

A l'exception de certaines études qui démontrent que le nom complet à cinq composantes (désignation honorifique telle que Hadj et Sidi, prénom de l'individu, prénom du père, désignation patronymique ou de famille, indication du lieu de naissance) et qui décrivent les principes élémentaires de la désignation algérienne, étaient encore en usage au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans les documents écrits. Nous pensons que cette forme complète de désignation certes « limitée et réservée aux personnes d'un rond social élevé » était encore vivace jusqu'à l'arrivée des français.

Ce système de désignation a également connu une évolution qui va de la forme complexe relative au système d'appellation arabe à une autre forme plus courte, abrégée représentant le système français et contenant un prénom et un patronyme.

---

<sup>59</sup> Anna Parzymies, *Anthroponymie algérienne, noms de familles modernes d'origine turque. Académie polonaise des sciences. Comité des études orientales*. Ed. Sc de Pologne. Varsovie. 1986, P 83

## Les systèmes anthroponymiques

Année	Forme complète de désignation
<b>1875</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abdel Kader Ben Mohamed Ben Abdellah</li> <li>• Fatma bent M'hamed ould Moula</li> <li>• Hamou Ben Mohamed ould hadj allal</li> <li>• Zohra bent Abdel Kader Ben Mohamed</li> <li>• Aicha Bent Mustapha Ould Charef Ben Abd El Halim</li> </ul>
<b>1876</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aicha bent Mustapha ould charef Ben Abdel halim</li> <li>• Abdel Kader ould Kaddour ould Mouley ali</li> <li>• Sultana bent fatma mahedin ould osman</li> <li>• Yamina bent Abdel Kader ben hachelaf</li> </ul>
<b>1878</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abdel Kader Ali ould taleb ben daoudji</li> <li>• Ali ben Mohamed ould kadour ben zerglin</li> <li>• Hamed ould Mohamed ben Abdel kader kedadra</li> <li>• Mustapha ben Mohamed ould si osman</li> </ul>
<b>1882</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bel kassem ben ahmed ould Abdel allah ben rais</li> <li>• Mohamed ben Mohamed ben Abdel rahmen</li> <li>• Aicha bent Mohamed ould Mustapha ould Khenafou</li> <li>• Bel kassem ben miloud ould Mohamed ben Moussa</li> </ul>
<b>1883</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abdallah Ben Charef ould Djelloul</li> <li>• aicha Ben Mohamed Ben abada</li> <li>• aziza bent Mohamed ould Mouley ali</li> </ul>

## Les systèmes anthroponymiques

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ali Ben Hamou ben zoughli</li><li>• Abd El Kader Ben Sliman Ben Guettat</li><li>• Aicha Bent Mohamed Ben Alioua</li><li>• Abd El Kader Ben Abd El Kader Ould Bouterra</li><li>• Abd El Kader Ould Abd El Kader Guernout</li></ul>
<b>1884</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Abdelkader Ben Roula</li><li>• Belkassem Ben Djillali</li><li>• Belmael Ould Tahar</li><li>• Boumédien Ben Merzouka</li><li>• Belkassem Ben Kelifa</li><li>• Ben Aouda Ben Amidech</li><li>• Baharia Ben saadoun</li><li>• El Madani Ben Setra</li><li>• Cherif Ben Alou</li></ul>

A partir de la matrice généalogique de notre corpus, nous avons pu dégager les changements subis au plan du signifiant lors de leur transcription en français et les différentes composantes de certains patronymes ; allant du chiffre trois jusqu'à sept composantes.

Nous remarquons qu'entre 1875 et 1883, le mode de transcription était composé de plusieurs unités comme le montre le tableau ci-dessus. Cependant, à partir de 1884 ; neuf ans plus tard, nous assistons à un procédé de simplification morphologique pour une transcription optimale.

Nous pensons que c'est à ce moment là, que se sont opérées la rupture généalogique et la perte des marques filiatives, puisque à partir de cette date, il y avait amoindrissement morphologique des patronymes.

C'est en éliminant de manière consécutive de certaines de leurs composantes, que ce mécanisme s'exprime pour ne garder que l'un ou l'autre de ces éléments ; tantôt « kunya », tantôt « nisba » ou encore le « laqab ». Construit probablement sur ce mode complexe de désignation de ce système classique, ne subsiste que la forme abrégée se composant du « ism » ou nom propre et prénom.

La structure algérienne expliquerait la permanence de la « nisba ». De désignation algérienne, la forme populaire se rapproche beaucoup de la forme abrégée qui ne comprend que le nom propre et la filiation. Cependant le nom de filiation « nasab » ou paternité « kunya » sont de moins en moins utilisés de nos jours. La dénomination de l'individu est, en effet, la continuité du système onomastique ancien sur le plan graphique. Elle s'effectue par rapport à la filiation ou au lien de parenté.

Comme le signale C.Taine Cheikh au sujet de l'anthroponymie maure :

*« Traditionnellement, l'identification d'un individu par un tiers se faisait donc (et se fait encore) de manière approximative et plus ou moins « tâtonnante », par remontée ou redescende le long de la chaîne, à la recherche d'un nom connu, susceptible de jouer le rôle de repère »<sup>60</sup>*

L'individu s'identifie par rapport aux noms de ses ascendants directs : père, grand-père, arrière grand-père. Pour bien situer une personne et afin de faciliter son identification, il n'est pas rare aussi que l'on remonte dans sa généalogie parentale jusqu'à trouver un ancêtre éponyme.

Le schéma ci-dessous, explique l'identification de l'individu algérien par rapport à ses ascendants. Ce document nous a été confié par un membre de la famille Belbachir.

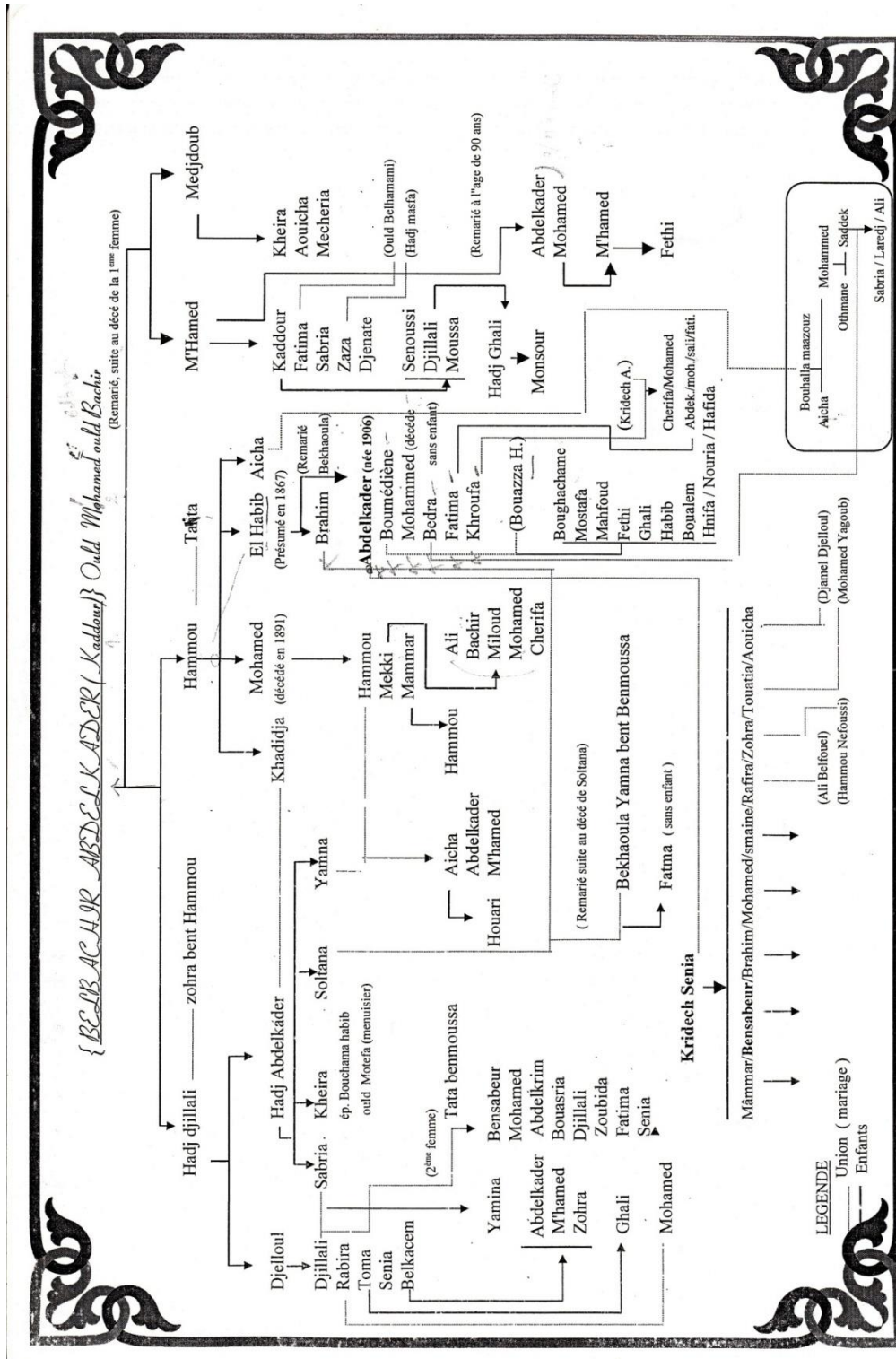
En remontant en amont l'arbre généalogique du côté paternel, cette chaîne permet en fait d'affilier l'individu à une famille, à un groupe social, à un clan ou à une tribu. Par

---

<sup>60</sup> Catherine Taine-Cheikh, *Eléments d'anthroponymie maure : enjeux et signification du nom d'égo*. Littérature orale arabo-berbère 27. 1999, P 174

# Les systèmes anthroponymiques

conséquent, le nom individuel ou nom d'égo dans ces sociétés ne se suffit pas à lui-même et ne suffit pas non plus, à identifier l'individu (certainement à cause des faits homonymiques) au sein du groupe même auquel il appartient.



La nomination est intrinsèquement liée à la conception de l'organisation sociale. Le cercle s'élargit au fur et à mesure que l'on remonte dans la filiation de l'individu qui se trouve au centre de celui-ci. Il appartient tout d'abord à la famille restreinte, au noyau familial.

Afin d'éviter tout imbroglio homonymique, l'individu se nommera donc, d'abord par rapport à son géniteur ; le père, descendant direct, puis à la famille élargie (désignation de type patrilinéaire), et à ses aïeux (son grand-père et son arrière grand-père) comme nous l'avons déjà cité plus haut. Ainsi, se construit la généalogie patriléaire afin d'obvier toute sorte d'homonymie, et pouvoir par la suite se distinguer des autres membres de la famille.

Ce mode d'identification n'est, au fait, fonctionnel qu'au sein d'un espace réduit, quand il se rapporte en l'occurrence à un clan, un village, une tribu, où tout le monde connaît tout le monde et où chaque individu est en mesure de situer l'autre sans difficulté. C'est le cas des habitants de la ville de Mostaganem où les gens se connaissent tous, et l'identification de l'individu se dessine par rapport à son appartenance à telle ou telle tribu.

Nous ne pouvons dans ce cas là omettre la communauté turque présente dans la ville de Mostaganem. En effet une personne appartenant à ce groupe communautaire étranger altère son identification à base filiative pour adopter de manière inévitable l'ethnonyme. Elle est donc désignée par le nom de sa tribu, considéré comme un élément fiable d'identification. Dorion et Poirier expliquent l'ethnonyme comme étant le nom de tribus, de peuplades, de peuples. S'emploie pour désigner les habitants d'un pays. Ils expliquent que dans l'ethnonyme, l'accent est mis sur le groupe désigné et ses caractéristiques en tant que groupe humain (ethnie, langue, nationalité)<sup>61</sup>

Ainsi, avec l'évènement de l'installation de l'état civil français en Algérie, les modes de nomination ont été réduits à une catégorie plus simple se rapportant au mode de nomination français, et se limitant à (un prénom et un nom patronymique).

---

<sup>61</sup> Henri Dorion, Jean Poirier , « *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux* » Presses de l'université de Laval, Quebec, 1975, p

### 5 Le modèle anthroponymique algérien

Le modèle anthroponymique algérien s'inscrit dans un cercle plus global, c'est le Maghrébin. L'originalité de ce modèle, est qu'il n'y a pas de langue unique qui a prédominé cette aire géographique.

Foudil.Cheriguen, dans « Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne » parle de trois domaines linguistiques essentiels qui forment l'anthroponymie, actuellement, en usage en Algérie. Il s'agit ; du grec, du latin et du punique. A cause de ce brassage que Chariguen qualifie de taille, qu'il est difficile de reconnaître l'origine de ces noms. De toutes les langues, l'arabe dialectal a prédominé dans l'usage patronymique algérien. Tous les noms préfixés par le berbère « ait » qui veut dire (les gens de....) ont été systématiquement transformés en leurs équivalents en arabe (béné...) et le préfixe « U » ; (fils de ...) un préfixe arabe, étant donné que l'établissement de l'état civil français en Algérie a favorisé l'arabe dialectal au berbère suite à la maîtrise de cette langue par les agents<sup>62</sup>.

L'arabisation onomastique est aussi motivée par les éléments fournis par les informateurs locaux dont la quasi-totalité est arabophone. Il est difficile de distinguer l'origine du nom hybridé, pourtant sur le plan morphologique, ce nom est déjà classé par rapport à la souche à laquelle il appartient. Il illustre ses propos par des noms tels que « Benmokrane » de souche arabe dialectale, et « Arab » de souche berbère, alors que morphologiquement ils s'inscrivent dans un ordre opposé.<sup>63</sup>

Les noms propres de l'arabe dialectal et berbère, dans leurs variétés lexicales peuvent être conçus comme des formations anciennes ou récentes ; particulièrement lorsqu'il s'agit des prénoms masculins ou féminins.

---

<sup>62</sup> Fodil Cheriguen, *Régularités et variations dans l'anthroponymie algérienne. Des noms et des noms. Etat civil et anthroponymie en Algérie*. CRASC, Oran.2005, P 16

<sup>63</sup> Fodil Cheriguen, *Idem* p 17

## Les systèmes anthroponymiques

1882	1962	1981	2010
Yamina/Khedidja/Mohamed/	Naçéra/Hasnia/Houria	Hafid/Farid/noréa/Larbi	Amen/Asmateine
Abdelkader/Miloud/ Ali/	Djamila/Baya/Fatiha/	Abderrahmen/Mehdi/	Anghem/Anness/
Harrag/Ahme/Kheira/Tata/	Nasr eddine/ Nasser/	Sakina/Oussama/Nabil	Aghiles/Massiva/
Ghali/Fatma/Abdallah/Hlima/	Salima/Farhat abbes/	Charef/Fdaila/Rachida	Kahina/Kousseila
Badra/Aicha/Zohra/h'mida/	Sabria/Karima/	Fatima/Youcef/Djamel/	Maha/ Nada /Aya
Kaddour/Dheiba/Bel kassem	Nourd eddine/Djahid/	Mohamed/Saliha	Jouneid/Hikmet

Dans la souche arabe, c'est la particule « ben » qui est la plus productive avec « Bou », et donc la filiation paternelle remonte à la troisième génération qui est avant tout prise en considération, et allant parfois jusqu'à la quatrième génération.

La formule se présente comme suit :

Le prénom +le prénom du père +le prénom du grand-père +le prénom de l'arrière grand-père

En puisant dans notre corpus, nous avons pu relever certains noms propres renvoyant à la formule citée ci-dessus :

- Bedra Bent Blel Ben Abdelkader
- Abdallah Ben Charef Ould Djelloul
- Abdessalman Ould Ali Ben Berber
- Amour Ben Ahmed Ould El Hadj Ben Meziane

- Aicha Bent Mustapha Ould Charef Ben Abd El Halim
- Fatima Zohra Bent M'hamed Ben Kadour Ben Chriet.

### **6 Eléments monographiques et étymologie de Mostaganem**

Mostaganem se trouve au nord de l'Algérie à 365 km Ouest d'Alger ; la capitale du pays. Elle jouit d'une position géographique stratégique et une aire d'influence régionale, du fait même de l'existence de son important port de commerce et de voyageurs, ainsi que de son réseau de voies de communication qui la lie à plusieurs villes.

Ainsi la région de Mostaganem dispose d'atouts économiques dont l'exploitation offre des perspectives de développements économiques prometteuses dans les domaines ; agricole, maritime, industriel, et surtout touristique.

Mostaganem est la 27<sup>ème</sup> wilaya dans l'administration territoriale algérienne située sur le rebord d'un plateau côtier. Elle se constitue de 32 communes réparties sur 10 dairates.

Mostaganem a un climat stable, elle ne connaît pas les grandes chaleurs d'été, ni les grands froids d'hiver. Une autre qualité distingue cette ville, c'est le sol avec ses couleurs naturelles très diverses ; sable, argile, et une terre blanche connue par les citoyens sous le nom de Thyrsa.

Trois cours d'eau traversent la ville ; il s'agit d'Ain Sefra, El Macta, et Oued Chleff, le plus grand fleuve d'Algérie.<sup>64</sup>

Concernant l'étymologie du toponyme « Mostaganem », il est inutile de chercher l'origine du mot car nous n'arrivons jamais à connaître de manière précise les raisons de cette appellation, par contre plusieurs essais d'explication et d'interprétation diversement mentionnés par Moulay Belhamissi dans son ouvrage « Histoire de Mostaganem », il s'agit bien de :

- 1) Mostaghanim : Marsa ranem, c'est-à-dire le port du butin désignerait un lieu sûr et bien choisi pour mettre en sécurité les prises faites sur les ennemis.

---

<sup>64</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mostaganem> (consulté le 28/02/2017 à 21h00)

- 2) Mostaghanim : Viendrait de Misk al Ghanem, abondance pour les troupeaux. Mais Le première composant du toponyme « Misk » serait une grande outre dont les Arabes se servaient pour apporter de l'eau dans leur tribu, ou un puits creusé dans un sol dur.
- 3) Mostaghanim : le toponyme se composé de deux termes bien distincts ; Machta (station hivernale) et Ghanim signifierait un riche éleveur de moutons.
- 4) Mostaghanim : le toponyme se composerait de deux termes arabe et berbère, il s'agit de Mechta qui veut dire cabane, et Ghanem qui veut dire roseau.
- 5) Mostaghanim : renvoie à l'histoire de la conquête du Maghrib central, lorsque Abu Abd Allah rencontra deux enfants, l'un tenait un morceau de canne de sucre et l'offrit au seond en lui disant : «Mass Kranam ».
- 6) Mostaghanim : serait le nom d'un port romain » Murustaga ».

Belhamissi fait remarquer qu'en dépit de toutes ces hypothèses concernant l'étymologie du toponyme « Mostaganem », certaines sont convaincantes, d'autres sont difficiles à admettre, la définition la plus connue et la plus répandue dans les milieux populaires de la ville ; est celle de « Misk El Ghanem »<sup>65</sup>. Il est toutefois intéressant à signaler que l'origine berbère du toponyme soit la plus probable. En effet, le terme « Ghanim » signifiant « roseau » est d'origine berbère mais il s'agit d'un emprunt au phénicien<sup>66</sup>, il importe d'ajouter également que les roseaux abondent dans cette région notamment à proximité de l'embouchure du Oued Ain Sefra et du Oued Chlef situé à quelques encablures de la ville.

### **7 Les tribus de Mostaganem**

A la veille de la colonisation française, il est à remarquer que le système de nomination en Algérie était différent du modèle arabe et de plus, il n'est pas homogène. Celui-ci se caractérisait par la coexistence de deux modes de nomination : le premier se présente sous une forme abrégée, non héréditaire et usant de la nomination traditionnelle à plusieurs composantes, il était essentiellement en vigueur dans les zones rurales peu ou pas du tout touchées par l'influence étrangère ; citons à l'occasion les plus grandes

---

<sup>65</sup> Moulay Belhamissi BELHAMISSI, *Histoire de Mostaganem*, Centre National Des Etudes Historiques, Alger, 1976, p

<sup>66</sup> Akli- Mohand HADDADOU, *Dictionnaire des racines berbères communes*, Edition Haut Commissariat à l'Amazighité, 2006/2007.

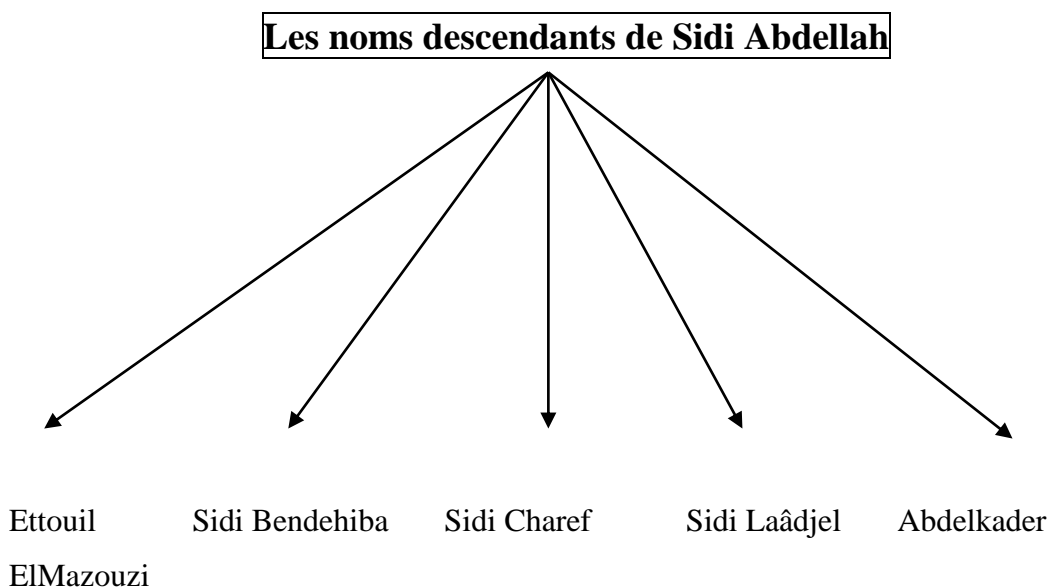
tribus qui occupaient les agglomérations de la ville de Mostaganem ; il s'agit de la tribu des « Medjahers », des « Hchems »<sup>67</sup> et des « Béni Zeroual », elles sont considérées comme les plus anciennes de la région.

### 7.1 Les Medjahers

La tribu de Khams Ekhmes, cinq fois cinq, allusion mystique au nombre de tribus composant cette population et qui serait de vingt cinq tribus.

Ces cinq tribus sont : Ouled Dani, Ouled Chafaâ, Ouled Naala, Ouled Kamel, et Ouled Ghfiri. Ils habitent les agglomérations de Sidi Lakhdar, Ain Tedles, Sidi Khettab, Mesra, Bouguirat, Sirat, Yellel, Ain Nouissy et El Macta.

**Les Medjahers vivent sous la bénédiction de leurs « welya » « saints » issus de marabouts éparpillés dans les terres Medjahris, et qui ont tous la particularité d'être une même famille. Leur père, un pieux docte « Sidi Abdellah ».**



- Les descendants de *Sidi Charef* :  
*Tekkouk, Bouabsa, Boumâaza, Bendani, Senouci, Ghezali, Zahef, et El Mehdi*
- Les descendants de *Sidi Bendhiba* de son vrai nom *youcef* :  
*Latroche, Mkhanfar, Ben Bouziane, Mened, et Jourdem*

---

<sup>67</sup> Mansour Benchehida, *Les deux Meddahs*, revue El Dahra. Mostaganem, 1998, p 45

- *Rezoug, Rezigua et Begloul*. Les descendants de *Sidi Laâdjel* de son vrai nom *Abderrahman* :
- Pour *Ettouil* et *Abdelkader El Mazouzi*, ils n'avaient pas de progéniture dans la mesure où ils décédèrent jeunes.

### 7.2 Les hachems

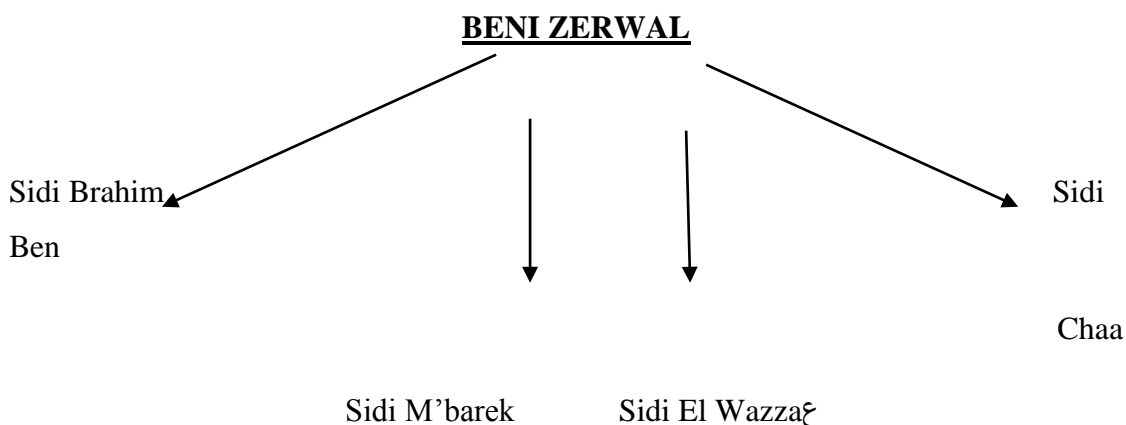
La tribu des Hachems est répartie en deux selon les lieux qu'elles occupaient :

- **Fouaga** : « Ceux du haut », se répartissent entre une dizaine de douars. Parmi les familles *Hachem* nous citons les *Neffoussi, Khelifa, Moussa, Ould Abderahmen, Kridech, Salah et Benyagoub*. Ils sont les serviteurs *Khoudem de Sidi Nasser*, le saint patron des *Hachems*.
- **Thata** : « Ceux du bas », parmi les familles Hachems, il y a *Ouled Ben yettou, Ouled hamou, Ouled Bachir, Ouled Attia* et les *Ben amara* jusqu'au croisement de *Merzouka* qui les sépare des *Medjahers*.

### 7.3 Les Béni Zeroual

Dans son article « espaces hagiographiques des Bani Zerwal de la plaine du Chélif »

Habib TENGOUR précise que la tribu des « Beni Zerwal » est constitué de quatre personnages. Il s'agit bien de « Sidi Brahim, Sidi M'barek, Sidi El Wazzaξ, et Sidi Ben chaa ». Ces derniers sont considérés comme des saints de la région.



- 1) Sidi Brahim : considéré comme le plus ancien saint installé dans cette tribu. Il tâchait à enseigner le coran aux jeunes venus de partout, parmi lesquels ; Sidi El Wazzaξ, et Sidi Ben chaa. Plus tard, il maria sa fille à Sidi El Wazzaξ. Chaque année du mois d'Aout, les familles du lignage du saint fête le « taem » de Sidid Brahim.
- 2) Sidi M'barek : représente le plus grand saint de Tazgait. A la différence de Sidid Brahim qui était un saint studieux, Sidi M'barek est un saint furieux. Il est surnommé « houal el kerma », celui qui déplace le figuier pour marquer son talent extraordinaire d'affronter la nature et de prouver à la population de Tazgait son pouvoir magique.<sup>68</sup>
- 3) Sidi El Wazzaξ : tire son nom de « Wazzaξa » qui veut dire partager et distribuer car il jouit d'une générosité et prestige qui reflètent réellement sa personne.
- 4) Sidi Ben Chaa de son vrai nom Mohammed El Gali, surnommé Ben Chaa se rapportant au nom de sa mère « chaa ». Il est qualifié aussi de « Marabout maudit » vu son personnage ambigu, complexe, violent et trouble.  
Sidi Ben Chaa est considéré comme le saint-patron de la tribu des Béni Zeroual.<sup>69</sup>

Parmi les patronymes de « Béni Zeroual » que nous avons pu collecter auprès de certains collègues et amis nous avons ; Ouled Brahim, Ouled Khelouf, Yekhlef, Boumaaza, Mekki, Harrat, Boukhelef, Chachou, Meliani, Tengour, Oueld Ali, Oueld Hadri, Ouled Meziane, Feghoul, Ben Feghoul, Ben Miloud, Tahri, El Gaid, Bettahar, et Chahed.

A travers nos lectures, nous avons découvert une autre tribu portant le nom de « Béni Zeroual » en Tunisie. Daef Lahcen dans « Le nom propre berbère-modèle tachelhit » souligne que « Azerwal » désigne une personne aux yeux bleus ou verts. Il ajoute qu'en raison de cette particularité physique qui leur est connue, les membres d'une tribu entière dans la région de Souss en Tunisie sont ainsi appelés « Izerwalen » ou « Béni Zerwal ».

---

<sup>68</sup> Habib Tengour, *espaces hagiographiques des Bani Zerwal de la plaine du Chélif* » in, « *Espaces maghrebins pratiques et enjeux*, Editions URASC/ENAG, Oran, 1987, p

<sup>69</sup>Habib Tengour, idem p

Si le toponyme de « Tazerwalte » qui a abrité « Sidi Hmad » ou « Musa », le saint le plus éminent de Souss, est tiré de la même racine, qui est la richesse et l'abondance naturelle de cette région.<sup>70</sup>

L'instauration de l'état civil fut décidée en 1874, et une circulaire en ce sens, émanant du ministère français de l'intérieur est adressée à l'ensemble des préfets en Algérie leur demandant de veiller à l'application des prescriptions contenues dans la dite circulaire et l'inscription sur les registres d'état civil fut progressivement élargie vers 1882.

Le projet de l'instauration de l'état civil français en Algérie était réfléchi bien avant 1882. En effet le 18 mars 1880, le ministre de la justice saisit les instances pour « établir l'ordre dans la famille arabe pour la constitution de son état civil et le lien du nom patronymique et à perpétuer cet ordre par l'établissement et la conservation des actes constatant les modifications à intervenir dans cette même famille.

Les publications de cette opération sont faites par voie de criées en arabe sur tous les marchés dans le territoire concerné par cette opération de recensement en réalité pour maîtriser la population indigène à cette époque. Dans ce sens, Louis Milliot souligne que ce travail sera fait « préalablement par les officiers de l'état civil, ou, à leur défaut, par un commissaire désigné à cet effet, un recensement de la population indigène musulmane... »<sup>71</sup>

L'instauration de l'état civil français avait d'autres objectifs qu'attribuer des noms patronymiques, il s'agissait de recenser la population, maîtriser leur mouvement et contrôler leur identité. Ce que contient le tableau ci-dessous, tiré du même ouvrage de Louis Milliot comme renseignements demandés, montre visiblement ce que cache cette opération effectuée par les agents de l'état civil.

---

<sup>70</sup> Lahcen Daef, Lahcen, *le nom propre berbère-modèle tachelhit*, -CNRS-Paris.2017, pp101/112

<sup>71</sup> Louis Milliot, *l'état civil en Algérie » traité théorique de la constitution de l'état civil des indigènes Algériens*. Minerva, Alger ,1937, pp 92/93

# Les systèmes anthroponymiques

LA LOI DU 23 MARS 1882

155

COMMUNE

MODELE N° 1 (1)

d \_\_\_\_\_ Date de l'Homologation des travaux de Recensement des indigènes :

Douar Section de Recensement

## PROCÈS-VERBAL D'ENQUÊTE

concernant l \_\_\_\_\_ nommé \_\_\_\_\_  
domicilié dans la commune (douar, fraction, village, rue) \_\_\_\_\_  
à pourvoir d'un \_\_\_\_\_  
nom patronymique conformément à l'article 15 de la loi du 23  
mars 1882.

N°	QUESTIONNAIRE	REPOSE
1	Depuis quelle date est domicilié dans la commune ?	
2	Quelles sont les communes où a résidé précédemment et la durée du séjour ?	
3	Quel est son lieu de naissance (commune et douar, section de recensement, village) ?	
4	Quelle est la date de l'homologation des travaux du recensement général de la section ci-dessus ?	
5	Quelle est la date de sa naissance ?	
6	Pourquoi n'a-t-il pas été pourvu d'un nom patronymique ?	
7	Les ascendants mâles frères ou oncles paternels ont-ils été pourvus d'un nom patronymique, lequel ?	
8	Dans quelle commune, dans quel douar ou section de recensement, en quelle année, sous quels numéros ces derniers ont-ils été inscrits sur les registres ad hoc ?	
9	A-t-il d'autres parents paternels pourvu d'un nom patronymique, lequel ?	
10	Dans quelle commune, dans quel douar ou section de recensement, en quelle année, sous quels numéros ces derniers ont-ils été inscrits sur les registres ad hoc ?	
11	Quelle est la commune du domicile d'origine de sa famille ?	
12	Quelle est la commune du domicile actuel de sa famille ?	
13	Est-il né de père inconnu ?	
14	Sa mère a-t-elle été pourvue d'un nom patronymique, lequel ?	
15	Dans quelle commune, dans quel douar ou section de recensement, en quelle année, sous quel numéro cette dernière a-t-elle été inscrite sur les registres ad hoc ?	
16	Nom patronym. choisi par l'indigène dont il est question	
17	Nom patronymique à lui conférer d'office s'il y a lieu ?	

N° \_\_\_\_\_ Soit transmis à Monsieur le Préfet d \_\_\_\_\_

(1) Pour tous les hommes et seulement pour les femmes célibataires. A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 19\_\_\_\_  
L \_\_\_\_\_ (Timbre et Signature)

**1 Extrait arbre généalogique**

Le 27 mars 1885, un arrêté du gouverneur général relatif à un vocabulaire pour la transcription en français des noms actuels des indigènes, de ceux de leurs ascendants et des noms patronymiques.

De ce fait, l'inscription de l'état civil fut obligatoire pour l'ensemble de la population indigène. De même que tous les algériens furent obligés de choisir et de porter un nom dans la lignée paternelle.

Le refus et l'obstination de donner un nom entraînaient à la collation de la formule « SNP » qui voulait dire (sans nom patronymique), que certains interprétaient aussi, à tort, par (son nom perdu)<sup>72</sup>

En imposant aux algériens l'inscription à l'état civil, l'occupant avait, sans nul doute, une mission à mener, tant sur le plan politique et économique que sur le plan socioculturel

L'inscription à l'état civil voulait aussi dire mieux cerner la population indigène en vue de contrôler au mieux ses mouvements et structurer la famille algérienne selon la vision française et par la suite faire du colonisé un sujet français, tout en lui permettant, toutefois de conserver son identité religieuse. C'est ainsi que l'algérien est devenu par la force des choses ; un français musulman.

De ce fait, voulant ainsi mettre fin au continuum nominal, ils ont instauré un nouveau mode de nomination à savoir le système patronymique à deux éléments : le patronyme ou nom de famille héréditaire et le nom individuel ou prénom.

Ainsi, c'est une nouvelle ère de l'anthroponymie algérienne qui commence, en nette rupture avec les procédés antérieurs de nomination.

Cette nouvelle forme de nomination va sensiblement bouleverser les habitudes nominatives existantes, en uniformisant, en quelque sorte, le système anthroponymique algérien et en le réduisant à un prénom et à un patronyme.

A partir de là, deux systèmes de nomination parallèle vont coexister. Une double filiation ou dualité nominative s'installe alors. Ainsi, la même réalité référentielle est nommée de deux manières différentes : à la désignation traditionnelle toujours en

---

<sup>72</sup> Henry Hugues, *Législation en Algérie et de la Tunisie*, Ed Maugin, 1886,p 188

vigueur, transmise oralement par la mémoire collective, dans les pratiques de l'oralité, ancrée dans les habitudes sociales et culturelles, se superpose par ailleurs la nomination patronymique manifestée essentiellement à l'écrit et dans les relations avec l'administration. En lui reconnaissant une identité officielle, la désignation patronymique confère à l'individu le statut de citoyen à part entière.

### **8 Conclusion partielle**

Le nom propre romain se caractérise par l'usage de trois éléments à savoir; le prénom, le nom et le surnom tandis que le système anthroponymique arabe est composé de plusieurs éléments ; le prénom, celui du père, du grand-père et des arrières grands-pères successifs, accompagnés de nombreux surnoms.

Le système anthroponymique algérien se caractérise par une période plus ou moins stable et une deuxième bouleversante due à l'installation de l'état civil français en 1882.

A partir de 1884, nous assistons à un système d'amoindrissement morphologique des composantes anthroponymiques. Ceci explique le passage du système arabe au système français réduit au prénom et au nom.

# **DEUXIEME PARTIE**

## **TRANSCRIPTION GRAPHIQUE DES NOMS PROPRES ET CHANGEMENTS PHONETIQUES**

# CHAPITRE 3

## LA GRAPHIE DU NOM PROPRE

### **1 Introduction partielle**

Il s'agit de traiter dans ce chapitre, d'abord le problème de la graphie des anthroponymes dû au plurisystème graphique français. Nous présenterons aussi les trois types d'alphabet en Afrique du Nord à savoir : l'alphabet arabe, berbère et latin. Sera traitée par la suite, la question des caractères libyques, considérés comme la première et la seule écriture autochtone d'Afrique du Nord.

Nous traiterons ensuite, la question de la perception de la parole et son rôle dans l'écriture des noms propres algériens. Du coup, pour comprendre une langue parlée, il faut reconnaître les mots dans le flux continu de la parole. Nous proposerons un état des lieux sur la perception des formes sonores d'une langue étrangère.

Nous essayerons de rendre compte de quelques aspects pertinents du processus de reconnaissance des mots. Nous finirons par évoquer l'influence de la langue maternelle sur la perception d'une langue étrangère.

### **2 L'orthographe dans le processus de l'écriture des anthroponymes algériens**

L'écriture est devenue indispensable, étant un moyen de communication. Elle est née il y a 6000 ans dans deux contrées voisines : la Mésopotamie et l'Égypte, de manière presque simultanée mais différenciée. L'écriture permet à la civilisation de naître, tout en proposant un mode de transmission du patrimoine pour permettre à l'homme d'étendre son savoir et son influence. Ne pouvant plus se fixer à la parole qu'il était urgent de faire naître un système pour sauvegarder les traces de l'homme.

Les plus anciennes formes d'écriture apparaissent en Mésopotamie. Cette région du Moyen-Orient, située entre l'actuel Golf Persique et la ville de Baghdâd.

Concernant le système graphique en Afrique du Nord, Chaker relève trois types d'alphabet, à savoir ; l'alphabet berbère, l'alphabet arabe et l'alphabet latin. Les trois écritures connaissent des usages effectifs jusqu'à présent. Il explique que la langue arabe est une sous-branche de l'ensemble sémitique qui, à son tour contient d'autres langues très différentes de l'arabe. Il s'agit notamment de l'akkadien, l'hébreu, le phénicien et le sud-arabique.

Chaker ajoute que malgré l'origine commune de l'arabe et du berbère c'est-à-dire le chamito-sémitique, le berbère est attesté à une date plus ancienne depuis l'antiquité, aux époques punique et romaine.

Pour des raisons religieuses, notamment chrétiennes, le berbère fut progressivement restreint à des zones rurales, se limitant à des inscriptions tombales, qui contiennent particulièrement des noms propres. Ces inscriptions sont considérées comme les plus anciennes inscriptions libyques.<sup>73</sup>

L'utilisation du berbère appelé chez les Touaregs avait des fonctions ludiques et symboliques. Malika Hachid dans « Les pierres écrites de l'Atlas » précise que les caractères libyques sont considérés comme la première et la seule écriture autochtone d'Afrique du Nord.

Elle souligne que le « Tifinagh » qui est une forme d'écriture moderne du libyque est le pluriel de « Tafinek » (dans le système phonologique du berbère « gh/g » sont des allophones d'un même phonème) ce qui peut signifier « les phéniciennes » ou « les puniques ».

Suite à cette dérivation que l'on peut dire que l'alphabet libyque a pris comme modèle le système d'écriture punique.

L'écriture berbère chez les Touaregs a une valeur socio-symbolique dans la mesure où ils se sont donnés le nom de « Les gens de Tifinagh » pour se distinguer des Arabes.<sup>74</sup>

Lionel Galand souligne que le libyque pose des problèmes de déchiffrements puisque ses caractères ont une géométrie non cursive, qui se lit de manière générale de bas en haut et rarement de haut en bas. Il ajoute que cette écriture a disparu vers le V<sup>ème</sup> siècle après J.C et que seuls, les Touaregs conservent cette forme d'écriture.

Ce n'est qu'au début du 9<sup>ème</sup> siècle avant J-C que les Grecs ajoutent des voyelles pour tracer les premières grandes lignes des alphabets du monde occidental tel que le latin.<sup>75</sup>

Après avoir abordé les différentes formes d'écritures, nous estimons utile de définir le concept de l'alphabet. Selon Georges Mounin ; l'alphabet est un mot d'origine latine

---

<sup>73</sup> Salem Chaker, *Manuel de Linguistique Berbère*, Tome1, Edition Bouchene, Alger.1991, p 29

<sup>74</sup> Malika Hachid, *Les pierres écrites de l'Atlas Saharien*, ENAG édit. Alger, 1992, p.63

<sup>75</sup> Lionel Galand, *Inscriptions libyques* in *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris CNRS, 1966, P84

« alphabétum » formé avec les deux premières lettres de l'alphabet grec « alpha et béta ». Il désigne l'ensemble des lettres utilisées pour la représentation graphique des unités phoniques d'une langue, et disposées dans un cadre conventionnel, c'est-à-dire l'alphabet désigne des éléments graphiques appelés « lettres ».<sup>76</sup>

L'usage du système graphique doit être adapté à des règles orthographiques, en vertu desquelles les unités sont codées dans le système d'écriture. Dans un sens plus large, Dorion et Poirier définissent l'alphabet comme étant un système de signes pour écrire une langue que ces signes soient idéographiques, syllabiques ou phonétiques<sup>77</sup>. Les mêmes auteurs définissent l'orthographe comme la manière dont les mots sont écrits. Etymologiquement, le terme comprend l'idée de « manière correcte » d'écrire.

Pour Georges Mounin, l'orthographe est

*« L'utilisation spécifique d'un alphabet dans l'écriture d'une langue, tant au niveau de l'attribution des valeurs particulières aux lettres, et aux groupements de lettres qu'à celui de leur distribution dans le mot »<sup>78</sup>*

L'alphabet français comprend 26 lettres, 6 de plus que l'alphabet latin dont il est issu. Le nombre de phonèmes en français est bien inférieur à celui des graphèmes qui les transcrivent.

Nina Catach précise que :

*« Le latin et le français ont vécu pendant de nombreux siècles (et dans certains milieux comme l'église et l'université jusqu'à une époque toute récente) en état de véritable symbiose, ils étaient sentis comme une seule et même langue : on lisait le latin « à la française », on écrivait le français « à la latine ».<sup>79</sup>*

A ce point du travail, il est nécessaire de définir le mot « orthographe ». Il s'agit d'un emprunt au latin « orthographia », qui lui-même provient du grec. « orthos » qui veut dire « droit et correct » et graphe qui signifie « écriture ». Le tout désigne les normes qui règlent la façon d'écrire dans une langue.

---

<sup>76</sup> Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, Edit.PUF, Paris, 2004, p72

<sup>77</sup> Henry Dorion, Jean Poirier, *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Les presses de l'université de Laval. Québec, 1975, p p 32-49

<sup>78</sup> Georges Mounin, idem p.73

<sup>79</sup> Nina Catach, *L'orthographe en débat : dossiers pour un changement : avec la liste complète des mots rectifiés*. Collection FAC Linguistique Nathan, Paris, 1991, p. 303.

L'orthographe est un fait social, qui repose sur des savoirs linguistiques et des savoirs sociaux. Elle est la réalisation écrite de la langue.

En dépit de sa dimension sociale de légitimité et d'autorité, elle peut porter atteinte à la dignité des gens. Ne vous arrive-t-il pas de vous emporter lorsqu'on écorche votre nom ou votre prénom ?

L'orthographe est considérablement ressentie comme un devoir patrimonial. Elle se présente dans l'imaginaire collectif, comme une maîtrise essentielle de la langue qui permet l'accès à l'écriture et la culture langagière.

Nina Catach va plus loin dans sa définition du mot orthographe :

*« La manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue en conformité d'une part avec le système de transcription graphique propre à cette langue, d'une part suivant certains rapports établis avec les autres sous-systèmes de langue (morphologie, syntaxe, lexique). Plus ces rapports secondaires sont complexes, plus de rôle de l'orthographe grandit »<sup>80</sup>.*

Toujours dans la même ligne de réflexion, Jean Dubois dit :

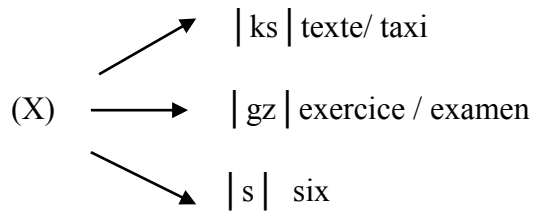
*« Le concept d'orthographe implique la reconnaissance d'une norme écrite par rapport à laquelle on juge l'adéquation des formes qui réalisent les sujets écrivant une langue ; l'orthographe suppose que l'on distingue des formes correctes et des formes incorrectes dans une langue écrite à la graphie qui n'implique pas la référence à une norme grammaticale. Si cette dernière était représentée fidèlement par une suite univoque des signes alphabétiques, il n'y aurait que des problèmes de graphies et non des problèmes d'orthographe »<sup>81</sup>*

Actuellement, on dénombre un inventaire de 38 phonèmes français. L'écart entre le nombre de lettres et de l'alphabet et le nombre croissant de phonèmes a abouti à deux mouvements inverses, selon Véronique Braun Dahlet. Le premier suit le principe d'économie de l'écriture, c'est-à-dire l'usage de certaines lettres pour plusieurs sons. Elle donne l'exemple de [X] qui compte quatre phonèmes selon leurs positions.

---

<sup>80</sup>Nina Catach, « *L'orthographe* ». Collection Que sais-je ? PUF. Paris.2011, P 47.

<sup>81</sup> Jean Dubois, DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique*. Larousse. Paris. 1973, P 57



Nous rajoutons le phonème [s]  $\longrightarrow$  graphèmes : sucre, citron, attention, garçon, tresse, scie.

Les règles phonétiques arabes et françaises sont différentes vu le nombre de sons contenus dans les deux langues. Aussi la translittération du nom propre algérien se fait de manière approximative dans la langue française, voici quelques cas :

Zerrouki  $\longrightarrow$  [k]  $\longrightarrow$  [zɛruqi] ق

Kaïd  $\longrightarrow$  [k]  $\longrightarrow$  [kayid] ق

Qaïd  $\longrightarrow$  [q]  $\longrightarrow$  [qayid] ق

Caïd  $\longrightarrow$  [c]  $\longrightarrow$  [kayid] ق

Ben sgheir  $\longrightarrow$  [gh]  $\longrightarrow$  [bɛnsɣir] غ

Ben sreir  $\longrightarrow$  [r]  $\longrightarrow$  [bɛnsrir] غ

Ben ghoul  $\longrightarrow$  [gh]  $\longrightarrow$  [bɛngwɛl] غ

Ghezali  $\longrightarrow$  [gh]  $\longrightarrow$  [ɣɛzali] غ

Benguernout  $\longrightarrow$  [gu]  $\longrightarrow$  [bɛnguɛrnut] غ

Rezali  $\longrightarrow$  [r]  $\longrightarrow$  [rɛzali] غ

Ben kadouma  $\longrightarrow$  [k]  $\longrightarrow$  [bɛnkaduma] خ

Ben krarrouba  $\longrightarrow$  [kr]  $\longrightarrow$  [bɛnkraruba] خ

Beckaladi  $\longrightarrow$  [ck]  $\longrightarrow$  [bɛkaladi] خ

Mokrétar → [kr] → [mokratar]    ك

En effet, l'écriture d'un nom propre algérien, eu égard à la pluralité des couches linguistiques qui le composent, nécessite une certaine connaissance et compréhension de la langue pour éviter toute sorte d'incorrection et de contresens.

Le passage d'une unité linguistique d'une langue source à une langue cible suppose des modifications, des adaptations, nécessaires à son intégration dans le système linguistique de la langue emprunteuse.

La réduction phonologique n'est pas sans conséquence à l'écrit. Il faut toutefois se garder rigide d'établir des correspondances entre la prononciation et la graphie.

Selon Désirat et Hordé (1976 :206) ce principe freine la recherche de l'équivalence phonologique et explique l'écart entre le son et l'écriture. Le second mouvement consiste à enrichir l'écriture tout en y mettant des graphes chargés d'assurer autant que possible la correspondance phonographique.<sup>82</sup>

Ce sont donc les phonèmes vocaliques qui produisent des séries graphiques correspondantes, Certains phonèmes comprennent différentes versions graphiques tels que le phonème /o / qui contient quatre versions graphiques : o- au -eau et ô.

M. Arrivée (1993 :13) note la grande aptitude du français à l'homophonie qui s'étend à des phrases entières comme par exemple :

- ❖ Leur livre était ouvert.
- ❖ Leur livre était tout vert.<sup>83</sup>

Cette diversité graphique de certains phonèmes entraîne des difficultés orthographiques notamment celles d'ordre phonologique.

Jean-Pierre Jaffré et Michel Fayol dans « Orthographe des systèmes aux usages », soulignent que l'orthographe renseigne de manière précise sur la structure linguistique d'un système d'écriture afin de favoriser la prise de conscience de la langue.

---

<sup>82</sup> Claude Désirat , Tristan Hordé , *La langue française au XX siècle*. Bordas. Paris. 1976,P 93

<sup>83</sup> Michel Arrivée, *Reformer l'orthographe ?* PUF. Paris. 199, p 13

Ils ajoutent que l'orthographe rend le sens visible indiquant les principes d'écriture d'une nation. Sa maîtrise exige une prise de conscience de certaines règles.

Toujours dans le même ouvrage, Jean-Pierre Jaffré explique l'interdépendance qui existe entre langue, écriture et orthographe. Il évoque le principe phonographique, c'est-à-dire l'écriture des sons de la langue qui est une condition indispensable pour l'écriture.<sup>84</sup>

Il signale que dans les langues où chaque phonème correspond à un signe alphabétique, l'orthographe est l'image phonétique et donc par la suite elle devient plus claire.

Nina Catach dans « Les délires de l'orthographe » souligne que l'alphabet arabe n'a rien à voir avec l'alphabet français. Il est essentiellement consonantique avec une notation seulement des voyelles longues et brèves. Cet alphabet contient 28 lettres, sans compter les notations diacritiques de voyelles brèves, et, pour les consonnes, l'un des plus riches et des plus exacts du monde. Elle ajoute que la fantaisie graphique arabe est extraordinaire puisque chacune des 28 lettres possède quatre variantes calligraphiques ; à l'initiale, à la médiale, à la finale, ou isolée. Nous avons déjà évoqué ce point plus haut.<sup>85</sup>

Cet alphabet présente 112 formes différentes. Malgré cela, l'acte d'écrire en arabe est assez rapide et facile étant donné que chaque phonème est noté par un seul signe.

Ce qui n'est pas le cas pour la langue française. Il s'agit d'une langue dont les variations dialectales atteignent à la fois le lexique, la grammaire et la phonie.

Un phonème peut correspondre à plusieurs lettres et un graphème peut correspondre à plusieurs sons, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de relation biunivoque entre les deux.

Selon Nina Catach, toute écriture connaît certaines règles ou conventions qui en contrôlent l'usage. Dans le cas du français, on est souvent loin d'une transcription simple de la langue parlée. Elle ajoute que :

*"Le système graphique, comme tout ce qui touche au langage, est organisé à plusieurs niveaux, l'existence d'une langue marginale d'exception ne peut*

---

<sup>84</sup> Jean-Pierre Jaffré, Michel Fayol, *Orthographe des systèmes aux usages*. Flammarion, Dominos. Paris. 1997, P 86

<sup>85</sup> Nina Catach, *Les délires de l'orthographe*. En forme de Dictionnaire. Edit Plon, Paris, 1989, p 80

*conduire à considérer l'écriture comme un simple conglomérat d'éléments disparates »<sup>86</sup>*

Il apparaît indubitablement qu'il s'agit dans l'ensemble d'un tout dont les éléments et les niveaux sont définis entre eux pour une série de rapports nécessaires, comparables, toutes proportions gardées, à ceux d'un organisme.

Elle ajoute que le système graphique français est complexe mais régulier, structuré et pluriel, en le qualifiant donc de "plurisystème" dans la mesure où il existe un décalage entre le nombre de phonèmes et le nombre de graphèmes. Ainsi, la polygraphie du système français par le fait que tous les phonèmes vocaliques ainsi que les phonèmes consonantiques admettent plusieurs correspondants graphiques, sauf (|p|, |b|, |d|, |m|, |n|), sans compter les graphèmes étrangers tels que "ee" de meeting et de feedback, "oo" de *cool*, *bouster*, look, scoter et bazooka, et "ea" de break.

Ces graphèmes sont appelés par Honvault-Ducrocq des « xenogrammes », c'est-à-dire qu'ils appartiennent à un autre système linguistique, à savoir, l'anglais pour les exemples cités plus haut.<sup>87</sup>

### 3 Le système graphique français

Le plurisystème orthographique du français est constitué de trois zones insérées les unes dans les autres :

- 1- Le système phonogrammique.
- 2- Le système morphogrammique.
- 3- Le système logogrammique.

#### 3.1 Les phonogrammes

Selon Jean Dubois le phonogramme est un signe, qui, capable de fonctionner par ailleurs avec sa pleine valeur d'idéogramme, est utilisée par la transcription du consonantique d'un mot homonyme de celui que désigne l'idéogramme.<sup>88</sup>

---

<sup>86</sup> Nina Catach, *Que faut-il entendre par système graphique du français?* In: Langue française. N°20, 1973. pp. 30-44.

<sup>87</sup> Renée Honvault « *La médiation graphique au sens :moyens et enjeux* » dans *les méditations langagières. Volume : Des faits de langue aux discours* [Actes du colloque international. "La médiation, Marquages en langue et en discours, organisé par l'UMR CNRS DYALANG, université de Rouen 6-8 décembre 2000]Mont-Saint-Aignan, PUR, Coll"DYALANG, 2004, pp 8-22

### Chapitre 3: La graphie du nom propre

---

Dans sa présentation du plurisystème, Nina Catach considère les phonogrammes comme les premiers constituants du "code graphique", c'est-à-dire le stock des graphèmes chargés de transcrire les sons.

Il s'agit d'une correspondance entre phonème et graphème. Ici nous parlerons de correspondance entre deux systèmes ; celui de la langue française et de la langue arabe, à l'exception des traits phoniques de l'arabe classique (la longueur et la gémination, qui chutent dans l'arabe algérien.<sup>89</sup>

Citons quelques noms propres considérés comme des phonogrammes:

---

<b>Fatima</b>	[fatima]
<b>Samia</b>	[samja]
<b>Benbernou</b>	[bɛnbernu]
<b>Touati</b>	[twati]
<b>Lila</b>	[lila]
<b>Sabrina</b>	[sabrina]
<b>Asri</b>	[asri]
<b>Nora</b>	[nɔra]
<b>Yamina</b>	[yamina]
<b>Sonia</b>	[sonja]
<b>Warda</b>	[warda]
<b>Kamel</b>	[kamɛl]
<b>Jamel</b>	[zamɛl]
<b>Saifi</b>	[sajfi]
<b>Ouali</b>	[wali]
<b>Assia</b>	[asja]
<b>Mahi</b>	[mah <sup>h</sup> i]
<b>Damen</b>	[damɛn]
<b>Sofia</b>	[sɔfja]
<b>Miassa</b>	[mijasa]
<b>Malika</b>	[malika]

---

<sup>88</sup> Jean Dubois, idem p 45

<sup>89</sup> Nina Catach , idem 55

### Chapitre 3: La graphie du nom propre

---

<b>Yassine</b>	[jasin]
<b>Badis</b>	[badis]
<b>Kawtar</b>	[kawtar]
<b>Saber</b>	[sabər]
<b>Fares</b>	[farəs]
<b>Dounia</b>	[dunja]
<b>Nadia</b>	[nadja]
<b>Dallel</b>	[dalɛl]
<b>Ikram</b>	[ikram]
<b>Jazia</b>	[ʒazja]
<b>Asma</b>	[asma]
<b>Hafsa</b>	[ <u>h</u> afsa]
<b>Nassima</b>	[nasima]
<b>Missoum</b>	[misum]
<b>Bilel</b>	[bilɛl]
<b>Karim</b>	[karim]
<b>Anissa</b>	[anisa]
<b>Assala</b>	[asala]
<b>Dora</b>	[dɔra]

---

**Tableau 1 Noms propres phonogrammes**

Les graphèmes contenus dans ces noms propres codent exactement les phonèmes. Ils sont donc des phonogrammes puisqu'ils transcrivent de manière précise le son.

### 3.2 Les morphogrammes

Tous les termes, unités linguistiques qui appartiennent à la classe des noms, des adjectifs, des pronoms, etc., obéissent à l'intérieur de la chaîne syntaxique à des règles d'accord qui concernent, soit le nombre, le genre ou les variations de personnes.<sup>90</sup>

En ce qui concerne notre travail, nous choisissons des graphèmes en position finale, dans lesquels plusieurs lettres ne sont pas audibles mais qui nous fournissent une information notamment sur le genre.

Les noms propres féminins se terminent de manière générale par [ة] qui correspond à [ta] qui est écrit en langue arabe littéraire mais jamais prononcé. Citons quelques exemples tirés de notre corpus :

*Fatima*                      فاطمة → [fatima]

*Khadidja*                    خديجة → [xadiʒa]

*Amina*                        أمينة → [amina]

*Aicha*                        عائشة → [ajʃa]

*Djamila*                    جميلة → [ʒamila]

*Houria*                      حورية → [ħuriʒa]

*Sakina*                        سكينة → [sakina]

*Dalila*                        دليلة → [dalila]

*Zahira*                      زهيرة → [zahira]

---

<sup>90</sup> Nina Catch, L'orthographe, Que sais-je, Ed PUF, Paris, 10<sup>ème</sup> Ed 2011, pp 66-67

Dans ces noms, nous avons cinq à six graphèmes : les quatre premiers ont une réalisation sonore, ils sont appelés donc des phonogrammes, le «<sup>ة</sup> [ta] est un morphogramme non prononcé désignant le féminin.

Taine Cheikh dans « Eléments d'anthroponymie maure : enjeux et signification du nom d'égo » explique certaines formes en (u) et en (i) dans par exemple « Mohamadou » et « Abdoullahi » ou les voyelles finales sont désinentielles. Elle explique qu'à la différence des variantes employées chez les Négro-africains mauritaniens qui sont dans la plupart du temps terminées par « ta » tels que | Fatimata | Aminata | Fatoumata |, on ne peut pas exclure toute interférence entre l'anthroponymie des Maures et celle de leurs voisins Négro-africains, mais l'ajout d'une voyelle finale selon elle semble répondre prioritairement aux nécessités de la structure syllabique et non au souci de se rapprocher à la norme du classique.<sup>91</sup>

#### 4 De l'oral à l'écrit (phonie et graphie)

La primauté de l'oral sur l'écrit, dans l'étude des faits de langue et de langage, est depuis Saussure une des caractéristiques de la linguistique du XX<sup>e</sup> siècle.

Pellat souligne que :

*« Ce n'est pas une simple transcription de l'oral, c'est un système adapté à sa fonction de communication visuelle. »<sup>92</sup>*

Nina Catach signale également :

*« En ajoutant un accent à une lettre, on n'en change pas seulement l'aspect : sa valeur sémiotique s'en trouve modifiée, car on ne modifie le rapport même entre le signifiant et le signifié. C'est le système qui change...<sup>93</sup>*

Il est donc utile de différencier entre le système graphique et l'orthographe. Selon Vladimir Gak, la graphématique étudie les moyens que possède une langue pour

---

<sup>91</sup> Catherine Taine-Cheikh, *Éléments d'anthroponymie maure. Enjeux et significations du nom d'ego*, *Littérature orale arabo-berbère* (LOAB), n° 27, pp. 169-208.

<sup>92</sup> Jean- Christophe Pellat, *Indépendance ou interaction de l'écrit et de l'oral ? Recensement critique des définitions du graphème. Texte paru in Pour une théorie de la Langue Ecrite* (table ronde internationale) CNRS-HESO, Paris, 23-24 oct. 1986. Actes édités par Nina Catach, Edit du CNRS 1988, p 133-146.

<sup>93</sup> Nina Catach, *Histoire de l'orthographe française*, éd posthume réalisée par Renée Honvault, avec la coll, d'I. Rosier CATACH, Paris, Ed. Honoré Champion, 2001, p 85

exprimer les sons. Il dresse l'inventaire des graphies, c'est-à-dire des correspondances abstraites entre les sons et les signes.<sup>94</sup>

Par conséquent, pour étudier le système graphique et l'orthographe, il s'agit de se référer à tout le système de la langue et non seulement aux sons.

Nina Catach, en 1988, propose une théorie de l'écriture<sup>95</sup> pour fonder une graphématique qui considère « l'oral et l'écrit » comme deux variantes d'un même langage. Ce qui permettait d'étudier l'ensemble des systèmes d'écriture.

Michel Fayol montre que l'acquisition de l'orthographe exige la disposition des relations significatives et pertinentes entre les unités linguistiques issues du langage oral et celles de l'écriture. Autrement dit, une orthographe transparente est plus maîtrisable qu'une orthographe qui exprime peu de relation entre l'oral et l'écrit.

Nous illustrons cela par des noms propres de notre corpus, ayant des transcriptions différentes:

---

<sup>94</sup> Gak Vladimir, *L'orthographe du français*, Essai de description théorique et pratique, Paris Edit SELAF, 1976, p163

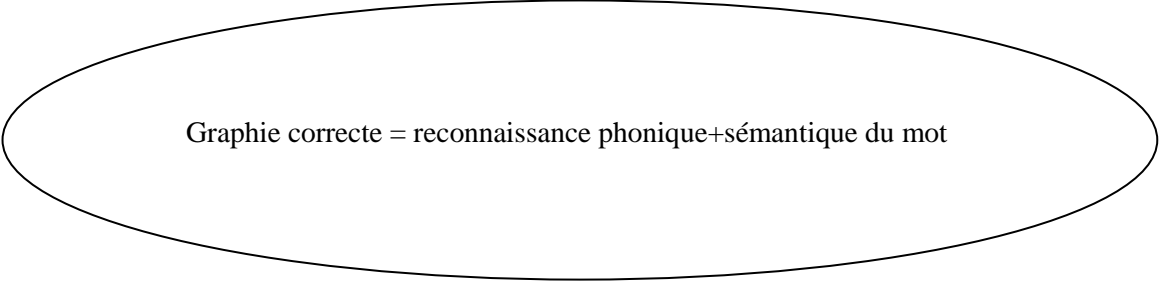
<sup>95</sup>Nina Catach, idem p 86

Anthroponymes	Différentes réalisations graphiques						
	TG1	TG2	TG3	TG4	TG5	TG6	TG7
Ben lakehal	[bənlakhel]	[bənlakhal]	[bənlakhal]	[bəkhel]	[bəlakhel]	[bənlakhal]	[belkhel]
Ghezzali	[ghəzali]	[rəzali]	[razali]	[ghazali]	[ghəzali]		
Belakhdar	[belakdar]	[bənlakhdar]	[bəlakhdər]	[bəlkhədər]	[belkdər]		
Ben otmane	[benotman]	[benotman]	[benotman]	[benosman]	[benotsman]		
Hussein	[husin]	[husin]	[husjən]	[hosin]			
Ben zoughli	[bənzəghli]	[bənzughli]	[bənzərgli]	[bənzəghli]			
Meghni	[məgəni]	[maghni]	[məgəni]	[maghni]			
Ben antar	[bənantar]	[bənantœr]	[bənantar]	[bəlanter]			

Tableau 2 Variations graphiques des noms propres

Ainsi, il est aisé de souligner qu'à partir de deux réalités phonologiques distinctes, nous ne pouvons avoir les mêmes fiabilités sur l'écriture. En phonie, certaines variations créent des divergences lors de leurs réalisations graphiques.

Le fait qu'une mauvaise reconnaissance/reproduction du code oral ait entraîné cette diversité orthographique, nous sommes en droit de nous demander si une mauvaise compréhension du mot n'est pas également en cause. Nous pouvons établir l'équation suivante :



Graphie correcte = reconnaissance phonique+sémantique du mot

A partir de cette équation, nous pouvons dire que la mauvaise compréhension de l'étymologie ou du passage d'une langue à une autre peut créer ce que nous appelons des cacographies. Ce terme d'origine grecque « kakos » signifie laid, et mauvais et graphein désigne écrire. Une cacographie donne une orthographe erronée.

Dauzat définit ce terme comme étant une altération qui affecte un nom propre dont l'origine est d'ordre graphique. Il ajoute que ces erreurs orthographiques sont dues au phénomène d'attraction paronymique. Il est souvent difficile d'établir laquelle des formes est la bonne, soit à cause de l'impossibilité d'établir la forme antécédente, soit à cause du grand nombre de formes dérivées provenant d'une écriture plus ou moins phonétique.<sup>96</sup>

Dans le tableau ci-dessous, nous essayons de montrer quel degré de reconnaissance (phonique / sémantique) a l'agent de l'état civil quant à la langue arabe et en particulier aux noms propres algériens. Il ne s'agit donc pas d'un problème de cacophonie mais plutôt de cacographie.

---

<sup>96</sup> Albert Dauzat, *Les noms de lieux. Origine et évolution. Villes et villages, pays, cours d'eau, montagnes, lieux-dits*. Paris, Delagrave. 1963, P98

### Chapitre 3: La graphie du nom propre

---

Graphie des anthroponymes	Reconnaissance	
	phonique	sémantique
Nora	+	+
Ben koula	+	-
Damène	+	-
Mohamed	+	+
Bou dinar	+	+
Ben Krélifa	-	-
Yassine	+	-
Ould Brahim	+	-
Rezali	-	-
Ben Abdel kader	+	-
Ould Moussa	+	+

**Tableau 3 Reconnaissance phonique et sémantique des noms propres**

A partir de cela, nous disons que la mauvaise graphie est due non seulement à une connaissance défectueuse du code sonore, mais également à la méconnaissance sémantique. Il faut souligner que celles-ci proviennent du fait que l'agent ne possède pas d'une part, un système d'association phono-graphique, et d'une autre part, cette tâche est confiée à des agents qui selon Ageron sont :

*« Ces commissaires recrutés dans cette catégorie d'hommes promus, tour à tour géomètres, commissaires-enquêteurs, topographes, agents d'affaires, la plupart d'ex-sous-officiers écarté de l'armée, étaient des médiocres bons à tout et propres à rien... »<sup>97</sup>*

Ces agents se sont, non seulement permis à coller des noms non-conformes aux normes de nomination mais aller jusqu'à l'humiliation de l'identité algérienne, en attribuant certains noms d'animaux tel que « Loulou » et des noms typiquement français comme « Beausoir » et « Boulenoir »

Jean-Marie Durand dans un article sur « Le problème de la double dénomination en Mésopotamie » lors du colloque « L'écriture du nom propre » en 1995, parle d'un problème sérieux et complexe qui se présente au moment de l'écriture d'un nom propre étranger par le scribe.<sup>98</sup>

Il souligne que ce dernier note ce qu'il entend, ou croit entendre, et à partir de là, on s'en rend compte très vite de toutes les variantes de notations auxquelles il recourt ; tout particulièrement pour noter des sons inexistant dans sa langue. Le résultat fut donc ; la production des noms propres amputés, tronqués, notamment lorsqu'il s'agit du nom propre de pauvres déportés. Ils voyaient ainsi leurs interminables noms propres réduits à l'initial.

Jean-Marie Durand ajoute que concernant les noms propres féminins qui se terminent par « a », le scribe le complète par « at-un » pour lui donner la forme qu'il devrait avoir dans sa langue. Le scribe avait la permissivité de transformer toute forme verbale occidentale tout en ayant son équivalent dans sa langue.

---

<sup>97</sup> Charles Ageron, *les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*. Tome I, éd PUF. Paris. 1968, p 176

<sup>98</sup> Jean-Marie Durand, « *Le problème de la double dénomination en Mésopotamie* » dans l'écriture du nom propre sous la direction d'Anne-Marie-Christine et Vivianne Alleton. Actes du colloque international organisé en France du 08 au 10 juin 1995. Paris. L'Harmattan. 1998, pp31-42

Il a été constaté que la déformation des noms propres dont parle l'auteur est un phénomène semblable qui perdure jusqu'à nos jours en Algérie.

Que cette déformation soit volontaire (falsification) ou involontaire, il n'en demeure pas moins que les noms écrits et enregistrés par l'agent de l'état civil français, à l'époque Samuel Cohen présente très souvent des difficultés et des différences allant jusqu'à des aberrations.

Concernant l'oral et l'écrit, Nina Catach souligne que ce qui compte sur le plan graphique, c'est le rapport entre l'écrit et l'oral, autrement dit la traduction du graphème en phonème et inversement, ce qui peut produire des modifications d'ordre phonique, phonographique et enfin purement graphique.

Elle ajoute que toute écriture connaît certaines règles ou conventions qui en contrôlent l'usage, dans le cas du français, on est souvent loin d'une transcription simple de la langue parlée.<sup>99</sup>

L'acte de nommer dans la langue de l'autre selon Lorenza Mandada implique deux usages divergents, voire conflictuels n'opposant pas simplement des catégories différentes de locuteurs, mais encore des locuteurs de langues différentes. Les principales raisons de ces erreurs graphiques commises par l'agent de l'état civil sont l'interférence de la langue maternelle et de la mauvaise connaissance du code orale de l'autre.<sup>100</sup>

L'agent doit établir un rapport de miroir, de reflet entre le code oral et le code écrit puisque l'orthographe est la simple concrétisation des sons sur papier.

Il doit par conséquent prendre conscience du lien de correspondance qui existe entre la réalisation phonique et graphique.

En effet la réalisation phonique est la seule qui entre en jeu, et par conséquent, la seule que l'on trouve en trace écrite, ceci dit que la mémoire auditive est très sollicitée pour éviter toute erreur graphique.

---

<sup>99</sup> Nina Catach ; l'orthographe, Ed PUF, 2011, p 86

<sup>100</sup> Lorenza Mondada , « Décrire la ville : la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte ». Paris, Anthropos. 2000, P148

## 5 L'influence de la langue maternelle

### 5.1 Perception de la parole

#### 5.1.1 Filtre phonologique

Nous avons tous des difficultés à prononcer des mots des langues étrangères qui ont des phonèmes, des supra segments, ou des agencements, des consonnes que notre langue maternelle ne contient pas.

Dans ce sens Sharon Peperkamp signale que :

*« Nous avons du mal à percevoir correctement les sons et les structures sonores qui n'apparaissent pas dans notre langue. »<sup>101</sup>*

Pour expliquer ce phénomène, ils introduisent la notion du « filtre phonologique », qui a comme un effet de discriminer l'impact de la phonologie de la langue maternelle sur la perception du langage.

- Récemment Christophe Pallier, Sébastien- Gallés et Bosch <sup>102</sup> ont démontré que le contraste catalan entre les voyelles /e/ (e- fermé) et / ε / (e-ouvert) est très difficile à percevoir par les locuteurs natifs de l'espagnol. En fait
- L'Espagne n'a pas la voyelle / ε / (e – ouvert) et donc les Espagnoles la perçoivent comme leur voyelle /e/ (e-fermé).
- Ces travaux ont montré à quel point l'influence de la langue maternelle sur la perception du langage est persistante.

Les problèmes de la perception des langues étrangères ne se limitent pas uniquement à la réalisation des phonèmes. En réalité tous les aspects phonologiques de la langue maternelle sont présents dans le filtre phonologique.

Des expériences récentes réalisées par les équipes d'Emmanuel Dupoux et de Pierre Hallé ont montré que les Français ont du mal à percevoir l'accent tonique de l'espagnol, les voyelles longues du japonais et les sons du mandarin.<sup>103</sup>

---

<sup>101</sup> Sharon Peperkamp , La perception de la parole et l'acquisition de la phonologie in « Parole(s) : aspects perceptifs et moteurs » Paris, 2007, pp 15-32

<sup>102</sup>Christophe Pallier, Laura BOSCH et Nuria Sebastian-Gallès. (1997). A limit on behavioral plasticity in speech perception. Cognition, 1997, pp 9-17

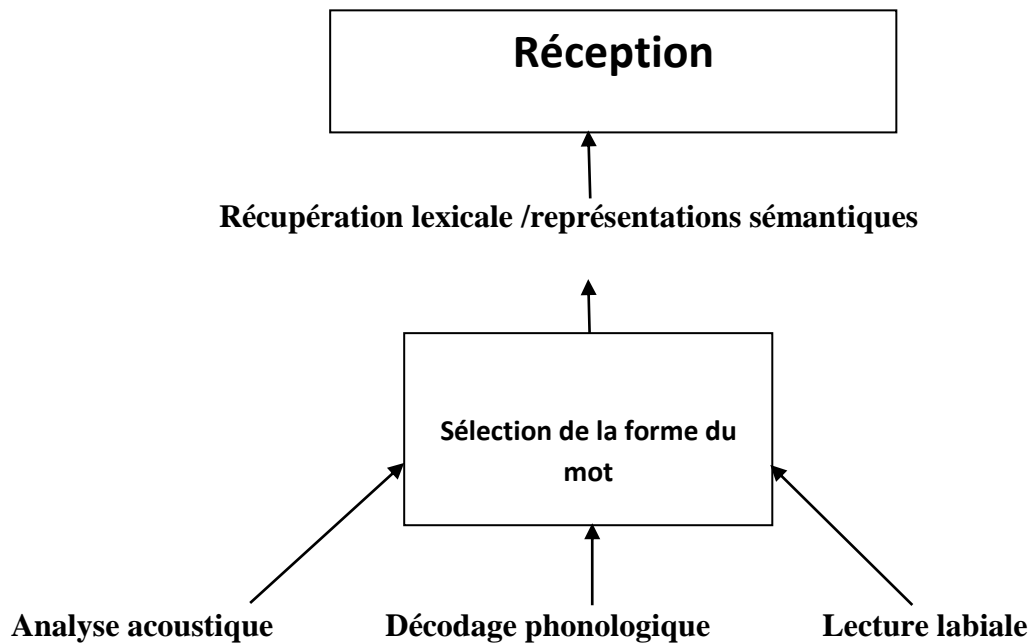
<sup>103</sup> Emmanuel Duproux et de Pierre Hallé, *les langages du cerveau*, Éditions Odile Jacob, 2002, p 127

### Chapitre 3: La graphie du nom propre

---

Ce phénomène s'explique par le fait qu'en français ces phonèmes n'existent pas. La perception du langage dépend de la langue maternelle du locuteur et ce de deux manières à savoir ;

- 1- Les sons du langage sont perçus à travers un filtre phonologique, qui est spécifique à la langue et qui déforme les sons et les structures sonores des langues étrangères.
- 2- Les locuteurs natifs utilisent leurs connaissances phonologiques tacites lors du traitement de la langue maternelle afin de reconnaître les mots



**Modèle de perception et de production de la parole intégrant la mémoire de travail phonologique Bachoud-Lévi, A.C., Darcy, Jacquemont, C., Teichman Rapport d'activité 2001-2005 LSCP Paris.**

Selon le modèle présenté ci-dessus, on considère que le traitement phonologique doit comprendre la reconnaissance des phonèmes et l'élaboration d'un code phonologique.

Cette analyse prend en compte non seulement des traits acoustiques mais également des traits visuels suite aux informations fournies par la lecture labiale. Le passage de l'oral à l'écrit correspond à l'acquisition d'une langue aux caractéristiques formelles associées à des représentations de plus en plus explicites au fur et à mesure du contact avec l'écrit.<sup>104</sup>

Accéder donc à l'écrit dans un système alphabétique est un mécanisme contenant des éléments difficiles et exigeant une certaine habilité à utiliser les composantes phonologiques du langage.

La mise en correspondance entre langage oral et langage écrit nécessite une attitude analytique qui consiste en un travail cognitif important. Il s'agit de composer les mots en différentes unités phonologiques. Pour comprendre ce principe de transcription,

---

<sup>104</sup> Sharon Peperkamp, idem p 85

l'agent de l'état civil français doit développer une capacité appelée « conscience phonémique » qui lui permet de concevoir les mots parlés comme une combinaison particulière de phonèmes.<sup>105</sup>

Dans ce sens Content, Mousty et Radeau (1990 p 34) dans sa définition du principe alphabétique dit :

*« On sait qu'une caractéristique essentielle des écritures alphabétiques, que l'on a parfois appelé le principe alphabétique, est, que les signes écrits élémentaires –les lettres- correspondent de façon stable à des sons élémentaires de la langue parlée. »<sup>106</sup>*

Selon ce principe, les mots écrits sont formés de lettres dont le rôle est de fixer à l'écrit les unités linguistiques qui permettent de différencier les mots oraux : les phonèmes.

Billières cite :

*« Les sonorités de la langue étrangère [.....] sont perçues sur la base du système de référence phonologique constitué par la langue maternelle. Certaines sont donc mal entendues, mal interprétées et par conséquent mal reproduites ».<sup>107</sup>*

Son prédécesseur Troubetzkoy a proposé que la phonologie de la langue maternelle fonctionne comme un crible par lequel les sons de la langue seconde sont filtrés.

Pour lui "le système phonologique d'une langue est semblable à un crible à travers lequel passe tout ce qui est dit, seules restent dans le crible les marques phoniques pertinentes pour individualiser les phonèmes. Tout le reste tombe dans un autre crible où restent les marques phoniques ayant une valeur d'appel ; plus bas se trouve encore un crible où sont triés les traits phoniques caractérisant l'expression du sujet parlant".

Il souligne que le passage par la langue maternelle est involontaire.

Les sons d'une langue étrangère subissent donc une interprétation phonologiquement incorrecte ; c'est ce que nous appelons fréquemment "l'accent étranger". Ce fait est

---

<sup>105</sup> Jean-Emile Gombert, *Le développement métalinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France, 1990, p 56

<sup>106</sup> Alain Content, Philippe Mousty, et Monique Radeau, *BRULEX : Une base de données lexicales informatisée pour le français écrit et parlé*. L'année Psychologique, 1990, pp 551-566.

<sup>107</sup> Michel Billières, *Crible phonique, crible psychologique et intégration phonétique en langue seconde. Travaux de didactique du français langue étrangère*, 1988, pp 5-29.

motivé par la dissemblance existant entre la structure phonologique de la langue étrangère et la langue maternelle du sujet parlant.

La théorie de l'aimant perceptif en langue maternelle de Kuhl (1991, 1994) a eu des répercussions considérables pour la recherche sur la perception de la parole de manière générale. D'après ce modèle, il y aurait des espaces perceptuels dans lesquels il serait compliqué de distinguer certaines unités phonétiques que d'autres. Il signale que ces espaces fonctionneraient comme étant des "aimants perceptifs". Il explique cela par le fait que tout sujet parlant développe dès son jeune âge des prototypes acoustiques des catégories phonologiques en langue maternelle, qui à son tour, agit comme un aimant perceptif des variations phonétiques qui "attire" les membres de la catégorie situé dans son entourage.<sup>108</sup>

(Flege 1995) examine les capacités langagières du sujet parlant et la manière dont il va acquérir les sons de la L2. Il met par la suite les nouvelles catégories phonétiques pour mieux percevoir et produire les sons de cette dernière ; cette théorie se base sur le degré de la similarité phonétique perçu entre les deux langues (L1et L2), qui donne de nouvelles catégories de phonèmes de la langue (L2).

Il ajoute que cette opération dépendrait des processus d'équivalence qui se font à partir des différents postulats que nous décrivons ci-dessous.

Ce modèle divise acoustiquement les sons de la L2 en trois groupes que le sujet classe ; de manière inconsciente :

- 1- Identiques aux sons de la langue maternelle.
- 2- Nouveaux par rapport à la langue maternelle.
- 3- Ressemblants à la langue maternelle.<sup>109</sup>

---

<sup>108</sup>Patricia K Kuhl, *Perception, cognition, and the ontogenetic and phylogenetic emergence of human speech*. In S. E. Brauth, W. S. Hall, & R. J. Dooling (Eds), *Plasticity of development*, Cambridge, MA : MIT Press, 1991 (pp. 73-106).

<sup>109</sup>James –Emile Flege, J. E. (1995). *Second language speech learning: Theory, findings, and problems*. In W Strange (Ed), *Speech perception and linguistic experience: Issues in cross-language research*, Baltimore : York Press.1995, pp. 233-277.

### Chapitre 3: La graphie du nom propre

---

Concernant les sons identiques, Flege donne des exemples sur les arabophones qui entendent les consonnes françaises [b, p, m] les assimilent dans leurs catégories préétablies par leur L1 : /b, p, m/.

Pour lui, ces sons sont "identiques" à d'autres déjà acquis en langue maternelle, or le son [P] n'existant pas en langue arabe et il est remplacé par le son [b].

Nous illustrons cela par quelques exemples :

- Portail → bortail
- Portable → bortable
- Placard → blacard
- Parking → barking
- Perroquet → berroquet
- Paris → baris
- Partie → bartie
- Patate → batate
- Pizza → bizza
- Police → police
- Public → bublic

Un son "nouveau", n'a pas d'équivalent dans la langue maternelle. Ce qui pousse le sujet à produire de nouvelles catégories phonétiques.

Les sons différents en L2 seront assimilés dans la catégorie la plus proche en L1. Flege illustre par des exemples sur les arabophones concernant la consonne ( ﻯ ) qui l'assimilent aux voyelles [i] et [u] puisqu'elle sont les plus dans leur L1.

Toutefois le son ( ﻯ ) correspond également à [y] dans la langue française, comme par exemple :

### Chapitre 3: La graphie du nom propre

---

يحي	Yahia/yahya
يمينة	Yamina
ياقوتة	Yakouta
يعقوب	Yagoub
يانيس	Yanis
ياسين	Yacine
أيمن	Ayman
إيهاب	Ihab
إيناس	Inas

Nous remarquons que le son (ي) lorsqu'il est prononcé, il est assimilé à [y] et lorsqu'il est muet il correspond à [i] sauf dans (شيماء) Chaïma.

Un son "nouveau" arabe tels que (ق), (خ), (ر), (هـ), (ح), (ض), (ذ) sont représentés différemment comme déjà cités auparavant.

Un son "similaire" se présente par le même symbole API que le son de la L2 mais il diffère au niveau acoustique et perceptif.

Prenons l'exemple du phonème /t/ qui existe aussi bien en français qu'en arabe, mais le lien d'articulation et le délai d'établissement du voisement de ce son sont différents dans les deux langues, par exemple :

Fatima → فاطمة

Fethia → فتحية

Tamer → تامر

Touria → ثورية

Le degré de difficulté d'apprentissage des sons de la langue cible dépendrait de la similarité acoustique entre deux sons de la L1 et de la L2. L'oreille doit être suffisamment sensible pour distinguer deux unités sonores ayant plus de ressemblances que de différences.

### **6 Conclusion partielle**

Nous avons pu constater, au cours de ce chapitre que les propriétés phonétiques et phonologiques de la langue maternelle influencent le système de perception de l'auditeur de manière automatique.

Des mécanismes perceptuels sélectifs sont ajustés aux catégories phonémiques de la langue maternelle. En apparence, la reconnaissance des mots se produit sans efforts dans la langue maternelle.

Le fait d'avoir développé de manière naturelle et inconsciente une écoute spécifique à la langue maternelle, cela rend difficile l'écoute d'une langue seconde. Celle-ci se manifeste avec un accent perceptuel

# CHAPITRE 4

## CHANGEMENTS PHONETIQUES ET FRANCISATION DES NOMS PROPRES

### **1 Introduction partielle**

Nous étudions dans ce chapitre, les problèmes de transcription en français des noms propres algériens, de la variabilité graphique et des altérations phoniques dues, en premier lieu, au système graphique français. Nous essayons par la suite de regrouper des propositions de translittération sous forme de tableaux réalisés par des linguistes.

Nous montrons que les nombreuses altérations sont inhérentes à la composante humaine chargée de la réalisation de l'opération de transcription, à savoir ; les officiers de l'état civil.

Nous tentons vers la fin du chapitre, de décrire les principaux types de transformation des noms, au niveau graphique : adaptation phonétique, chute d'un segment, ou addition d'un élément.

### **2 Transcription et translittération**

Nous essayons à présent, de montrer le fonctionnement, les choix techniques ainsi que la profondeur historique de la nature des déficits structurels dans la transcription latine ou francisée des noms propres algériens. Mais avant de procéder à cette action, nous jugeons utile de définir ces deux concepts :

#### **2.1 La transcription**

La transcription est un procédé consistant à adapter graphiquement des noms, soit pour les rendre accessibles aux usagers d'une langue donnée, notamment en les transposant dans l'alphabet de leur propre langue ou plus généralement dans l'alphabet à caractères latins( surtout par le procédé de la translittération), soit pour faciliter la reconstitution de la prononciation authentique.

##### **2.1.1 La transcription phonétique**

visé au premier chef à représenter les sons, abstraction faite de leur sens ; selon que l'on vise à une reproduction approximative ou au contraire la plus fidèle possible

##### **2.1.2 La transcription phonologique**

est une notation large, qui ne retient que les traits phoniques doués d'une valeur différenciatrice sur le plan des structures linguistiques.

### 2.2 La translittération

La translittération est un procédé qui consiste à faire correspondre aux symboles graphiques d'un système d'écriture donnée, les symboles d'un autre système d'écriture. La translittération n'est qu'un des procédés utilisés pour transcrire les noms propres.<sup>110</sup>

Le premier fascicule concernant la transcription des noms algériens avait pour but d'uniformiser la graphie de ces noms. Les auteurs de document étaient deux interprètes militaires De Slane et Gabeau. Ce dernier comprenait une nomenclature des noms les plus usités ainsi qu'un premier système de correspondance phonétique de l'arabe algérien standard et du français

Le tableau ci-dessous montre clairement comment une graphie identique répond à des phonèmes différents en arabe. Citons quelques exemples de notre corpus : ( دليله / نذير ) / ظريفة / ضاويه ) rendus par la graphie/d/. Ainsi que deux phonèmes (ك+ح) dans ( لكحل) qui est rendu par la graphie / **kh**/ signifiant /خ / en arabe selon la transcription graphique.

---

<sup>110</sup> Henry Dorion et Jean Poirier, lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux, Ed Presses de l'Université Laval, Québec, 1975, p 140

Graphies	Lettres arabes
D	د / ذ / ض / ظ
T	ط / ة / ت
R	ر / غ
H	هـ / هـ / ح
Kh	خ / (ك+ح)
S	ص / س
A	أ / ع
I	إ / ع
K	خ / ك / ق

**Figure 2 Graphie identique correspondant à des phonèmes différents**

Certains phonèmes spécifiques à l'arabe tels que les phonèmes [dj - θ - ʃ] ont été rendus en français par deux lettres respectivement *dj*, *ts* et *ch*. Les deux spirantes [x et R] ont été reproduites par *kr*, *kra*, *kre,k*, *ck*, *kar*, et *rh* dans certains noms propres cités plus haut. De même, le [s] entre deux voyelles doit être doublé ou bien remplacé par *c* ou *ç* comme *Kassem*, *kasem*, *kacemou kaçem*. Les phonèmes [k et q] sont représentés

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

tous deux par le symbole [k] comme par exemple Malika ( مليكة ), Abdelkader ( عبد القادر )

Les phonèmes qui n'existent pas dans la langue française ne sont pas pris en considération. Ils sont donc tout simplement occultés. Nina Catach classe ces erreurs de transcription selon certaines catégories que nous expliquerons par la suite.

1- Les erreurs à dominante phonographique, font correspondre à un oral correct et un écrit erroné, c'est-à-dire que l'énoncé est mal orthographié malgré sa bonne prononciation. Les phonogrammes sont donc des graphèmes chargés de transcrire les différents phonèmes

Certains noms propres contenant par exemple le phonème [خ] / x / prononcé par un locuteur natif et, transcrit différemment par l'agent de l'état civil en donnant les graphèmes

Graphie / Noms	Prononciation Française selon l'API	Prononciation Algérienne ou Arabe
[kh] Kharroubi	[KaRubi]	[ <u>x</u> arubi] [Rarubi]
[kré] Mokrétar	[møkRetaR]	[mɔRtar]
[kra] Mekrarbeche,	[mekRaRbɛʃ]	[mɔRarɛʃ]
[kr] Makrougrasse	[makRugRas]	[maRrugras]
[kar] Mekartria	[mekarRtRija]	[mRatrija]
[ck] Macklouf	[makluf]	[maRluf]
[k] Ben kadouma	[benkaduma]	[benRaduma]

**Tableau 4 Transcription graphique de "خ"**

**N.B:** Prononciations

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

---

[R] : Vibrante dorso-uvulaire, appelé “Parisien”.

[R̥]: Dévoisement du [R] comme dans le mot: “Prendre”.

[r]: Vibrante apico-alvéolaire, appelé “roulé”.

D’autres noms avec les phonèmes arabes [و] et [ع ] nous obtenons des graphèmes différents et/ou parfois identiques tels que:

---

Ben Ouali	[oua]	[bɛnwali]
Ben Ouilli	[oui]	[bɛnwili]
Ben ouelli	[oue]	[bɛnweli]
Ben oully	[ou]	[bɛnuli]
Ben oumer	[ou]	[bɛnumɛr]
Abdallah	[ a ]	[abdala]

---

**Tableau 5 Transcription graphique du "ع" et "و"**

Concernant également les phonèmes arabes [ص] et [س] correspondent les graphèmes suivants

---

[s] Seddik	[sɛdik]
[ss] Nassira	[nasira]
[C] Ben nacer	[bɛnasɛr]
[ç] Ben naçeur	[bɛnasœr]
[s] Salim	[salim]
[ss] Belkassem	[belkasɛm]
[C] Belkacem /	[belkasɛm]
Celia	[sɛlia]

---

**Tableau 6 Transcription graphique du "ص" et «س»**

Le [ع̣] transcrit-en

[g] sgeir	[sgir]
[gh] sghir	[sghir]
[gu] besseguir	[besghir]
[r] Ben srir	[bensrir]

**Tableau 7 Transcription graphique du "ġ"**

D'autres erreurs sont d'ordre morphogrammique, c'est-à-dire des morphogrammes qui désignent des surcharges graphiques assurant des fonctions à caractère différent, et parmi lesquelles, nous choisissons celle des marques finales renvoyant à une lettre finale muette tels que :<sup>111</sup>

Chaimaâ	[fajmaʔ]
Oualaê	[walaʔ]
Safaê	[safaʔ]
Douaâ	[duaʔ]
Oufaê	[wafaʔ]
Israê	[israʔ]
Alaê	[alaʔ]
Asmaâ	[asmaʔ]
Wafaê	[wafaʔ]
Alaâ	[alaʔ]

**Tableau 8 Transcription graphique du "ء"**

Nous remarquons que ces noms se terminent par les graphèmes [ê] ou [â] qui renvoient à [ء] en arabe (الهمزة) qui correspond au phonème | ʔ | dit aussi "coup de glotte".

<sup>111</sup> Nina Catach, idem p 72

Ce phonème | ? | renvoie à une lettre alphabétique finale qui porte une marque diacritique au-dessus signifiant (soukoun) en arabe.

Trois ans après l'instauration de l'état civil français en Algérie, et plus précisément le 27 mars 1885, un nouvel arrêté gouvernemental prescrit l'établissement du « vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms indigènes. L'instruction précise que c'est une reprise simplifiée de la méthode de transcription de De Slane et Gabeau déjà proposée auparavant. A propos de cet arrêté Perret dans « *règles de transcription des noms indigènes* », précise que :

*« La transcription a été limitée à l'emploi exclusif de l'alphabet français, sans aucun signe additionnel ». C'est ainsi que sont supprimés tous les sons inconnus tels que les « lettres gutturales et emphatiques (...), des signes tels que: apostrophes, accents, primes, points souscrits ou autres (...) (qui) compliquent singulièrement l'écriture et ne sont pas d'un usage pratique »<sup>112</sup>*

Observons maintenant les règles de transcription fixées par cet arrêté dans le tableau ci-dessous :

- 
- <sup>112</sup> Belleteste Perret, « *Règles de transcription des noms indigènes suivies de vocabulaire arabe et berbère* », chef de service topographique du Maroc in « Rapport fait au général de division, commissaire général de France au Maroc, commandant en chef » en date du 18 septembre 1916, pp 86

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

**Tableau proposé pour la transcription des noms algériens par arrêté du 27 mars 1885**

Alphabet arabe		Transcription française
Alif	ا	<i>a, e, i, o</i> et rarement <i>ou</i>
Ba	ب	B
Ta	ت	T
Ta	ط	T
Ta (th anglais)	ث	T
Ta marbouta	ة	<i>a</i> (sauf en état d'annexion, où il devient « <i>at</i> » ou « <i>et</i> »)
Djim	ج	Dj
Ha	ح	H
He	ه	H
Kha	خ	Kh
Dal	د	D
Dzal	ذ	D
Dod	ض	D
Da	ظ	D
Aïn	ع	<i>a, e, i, o</i>

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

Ghâïn	غ	Gh
Fa	ف	F
Qaf	ق	k ou g
Gaf	ڤ	k ou g
Kef	ك	K
Lam	ل	L
Mim	م	M
Noun	ن	N
Ouaou	و	Ou
Ya	ي	y, i
Ra	ر	R
Zin	ز	Z

**Tableau 9 Tableau de correspondance**

Nous remarquons à travers ce tableau établi par les Français et dans le but de transcrire les noms propres des Algérien, manquent certains phonèmes tels que ( ص س ش ). Nous remarquons également que certains phonèmes ( ا ), ( ع ) sont représentés par différentes lettres telles que ; *a, e, i, o* et rarement *ou*. Nous illustrons nos propos par certains noms pris de notre corpus « Abdelkader/ عبدالقادر /Omar/ عمر / Ali / علي / Asma / أسماء / Ahmed/ احمد

### 3 La mise en œuvre de l'arabisation dans l'état civil

Bien que la politique linguistique algérienne se soit traduite principalement sur le terrain que par un ensemble de lois irréversibles qui impose l'utilisation de l'arabe à partir de 1962 tels que l'enseignement et les médias publics, et ce n'est qu'à partir de 1968/ 1970 que le secteur de la fonction publique, est, à son tour concerné par la promulgation de diverses lois, obligeant les fonctionnaires de l'Etat de maîtriser l'arabe.<sup>113</sup>

L'objectif de l'arabisation de l'état civil est de défranciser les noms propres algériens. L'article 37 du code civil du 10 janvier 1970 énonce clairement que « les actes doivent être rédigés en langue arabe ».

La première loi sur l'arabisation de l'état civil fut l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970, relative à l'état civil qui imposait à l'article 64 des prénoms de « consonance algérienne ». En même temps, le ministère de l'intérieur devait fournir une liste nationale comportant dans l'ordre alphabétique, tous les prénoms recensés et autorisés en Algérie. Cette ordonnance accordait beaucoup de pouvoir aux fonctionnaires, qui pouvaient pour diverses raisons refuser certains prénoms, notamment berbères ou français.<sup>114</sup>

Quant à la transcription des noms patronymiques opérée par le ministère de l'intérieur, s'effectue sur la base de la traduction phonétique des noms. La liste nationale des patronymes en notre possession stipule que les caractères latins peuvent admettre plusieurs phonèmes (tels qu'illustrés dans les tableaux ci-dessous reçus en 1980 dans les assemblées populaires communales.

---

<sup>113</sup>Khaoula Taleb-Ibrahimi, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger, Dar El Hikma, 1995, p 12

<sup>114</sup> Ambroise Queffélec, Yacine Derradji, Valéry Debov, Dalila Smaali et Yasmina Cherrad-Benchebra, « Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues » Edit. Duculot, 2002, pp51/52.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الداخلية

المعجم الوسيط للألفاظ

1400 هـ - 1980 م

BEN - BOU

## تنبيه:

يَصِفُ هَذَا الْمَعْجَمَ الْأَوَّلِيَّ كُلَّ الْألقَابِ الْمُقَيَّدَةِ فِي السَّجَلَاتِ الْبَلَدِيَّةِ عَلَى مُسْتَوَى الشُّرَابِ الْوَطَنِيِّ، وَهِيَ مُرْتَبَةٌ حَسَبَ الْحُرُوفِ الْأَبْجَدِيَّةِ اللَّاتِينِيَّةِ وَمُعَرَّبَةٌ بِكَيْفِيَّةِ اجْتِهَادِيَّةٍ حَسَبَ مَا يُمِيلُهُ النُّطْقُ الْعَرَبِيُّ لِلْحُرُوفِ اللَّاتِينِيَّةِ، وَلِذَلِكَ بَقِيَتْ مَجْمُوعَةٌ مِنَ الْحُرُوفِ الْقَابِلَةِ لِعِدَّةِ اخْتِمَالَاتٍ فِي نَطْقِهَا الْعَرَبِيِّ، وَعَلَى وَجْهِ التَّخْيِيدِ نُنَحِّصِرُ فِي مَا يَلِي:

الحروف اللاتينية	ما يمكن أن يفايد من الحروف بالنطق العربي	الحروف اللاتينية	ما يمكن أن يفايد من الحروف بالنطق العربي
lettres Latines	Possibilités de Transcription de certaines lettres de l'alphabet Français dans l'écriture arabe	lettres Latines	Possibilités de Transcription de certaines lettres de l'alphabet Français dans l'écriture arabe
A	أ، ع	K	ك، ق
C	ك، ق، س، ص	R	ر، غ
D	د، ذ، ظ، ص	S	س، ص
H	ه، ح	T	ت، ط، ث

بما أن الألقاب المتضمنة للحروف المحصورة في الجدول السابق معرّبة في  
 المفجّر حسب احتمال نطقها واحد، فيمكن لضباط الحالة المدنية أن  
 ينصّروا في كتابة الحروف العربية بما يميله النطق العربي الحقيقي لدى المغنّين  
 بالأمر، وذلك باستبدال الحروف العربية بعضها ببعض عند كتابة وثائق  
 الحالة المدنية.

وتجدر الإشارة إلى ضرورة الاستمرار على شكل واحد لكتابة الألقاب  
 الخاص بأفراد العائلة الواحدة المقيدين في نفس السجل البلدي مع وضع  
 تلك الألقاب المصححة (حسب الإحتمالات المحددة لنطق الحرف العربي)  
 في قوائم مستقلة على ضوء النموذج التالي:

Transcriptions possibles des noms suivant la prononciation phonétique en langue Arabe	الكلمات المحتملة على ضوء النطق العربي المستعمل لدى المغنّين Transcription Arabe retenue dans le lexique	اللقب بالأحرف اللاتينية Noms en caracteres latins
عظيم، عادم، عدم	أديم	ADEME
عدروش، عدروش، عضروش	أدروش	ADROUCHE
القامة	علقمة	ALKAMA
علاق	علاق	ALLAK

قائد	كايد	CAÏD
صرح	سراح	CERAH
ضحاك	دهاك	DAHAK
دهكال، دهقال	دهقال	DAHKAL
حدري، هدرى، حدري	حضري	HADRI
حامل	هامل	HAMEL
حني	هني	HENNI
كسير	قصير	KACIR
قلال، كقلال	كلال	KALLAL
تارك	طارق	TARIK
تريكي	طريقي	TARIKI
سكري	صقري	SAKRI
صوفي	سوفي	SOUFI

د

وَبِنَاءٍ عَلَى أَنَّ عَمَلِيَّةَ تَقْرِيْبِ الْأَلْفَابِ الْحَالِيَّةِ لَمْ تَتِمَّ عَنْ  
طَرِيقِ النَّقْلِ الشَّفَوِيِّ الْمُبَاشِرِ مِنْ أَفْوَاهِ الْمُعَنِّيِّينَ ...

فَقَد بَاتَ مِنَ الْمُحْتَمَلِ أَنْ يَجِدَ الْمَوَاطِنُونَ تَغْيِيرًا فِي بَعْضِ الْأَقَابِهِمِ بِالنِّسْبَةِ  
لِنُطْقِهَا الْعَرَبِيِّ الصَّحِيحِ لَدَى أَصْحَابِهَا، وَهَذَا لَا يُنْطَبِقُ عَلَى الْأَلْفَابِ الَّتِي تَحْتَوِي  
عَلَى الْحُرُوفِ الْمُحَدَّدَةِ فِي الْجَدْوَلِ السَّابِقِ فَحَسَبَ، بَلْ يُنْطَبِقُ - أَيْضًا - عَلَى الْأَلْفَابِ  
الْآخَرَى الَّتِي قَدْ تَقَبَّلَ الرُّسْمُ الْإِمْلَائِيُّ عَلَى طَرِيقَتَيْنِ اثْنَتَيْنِ، مِثْلُ:

(BABALHADJ ، BAB-ALHADJ) باب الحاج ، أو بابا الحاج

وَلِذَلِكَ يَتَوَجَّبُ عَلَى ضُبْاطِ الْحَالَةِ الْمَدِينِيَّةِ أَنْ يَلْتَمِزَ مَوَاطِنُ كِتَابَةِ الْأَسْمِ وَاللُّقْبِ  
بِاللُّغَةِ الْفَرَنْسِيَّةِ فِي الْخَانَةِ الْمُخَصَّصَةِ لِهَذِهِ الْعِبَارَةِ فِي كُلِّ وَثِيقَةٍ مِنْ وَثَائِقِ الْحَالَةِ  
الْمَدِينِيَّةِ، لِنُظْلِ الْكِتَابَةِ السَّابِقَةِ (بِاللُّغَةِ الْفَرَنْسِيَّةِ) هِيَ الْمَرْجِعُ فِي كِتَابَةِ  
الْأَسْمِ وَاللُّقْبِ، رِبْثًا يَتِمُّ الصَّحِيحُ، وَالْإِسْتِقْرَارُ النَّهَائِيُّ عَلَى كِتَابَتِهِ بِاللُّغَةِ الْعَرَبِيَّةِ.  
مَعَ التَّكْيِيدِ عَلَى أَنَّ تَصْحِيحَ كِتَابَةِ اللَّقْبِ مِنْ طَرَفِ الْمُعَنِّيِّينَ أَنْفُسِهِمْ يَرْجِبُ  
أَنْ يَكُونَ بِأَسْمِ جَمِيعِ أَفْرَادِ الْعَائِلَةِ الَّتِي تَحْمِلُ هَذَا اللَّقْبِ عَلَى مُسْتَوَى الْبَلَدِيَّةِ

هَذَا فِيهَا يَتَعَلَّقُ بِتَصْحِيحِ كِتَابَةِ الْأَسْمَاءِ حَسَبَ النُّطْقِ الْعَرَبِيِّ الصَّحِيحِ  
 الْمُسْتَعْمَلِ مَحَلِّيًّا، دُونَ الْمَسَاسِ بِالْبِنْيَةِ الْأَسَاسِيَّةِ لِللِّقَبِ .  
 أَمَّا فِي حَالَةِ تَفْكِيرِ عَائِلَةٍ مَا، فِي تَغْيِيرِ لِقَبِهَا تَغْيِيرًا جَدْرِيًّا فَهَذِهِ الْعَمَلِيَّةُ لَا تَدْخُلُ  
 ضَمْنِ صِلَاحِيَّاتِ لُجْنَةِ التَّغْرِيْبِ بِنِزَارَةِ الدَّاخِلِيَّةِ، وَأَمَّا هِيَ مِنْ صِلَاحِيَّاتِ وَزَارَةِ  
 الْعَدْلِ . وَبِهَذِهِ الْمُنَاسَبَةِ تَجْدُرُ الْإِشَارَةُ إِلَى إِمْكَانِ إِجْرَاءِ هَذَا التَّبْدِيلِ  
 الْجَدْرِيِّ لِللِّقَبِ الْعَائِلَةِ حَسَبَ إِجْرَاءَاتِ قَانُونِيَّةٍ بَسِيْطَةٍ فِي نِطَاقِ وَزَارَةِ الْعَدْلِ  
 وَضَبْطًا مِثْلَ هَذِهِ الْحَالَاتِ الْوَارِدَةِ، وَالْخَاصَّةِ بِنِزَارَةِ الدَّاخِلِيَّةِ، يُرْجَى مِنْ ٧  
 ضَبْاطِ الْحَالَةِ الْمَدْنِيَّةِ أَنْ يُصَحِّحُوا بِمُشَارَكَةِ الْمَغْنِيَّيْنِ - مِنَ الْأَلْقَابِ  
 مَا يَرَوْنَهُ لِأَزْمَةِ التَّصْحِيْحِ ثُمَّ تَوْضُحُ تِلْكَ الْأَلْقَابِ فِي قَوَائِمٍ خَاصَّةٍ  
 مُسْتَقِلَّةٍ، يُكْتَبُ فِيهَا اللَّقَبُ الْأَصْلِيُّ بِالْفَرَنْسِيَّةِ، وَبِالْكَفِيَّةِ الْمَكْتُوبِ  
 بِهَا حَالِيًّا بِالْعَرَبِيَّةِ، وَالتَّصْحِيْحُ الْعَرَبِيُّ الَّذِي يَرَوْنَهُ لِأَزْمَةِ اللَّقَبِ .  
 (كَمَا هُوَ مُوَضَّحٌ فِي الْجَدْوَلِ النَّمُوذَجِيِّ السَّابِقِ) .  
 وَتَوْضُحُ هَذِهِ الْقَوَائِمِ فِي سِجِلٍّ خَاصٍّ بِهَذَا الْفَرَضِ، لِنُجْمَعِ فِي  
 وَقْتٍ لَاحِقٍ مِنْ طَرَفِ أَشْخَاصٍ مُكَلَّفِينَ بِهَذِهِ الْمَهْمَةِ، وَذَلِكَ بِفَرَضِ  
 اعْتِمَادِ تِلْكَ الْأَلْقَابِ بِرِسْمِهَا الصَّحِيْحِ، لِنَقْيِدِ فِي الْمَعْجَمِ الْوِطْنِيِّ النَّهَائِيِّ  
 لِلأَلْقَابِ، الَّذِي سَيَصْدُرُ فِي الْمُسْتَقْبَلِ (١٩٥٥) .

9

REMARQUES :

CE PROJET DE LEXIQUE CONTIENT L'ENSEMBLE DES NOMS PATRONYMIQUES RELEVÉS A PARTIR DES REGISTRES COMMUNAUX D'ÉTAT-CIVIL, A L'ÉCHELLE NATIONALE.

CES NOMS ONT FAIT L'OBJET D'UNE CLASSIFICATION SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE DES LETTRES LATINES POUR ÊTRE TRANSCRITS EN LANGUE NATIONALE SELON LEUR SIGNIFICATION LA PLUS VRAISSEMBLABLE.

IL RESTE ENTENDU QUE CERTAINES LETTRES LATINES COMPOSANT LE NOM PEUVENT ÊTRE TRANSCRITES DE PLUSIEURS MANIÈRES, AU REGARD DE LA PHONÉTIQUE ARABE ET DONNER LIEU, DE CE FAIT, A PLUSIEURS PRONONCIATIONS DE CE NOM. (VOIR PAGE: 1)

DIRECTIVE :

COMPTE TENU DE CE QUE LES NOMS COMPORTANT DES LETTRES FIXÉES, AU TABLEAU PRÉCÉDANT (P: ) ARABISÉS DANS LE LEXIQUE SELON UNE POSSIBILITÉ (UNIQUE) DE PRONONCIATION, IL EST LOISIBLE POUR LES OFFICERS DE L'ÉTAT CIVIL D'AGIR, QUANT À LA RÉDACTION DES LETTRES ARABES, EN FONCTION DE LA PRONONCIATION ARABE RÉELLE USITÉE PAR LES INTÉRESSÉS ET CE PAR UNE SUBSTITUTION DES LETTRES ARABES LORS DE LA TRANSCRIPTION DES NOMS SUR LES DOCUMENTS DE L'ÉTAT-CIVIL.

IL EST À SIGNALER LA NÉCESSITÉ DU MAINTIEN D'UNE FORME UNIQUE DANS LA RÉDACTION DU NOM PATRONYMIQUE D'UNE MÊME FAMILLE ET TRANSCRIT SUR LES REGISTRES COMMUNAUX, AVEC L'INSERTION DES NOMS CORRIGÉS (SELON LES POSSIBILITÉS ÉTABLIES EN FONCTION DE LA PRONONCIATION ARABE) DANS UNE LISTE INDÉPENDANTE ET CE À LA LUMIÈRE DU MODÈLE CI-JOINT. (VOIR PAGE: 2-4)

COMPTE TENU DE CE QUE L'ACTION ACTUELLE D'ARABISATION DES NOMS PATRONYMIQUES NE S'EST PAS EFFECTUÉE SELON LEUR PRONONCIATION PAR LES INTÉRESSÉS.

DE CE FAIT, IL EST PROBABLE QUE CERTAINS CITOYENS CONSTATENT QUELQUES MODIFICATIONS DANS LEUR NOM PATRONYMIQUE PAR RAPPORT À LA PRONONCIATION EXACTE EN USAGE DANS LA LANGUE NATIONALE.

... / ...

ET CECI NE S'APPLIQUE PAS SEULEMENT AUX NOMS COMPORTANT LES LETTRES FIGURANT AU TABLEAU PRECEDENT MAIS AUSSI A D'AUTRES NOMS SUSCEPTIBLES DE RECEVOIR DEUX PRONONCIATIONS DIFFERENTES EXP : BABA LHADJ ; BAB ALHADJ .

C'EST POURQUOI LES OFFICIERS D'ETAT-CIVIL DEVRONT EN DE PAREILS CAS, ECRIRE LES NOMS ET PRENOMS EN LANGUE FRANCAISE DANS LA CASE RESERVEE A CET EFFET SUR CHAQUE IMPRIME OU DOCUMENT D'ETAT-CIVIL AFIN QUE L'ECRITURE PRECEDENTE EN LANGUE FRANCAISE DEMEURE LA REFERENCE, EN ATTENDANT QUE LA CORRECTION ET LA STABILITE FINALE DES NOMS EN LANGUE ARABE SOIT ASSUREE.

IL EST A PRECISER QUE LA CORRECTION DU NOM PATRONYMIQUE PAR LES INTERESSES EUX-MEMES DEVRA SE FAIRE POUR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE LA FAMILLE QUI PORTENT CE MEME NOM QUI DOIVENT S'ENTENDRE ENTRE EUX AU NIVEAU DE LA COMMUNE AU MOINS. IL EST A RAPPELER QU'EN CAS DE BESOIN LE NOM DEVRA ETRE VOCALISE.

CECI EN CE QUI CONCERNE L'ECRITURE CORRECTE DU NOM SUIVANT LA PRONONCIATION USUELLE EXACTE EN ARABE SANS MODIFICATION DE LA STRUCTURE ORIGINELLE DU NOM .

LES CHANGEMENTS DE NOMS PATRONYMIQUES NE RELEVANT PAS QUANT A EUX DE LA COMPETENCE DE LA COMMISSION D'ARABISATION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR MAIS DE CELLE DES SERVICES DU MINISTERE DE LA JUSTICE.

IL EST DEMANDE AUX OFFICIERS DE L'ETAT-CIVIL, EN DE TELLE OCCASIONS, POUR CE QUI EST DES ATTRIBUTIONS DU MINISTERE DE L'INTERIEUR, D'OBTENIR LE CONCOURS DU CITOYEN POUR APPORTER A LEUR NOM TOUTE CORRECTION JUGEE NECESSAIRE .

CES NOMS SERONT INSCRITS SUR UNE LISTE SPECIALE COMPORTANT LE NOM EN LANGUE FRANCAISE TEL QU'IL EST INSCRIT, PUIS EN LANGUE ARABE DANS SA TRANSCRIPTION INITIALE ET ENFIN LE NOM CORRIGE DANS LES CONDITIONS ENONCEES CI-DESSUS .

LES LISTES SERONT PORTEES SUR UN REGISTRE AD-HOC AFIN QU'ELLES SOIENT RECUEILLIES ULTERIEUREMENT PAR LES AGENTS DEPECHEES A CET EFFET ET CE AFIN D'ASSURER UNE ECRITURE CORRECTE DES NOMS ET METTRE AU POINT, LE LEXIQUE NATIONAL FINAL DES NOMS PATRONYMIQUES QUI SERA EDICTIONNE ULTERIEUREMENT.

Pour des raisons historiques d'administration coloniale, le listing des anthroponymes transcrits à l'état civil, en usage jusqu'à 1986, était élaboré en langue française. Ceci explique également que le listing établi par l'état civil algérien fonctionne de la même façon que celui établi par les Français.

#### 4 Nécessité de la translittération

Le problème de la translittération est pris en charge par un organisme international « ISO » International Organization for Standardization qui étudie la translittération en écriture latine des langues ; russe, belge, bulgare, serbe, et ukrainienne pour entamer ensuite le grec et l'arabe. Cet intérêt est relativement récent et lié au développement croissant de l'Internet et plus précisément à la recherche de l'information interlingue. C'est le cas, pour les noms de personnes, de lieux, de sociétés et d'organisations.

Camélia Sobhy dans « *La traduction du nom propre* » souligne que pour transcrire de manière correcte un mot, il est indispensable d'avoir une connaissance parfaite des symboles représentatifs de cet alphabet, et de la valeur des phonèmes selon leurs positions dans le mot et leurs combinaisons avec les autres sonorités. Elle ajoute que cette connaissance est spécialisée, elle n'est pas à la portée de tout le monde.<sup>115</sup>

Pour elle cette opération ne peut se faire à l'aide de la transcription mais par un autre procédé appelé « *la translittération* ». Cette opération permet de reproduire les mots appartenant à des alphabets autres que l'alphabet latin, en l'utilisant tout en ajoutant des signes diacritiques pour indiquer la modification de la prononciation initiale. Ce qui n'est pas non plus chose aisée.

Dans cette lignée de réflexion elle souligne :

*« Afin de faciliter cette opération et d'éviter toute ambiguïté, l'Organisation internationale de normalisation (I.S.O.) a édicté des règles de correspondance d'unité graphique à unité graphique: le même signe doit être rendu toujours de la même façon, et en principe un signe d'un alphabet ne doit correspondre qu'à un seul signe de l'autre. On tâchera de ne rendre un signe par deux signes que lorsque l'alphabet latin n'offrira pas de possibilité raisonnable de*

---

<sup>115</sup> Camélia Sobhy, « *La traduction du nom propre* » in association ATIDA, Suisse .1998, pp 12-17

*faire autrement. Pour les langues à écriture «incomplète» (consonantique: hébreu, arabe, etc.), ces règles n'ont pu être appliquées sans modification, sous peine de conduire à des vocables illisibles. Aussi l'I.S.O. recommanda-t-elle la vocalisation préalable, c'est-à-dire la restitution des voyelles habituellement omises dans l'écriture de ces langues. Dans ce cas, la procédure n'est plus tout à fait automatique, car elle exige une bonne connaissance de la langue à translittérer. »<sup>116</sup>*

Il existe également d'autres Normes de translittération que Houda Saadane et Nasredine Semmar ont rassemblées dans le tableau ci-dessous.

Lettres en arabe	Equivalents en écriture latine
ء	' , a
ا	A, a, ā, â, á, ā, e, ê
ب	B, b
ت	T, t
ث	Th, th, t, ṭ,
ج	J, j, Dj, dj, g, Ğ, ğ
ح	H, h, Ĥ, ĥ, ĥ, 7
خ	Kh, kh, ħ, ħ
د	D, d
ذ	Dh, dh, D, d, Ḍ, ḍ, Ḍ, ḍ
ر	R, r
ز	Z, z, Ẓ, ẓ
س	S, s
ش	Ch, ch, Sh, sh, Š, š
ص	S, s, Ş, ş, Ṣ, ṣ
ض	D, d, Ḍ, ḍ, Ḍ, ḍ

<sup>116</sup> Camélia Sobhy. Idem p 17

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

ط	T, t, Ṭ, ṭ, Ṭ̣, ṭ̣
ظ	Z, z, Ṣ, ṣ, 6', Dh, dh, D, d
ع	' , ' , 3, a, â
غ	Gh, gh, Ğ, ğ, ġ
ف	F, f, ph
ق	Q, q, C, c, K, k
ك	K, k, C, c
ل	L, l
م	M, m
ن	N, n
ه	H, h
و	W, w, ou, o, u, ô, û, ū, ú, ü
ي	I, i, y, ĩ, î, ĩ̄
أ	A, a, ā, 'ā, 'â
ة	
ى	H, h, T, t, at, a, ĩ̄
أ	A, a, á, à, ā, ÿ
و	
إ	I
ئ	U, u, Ou, ou, Ğ, û
ك	G, g

Nous remarquons que certaines lettres sont transcrites en chiffres. Cette translittération renvoie aux habitudes du langage SMS, c'est-à-dire une équivalence alphanumérique.

Houda Saadane souligne que cette variation dans les usages translittérationnels s'explique par trois types de raisons :

- 1) L'influence du système linguistique et graphématique du français est perceptible dans les usages translittérationnels des pays du Maghreb.
- 2) Pour des raisons politiques, il n'y a pas de normes ni de stratégies communes dans ce domaine. Ce qui amène les scripteurs à reprendre la prononciation la plus familière pour transcrire les noms arabes.<sup>117</sup>
- 3) Enfin, pour des raisons dialectologiques, vu la variété des parlers régionaux qui existent dans les pays arabes, ce qui engendrent plusieurs translittérations<sup>118</sup>possibles. Citons quelques exemples :

Machreq	Maghreb
Mubarek	M'barek
Mustafa	Mustapha
Ismael	Smail
Leila	Lila
Ahmed	Hmed
Ibrahim	Brahim
Najlae	Nejla
Souleimane	Slimane

Comme toute Norme internationale de conversion de système d'écriture, l'ISO a pour objet de permettre la communication internationale des messages écrits qui soit univoque et entièrement réversible.

Le système proposé accepte également l'usage d'une norme nationale à condition qu'elle soit compatible et appliquée sans ambiguïté avec l'ISO 233.

Nous faisons figurer dans le tableau récapitulatif quelques équivalences graphématiques établies à partir de notre corpus.

<sup>117</sup> Houda Saadane, Nasredine Semmar, *Transcription des noms arabes en écriture latine »in Revue RIST, Vol20,n°2. Alger, 2013, p 127-140*

<sup>118</sup> Houda Saadane, Nasredine Semmar, idem p 130

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

Phonèmes arabes	Réalisations graphiques	Noms propres
(خ)	Kré	Mokrétar / Krélifa
	Kh	Kharoubi / Khaladi / Khaldi / Kheira / Khouira / Khaled /
	Kra	Mekrarbeche
	Kr	Makrougrasse / Ben yakrou / Ben makrouf / Ben kreira / Ben zakroufa
	Ck	Macklouf / Ben mocktar
	K	Mekatria / Ben kadouma / Ould klil / Ben cheik / Kouidmi / Ben bakti / Kaldia / Kaled / Benklifa / Makloufi / Keira / Boukoudmi
	C	Ben lacdar / Cerrouba
	Kar	Ben karoubi / Karoua / Karbouche
	Rk	Ould cheirk
(ص)	S	Ben sedik / Ben saim / Ben saber / Ben sadok / Ben osmane / Ben sadek  / Ben mansour / Sofiane / Saliha / Souag
		Sakina / Belguesmia / Belkayous / Younes / Ismahane / Ben sekouma / Ben salem / Ben slimane / Soukhal / Ben sbia / Ben tounsi / Ben tensi /  Ben smail / Beraïs / Ould abbes / Bensetra / Sakes
(س)	Ss	Bourasse / Belkassem / Ould hassen / Ben senoussi / Youssef / Abbesse  / Ould moussa / Housseine / Kessarbi / Ould aïssa / Ould hassain /  Bel hassena / Oussama / Nassim / Yassine / Missoum / Nefoussi /  Abassa
(ص)		Nassira / Ben nasser / Bel fassih / Khoussa / Besseghir / Amer messafah
(س)	C	Ben farci / Ben senouci / Belkacem / Ben youcef / Cedra / Moncef /  Celia / Belhoucine
		Ben nacer / Ben naceur / Nacéra
(ص)	Ç	Faiçal / Naçer / Naçéra

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

(س)		Bouabça
	Gu	Bouguera / Ould guedji / Ben guerache / Ben gueda / Ben trigui / Ben guedal / Belguendouz / Ben guella / Ben guerbi / Megueni
	G	Bougera / Benyagoub / Gania / Benzerga
(ع)	G	Ben bagdad / Ben zgeim / Ben zougli / Fougrou
	Gh	Ben maghnia / Ben zoughli / Ben ghossi / Gharbi / Ben ghali / Kourdoughli / Baghdadli / Maghni / Gharnout
	r	Ben fourlou / Ben roula / Kouroulou / Ben morni / Ben raouti / Ben ranoute
(ع)	Ø	Ben ouali / Benouda
	A	Aoued / Allou / Atika / Abdelkader / Azroug / Aicha
	A	Âlaa / Âdim / Âoued / Âzemou / Ârabi

**Tableau 10 Tableau d'équivalences graphématiques entre les alphabets arabe et latin**

### 5 Altérations linguistique et phonétique

Quelle que soit la langue vivante, la grammaire de tout locuteur change en fonction de la pression sociale, de facteurs culturels, géographiques, de phénomènes phoniques et perceptifs. Cela explique l'hétérogénéité des compétences linguistiques dépendant des situations de communication.

Le changement linguistique n'est pas mû par une logique interne au système de la langue, mais s'appuie sur une tendance marquée du locuteur à utiliser ses moyens langagiers pour faire un acte de langage.

Henri Dorion et Jean Poirier dans "lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux" définissent l'altération comme étant des modifications subies par un choronymie au cours d'un long cheminement à travers les âges.

Ils ajoutent que ces modifications peuvent être d'ordre graphique ou d'ordre phonétique. Parmi les modifications les plus fréquentes : l'ellipse, l'agglutination, la déglutination, la découpeure, la fausse perception, l'attraction paronymique et les cacographies.<sup>119</sup>

Pour les changements phonétiques affectant les unités linguistiques, nous pouvons distinguer trois processus à savoir :

- 1- Les phénomènes d'ordre général
- 2- Les processus affectant le point ou le mode d'articulation
- 3- Les processus affectant plusieurs segments phonétiques

Parmi les phénomènes d'ordre général, nous constatons tout d'abord deux couples de changement :

- 1- L'assimilation / la dissimulation.
- 2- L'affaiblissement / le renforcement.

### 5.1 L'assimilation

Action par laquelle deux phonèmes, du fait qu'ils sont contigus ou voisins, deviennent identiques ou similaires, ce procédé se présente dans la formation des noms propres de pratiquement toutes les langues. Comme par exemple : "Oued El Kebir" a donné "Guadalquivir", "Jabel Tareq" qui a donné également "Gibraltar".

La similarité phonétique entre les catégories phonologiques de la L1 et de la L2 prédirait les difficultés à percevoir les contrastes de la L2, c'est-à-dire que les auditeurs de la L2 ne sont pas capables de discriminer les différences entre les sons de leur langue maternelle, et ceux de la langue étrangère. Les sons sont considérés donc comme similaires au niveau articulaire.<sup>120</sup> Elle concerne les voyelles et les consonnes, voici quelques exemples tirés de notre corpus :

- 1- Chelabi / Chalabi
- 2- Beloufa / Bouloufa
- 3- Sidhom / Sidhoum
- 4- Azroug / Azreug

---

<sup>119</sup> Henri Dorion, Jean Poirier, idem p 66

<sup>120</sup> Françoise Gadet, *Le français ordinaire*. Paris: Armand Colin, 1989, p 54

- 5- Zmirli / Zmerli
- 6- Ben guettat / Ben guettad
- 7- Mazouz / Mezouz
- 8- Aber / Abeur
- 9- Kerroucha / Kourrouch
- 10- Kasdali / Kazdali
- 11- Sekhal / Soukhal
- 12- Ben amour / Ben amor
- 13- Ben youcef / Yousseuf
- 14- Guoumidi / Guemidi
- 15- Benhaimouda / Benhamouda
- 16- Hadi / Hedi
- 17- Dahou / Daho
- 18- Ahmed Bacha / Ahmed pacha
- 19- Bentounsi / Ben Tensi
- 20- Zoulikha / Zelikha
- 21- Soltana / Sultana
- 22- Fatma / Fadma
- 23- Fatma / Fatna
- 24- Besseghier / Besseghieur
- 25- Yakhlef / Ykhlef
- 26- Houria / Herria
- 27- Khaldia / Caldia
- 28- Ben chorfa / Ben cheurfa
- 29- Boubaker / Boubakeur
- 30- Bensaber / Ben sabeur
- 31- Boutarfa / Bouterfa
- 32- Amer / Aneur

### 5.2 La dissimilation

Processus inverse de l'assimilation, par lequel deux phonèmes identiques ou présentant des caractères communs tendent à se différencier s'ils se trouvent dans le

voisinage l'un d l'autre. L'un, dit dissimulateur, modifiant ou déplaçant ou supprimant l'articulation de l'autre, dit dissimulé.

Nous distinguons deux sortes de dissimilation :

- 1- Dissimilation vocalique.
- 2- Dissimilation consonantique.

La dissimilation permet de contourner certaines séquences difficiles à prononcer tels que :<sup>121</sup>

- 1- Makhroug-Erass → Makrougrasse
- 2- Guellaa Eddars → Gueladress
- 3- Bel Hazka → Balazka
- 4- Mohammed cherif → Hamecherif
- 5- Hamr El aine → Hamrlaine

Les changements affectant plus d'un segment sont de loin, les plus nombreux. Il existe trois groupes:

- 1- Les phénomènes d'élision.
- 2- Les phénomènes d'insertion.
- 3- Les phénomènes de réorganisation.

On dénombre au moins quatre types d'élisions :

### 5.3 L'aphérèse

L'aphérèse chute de la première syllabe (parfois deux syllabes) du terme spécifique d'un nom propre. Ce phénomène n'a pas toujours de raison apparente, sinon le besoin de raccourcir des mots trop longs. Le son est élide en début du mot.

- 1- El Hachemi → Achemi
- 2- Bel Hassaine → Assaine/Hassaine
- 3- Hasnia → Asnia
- 4- Bel Mokhtar → Moktar
- 5- Lahouel/Belahouel → Ahouel

---

<sup>121</sup> Henri Dorion , Jean Poirier, idem p 89

- 6- Ould Hamou → Amou/Hamou
- 7- Habib → Abib
- 8- El Ghali → Ghali
- 9- Benchehida → Chehida
- 10- Benalioua → Alioua
- 11- Benmalti → Malti
- 12- Halima → Alima
- 13- Elaldjia → Aldjia
- 14- Elaid → Laid
- 15- Benturqui → Turqui
- 16- Belkacem → Kacem
- 17- Bngharnout → Gharnout
- 18- Bendaouadji → Daouadji
- 19- Benberber → Berber
- 20- Benlakhhal → Lakhhal

### 5.4 La syncope

Se dit de la suppression d'un phonème ou d'une syllabe au milieu d'un mot. La suppression est vocalique ou consonantique tels que :

- 1- Belarabi → Belarbi
- 2- Ben yahia → Ben yaya
- 3- Ben maamar → Benmamar
- 4- Ben sgheir → Ben sgeir
- 5- Ould yahya → Ould yhya
- 6- Chahba → Chaba
- 7- Ben youssef → Ben yossef
- 8- Ben mahieddine → Ben mahiddine
- 9- Belakhhal → Belakel
- 10- Ben kerrouba → Ben kerouba
- 11- Ben kheddouma → Ben kedouma
- 12- Ben chohra → Ben chora
- 13- Benidriss → Ben driss

- 14- Bouguerra → Bougera
- 15- Ben harrat → Benharat
- 16- Boumediene → Boumedine

### 5.5 L'apocope

Se dit de l'amputation d'un phonème ou d'une syllabe à la fin du mot, comme dans les noms propres ci-dessous :<sup>122</sup>

- 1- Salah → Sala
- 2- Tadlaouti → Tadlaoui
- 3- Fatima → Fatim
- 4- Dahmane → Dahman
- 5- Ben bouziane → Ben bouzian
- 6- Ben kizane → Benkizan
- 7- Benslimane → Bensliman
- 8- Sabane → Saban
- 9- Ben osmane → Ben osman
- 10- Ben sekrane → Ben sekran
- 11- Ben Meziane → Ben mezian
- 12- Adnane → Adnan
- 13- Boutaraâ → Boutara
- 14- Ould Abbese → Ould Abes
- 15- Chaimae → Chaima
- 16- Bouabdallah → Bouabdalla
- 17- Ismahane → Ismahan
- 18- Bensmaine → Bensmain
- 19- Belainine → Belainin
- 20- Ben amrane → Ben amran

### 5.6 L'haplologie

C'est un cas particulier de la dissimilation qui consiste à n'enoncer que l'une de deux articulations semblables et successives.

C'est ce que nous appelons l'amuïssement.

---

<sup>122</sup> Henri Dorion , Jean Poirier, idem p 90

- 1- Bacha Ali → Bachali
- 2- Mohamed cherif → Hamecherif
- 3- Bayazid → Bayzid
- 4- Chahi-nez → Chanez
- 5- Hadj-ali → Hadjali
- 6- Azze-oumou → Azzemou
- 7- Oum El djillali → Mouldjillali
- 8- Si ali → Siali
- 9- Aze allah → Azellah
- 10- Baghdade Ali → Baghdadli
- 11- Issame eddine → Issameddine
- 12- Alae-eddine → Aladinne

Nous recensons trois types d'insertion

- 1- La prothèse
- 2- L'épenthèse
- 3- L'épithèse

Concernant la prothèse, il s'agit de l'apparition d'un phonème à l'initial du no propre tel que:

- 1- Amhamed
- 2- Emeziane
- 3- Embarka
- 4- Elahouel
- 5- Elamari
- 6- Elarbi
- 7- Elmeddah
- 8- El ali
- 9- Emlouka
- 10- El merioul

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

---

Nous remarquons que tous les ajouts correspondent aux voyelles [a et e]

Pour l'épenthèse, il s'agit d'un phénomène phonétique qui consiste en l'ajout d'un phonème à l'intérieur d'un nom pour faciliter l'articulation en raison de la rencontre inhabituelle de deux phonèmes.

- 1- Lahsouani → Lasouani
- 2- Larbi ould El Mohamed → Larbi ould Mohamed
- 3- Otsmane → Otmane/Osmane
- 4- Kansab → Kasab
- 5- Houssiene → Houssine
- 6- Ameri → Amri
- 7- Boussedra → Boucedra
- 8- Saoudi → Sadi
- 9- Medhaheri → Medjahri
- 10- Bessayah → Besayah
- 11- Touhami → Tehami
- 12- Bentahar → Betahar
- 13- Aneur → Amer
- 14- Bellahouel → Belahouel
- 15- Besseghieur → Bessghier
- 16- Bouloufa → Beloufa
- 17- Dehilis → Dehlis
- 18- Bencherif → Becherif
- 19- Guebbabi → Guebabi
- 20- Haidra → Hydra
- 21- Goumidi → Guemidi
- 22- Khouassa → Khoussa

Les noms propres qui renvoient à l'épenthèse, sont repris tels qu'ils sont rectifiés sur les registres après demande de leurs porteurs.

Tout ajout à la fin du nom est appelé "épithèse" ou "paragoge" comme par exemple:

- 1- Benkerdagh → Benkerda
- 2- Benchorfara → Benchorfa
- 3- Ben harrats → Ben harrat
- 4- Bel abbasse → Bel abbas
- 5- Budinard → Boudinar
- 6- Bourasse → Bouras
- 7- Najette → najet
- 8- Djanette → Djanet
- 9- Blidih → Blidi

Dans une approche du changement centrée sur l'auditeur. L'auteur souligne que les facteurs auditifs ont leur importance et il émet l'hypothèse suivante : la reproduction d'un phonème par un locuteur est basée sur la perception auditive.

Il ajoute que selon les travaux effectués ces dernières années dans le domaine de la capture du son montrent l'étendue de la variation non seulement chez des locuteurs d'une même communauté mais également dans la prononciation de chaque locuteur.<sup>123</sup>

Dans ce sens Boyland préfère le terme de "distorsion" au lieu de "déformation". Pour lui, il y a un double décalage qui existe entre ce que le locuteur pense prononcer et ce que l'auditeur croit entendre.

Concernant les deux phénomènes de durcissement et affaiblissement, nous avons relevé:<sup>124</sup>

- 1- La lénition : appelée adoucissement, modification phonétique qui consiste en un affaiblissement de l'articulation des consonnes, à savoir; le passage d'une série dite "forte" à une série dite "douce".
  - 1- Ben guettat → Ben guettad
  - 2- Ibtihedj → Ibtihel
  - 3- Tayeb pacha → Tayeb bacha

---

<sup>123</sup> Guillaume Desagulier, « *Modélisation cognitive de la motivation et du changement linguistique* » thèse de doctorat dirigée par Jean-Rémi Lapaire. Soutenue en 2005 à l'université de Bordeaux 3, 2005, p 125

<sup>124</sup> Boyland, « *Morphosyntactic change in progress : a psycholinguistic approach* ». Thèse de doctorat. Université de Californie, Berkeley, 1996, p 62

Pour le phénomène de renforcement ou le durcissement, c'est le contraire de 'adoucissement, passage d'une série dite "douce" à une série dite "forte". Ce phénomène en arabe s'explique par l'emploi du dédoublement de la consonne.

- 1- Mohamed → Mohammed
- 2- Alouche → Allouche
- 3- Belatreche → Bellatreche
- 4- Belakhel → Bellakhel
- 5- Bou khedouma → bou kheddouma
- 6- Ben koula → ben koulla
- 7- Bouaza → Bouazza
- 8- Ben sekouma → Ben sekkouma
- 9- Ben haloufa → Ben halloufa
- 10- Moufoki → Mouffoki

Nous avons également relevé un autre changement appelé :

### **5.7 La crase**

du grec "krisis" qui veut dire mélange ou agglutination. C'est un métaplasme qui consiste en la contraction de la dernière voyelle ou syllabe avec la première voyelle ou syllabe du nom propre.

Les deux mots ne forment plus qu'une unité lexicale.

Exemples :

- 1- Ben rahou → Berrahou
- 2- Ben rached → Berrached
- 3- Ben zaouche → Bezaoueche
- 4- Ben tahar → Bettahar
- 5- Ben khedda → Bekhedda
- 6- Chahi nez → Chanez
- 7- Ould kerarouf → Ould kafouf
- 8- Guella-dars → Gueladres
- 9- Bel khadra → Bakhadra

### 5.8 La fusion

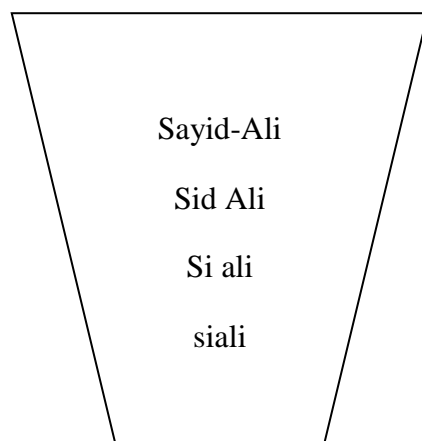
A propos du phénomène de la fusion, nous avons relevé un seul cas pour la fusion interne. Il s'agit d'« Abd el Rahmane » qui a donné « Dahmane ».

Par contre pour la fusion externe, nous avons relevé deux cas de « Otmane » et « Osmane » tous deux d'origine turque, qui ont donné « Otsmane », il s'agit de la fusion de deux consonnes « t » et « s ».

La deuxième fusion, elle concerne le nom propre « Sayid-Ali » qui a donné « Siali ».

- |   |             |
|---|-------------|
| 1 | Sayid / Ali |
| 2 | Sid / Ali   |
| 3 | Si / Ali    |
| 4 | Siali       |

Nous schématisons cette fonction comme suit :



Il s'agit d'une réduction systématique de type morphologique

### 5.9 La reduplication

Se dit du redoublement d'un même mot ou d'un même élément dans un nom propre. Tels que « Berber », « Ben ka3ka3 ». Ces formes redoublées devaient avoir une valeur

intensive et représenter des manières de superlatifs. Elles constituent en fait des redondances conscientes.

La réduplication est même un procédé habituel dans certaines langues ; en montagnais, par exemple, les syllabes répétées traduisent souvent l'idée de pluralité.<sup>125</sup>

### 5.10 La récupération

Se dit d'un nom propre qui réapparaît ailleurs, souvent dans une aire linguistique différente, nous pouvons citer pour ce cas les noms propres de lieux qui ont voyagé au Maghreb, tels que « Bentounsi », « Magherbi », « Ben fassi », etc... . Aussi d'autres provenant des autres pays, comme par exemple « Ben Gharnout », « Ben Kartaba », « Zmirli », « Kara », « Kourdoughli ».....<sup>126</sup>

Certains emploient l'expression «migration de noms » pour désigner l'implantation de choronymes dans des régions lointaines de celles où ils ont été créés. Dans un sens large, nous parlerons de transplantation, et dans un sens plus spécifique, parler de migration de noms, lorsque ceux-ci ont effectivement migré avec les populations autrefois liées au choronyme originel.

## 6 Francisation des noms propres

Cette étude systématique des usages relevés dans notre corpus, montre les différentes réalisations graphiques pour un seul patronyme, c'est-à-dire que le même patronyme peut avoir jusqu'à quatre réalisations graphiques ou plus.

1- Le patronyme de [ben jaeðu :] « بن يخو » se réalise graphiquement de cinq manières différentes :

- *Ben ykou* [ Baen jku ]
- *Ben yckou* [ baen jkku ]
- *Ben yaco* [ baen jaeku ]
- *Ben ykhou* [ baen jUu ]

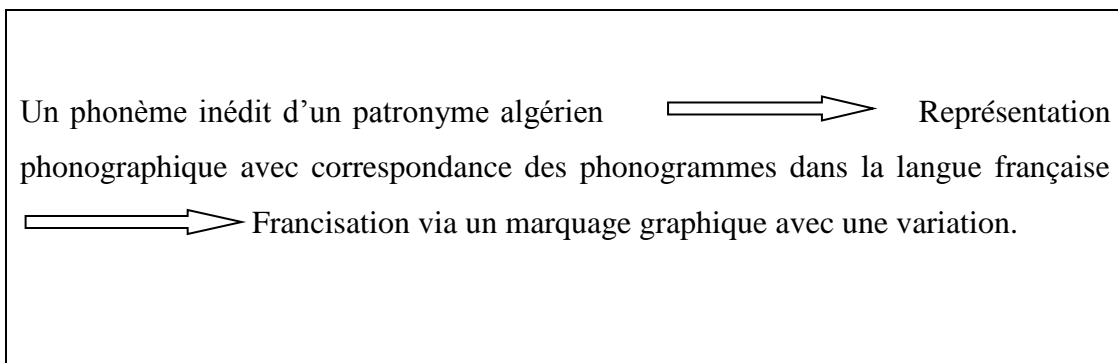
---

<sup>125</sup> Henri Dorion, Jean Poirier, idem p 52

<sup>126</sup> Henri Dorion, Jean Poirier, idem p 57

▪ *Ben yaro* [baen jaeRu]

L'archigraphème « KH » [خ] pose problème au plan de la transposition graphique. Le /ð/ est rendu graphiquement par l'ensemble des phonogrammes « K, CK, C, KH, R » en français. Il se trouve que la corrélation graphique est réglée par des lois de positionnement de chaque phonogramme. Entre la semi-voyelle [j] et la voyelle longue finale [u:], l'uvulaire fricative sonore [خ] présente des fluctuations inhérentes à une correspondance opérée systématiquement par l'agent de l'état civil. Pour le [خ] arabe il y aurait peut-être une lettre similaire phonétiquement et qui se réalise comme le son entendu lors de l'attribution des noms de famille (le graphème « R », sous le rapport d'une assimilation en français -par exemple le « r » de 'Trois' est légèrement différent au plan de l'articulation phonétique du « r » de 'Roi'). On peut, hypothétiquement, schématiser le processus de francisation des phonèmes comme suit :



Un autre exemple de variation graphique dans le patronyme

[baen haendae] بن هندة

*Ben Henda*

l'absence ou la présence de laryngale (glottale) sonore [h] en français peut se traduire, au plan graphique, par un « H » aspiré et parfois V graphie signifie que l'attaque de glotte, la *hamza*<sup>127</sup> dans le graphème « e » de « enda » *أندة* se substitue au graphème *Ben enda* « H », puisqu'ils ont le même point d'articulation.

<sup>127</sup> Il s'agit de la « -ء- » laryngaleocclusive sourde ».

Ben chehida }  
*Ben chida* } variation dans la présence et /ou l'absence graphique de la laryngale sonore [h].

Ben mokhter }  
« K » } l'archigraphème 'خ', cette fois-ci, se manifeste à travers le  
*Ben mokhtar* } pour définir un emploi particulier du son [U]. Les différentes  
*Ben mokretar* } configurations graphiques du graphème de base « K »  
apparaît le }  
*Ben moctar* } plus souvent avec des co-occurrences « K+h, K+r ».

### Remarque

La transcription phonétique des patronymes relève d'une prononciation dialectale effective, puisque nous avons estimé indispensable de présenter le rôle de l'oralité comme facteur pertinent dans la dynamique des variations graphiques.

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

---

<p><i>Ben ouelli</i> [baen waeli:] des</p>	}	les différentes transcriptions renvoient au triangle
<p><i>Ben oully</i> [baen 'u:li:] de</p>		
<p><i>Ben ouilli</i> [baen wi:li:]</p>		la langue arabe. <sup>128</sup>
<p><i>Ben yahya</i> [baen jae⇒ja] l'absence</p>		le même phénomène se manifeste ici, il s'agit de
<p><i>Ben yaya</i> [baen jaejae]</p>		ou de la présence du phonogramme « h »
<p><i>Berais</i> [baera:jaes]</p>	}	la variation se présente sous le rapport de l'assimilation du phénomène connu en langue arabe.
<p><i>Benrai s</i> [baen ra:jaes]</p>		
<p><i>Berrais</i> [baerra:jaes]</p>		
<p><i>Berrais</i> [baerra:jaes]</p>		
<p><i>Ben nasser</i> [baen na:■Br]</p>	}	la fricative emphatique sourde se définit à travers trois graphèmes « SS, Ç, C ».
<p><i>Benaçeur</i> [baena:■Z:r]</p>		
<p><i>Ben nacer</i> [baen na■Br]</p>		

---

<sup>128</sup>Yamina Maghraoui, « Genèse de la francisation des patronymes algériens ». Mémoire de magister sous la Codirection de Brigitte Juanals et de Farid Benramdane, en 2008 à l'université de Mostaganem, pp 67-72

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

---

<i>Ben Kizan</i> [baen qizae:n]	}	la diphtongue [i] / [aej] se trouve entre l'allongement et la brièveté de la voyelle [i], pour rendre compte de deux patronymes différents graphiquement et sémantiquement.
<i>Bekizan</i> [baeqizae:n]		
<i>Ben Keizen</i> [baen qaejzae:n]		

<i>Lekhel</i> [laek⇔al]	}
<i>Lekel</i> [laekael]	

<i>Ouhrani</i> [wuhrae:ni:]	}
<i>Ourahni</i> [wrae:hni:]	
<i>Ourani</i> [wrae:ni:]	

<i>Sgeir</i> [sgaejaer]	}
<i>Sreir</i> [sraejaer]	
<i>Sgheir</i> [▪̣gaejaer]	
<i>Sghir</i> [▪̣gi:r]	

*Kasdali* [qae:sda3li:]

*Kazdali* [qae:zda3li:]

*Ben Laouidje* [baen lae3wi:dF]

*Ben Laouge* [baen lae3waedF]

*Ben marni* [baen marni:]

*Ben moghni* [baen muɣni:]

*Ben maghnia* [baen maɛgni:]

*Benchehida* [baenGBhi:dae]

*Benchida* [baenGi:dae]

*Ben cheida* [baen Gaejdae]

*Ben smain* [baesaej0n]

*Ben smail* [baesaej0l]

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

---

<i>Ben sedaoui</i>	[baen sBdaewi:]
<i>Ben sadaoui</i>	[baen saedae:wi:]
<i>Ben saadaoui</i>	[baen sae3daewi:]
<i>Ben zahaf</i>	[ baen zae⇒aef]
<i>Ben saaf</i>	[baen sae3f]
<i>Ben saadoun</i>	[baen sae3du:n]
<i>Ben sadoun</i>	[baen saedu:n]
<i>Ben Maghraoui</i>	[baen maɣrawi:]
<i>Ben Maraoui</i>	[baen marae:wi:]
<i>Ben Marahoui</i>	[baen maera:hwi:]
<i>Bel kaid</i>	[bael qae: jaed]
<i>Bel caid</i>	[bael qae: jaed]
<i>Ben kada</i>	[baen qa:dae]
<i>Ben cada</i>	[baen qae:dae]
<i>Ben Lazreug</i>	[baen laezrZg]
<i>Ben Lazreg</i>	[baen laezrBg]
<i>Ben amer</i>	[baen 3ae:maer]
<i>Ben aoumer</i>	[baen 3aewmBr]
<i>Ben triki</i>	[baen tri:ki:]
<i>Ben trigui</i>	[baen tri:gi:]

Une variabilité graphique qui montre que dans la transcription Francisée des patronymes algériens l'agent de l'état civil opère une destructuration morphologique pour bafouer le sens et par voie de conséquence l'identité

« **Ben Enda** » et « **Ben Henda** »

Deux tendances caractérisent d'après les transcriptions attestées, le vocable (Ben henda) qui marque ou non la présence de la laryngale sonore [h], qui existe dans le système consonantique arabe. Ce patronyme se scinde, au plan graphique, en deux graphèmes :

1. la première variante est la laryngale sourde arabe ayant presque son équivalent graphique en langue française, le « h ».
2. la deuxième se définit à travers la variante graphique « E », correspondant à la laryngale sonore arabe, « ħ ».

Ce double emploi s'explique par l'absence de certain nombre de phonèmes spécifiques aux pratiques linguistiques algériennes par rapport à la matrice phonologique française. Pourquoi cette *oblitération* des phonèmes spécifiques ? Il s'agit d'une opération intentionnellement préparée et voulue. L'instruction inhérente à la fixation orthographique des noms de personnes et des lieux en Algérie, n'a pas pris en considération les éléments qui posent des problèmes articulatoires, tels que les labio-vélaire berbères et les emphatiques arabes. Ajoutant à cela les accessoires orthographiques comme les signes diacritiques. La loi efface délibérément « *les lettres gutturales et emphatiques, les apostrophes, accents, points souscrits et autres usités ailleurs* »<sup>129</sup>

N'étant pas en mesure de mettre en place un système de correspondance<sup>130</sup> *phonographique* et avec les ressources dont disposent les administrateurs de naguère, ils ont tout simplement supprimé le [h]. Par conséquent, nous assistons à un phénomène d'amuïssement graphique, c'est-à-dire la laryngale sonore cesse d'être prononcé, ce qui engendre sa suppression sur le plan de l'écrit. Dans cette articulation, nous serons

---

<sup>129</sup> Charles-Albert Ageron, cite à propos des correspondances graphiques le processus suivant: « l'élaboration en 1868, d'un système de correspondances phonétiques par De Slane et Gabeau ainsi que les tentatives de « normalisation » graphiques (1946/1948) n'ont pu imposer une norme d'écriture à même limiter les fantaisies orthographiques ». AGERON Ch., 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, T.1, Ed. OPU, Alger, p 186

<sup>130</sup> Charles-Robert Ageron cite à propos des correspondances graphiques le processus suivant: « l'élaboration en 1868, d'un système de correspondances phonétiques par De Slane et Gabeau ainsi que les tentatives de « normalisation » graphiques (1946/1948) n'ont pu imposer une norme d'écriture à même limiter les fantaisies orthographiques ». AGERON Ch., 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, T.1, Ed. OPU, Alger, p. 187

amené à expliquer le *processus de francisation par la suppression-substitution des graphèmes par analogie phonographique*.

## 7 Etude de cas de variations de quelques noms propres

### 7.1 Variation phonographique des voyelles

semi voyelle [j] → (i) de 'Ben iza' et de 'Bel aiachi' qui revoie à la  
Ben aicha, Chaima, Saiah,

La voyelle [i] → (y) de 'Ben yza' et de 'Bel ayachi, Ben yahya,  
Ben yahia, Chayma, Chaymae, Sayah, Saya,

Il s'agit de deux variantes « graphématiques ».

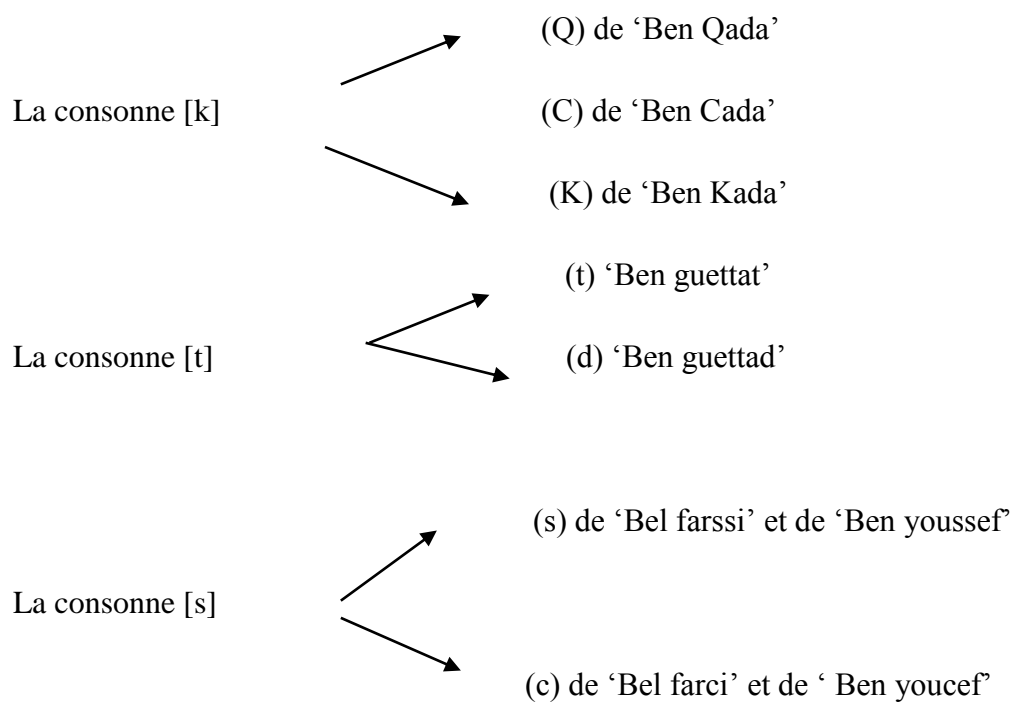
Kordoughli » → (o) « Ben amor, Ben Chohra, Mohamed,

La voyelle [o] → (au) de « Ben amaur, Ben chaura, Mauhamed,  
Kaurdouli

La voyelle [u] → (o) de « Ould Moufok, Ben Hamo, Ben jeddo,

Turki, Terki, (ou) de 'Ould Moufouk', Ben Hamou, Ben tourki,

## 7.2 Variation phonographique des consonnes



## 7.3 Variation diverses

- Suppression des lettres :

La suppression est une manière de franciser le nom et de là s'opère le glissement de l'arabe vers le français, au plan orthographique.

Noms propres	Noms francisés
Ben Charef	Ben cherf
Tedlaouti	Tedlaoui
Ben hammou	Ben amou
Dahmen	Damen
Aber	Abeur
	Azreug

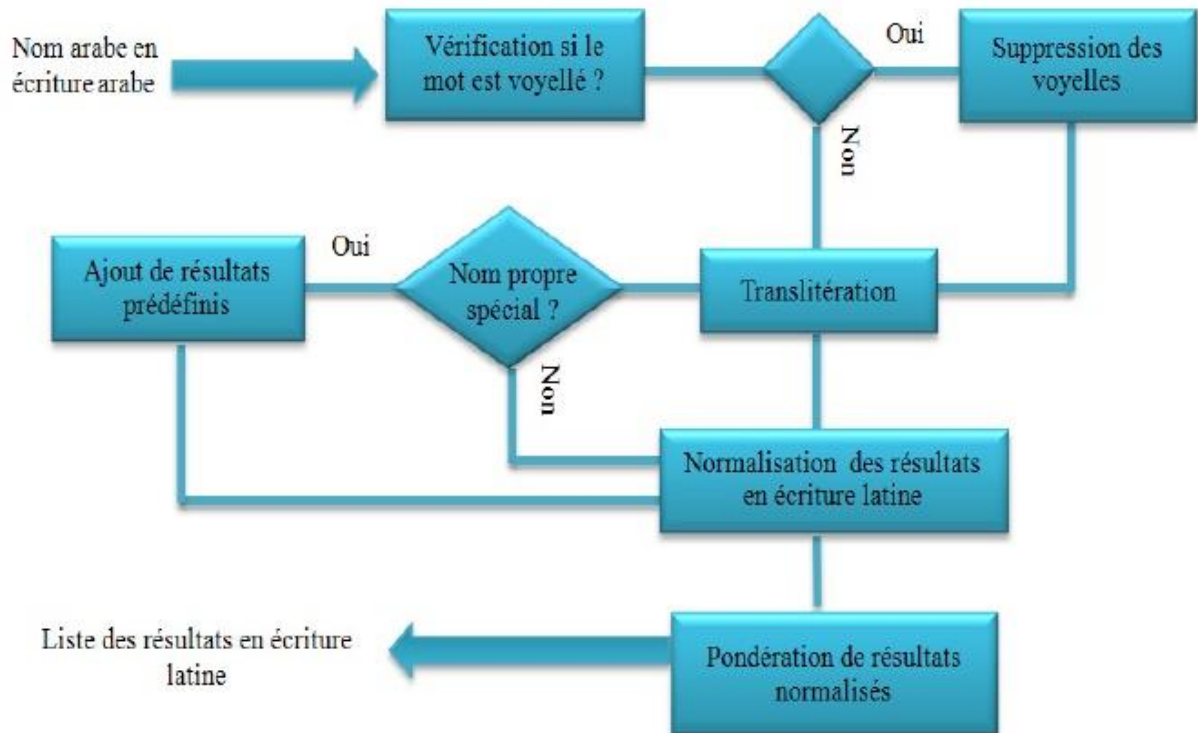
## Changements phonétiques et francisation des noms propres

---

Azroug	Beladj
Bel hadj	Benamed
Ben Ahmed	Ben klifa
Ben khelifa	Méraoui
Meghraoui	Benchida/ Ben cheida
Ben chehida/ Ben chehaida	Ben srir/ srir
Ben seghir /seghir	

A travers ce tableau, nous remarquons que toutes les consonnes sont transcrites de manières différentes. Cette opération a touché presque toutes les lettres, ce qui a entraîné la perte de la consonance arabe ou berbère de ces noms et par conséquent, favorisé leur francisation.

La tradition graphique de transcription française des noms propres algériens de personnes a subi une usure graphique qui continu à fonctionner jusqu'à nos jours.



A partir de ce schéma proposé par Houda Saadane, nous l'appliquons sur certains cas ci-dessous pris de notre corpus.

### Remarque

Le nom de « Dahman » دحمان, est le diminutif de « Abderrahman » عبد الرحمان et cette forme francisée, a donné le patronyme « Damen » ضامن, qui elle-même apparaît comme un nouveau patronyme et donc, à partir d'une seule racine, nous avons obtenu deux noms de familles différents morphologiquement et sémantiquement ; [ Ben Dahman et Daman].

Le cas également du nom « Chaib » « شايب » qui veut dire « homme aux cheveux grisonnants » ; forme francisée qui dérive du nom "شعيب".

- Redoublement de la consonne :

Le redoublement de la consonne traduit peut-être la gémination (la *chedda* en langue arabe) qui est apparente sur des noms écrits en graphie arabe.

- a. *Ben hendda* ; بن هندة
- b. *Ben diaff*; بن ضياف
- c. *Ben diff* بن ضيفاً
- d. *Ben Lahssen* بن لحسن
- e. *Kaddour* قدور
- f. *Mellouk* ملوك
- g. *Djelloul* جلول
- h. *Mohammed* محمد
- i. *Ben semmar* بن سمار
- j. *Djebbour* بن جبور
- k. *Bellal* بلال
- l. *Kerroumi* كرومي
- m. *Ben Ammour* بن عمور
- n. *Abdessattar* عبد الستار
- o. *Seddik* صديق
- p. *Azzeddine* عز الدين
- q. *Abderrezek* عبد الرزاق
- r. *Abderrahmane* عبد الرحمان
- s. *Djennet* جنات
- t. *Fettouma* فطومه
- u. *Benazzouz* بن عزوز
- v. *Abdesselam* عبد السلام
- w. *Ben abdallah* عبد الله

L'objectif initialement visé par l'administration coloniale était de « préparer la fusion et de franciser plus résolument les patronymes indigènes pour favoriser les mariages mixtes »<sup>131</sup>. Cette entreprise voulait de cette manière intégrer l'indigène dans la nouvelle société française tout en francisant son anthroponyme.

Mostefa Lacheraf qualifie l'état civil de l'administration française d'entreprise de mépris colonial dans la mesure où elle a provoqué des dysfonctionnements graphiques qui existent jusqu'à nos jours.

---

<sup>131</sup> Charles-Robert Ageron, *op. cit.*, p. 187

Suite à la collecte des patronymes auprès de l'état civil de Mostaganem avec les données historiques, nous avons pu dégager un certain nombre de résultats relatifs au fonctionnement *graphématique* des patronymes algériens :

1. la translittération et la transcription des noms patronymiques algériens étaient réalisées en « 13 ans à peine » précise Louis Millot<sup>132</sup>, par un agent non-initié en la matière, qualifié par Ageron<sup>133</sup> de « médiocres bons à tout et propres à rien », ces agents, ayant la permissivité d'attribuer des noms non adaptés aux normes de nomination, ce qui provoqué cette rupture avec l'identité algérienne.
2. le système de correspondance graphique s'appuie sur des mécanismes de *substitution-suppression* de certaines lettres comme déjà vues plus haut, notamment pour celles n'existant pas dans le système phonologique et graphique français.

La transcription des anthroponymes algériens demeure jusqu'à nos jours problématique dans la mesure où l'état civil continue à fonctionner de la même manière qu'autrefois. Même si l'état civil actuel est arabisé, les agents trouvent encore des difficultés à transcrire correctement les anthroponymes. Le brassage humain de plusieurs populations ayant coexisté dans la ville de Mostaganem marque l'histoire de cette ville.

### **8 Conclusion partielle**

La transcription des noms propres algériens en caractère français s'est opérée de manière approximative et aléatoire vu que le système phonétique français est dans l'incapacité de recouvrir tous les phonèmes de la langue arabe. Aussi absence de certains phonèmes arabes du système français. La transcription, souvent incohérente et désordonnée a intensifié la francisation des noms propres.

Les altérations phonétiques constatées dans la transcription des noms propres, sont un phénomène linguistique, bien connu. Ce phénomène consiste en une appréciation faible

---

<sup>132</sup> Louis Milliot, *L'état civil en Algérie*. Préface d'Henri Benet, Alger, 1937 p. 82

<sup>133</sup> Charles-Robert Ageron, *Idem* p 187

## Changements phonétiques et francisation des noms propres

---

renvoyée par les phonèmes d'une langue étrangère. Ceci a engendré de nombreuses incohérences, et écritures fantaisistes des noms propres.

Nous avons constaté que le même son est représenté par des lettres différentes, de même qu'une même lettre renvoie à plusieurs sons.

Avec une telle disparité orthographique, le même nom se réalise sous des écritures multiples. Malgré la mise en œuvre de l'arabisation dans l'état civil, les problèmes graphiques persistent jusqu'à nos jours.

# **TROISIEME PARTIE**

## **ORIGINE DE LA FORMATION DES ANTHROPONYMES**

# **CHAPITRE 5**

## **SEDIMENTATION DES COUCHES LINGUISTIQUES**

### 1 Introduction partielle

La position géographique de l'Afrique du Nord en général et de l'Algérie en particulier, fait de notre pays un lieu stratégique et un carrefour de confluence des peuples. En effet, l'Algérie est une terre qui a connu au fil des siècles des influences civilisationnelles multiples et des interférences culturelles et linguistiques très diversifiées.

Le nom propre algérien est construit de plusieurs couches linguistiques. Chaque couche correspond à une strate anthroponymique, dans laquelle se sont sédimentées des formes nominales. Pour mettre en relief l'aspect multilingue de l'anthroponymie algérienne, nous procéderons dans un premier temps à un classement par couches linguistiques. Nous étudierons dans un deuxième temps, les différents procédés de désignation.

### 2 Analyse des couches linguistiques

#### 2.1 Couche arabe

Cette couche se subdivise en deux parties

##### 2.1.1 Couche arabe littéraire

Ce sont les patronymes dont la morphologie obéit aux signes de diacritiques (*Fatha – Douma et Kasra*) et à la grammaire arabe. Ces patronymes sont formés à base des prénoms ou d'adjectifs tels que : « *Bel festif, Ben amer, Ben halima, Ould moussa, ben mokhtar, ben ahmed, bel bachir, ben mohamed* »

##### 2.1.2 Couche arabe dialectal

Ce sont les noms propres qui n'obéissent pas aux règles de la grammaire arabe littéraire. On peut dire que ce sont des noms dialectalisés tels que : *Lazreg – Ben dahmane – Ben belal – Betouil – ben miloud – oudl el herendi – bendref – ben bouzid – bengueda – et ben kouider* »

#### 2.2 Couche berbère

Ce sont les noms propres dont l'origine est berbère. Selon notre relevé, nous n'avons constaté que six patronymes : *Kabili – Zouaoui – Benafghoul –tadmout – ben kenine-kahina-masinissa- izri- ait mouhoub-nait mohamed et Nait.*

### 2.3 Couche espagnole

Les patronymes d'origine espagnole un pourcentage très bas, nous n'avons identifié que deux patronymes « Bagharnout », qui est d'origine andalouse, puisque Gharnata est la transcription de « Grenade » en arabe. C'est un patronyme qui a subi une assimilation régressive. Le patronyme "Benkartaba" relatif à la ville de "Cordoba" située au sud de l'Espagne.

### 2.4 Couche turque

La majeure partie de ces patronymes est des noms d'appartenance à des tribus ou des régions en Turquie. Certains patronymes contiennent la base « oughli » qui veut dire « fils de ». Ces patronymes d'origine turque se terminent généralement par la voyelle « i » qui marque l'appartenance ethnique, ou la provenance de ces régions ou ces tribus.

*1-Ben zmirli 2- kourdoughli 3 – kasdali*

*4- Bentriki 5- Benkritli 6- kouroughlou*

*7-ben tobji 8- krakech 9-ben guettat*

*10-Ben mortaza 11-kara Mustapha*

*12- kara mohamed 13- kara ali 14- Kourd Bakir*

*15- Ben Kazdali 16-Ben kara keche*

Mustapha et Ali »

Pour les noms composés à l'aide de « kara » qui est un adjectif de couleur signifiant « noir » et additionné aux prénoms religieux, « Mohamed,

D'autres noms renvoient à la couche turque, tels que ; Khoudjia qui veut dire « Hadja » une femme qui a accompli le pèlerinage, Nazim, Hikmet, Nizar, et Lamis.

« Bacha » et « Bey » employés seuls et parfois accompagnés des prénoms comme « Ahmed », « Tayeb » et « Kaddour » placés au début du nom pour donner « Ahmed Bacha », « Tayeb Bacha », « Kaddour Bey », « Tayeb Bey ». Nous avons également trouvé un seul prénom « Ali » placé cette fois-ci après « Bacha Ali » qui s'est transformé pour donner « Bachali ».

D'autres noms propres de terminent par « dji » comme « Kahouadji », « Sanhadji » et « Kabardji », ainsi que d'autres prénoms qui sont d'origine turque et arabe en meme temps, tels que ; Abbes, Abdi, Abidine, Adnane, Ahmet, Ali, Ayda, Aziz, Bahaddine, Batoul, Burhane, Bayazid, Asma, Hassan, Hydayet, Ibrahim, Ikkal, Mahir, Nurhane, Rassim, Saliha, et Turquía.

### 2.5 Couche française

L'occupation française a laissé des empreintes sur l'anthroponymie algérienne par tout d'abord ; l'introduction du mode de nomination nouveau ; celui de la forme abrégée « prénom et patronyme » qui est encore fonctionnel en Algérie.

Nous avons recensé quelques noms d'origine française tels que « Boulenoir » « Beausoir » « Halima Française » « Miri » « Zarat » « Rosa » « Célia » et « Nadège ».

Le graphe suivant nous présente une vue comparative des différentes couches linguistiques mostaganémoises

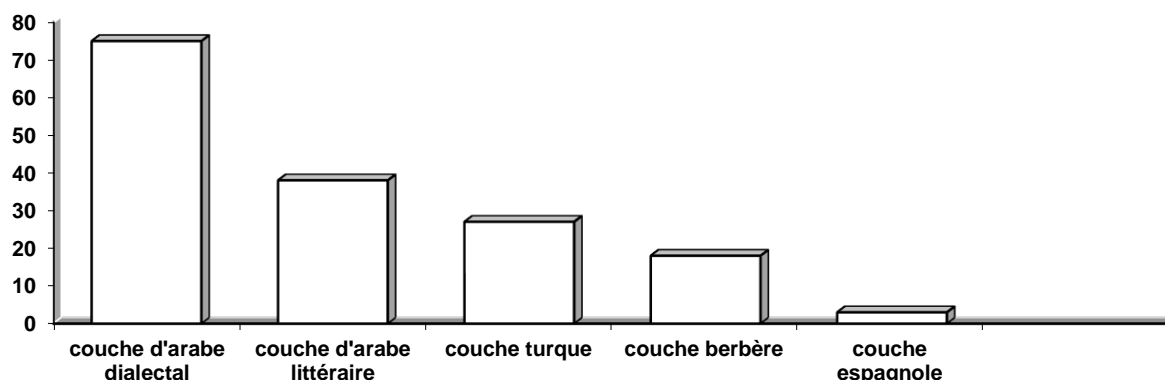


Figure 3 Présentation graphique des couches linguistiques mostaganémoises

### 3 Analyse sémantique des bases anthroponymiques

Cette analyse met en relief les considérations linguistiques et extralinguistiques que peuvent engendrer les bases anthroponymiques (Ben – Bou –Bel – Abd– Ould – Oughli\_Ouled).

#### 3.1 BEN /BENT

Le nasab, qui s'exprime en arabe par *Ben*, variante dialectale de *Ibn* «fils de» et *Bint* «fille de» et dont le pluriel est *Banou* ou *bani* et *Banat*, indique la relation qui existe entre un fils et son père ou une fille et son père Dausat précise que ce procédé était déjà en usage chez les Araméens<sup>134</sup>

Par ailleurs, F. Chériguen signale que ce procédé de nomination est bien antérieur à l'arrivée des Arabes en territoire nord-africain.<sup>135</sup>

La particule *Ben* se réalise en *ba*, *bal*, *ber*, *be*, *bel*, *bes* ou *bet* par assimilation régressive. Elle accompagne différentes bases et s'articule de trois façons différentes : soit, c'est la forme la plus courante, elle se situe à l'initiale du nom propre, soit elle se trouve en médiane du patronyme et c'est la forme la plus logique du point de vue sémantique, soit elle se retrouve, dans de rares cas, en finale.

---

<b>Position initiale</b>	<b>1-Ben aissa ould el hadj kaddour</b>
	<b>2-Ben saber ben kritli ben Mohamed</b>
	<b>3-Ben mehel ould belarbi ould charef</b>
	<b>4-Ben ali ben merzouka ould ali</b>
	<b>5-Ben aouda ben daho bendani</b>
	<b>6- Ben abdallah ben youcef ben moussa</b>

---

<sup>134</sup> Dausat, A *Dictionnaire des noms et prénoms de France*, ed Larousse, Paris, 1975.

<sup>135</sup> Chériguen, F, op, cit

**Position médiane**            1- M'hamed **ben** youb ould alioua

2-Habib **ben** Mohamed belaid

3-Ghali **ben** gaiche ould bakir

4-Mekki **ben** hadj bachir

5-Miloud **ben** habib berrached

6-Harrag **ben** lhabib bouazza

**Position finale**                    Bedra bent mimoun **ben**

2-keltoum bent guendouz **ben**

3-Mahmoud ben mazouz **ben**

---

Toutes les combinaisons sont possibles, cependant, la dernière combinaison, qui est un avatar de la transcription française du nom à l'état civil, est, du point de vue logico-sémantique, incorrecte du fait-même que "*ben*", particule filiative, ne s'emploie que pour introduire un autre nom ou prénom: de ce fait « Ben » en position finale ; est une forme tronquée. Nous avons des réalisations identiques avec les particules de filiation arabe *Ben* et *Ould* qui signifient « fils de » et qui introduisent la généalogie de l'individu ou *nasab*: *Ben Mohamed* ; *Benali* ; *Bencheick* ; *Ben Dahmane* ; *Ben Abdellah* ; *Ouldali*, *Ould Ahmed* ; *Ould Lagha*

La particule *Ben* se situe parfois en position médiane. Ce mode de construction anthroponymique exprime la désignation traditionnelle par excellence: *Ali Ben Amara* «Ali, fils de Amara» ; *Abed Benmalha* «Abed, fils de Malha» ; *Ahmed Ben Soltane* «Ahmed, fils du roi»

## Sédimentation des couches linguistiques

Le préfixe « Ben » est une dialectisation de « Ibn » avec la chute de la glottale initiale (i). Ce phénomène est d'ailleurs remarqué dans les pratiques linguistiques de l'arabe dialectal au Maghreb.<sup>136</sup>

Ce préfixe accompagne un prénom masculin et précède soit un patronyme, soit un matronyme tel que le montre le tableau ci-après.

Tableau I

Patronyme	Matronyme
<i>1. Abdallah ben charef</i>	<i>1. Moktar ben M'bareka</i>
<i>2. Abd el kader ben mehdi</i>	<i>2. Mohamed ben choura</i>
<i>3. Ahmed ben kafouf</i>	<i>3. Mohamed ben Hassena</i>
<i>4. Alioua ben nasser</i>	<i>4. Belkassem ben Aicha</i>
<i>5. Abdallah ben moussa</i>	<i>5. Mohamed ben anifia</i>
<i>6. Mohamed ben cherif</i>	<i>6. Abdekrim ben alioua</i>
<i>7. Ali ben djebbour</i>	<i>7. Kaddour ben merabta</i>
<i>8. Belkacem ben merabet</i>	<i>8. Hadj ahmed ben merzouka</i>
<i>9. Mustapha ben mekki</i>	<i>9. Nordinne ben hlima</i>
	<i>10. El ghali ben Yamina</i>

Le préfixe « Ben » qui veut dire « fils de » devient au féminin « Bent » qui signifie « fille de ».

<sup>136</sup> Fodil Cheriguen, idem p 58

## Sédimentation des couches linguistiques

---

Dans le tableau ci-dessous, ce préfixe suit un prénom féminin et précède un patronyme, ou un matronyme.

Tableau II :

<b>Patronyme</b>	<b>Matronyme</b>
<i>1. Fatma bent chafi</i>	<i>1. Melouka bent Maghnia</i>
<i>2. Aïcha bent hamada</i>	<i>2. Tata bent oumhani</i>
<i>3. Chaba bent Mohamed</i>	<i>3. Mira bent Dhiba</i>
<i>4. Zohra bent salem</i>  <i>5. Soltana bent ghalem</i>  <i>6. Hlima bent el bachir</i>	<i>4. Sadia bent mama</i>

Lors de l'analyse des corpus en notre possession, nous avons remarqué que les préfixes « Ben » et « Bent » fonctionnent ensemble dans le même syntagme, pour désigner un prénom féminin suivi du prénom du grand-père, c'est-à-dire sans citer le nom du père.

Le tableau suivant montre clairement cette formule

1. *Khedidja bent ben benbakira*
2. *Fathma bent abd el kader*
3. *Fatima Zohra bent ben gherib*
4. *Bekhtha bent ben Dhiba*
5. *Zohra bent ben fouglou*
6. *Halima bent ben zaha*
7. *Zohra bent ben bekri*
8. *Yamina bent ben mohamed*
9. *Fatma zohra bent ben arif*
10. *Sennia bent ben hachlef*
11. *Sabria bent ben bernou*
12. *Djennet bent ben osmane*
13. *Kheddoudj bent ben koula*

Dans le tableau ci-dessus, nous remarquons que la particule “Bent” précède toujours “Ben”. Par contre, nous n’avons relevé aucune trace de « Ben » suivi de « Bent ».

Il est à signaler cependant que les deux préfixes « Ben » et « Bent » peuvent être accolés à d’autres particules telles que : « Bou », « Ould » et « Bel

## Sédimentation des couches linguistiques

	<b>Bou</b>	<b>Ould</b>	<b>Bel</b>
<b>B E N</b>	<p>1. <i>Mohamed ben bou azza</i></p> <p>2. <i>Hamed ben bouadjaj</i></p> <p>3. <i>Laid ben bou ranina</i></p> <p>4. <i>Mohamed ben bou amrane</i></p> <p>5. <i>Larbi ben bou kridia</i></p> <p>6. <i>Abdekrim ben bou smaha</i></p>		<p>1. <i>Hamza ben bel kasser</i></p> <p>2. <i>Abdelkader ben belkheir</i></p> <p>3. <i>hadj mohamed ben bel bachir</i></p> <p>4. <i>Abdelkader ben bel guendouz</i></p> <p>5. <i>Mamar ben bel hadj</i></p>

## Sédimentation des couches linguistiques

<b>B E N T</b>	1. <i>Fatima bent bou ziane</i>	1. <i>Yamina bent ould Abas</i>	1. <i>Aicha bent Bel amri</i>
	2. <i>Fatima Zohra bent bou ziane</i>	2. <i>Fatima bent ould makhlouf</i>	2. <i>Senia bent bel hadj</i>
	3. <i>Aicha bent Bou dinar</i>	3. <i>Soltana bent ould Brahim</i>	3. <i>Sabria bent bel Aidouni</i>
	4. <i>Zoulikha bent bou rtima</i>	4. <i>Aicha bent ould hamou</i>	
	5. <i>Halima bent bou kridia</i>		
	6. <i>Fatma zohra bent bou achrine</i>		
	7. <i>Khedija bent bou sekrane</i>		

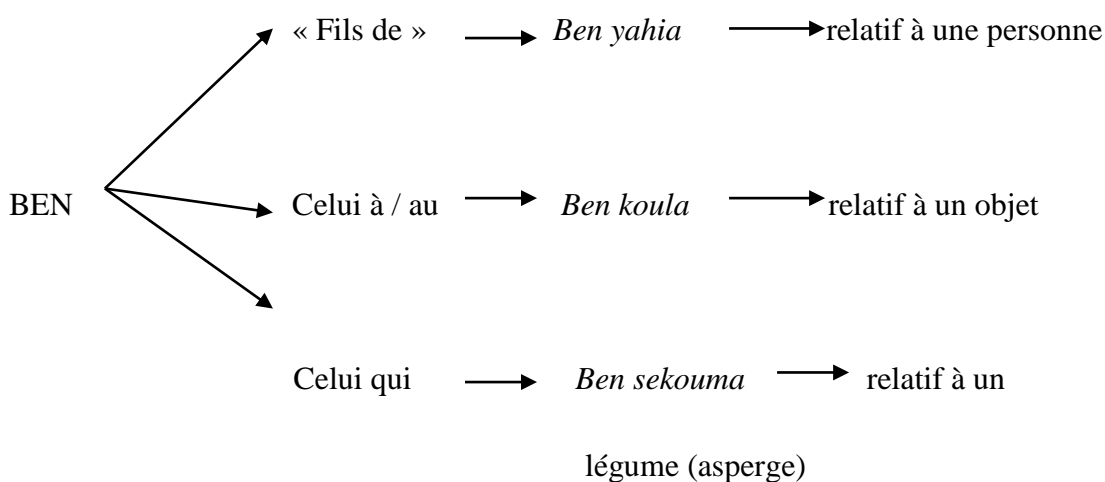
Selon l'inventaire des patronymes à base du préfixe filiationnel « Ben », nous avons remarqué qu'il constitue 80% des noms enregistrés.

D'après le tableau ci-dessus, nous observons que la fréquence d'emploi de cette catégorie sémantique usitée avec « Bou » et « Bel » est assez élevée et est de l'ordre de 65% des noms enregistrés.

Cependant, nous n'avons identifié que deux (02) patronymes parmi les mille six cents (1600) recensés avec « Bent-ould ». Et aucun patronyme avec « Ben ould ». Cela est dû au fait que le préfixé « Ould » soit le synonyme de « Ben » qui signifient tous deux « fils de ».

Nous concluons qu'en aucun cas, les deux particules ne peuvent fonctionner ensemble.

Le préfixe filiationnel « Ben » est polysémique dans la mesure où notre analyse recèle d'autres définitions et interprétations qui s'avèrent importantes, nous pouvons schématiser le procédé comme suit :



Il est déduit donc que la base anthroponymique « Ben » est polysémique.

### 3.2 BEL

La base anthroponymique « Bel » est une assimilation régressive de « Ben ». Elle dénote le caractère oral des fluctuations des noms propres dans la région. Il s'agit d'une plasticité linguistique propre à la transaction des échanges verbaux.

La base « Bel » est polysémique dans la mesure où renvoyant à certains éléments, la désignation change. D'ailleurs en arabe dialectal, « bel » veut dire aussi « avec » « en compagnie de » tels que :

## Sédimentation des couches linguistiques

- Le préfixe « Bel » introduit la relation à un objet, ou à un animal. Mais nous remarquons que parfois que le patronyme s'écrit accolé avec Bel. et c'est là que peut avoir le sens de « avec »

- |                        |
|------------------------|
| 1. Mazouz Bel alouch   |
| 2. Miloud Bel achrini  |
| 3. Lahssen Bel ghoul   |
| 4. Kaddour bel kouidmi |
| 5. Abdallah bel ghoraf |

- « Bel » signifie aussi « Ben » « fils de »

1. <i>Mustapha ben el larbi</i> <i>Belarbi</i>	<i>Mustapha</i>
2. <i>Lakhdra ben el hadj</i> <i>Belhadj</i>	<i>Lakhdar</i>
3. <i>Amar ben el aiachi</i> <i>Belaiachi</i>	<i>Amar</i>

- Le préfixe « Bel » renvoie à une particularité morale

<i>Labib Bel bachir</i>	<i>Abbes Bel kheir</i>	<i>Khaled Ben salem</i>
-------------------------	------------------------	-------------------------

### 3.3 OULD

La particule « Ould » signifie « fils de » ou « enfant de ». Ce schème de filiation équivaut à « Ben ».

« Ould » transcrite parfois « Oueld » est suivi d'un prénom masculin et nous donne un nom patrilinéaire. Comme il peut être suivi d'un surnom .

## Sédimentation des couches linguistiques

1. <i>Mohamed Ould Brahma</i>	6. <i>Taieb Ould fatah</i>	11. <i>Mohamed Ould el hadj benalioua</i>
2. <i>Mekki Ould El hendi</i>	7. <i>Kalifa Ould Ali</i>	12. <i>ghali Ould hadj</i>
3. <i>Mohamed Ould charef</i>	8. <i>Kaddour Ould kaddou</i>	13. <i>Menouar Ould Moussa</i>
4. <i>Ali ould Kaddour</i>	9. <i>Smail ould ghali</i>	14. <i>A bdel kader ould slimane</i>
5. <i>El hadj ould nourine</i>	10. <i>Mohamed ould brahim</i>	15. <i>Harrag ould kaki</i>

Nous remarquons à travers ces noms propres relevés que “Ould” est toujours relatif à l’idée de “fils de”, ce qui confirme que dans la fonction linguistique des patronymes que le préfixe « ould » est monosémique et signifie de manière univoque « fils de ». En revanche, nous avons relevé trois prénoms féminins qui accompagne cette particule, ce qui nous pousse à réfléchir s’il s’agit réellement de mères célibataires, ou de pères étrangers à la ville, généralement des marocains installés en Algérie. A partir de cette situation, l’enfant est plus connu e identifié par rapport au nom prénom de sa mère que celui de son père, tels que ; « Badra bent abdelader ould hamida », « Adeldader ould mohamed ould setra », et « Mohamed larbi ould touatia ».

Ce modèle restitue la lignée ; en cas d’homonymie, il peut se continuer au nom du grand-père, à celui de l’arrière grand-père et ainsi de suite jusqu’à ce que tout risque d’homonymie soit écarté. L’utilisation de cette particule filiative peut donner lieu à une longue énumération des ascendants de l’individu.

« Ould » est l’équivalent de « Ou » en berbère et entre en composition dans le mode de désignation traditionnel des Berbères, «*serait probablement issue du complexe awt combinant l’élément a(w) «fils de» à un suffixe pluriel t, et que l’évolution d’un prototype awt à la forme aït s’explique par une antériorisation et une palatalisation de « w » sous l’influence de la consonne antérieure dentale « t »*

La particule « *Ould* » dont la place est normalement entre deux prénoms, celui du fils en première position et celui du père en seconde position.

*-Mohamed ben aissa ould ayachi*

*-Maamar ben hassen ould brahim*

*-Mekki ben hadj mohamed ould sadoun*

*-Rosa bent hamou ould mediouni*

Ces exemples sont tirés de notre listing précédant 1882(date de l'instauration de l'état civil français en Algérie). Nous remarquons que « *ould* » se place en deuxième position par rapport à « *ben* », cependant à partir de 1884, le modèle français s'installe et nous assistons à une réduction patronymique selon le modèle (prénom- fils de –prénom du père) qui devient un patronyme.

Nous illustrons nos propos à travers les exemples ci-dessous :

*- Zohra ould moussa*

*-Fathma ould aissa*

*-Fathma ould mokhtar*

*- Rosa ould mediouni*

*-Halima ould meslem*

Nous montrons clairement que la particule « *ould* » plus le prénom paternel devient un nom de famille (patronyme).

### **3.4 BOU**

Dans la tradition onomastique arabe, « *Bou* » est une base anthroponymique qui signifie « père de », c'est une contraction de « *Abou* », suivi du prénom d'un descendant, généralement celui du fils aîné, et que nous appelons communément « *kunya* », qui veut dire « surnom ».

## Sédimentation des couches linguistiques

<i>Bou taleb / Bou amar</i>	<i>Bou alem / Bou kra</i>
<i>Bou zid / Bou taraa</i>	<i>Bou mediene / Bou ras</i>
<i>Bou ziane / Bou samar</i>	<i>Bou asria / Bou amar</i>
<i>Bou ayed / Bou amrane</i>	<i>Bou smail / Bou katoum</i>
<i>Bou said / Bou dinar</i>	<i>Bou mlik / Bou allah</i>

Nous avons également relevé trois noms propres composés avec “bou” suivis de prénoms féminins “ Bou zouina”, “Bou azza”, et “Bou dia”, ces particularités représentent des cas isolés dans la mesure ou dans la tradition onomastique maghrébine , il est assez rare de désigner l’individu par le prénom de sa fille.

Le préfixe « Bou » s’oppose à « Ben » et n’est guère son équivalent comme le souligne Abdallah Hamouti dans son ouvrage intitulé « Essai de classification des noms propres du maroc oriental »

D’après le préfixe « Bou », la relation filiationnelle va de père en fils tandis que « Ben », elle va de fils en père.

La particule *Abou* se réalise en arabe algérien sous la forme simplifiée *Bou* après troncation du phonème initial [a] et sous une forme abrégée *Bâ*, usitée en situation d’interpellation dans certaines régions telle que Mostaganem et Bouya à Oran et à Mascara, bouyi à Tiaret et Relizane. Egalement sous une autre forme baba au centre tels qu’à Alger, Blida et Chlef sous ces dernières formes, le nominatif perd sa fonction de *kunya* pour devenir une désignation de parenté de l’individu nommé ; ainsi, le patronyme *Bayazid* ne signifie pas « père de Yazid » mais « le père Yazid », de même pour *Bahmed* « le père Ahmed » et *Baomar* « le père Omar »..., il est assez rare de désigner un individu par rapport à sa fille, comme nous l’avons souligné précédemment. De même, la filiation par la mère n’est pas habituelle. Les rares cas présents dans notre corpus pourraient être des réminiscences d’une société matriarcale.

Le mode de nomination qui consiste à nommer l'individu par rapport à son ascendant féminin, à savoir sa mère selon le modèle [*oum* « mère de » + *x* « prénom du fils»,] tels que « Oum el djillali », « Oum hani », « Oum el kheir » courant au Moyen-Orient, et rare en Afrique du Nord. Ces mêmes noms se sont transformés en prénoms féminins.

Cela pourrait s'expliquer par des raisons socio-culturelles liées à la nature même du fonctionnement de la famille, fondamentalement régie par le patriarcat. Toutefois actuellement, nous assistons à la même désignation mais avec un prénom féminin ; tels que « Oum keltoum », « Oum chaima », « Oum lina », « Oum imene ». Cela pourrait également s'expliquer par d'autres facteurs socio-culturels ; à savoir le rôle des médias, notamment les films syriens, turcs, et égyptiens, et les chaînes télévisées spécialisées en éducation religieuse (islamique) pour enfants.

Le préfixe « Bou » est très productif, il est polysémique et peut désigner

### 3.4.1 La possession d'un objet

1. <i>Bou khoudmi</i>	3. <i>Bou dinar</i>	5. <i>Bou djlel</i>
2. <i>Bou terfa</i>	4. <i>Bou alam</i>	6. <i>Bou khouba</i>

### 3.4.2 Une action

Nous avons identifié deux patronymes parmi les (1600) recensés avec le préfixe « Bou » et qui exprime une action faite à la troisième personne du singulier.

A/ Bou samar → Le cordonnier

B/ Bou charrak → Celui qui déchire

### 3.4.3 Une particularité physique

Le préfixe « Bou » renvoyant à une particularité physique généralement un défaut physique chez le porteur de ce nom. Ce sont des surnoms attribués par d'autres personnes tels que :

Bou rasse → Celui qui a une grosse tête

Bou Kra → Celui qui a une seule jambe

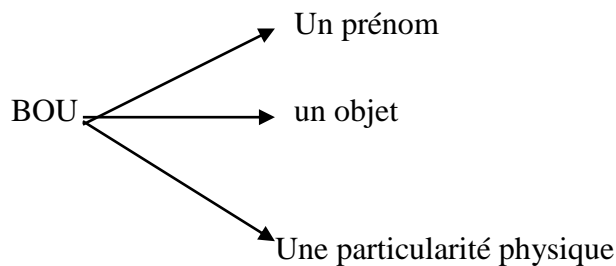
Bou Rokba → Celui qui a un défaut au niveau du genou

Le préfixe « Bou » renvoie aussi à une ethnie, tels que ;

« Bouziane » qui est le diminutif des « zyanides » « Bou médine » qui renvoie probablement à quelqu'un qui vient de « médine » en arabie saoudite

En analysant notre corpus, nous avons relevé deux particules « Bou » qui renvoient à un chiffre « Bou ceta », le chiffre six (06) « Bou achrine » le chiffre vingt (20) et à un animal domestique « Bou miza » « Bou maza », la chèvre.

La base anthroponymique « Bou » est polysémique, nous schématisons le procédé comme suit :



Nous illustrons nos propos à travers les exemples ci-dessous :

- *Zohra ould moussa*

- *Fathma ould aissa*

- *Fathma ould mokhtar*

- *Rosa ould mediouni*

- *Halima ould meslem*

Nous montrons clairement que la particule « ould » plus le prénom paternel devient un nom de famille (patronyme).

### 3.5 OULED

La base anthroponymique « Ouled » est le pluriel de « Ould », elle signifie « les fils de » ou « les enfants de »

Elle désigne un groupe de personnes appartenant à une même famille. C'est une spécification d'appartenance à telle ou telle tribu.

« Ouled » est un préfixe monosémique qui intègre le sens de clan et divulgue l'aspect tribal de la famille algérienne.

1. *Ouled bel kassem*

2. *Ouled brahim*

3. *Ouled adda*

4. *Ouled bachir*

5. *Ouled khelifa*

6. *Ouled chafa*

7. *Ouled mehela*

8. *Ouled nafaa*

9. *Ouled saber*

Notons que la représentation de la désignation ethnique est en nombre limité dans notre corpus. Ceux cités dans le tableau ci-dessus appartiennent à des tribus déjà abordées dans le premier chapitre de ce travail. La désignation individuelle instaurée par l'état civil français avait pour but de désagréger l'aspect tribal de l'anthroponymie algérienne.

### 3.6 ABD

La particule « Abd » signifie serviteur de Dieu. Elle est combinée avec chacun des quatre-vingt-dix-neuf beaux noms de Dieu. Ces noms sont tous précédés par l'article défini qui se transcrit « el », « al » et « ul », mais lors de la prononciation la consonne « l » chute.

1. <i>Abdel kader Ben abd el kader</i>	6. <i>Ahmed Ould Abderrahmane</i>
2. <i>Kheira bent mejdoub ben abd el aziz</i>	7. <i>Hadj Ould Abd El Halim</i>
3. <i>habib Ben Abd Allah</i>	8. <i>Nador ould abdel Nasser</i>
4. <i>Sabria bent ali abd el rezek</i>	9. <i>Harrag ould abdallahel mekki</i>
5. <i>M'hame ben abdullah el mejahri</i>	10. <i>Moktar ould abd el moula</i>

Nous remarquons que la particule « abd » peut être additionnée à d'autres particules telles que « Ben », « Ould », et « Bent »

### 3.7 OUGLI

La base anthroponymique « Ougli » est transcrite parfois « oughli », « ugli », « ougnli », qui veut dire en langue turque « fils de »

Dans la conscience linguistique de l'arabophone, la voyelle du suffixe « li » peut être confondue avec le suffixe « yi » en arabe qui exprime également la provenance.

1. *Mohamefould Fougrou*

2. *Abdelkader ben Kourdougli*

5. *Hikmet ben zoughli*

3. *ali ben Kourougrou*

4. *Mustapha ben Lazoughli*

Nous avons relevé d'autres patronymes turcs dépourvus de la particule « oughli » mais qui se terminent par « li » comme « Kasdali », « Zmirli », « Ben kritli »

Les statistiques suivantes montrent les pourcentages des bases anthroponymiques dans la ville de Mostaganem.

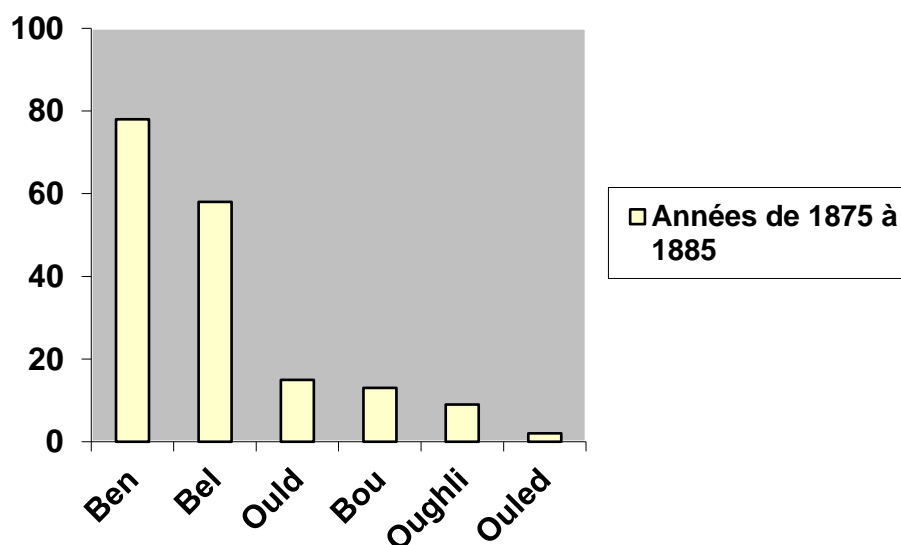


Figure 4 graphe des bases anthroponymiques de Mostaganem de 1875 à 1885

#### 4 Conclusion partielle

Les fluctuations des noms propres s'expliquent par des influences que la ville de Mostaganem a subies.

La couche arabe dialectale est largement dominante dans la constitution du nom propre mostaganémois. La strate turque quant à elle, est moins présente. Enfin, viennent les autres strates en quantité relativement faible.

## Sédimentation des couches linguistiques

---

Nous pouvons dire que l'anthroponymie algérienne est non seulement le produit des couches arabes, mais également de contaminations étrangères successives, résultant de plusieurs provenances linguistiques, telles que turque, espagnole ou autre.

Concernant les bases anthroponymiques, elles reproduisent la filiation du nommé, tout en précisant le type de relation (au père, au fils, ou à un groupe).

# **CHAPITRE 6**

## **L'ORIGINE DES NOMS PROPRES**

### 1 Introduction partielle

Nous commençons ce chapitre par présenter les catégories anthroponymiques formé l'aide des bases « Abd », « Allah » et « Eddine ». Nous verrons quels sont les principes de formation des noms, ainsi que les types morphologiques les plus remarquables.

Nous essayerons de sérier les anthroponymes selon le type d'appartenance. Il s'agit de rassembler ceux relevant de la religion (les qualificatifs du prophète, les noms de Dieu, les toponymes religieux et les versets coraniques). Dans la deuxième série, nous catégorisons deux références ethniques ; l'une locale, et l'autre étrangère.

En ce qui concerne les surnoms, nous définissons tout d'abord leurs fonctions, et nous présenterons ensuite les vocables contribuant à la formation anthroponymique (corporelle, comportementale, administrative, végétale et animale).

Nous terminerons ce chapitre par l'analyse morphologique en traitant les différentes formes relevées de notre corpus.

### 2 Catégories anthroponymiques traditionnelles et contemporaines

#### 2.1 « Abd »

vocable formé à partir du mot arabe « ʾabada », qui, sémantiquement ; a deux sens. Le premier est « serviteur et adorateur de Dieu » et le deuxième insiste sur la notion de servilité et d'esclavage.

Cette base entre le plus fréquemment en composition dans de nombreux noms. Ces noms sont tous précédés par l'article défini qui se transcrit en « el » ou « al ». Il peut se trouver en outre, en tant que, prénom ou patronyme sous des formes morphologiques variées ; comme *Abdi*, *Benabdi*, *Abdein*, *Abdine*, *Abed*, *Abbad*, *Abid*, *Aboud*, *Abdaoui* pour le masculin , et *Abdia* et *Abbadia* pour le féminin. Cette base a également une forme plurielle « Abidine ».

Les noms propres composés avec « Abd » sont en rapport d'annexion avec un second terme ; adjectif ou participe substantivés, essentiellement un des 99 qualificants de Dieu.

## L'origine des noms propres

Les noms en priment l'indulgence, la commisération et la mansuétude dirime. Ils sont ainsi appelés « les plus beaux noms de Dieu.»<sup>137</sup>

Ces noms théophores sont d'abord des noms individuels attribués à des personnes dans le but de transmettre une qualité divine. Les 99 attributs de Dieu, le décrivent dans des multiples qualités.

Réglementairement, ces noms ne peuvent être portés que précédés par cette particule que Dorion et Poirier définissent comme étant : « mot accessoire, en général très court, qui sert à modifier de quelque façon le sens d'un mot principal, soit à établir un rapport entre deux mots...des particules à fonction désignative sont cependant fréquentes dans certaines langues africaines et amérindiennes, et sont souvent intégrées dans le nom.... »<sup>138</sup>

Cette règle a été transgressée au Maghreb, où l'on utilise les différents qualificatifs de Dieu comme nom individuel masculin. Le tableau ci-dessous illustre parfaitement nos propos.

Abd+attributs	Réalisations graphiques	Réalisations phoniques (API)
Abdel kader [ʒabdəlqadər]	Kader- Qader Kadirou Abdeka Kaki - Daka	[Kadər ] [qadər] [kadiru] [ʒabdəqa] [kaki] [dəqqa]
Abdel krim [ʒabdəlkrim]	Karim, Krim, Krimou	[karim] [krim] [krimu]
Abdel hamid [abdəlamid]	Hamid- Hmida Hamidou – Hammidou Hamed	[hamid] [hmida] [hamidu] [hammidu] [həməd]

<sup>137</sup> Daniel Gimaret, *Les noms divins en Islam exégèse lexicographique et théologique*, Ed du Cerf, Paris, 1988, P7

<sup>138</sup> Henri Dorion et Jean Poirier, *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Les presses universitaires Laval, Quebec, 1975, p 106

## L'origine des noms propres

Abdel ghani [abdəlrāni]	Ghani - Ghanou	[rāni] [rannu]
Abdel rezek [abdəlrəzāq]	Rezek, Rezkou, Rezki	[rəzəq] [rəzqu] [rəzqi]

**Tableau 11 Fluctuations graphique et phonique du nom propre**

Il souligne également que la symbolique du nom va subir un traitement original en Algérie, relevant beaucoup plus des règles phonétiques et des lois dialectologiques que des prescriptions de l'écrit. Il ajoute que d'Abdel *kader* à *Biqā*, le nom propre a fini par perdre au cours long parcours historique son signifié. Le signifiant, se libérant de son signifié, deviendra un signe à part entière.

Cheriguen insiste sur deux points fondamentaux :

*« C'est le produit d'une différence entre un arabe classique, en Afrique du nord et un arabe algérien populaire et plus profane. (...)D'autres causes peuvent aussi être à l'origine de cette désacralisation du nom, le contact prolongé de l'arabe avec le berbère dont le substrat en matière de croyances est de nature moins rigide parce que polythéiste..... »<sup>139</sup>*

Cheriguen constate également que « des prénoms d'origine biblique (...) d'autres d'origine arabe, tous épithètes de Dieu ; mais originalement assimilés au Maghreb. On remarque, surtout en Algérie que la plupart de ces noms épithètes de Dieu perdent le préfixe « Abd » très bien observé par ailleurs au Moyen-Orient.

A l'exception de ces noms, le prénom « Abdallah » garde par contre cette base étant donné que « Allah » ne peut être attribué seul. Tous ces prénoms en « Abd » donnent le diminutif de « Abdou ».

Cheriguen ajoute que :

*« Cela obéit à la règle générale qui caractérise l'arabe algérien (maghrébin), sur le plan phonétique, par rapport à l'arabe classique ou (littéraire) plus*

<sup>139</sup> Foudil Cheriguen, *Toponymie algérienne des lieux habités*. Alger, Dar el Ijtihad. 1993, p153.

*emphatique. C'est aussi le propre de toute langue, dans son évolution, qui tend à se simplifier (principe fort connu de l'économie de la langue).»<sup>140</sup>*

Cette transgression à la règle permet la création d'hypocoristiques à partir de ces prénoms qui sont ordinairement protégés contre toute altération au risque de perdre le sens original recherché.

Dans la symbolique sociale, ces noms théophores sont doués d'un pouvoir magique de protection des individus auxquels ils sont attribués. Schimmel souligne que :

*« Les noms sont donc tabous : ils portent en eux la baraka, le pouvoir d'attirer la bénédiction, mais peuvent aussi être utilisés à des fins magiques. Partout on constate qu'en donnant à un enfant le nom d'un saint ou d'un héros (...), les parents espèrent transmettre à leur progéniture un peu des qualités, de l'héroïsme ou de la beauté du modèle et la faire aussi participer à sa grandeur. »<sup>141</sup>*

### **2.2 De la polysémie onomastique de la particule « abd » au Maghreb**

Dans la pratique courante, ces qualificatifs dépassent le nombre de 99, car bien souvent, dans l'imagination et les créativités individuelles en produisent d'autres.

Nous avons relevé cinq prénoms de notre corpus, contenant la particule « Abd » mais sans pour autant évoquer le qualificatif de Dieu. Nous les citons:

*Abd nasser*..... serviteur de la gloire

*Abd ezzine* .....serviteur de la beauté

*Abd ennebi*.....serviteur du prophète

*Abd Eddaim*.....serviteur de l'éternel, le permanent.

*Abd Sadok*.....Serviteur de l'honnête.

---

<sup>140</sup> Fodil Cheriguen F, *Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne in Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran,2005, pp. 15-18.

<sup>141</sup> Anne-Marie Schimmel, *Noms de personne en islam*, PUF, Paris, 1998,p 63

## L'origine des noms propres

---

D'autres constructions, sont aussi originales, par ailleurs, construites sur la base «Abd » sont à l'origine de nombreux noms d' « esclaves » ainsi qu'à la couleur noire, au sens de l'appartenance à quelqu'un. Cette particule est notamment utilisée pour rendre le sens général « d'être humain, Homme ». D'où le pluriel est « El 3ibed » qui signifie « Les Hommes, les êtres humains, les gens en général ».

La particule « Abd » peut être additionnée à d'autres particules filiationnelles telles que « Bent », « Ben » et « Ould » .

1-*Ahmed Ben Abdel Kader.*

2-*Habib Ben Abd Allah.*

3-*Mohamed Ould Abderrahmane.*

4-*Hadj Ould Abd El Halim*

5-*Houari Ould Abdel Kader.*

6-*Benaissa Ben Abd Allah.*

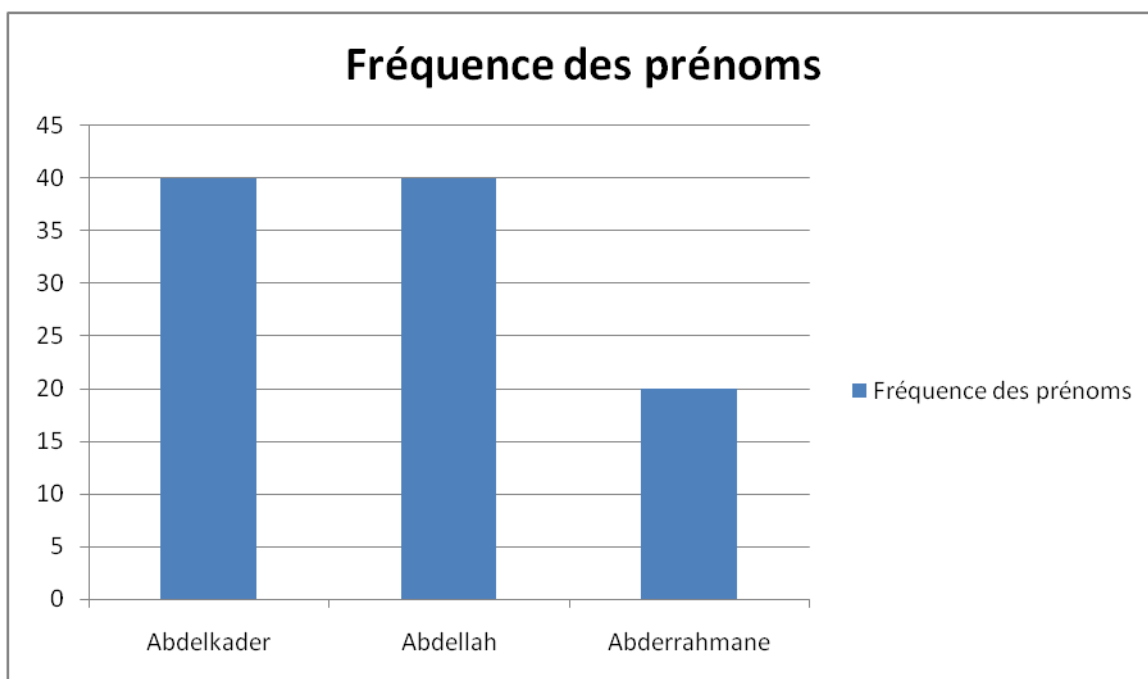
7-*Fatima Bent Abderrahmen.*

8-*Keltoum Bent Abd Sadok.*

9-*Halima Bent Abderahim.*

10-*Mustapha Hadj Kaddour Ben Abd Allah.*

La représentation graphique ci-dessous montre les noms en “ ABD” les plus fréquents en Algérie que nous avons relevés de notre corpus.



**Figure 5 Prénoms fréquents avec « abd » en Algérie**

Il est à remarquer que certains noms propre en « Abd » sont très connus dans les autres pays arabes, sont peu usités en Algérie tels que :

- 1- *Abd El Qarib* : « Serviteur de celui qui sait toute chose de ses créatures et cela ne veut pas dire est proche par la distance. Dieu n'est pas concerné par la distance, il existe sans endroit précis. »
- 2- *Abd El Qahar* : « Serviteur de celui qui contraint les créatures par la mort. »
- 3- *Abd El Qahir* : « Serviteur de celui qui domine toutes les créatures par sa puissance.»
- 4- *Abd el warith* : « serviteur de celui qui ne s'anéantit pas après l'anéantissement des créatures. »
- 5- *Abd Eddar* : « serviteur de celui qui crée la nuisance pour qui il veut. »
- 6- *Abd El mani* : « serviteur de celui qui prive, qui, il veut de ce qu'il veut. »
- 7- *Abd El moksite* : « serviteur de celui qui est juste dans son jugement, qui est exempt de l'injustice et il n'est pas interrogé sur ce qu'il fait. »
- 8- *Abd El mountakim* : « serviteur de celui qui accorde un dur châtement parmi les injustes. »<sup>142</sup>

<sup>142</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Abd> consulté le 22/03/2017 à 16h00

### 3 Les noms formés avec *Allah*

#### 3.1 Allah

« Dieu », les noms en « Allah » sont les noms par excellence pour les Musulmans. Ils constituent une pratique courante de dévotion. Ils permettent d'affirmer la croyance du musulman, sa soumission et sa vénération à Dieu.<sup>143</sup>

A travers ces noms, une sorte d'invocation et de rapprochement se crée entre l'homme et son créateur. Le nom en « Allah » le plus récurrent dans notre corpus est « *Abdallah* », un nom qui existait avant même l'avènement de l'islam. C'est le nom que portait le père du prophète Mohamed. Un autre nom dérive de ce dernier, il s'agit de « *Abdel illah* ».

- « *Azze Allah* »..... l'affection de Dieu.
- « *Habib Allah* »..... l'ami de Dieu.
- « *Ghلام Allah* »..... l'esclave de Dieu.
- « *Nasr Allah* »..... la victoire de Dieu.

Nous avons également relevé « *Feth Allah* », Dieu ouvre les voies, soulage et libère les malheurs. Les vœux et les souhaits sont aussi exaucés dans le nom de « *Djab Allah* », « *Khallil Allah* » ; ami, confident de Dieu. Nom attribué à Ibrahim dans le coran.

Toujours dans la même catégorie, nous avons relevé le nom « *Ould Allah* » ; fils de Dieu. Sachant que Dieu n'a pas d'enfant et n'a pas été enfanté selon le coran.

#### 3.2 Eddine

Vocable qui signifie « religion ». Si « *Abd* » particule qui précède le qualificatif de Dieu, « *Eddine* » est vocable placé toujours en deuxième position et annexé à un substantif, un adjectif ou un verbe.

Lacheraf précise qu'historiquement, ce type de nomination a vu le jour en Orient au début des Croisades.

*« L'habitude de ces noms propres, patronymes, ou prénoms formés avec le suffixe « eddine » a commencé en Orient à l'époque des Croisades,*

---

<sup>143</sup> Daniel Gimaret , idem p 56.

*probablement, comme titre honorifique, donné à des personnages importants engagés dans la guerre contre les Croisés chrétiens venus d'Europe. On les retrouve encore deux siècles après, ajoutés, dès l'âge adulte, en tant que simples titres à la tête des noms et prénoms superposés pour ainsi dire à l'appellation identitaire et précédant le libellé. »<sup>144</sup>*

L'emploi de ces noms en « Eddine » s'est élargi à tout le monde musulman, en atteste le nombre de noms relevé de notre corpus ;

- « *Djamel eddine* » la beauté de la religion.
- « *Chems eddine* » le soleil de la religion.
- « *Nasr eddine* » la victoire de la religion.
- « *Nour eddine* » la lumière de la religion.
- « *Badr eddine* » pleine lune de la religion, exprime la beauté qui éclaire la nuit. Implicitement ce nom signifie qui éclaire la religion, celui qui montre la voie.
- « *Alaa eddine* » la noblesse et la grandeur de la religion.
- « *Taki eddine* » celui qui a la bonne foi en religion.
- « *Seif eddine* » l'épée de la religion symbolisant la droiture de la religion.
- « *Feth eddine* » l'ouverture de la religion.
- « *Tedj eddine* » couronne de la religion, ce nom symbolise la puissance et la dignité divine.
- « *Kamel eddine* » la perfection de la religion.
- « *Imad eddine* » soutien et pilier de la religion.
- « *Nedjm eddine* » l'astre de la religion, symbolisant la lumière et la brillance de la religion.
- « *Kheir eddine* » le bien de la religion et a également le sens de la meilleure religion.
- « *Zinne eddine* » la beauté de la religion.
- « *Issam eddine* » la force et la ténacité de la religion.
- « *Zine el abidine* » le beau des serviteurs de Dieu.
- « *Mahi eddine* » celui qui revitalise la religion, le revivificateur de la religion.

---

<sup>144</sup> Mostefa Lacheraf, *Des noms et des lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*, Edit. Casbah, Alger, 1998 p.153

### 3.3 La famille du prophète

La famille du prophète est considérée comme noble pour tous les musulmans. Beaucoup de prénoms sont systématiquement repris jusqu'à nos jours afin de se rapprocher de cette noblesse.

Dans notre corpus de 1875 à 1885, nous avons relevé des prénoms féminins anciens qui renvoient à des femmes de l'entourage du prophète. Il s'agit respectivement de sa mère « *Amina* » ; la sure, l'honnête, et la confiante, de sa nourrice « *Halima* » ; la patiente, la clémente, et l'indulgente.

Parmi les épouses du prophète, deux prénoms sont cités « *Khadija* » ; la prodige et la précoce ; sa première épouse qui était commerçante à l'époque. « *Aïcha* » signifie la vivante, celle qui est en pleine vitalité. Elle était considérée comme sa préférée.<sup>145</sup>

Ces prénoms, bien qu'ils soient anciens, existent encore accolés à des prénoms nouveaux formant ainsi des prénoms composés tels que :

1- <i>Aïcha Salsabil</i>	5- <i>Aïcha Fatoua</i>	9- <i>Aïcha Ikram</i>
2- <i>Halima Nourhane</i>	6- <i>Halima Sabrina</i>	10- <i>Halima Nabila</i>
3- <i>Yamina Forkane</i>	7- <i>Yamina Soumaya</i>	11- <i>Yamina Lilia</i>
4- <i>Khadija Sarah</i>	8- <i>Khadija Amel</i>	12- <i>Khadija Yasmine</i>

Dans la liste nominative des anthroponymes de 2010, nous avons relevé deux prénoms qui renvoient aux épouses du prophète. Il s'agit de « *Maria* » dont l'équivalent en arabe est « *Meriem* », fille de Siméon le Copte, ainsi que « *Rayhana* » d'origine juive. Ce prénom vient de « *rayhane* » qui signifie en français « le basilic » ; une plante aromatique de la famille des labiacées citée également dans le Coran.

Ces deux prénoms sont considérés comme étant modernes puisqu'ils n'apparurent que récemment.

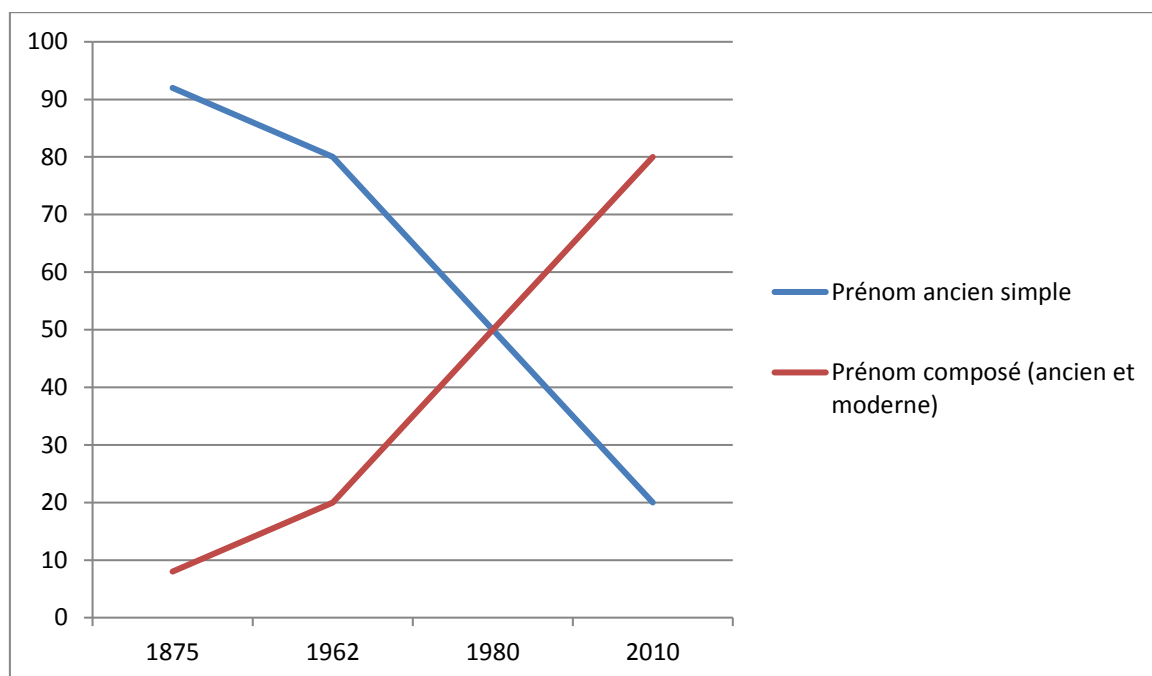
---

<sup>145</sup> Catherine Taine-Cheikh, « Eléments d'anthroponymie maure: enjeux et signification du nom d'ego », *Littérature orale Arabo-Berbère* 27, 1999, pp. 169/208

## L'origine des noms propres

Les filles du prophète, sont citées une seule fois « *Rokaya* » en, 1990 et « *Oum Keltoum* » en 1962. Par contre « *Fatima* » et « *Fatima Zohra* » (fille préférée du prophète) « jeune chamelle sevrée ». Ce prénom n'a jamais disparu de l'usage onomastique algérien. Dans les deux corpus que nous avons en notre possession, « *Fatima* » est évoqué ; soit seul, soit accompagné d'un autre prénom dit nouveau tels que :

- |                               |                         |
|-------------------------------|-------------------------|
| 1- <i>Fatima Zohra Ahlem</i>  | 5- <i>Fatima Manel</i>  |
| 2- <i>Fatima Nawel</i>        | 6- <i>Fatima Ferial</i> |
| 3- <i>Fatima Amel</i>         | 7- <i>fatima Ikram</i>  |
| 4- <i>Fatima Zohra Sabiha</i> | 8- <i>Fatima Imene</i>  |



**Figure 6 Prénoms anciens et nouveaux**

Concernant les noms propres masculins « *Abd Allah* » « serviteur de Dieu » est classé en première position. Il n'est pas seulement le prénom du père du prophète mais aussi le prénom du saint « *Sidi Abd allah* », de la tribu des Medjahers à Mostaganem.

Les oncles « *Abbes* » « le lion » et « *Hamza* » surnommé « le lion de Dieu » pour avoir réalisé de grands exploits sur le champ de la bataille.

« *Abou El kassem* » se présente sous différentes variantes « *Belkacem* », « *Bel kassem* » et « *Kacem* » qui veut dire « Juste, probe, honnête, au beau visage. » C'est le nom que portait le fils du prophète ainsi qu'un saint très connu à Mazagran ; village à deux kilomètres de Mostaganem.<sup>146</sup>

« *Ali* » « élevé, haut, sublime, distingué et éminent » est le nom du gendre du prophète ; que nous avons trouvé dans les deux corpus, employé seul ou composé.

#### **4 Appartenance à la religion**

Parmi les vocables religieux qui contribuent à la formation anthroponymique (prénom et patronyme), nous remarquons la présence intense des titres de versets coraniques, particulièrement dans la liste de 2010.<sup>147</sup>

1-*Fatiha*: première sourate, considérée comme le prologue du coran.

2-*Imrane*: le nom du père de Myriam mère de Jésus

3-*Anfel* : les gains de la bataille de Badr

4-*Aya* : verset coranique veut dire aussi preuve ou signe

5-*Forkane* : le coran, signifie la distinction car il distingue la vérité de la vanité

6-*Younes* : le nom d'un prophète

7-*Youcef* : le nom d'un prophète

8-*Ibrahim* : le nom d'un prophète

9-*Isra* : c'est le voyage de nuit, le voyage fait par le prophète Mohammed sur le Bourak de la kaaba à la mosquée du Quds

10-*Miradj* : la montée du prophète Mohammed au ciel

11-*Meriem* : la mère du Prophète Issa

---

<sup>146</sup> Maghraoui.Y, « Francisation des patronymes algériens », Mémoire de magister sous la direction de Juanals.J et Benramdane.F, université de Mostaganem, 2008, pp 38-45

<sup>147</sup> Fatiha Dib, *Les prénoms arabes*. Edit L'Harmattan, Paris,1996, p165.

12-*Taha* : un autre nom attribué au prophète Mohammed.

13-*Nour* : lumière, lumière de Dieu

14-*Kawtar* : un fleuve au paradis promis au prophète Mohammed en récompense à sa patience suite au décès de ses enfants garçons

15-*Chems* : soleil

16-*Doha* : moment de la journée entre l'aube et la levée du soleil

17-*Erahmane* : un des noms de Dieu qui signifie le miséricordieux

18-*Tarek* : une étoile très lumineuse qui apparaît la nuit en haut du ciel

19-*Ikhlas* : la sincérité ou le dévouement de l'être humain à Dieu

20-*Yassine* : les deux lettres arabes « ya » « ي » et « cine » « س » comme le prophète était illettré, Dieu lui apprenait les lettres arabes à tour de rôle.

D'autres prénoms renvoient de manière directe à l'acte de prier :

1-*Soujoud* : « prosternation » ; action de se courber, de s'abaisser jusqu'à terre en signe de soumission et de respect à Dieu lors de la prière.

2-*Soujoud Fatiha* : prénom composé de « prosternation » et « *fatiha* » premier verset coranique.

Nous avons par contre relevé un seul nom propre en 1884 renvoyant à l'action d'inclination. Il s'agit du nom « *Khachi* » qui signifie « révérence ».

D'autres prénoms se réfèrent à la vertu divine, à la sainteté et à la gratitude.

1-*Fadila* : prénom ancien signifiant la vertueuse

2-*Chakira* : Celle qui remercie Dieu

3-*Fadloun* : la vertueuse, prononcé en arabe classique

Des noms propres indiquent de manière directe l'appartenance aux religions musulmanes telles que « *Meslem* » qui signifie « musulman », un adepte de l'islam. « Islam » la religion musulmane. « *Moumen* » le croyant, qui a une conviction religieuse « le pratiquant et le fidèle » en 1990, il s'agit de « *Imène* », « *Imane* » et « *Aymen* ».

Nous avons relevé d'autres anthroponymes à la base de « *Hadj* » quelqu'un qui a accompli le pèlerinage à la Mecque, « *Bel Hadj* », « *El Hadj* », « *Ben hadj* », « *Ould el hadj* ». Ce nom peut être donné à un enfant né durant le mois du pèlerinage, cinquième pilier de l'islam. C'est une marque honorifique de la religion, il signifie un avis juridique donné par un spécialiste de loi islamique. Il s'agit d'un avis religieux.<sup>148</sup>

Un autre nom propre relatif à la pratique de la religion est également présent dans notre corpus de 2010, c'est « *Fetoua* » qui signifie, « un avis juridique donné par un spécialiste de loi islamique ». Il s'agit donc d'un avis religieux.

« *Souna* » de « Sunnisme » courant religieux majoritaire de l'islam, recueil de traditions concernant le prophète.

### **5 Anthroponymes formés avec l'environnement religieux**

Univers et imaginaire religieux musulman. Environnement physique en rapport avec la religion musulmane.

Une série de toponyme et d'hydronymes religieux est contenue dans l'anthroponymie en Algérie. Ces noms renvoient à des endroits sacrés en Arabie Saoudite. Citons quelques uns :

1-***Arafat*** : Mont Arafat, une colline de granite à l'Est de la Mecque. Endroit où le prophète « Mohamed » aurait fourni son sermon d'Adieu aux musulmans qui l'avaient accompagné pour le pèlerinage.

2-***Minem*** : un lieu désertique près de la Mecque. Il est reconnu pour rituel de la lapidation des stèles de Satan, qui, se déroule entre le lever et le coucher du soleil le dernier jour du pèlerinage.

---

<sup>148</sup>Ghita El Khayat, *Le livre des prénoms du monde arabe*,. Edit.Eddif, Casablanca. 1996p 173

3-*Safa et Maroua* : deux prénoms renvoyant aux lieux sacrés de Dieu. Il s'agit de deux collines situées à la mosquée sainte.

Parcourir sept fois le trajet entre ces deux ponts commémore le souvenir de l'errance d'Agar (Hadjer), épouse d'Abraham (Ibrahim) à la recherche d'eau pour son fils Ismael.

4-*Mekkia* : prénom féminin qui désigne une personne de la Mecque.

5-*Madina* : prénom féminin désignant la ville de Médine en Arabie Saoudite.

6-*Raouda* : Jardin des paradis, endroit où le prophète faisait ses prières à Médine. Les pèlerins y font leurs prières également.

7-*Rayan* : Une porte au paradis par laquelle passent les jeuneurs.

8-*Salsabil* : Nom hydronymique. Il s'agit d'une source d'eau au paradis. Le pluriel de Salsabil est « Salassib ».

9-*Firdaous* : endroit au paradis considéré comme le plus haut niveau. Ce nom a été cité deux fois dans le Coran.

10-*Ritedj* : une porte situé au niveau de la pierre noir, cet endroit est considéré comme la clef de la Mecque. Le diminutif de ce prénom est « Rita ».<sup>149</sup>

Ces noms propres sont particulièrement répandus en Algérie à partir de 1990, Probablement à cause de l'apparition des mouvements islamiques en cette période. Bien qu'ils soient anciens, ils gardent une tendance stable jusqu'à 2010 où ils se popularisent davantage. Ils sont actuellement considérés comme très à la mode.

## 6 Les qualificatifs du prophète

La référence au nom du prophète est courante dans les pratiques onomastiques algériennes. Le prénom « Mohamed » occupe une place prépondérante dans la liste des fréquences nominatives.

Attribuer le prénom « Mohamed » à son enfant, marque un acte de foi qui vise à transmettre une qualité donné de nature religieuse.

---

<sup>149</sup>Ghita El Khayat, idem p 174

## L'origine des noms propres

Ce prénom a donné lieu à de nombreux dérivés tels que « *M'hamed* », « *Ahmed* », « *Hamdi* », « *Mohamedi* », « *Hamdane* », « *Hamid* », « *Hamidou* » et le diminutif de « *Hmimed* ».

D'autres prénoms marquant la perfection désignent le prophète. Il s'agit des qualificatifs qui symbolisent ses traits de caractère, sa personnalité et ses actions. Ces noms sont employés seuls comme prénoms simples, et parfois accompagnent « Mohamed » donnant ainsi des prénoms composés.

Noms simples	Significations
<i>Bel bachir</i>	Celui qui apporte les bonnes nouvelles
<i>Bel mokhtar</i>	Celui qui a été choisi par Dieu
<i>Bel mustapha</i>	Celui qui a été élu par Dieu
<i>Bel habib</i>	Celui qui est bien aimé
<i>Bel arbi</i>	Relatif à l'origine arabe du prophète
<i>Bel hachemi</i>	Qui est originaire de la tribu des « Hachem » dont le prophète est descendant
<i>Bel madani</i>	Habitant de Médine en Arabie Saoudite
<i>Bel mekki</i>	Habitant de Mecque en Arabie Saoudite
<i>El Sadek</i>	Quelqu'un qui est franc
<i>El amine</i>	Quelqu'un qui est honnête
<i>Nadir</i>	Celui qui prévient
<i>Raouf</i>	Celui qui est doux
<i>El Hadi</i>	Celui qui dirige

**Tableau 12 Prénoms qualificatifs du prophète**

D'autres prénoms composés avec « Mohamed » ne sont pas des qualificatifs du prophète tels qu'illustre le tableau suivant :

## L'origine des noms propres

---

<i>-Mohamed Mouley Cherif</i>	<i>- Mohamed Zakaria</i>
<i>-Mohamed Hichem</i>	<i>-Mohamed chawki</i>
<i>-Mohamed Issam</i>	<i>-Mohamed Radouane</i>
<i>-Mohamed Sofiane</i>	<i>-Mohamed Merouane</i>
<i>-Mohamed Nasser</i>	<i>-Mohamed Ilyes</i>
<i>-Mohamed Osmane</i>	<i>-Mohamed Badri</i>
<i>-Mohamed Miloud</i>	<i>-Mohamed Anis</i>
<i>-Mohamed Ali</i>	<i>-Mohamed Farid</i>
<i>-Mohamed Maazouz</i>	<i>-Mohamed Asri</i>
<i>-Mohamed Harrag</i>	<i>-Mohamed Djillali</i>
<i>-Mohamed Fethi</i>	<i>-Mohamed Belkassem</i>
<i>-Mohamed Nabil</i>	<i>-Mohamed Omar</i>
<i>-Mohamed Kamel</i>	<i>- Mohamed Anouar</i>
<i>-Mohamed Kamel Eddine</i>	<i>-Mohamed Mansour</i>
<i>-Mohamed Abdslam</i>	<i>- Mohamed Ghaouti</i>
<i>-Mohamed Ryad</i>	<i>-Mohamed Benali</i>
<i>-Mohamed Chaouki</i>	<i>- Mohamed Mouad</i>

---

*-Mohamed bendimred*

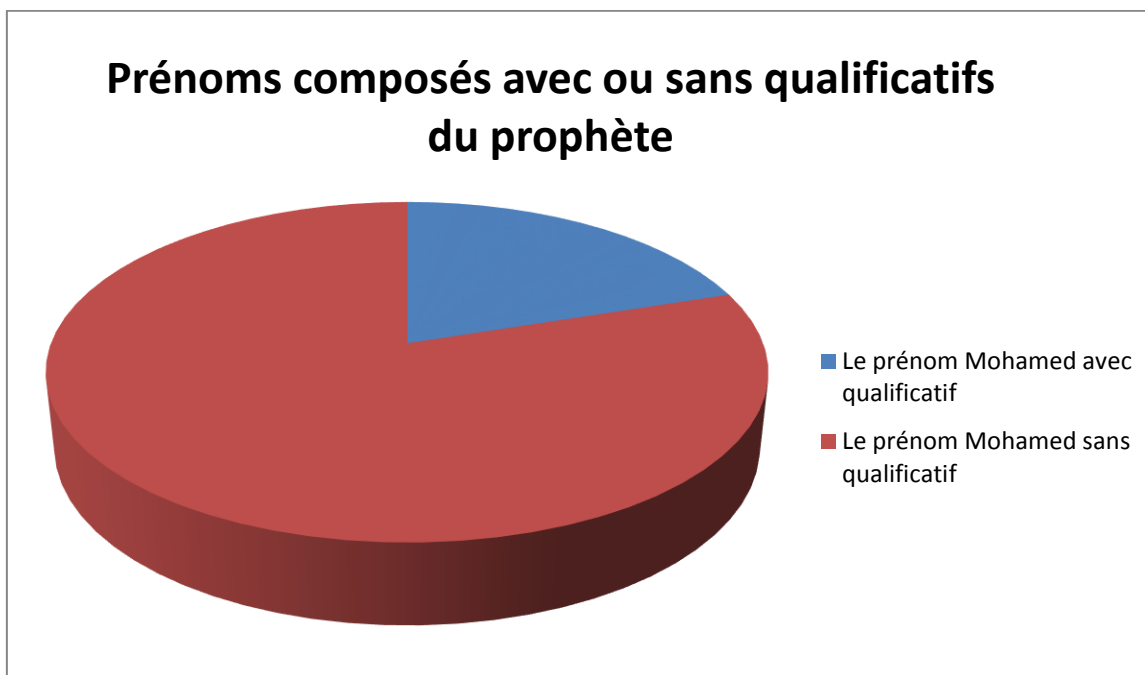
*-Mohamed Houari*

*Hadj Mohamed*

*-Mohamed Laid*

---

**Tableau 13 Prénoms composés avec « Mohamed »**



**Figure 7 Prénoms composés avec /sans qualificatifs du prophète**

Nous remarquons que l'emploi de « *Mohamed* » avec d'autres prénoms n'est pas une pratique récente dans l'usage anthroponymique algérien. En effet, nous avons relevé quatre noms de notre corpus de 1876, « *Mohamed Ali* », « *Mohamed Belkacem* », « *Mohamed Miloud* » et « *Mohamed Larbi* ».

### **7 Noms des prophètes des religions monothéistes**

Les anthroponymes algériens ont puisé également dans le fond onomastique des prophètes monothéistes. F.Chériguen <sup>150</sup>confirme la présence de ce genre d'anthroponymes dans l'usage onomastique à Mostaganem. Certains sont des prénoms,

---

<sup>150</sup> Foudil Chériguen, *Toponymie algérienne des lieux habités*, Ed. Epigraphe Dar Ijtihad, Alger, 1993, p 58

d'autres sont des noms de familles, par exemple le patronyme « Bensmain » renvoie à une famille citadine d'origine turque, très connue dans la ville de Mostaganem. Certains noms, bien qu'ils soient de religions monothéistes, tels que ; ould Aissa, Ould Brahim, ils renvoient également aux tribus déjà présentées plus haut.

Nous citons tout d'abord les plus anciens par rapport à notre corpus :

- *Youcef, Youssef ou Ben youssef (Joseph)*
- *Ben smain, Smain, Smail (Ismaël)*
- *Moussa, Ben moussa, Ould moussa, Ali moussa (Moïse)*
- *Yahia, Yhya, Yahia et Ben yahia (Jean)*
- *Daoud, Ben daoud (David)*
- *Ayoub, Ben youb (Job)*
- *Zakaria, Benzekri (Zakarie)*
- *Younes (Jonas)*
- *Brahim, Ben brahim, ould brahim, ouled brahim (Abraham)*
- *Aïssa, Ben aïssa, Ould aïssa (Jésus)*
- *Slimane, Ben slimane (Saloman)*
- *Yagoub, Ben yagoub, Yakoub (Jacob)*
- *Haoia, Hawa, et Ben haoua (Eve)*

Et récemment dans le corpus de 2010, nous relevons deux prénoms. Il s'agit de « Adem » (Adam) et « Ishak » (isaac)

### **8 Noms évoquant les mois hégiriens et les fêtes religieuses**

En raison de la connotation religieuse des mois hégiriens ; les parents attribuent à leurs enfants les noms de ces mois. C'est d'un point de vue pratique, une manière de retenir la date de naissance de ces enfants. Citons quelques uns :

*Ramdane/ Benramdane* : neuvième mois du calendrier hégirien ; mois du jeûne.

*Chaabane/ Ben chaabane* : Huitième mois, précédant le ramadhan.

*Ben Rajem* : le septième mois.

*Ben Djad* : le cinquième mois du calendrier.

Les enfants nés le jour de l'anniversaire du prophète (Maoulid Nabaoui) sont appelés « *Mouloud* » qui donne lieu au dérivé « *Miloud* » selon le parler de l'Ouest algérien.

Quand à « *Achour* » dont le féminin « *Achoura* » qui signifie « Homme convivial, qui aime la compagnie ». C'est un nom donné aux enfants nés le 10 Mouharem. Il s'agit d'une fête célébrée trente jours après la grande fête « Laid du mouton ».

Il s'agit également de la traversée de la mer rouge par Moussa et son peuple pour échapper aux pharaons. C'est aussi un jour de deuil en Irak ; en ce jour le petit fils du prophète « *El Hussein Ibn Ali* » fut assassiné.

Cette fête est appelée « jour du pardon ». Jour de la repentance, considéré comme le plus saint et le plus solennel de l'année juive.

« *Laïd* », « *Aïd* », « *L'aïd* », « *Belaid* » et « *Aïdi* » renvoient aux deux fêtes :

**Laid El Kebir** : la « grande fête », célébrant la fin du pèlerinage à la Mecque. C'est la fête du sacrifice.

**Laid El Seghir** : la « petite fête » célébrant la fin du ramadhan et rupture du jeûne

## 9 Anthroponymes formés avec des ethniques ou des références toponymiques

En ce qui concerne les noms propres à base d'éléments ethniques et toponymiques faisant référence à des espaces multiples, nous relevons des noms d'origines locale et étrangère comme le montrent les tableaux ci-dessous.

### 9.1 Origine locale

Noms	Origine locale
<i>Ben Medjaher / Mdjahri</i>	Grande tribu à Mostaganem
<i>Ben aniffia</i>	Ville de bouhanifia à mascara
<i>Blidih</i>	Il y 'a deux interprétations : il peut être quelqu'un de la ville de Blida, comme il peut être du village de « Blaidia » à coté de Mazagran
<i>Ben chougrani</i>	Région montagneuse de Béni Chougrane à Mascara.
<i>Kabili</i>	Relatif à la kabylie, le patronyme est totalement francisé.
<i>Cherchalli</i>	Quelqu'un qui vient de la vile de cherchel.
<i>Mazouni</i>	Renvoie à la ville de mazouna à coté de relizane.
<i>Bel abbasse</i>	Désigne quelqu'un de sidi bel abbes.
<i>Ben tensi</i>	Ville portuaire près de la ville de chlef.
<i>Ben maghnia</i>	Ville frontalière entre l'Algérie et le Maroc.
<i>Ouhrani</i>	Quelqu'un qui vient de la ville d'Oran.
<i>Zemouri</i>	Renvoie soit à la vile de zemoura à coté de relizane, soit au village de zemouri aux environs de Boumerdes.
<i>Ben maghraoui</i>	Grande tribu Zénète.

**Tableau 14 Substrat étranger du nom propre**

### 9.2 Origine étrangère

Noms	Origine étrangère
<i>Ben turquia</i>	Fils d'une turque.
<i>Ben zmirli</i>	Région d'Izmir en Turquie
<i>Kourouglou</i>	Tribu en Turquie
<i>Fassi</i>	Quelqu'un qui vient de la ville de Fès au Maroc.
<i>Gharnout</i>	Renvoie à la ville de Grenade en Espagne.
<i>Ben tounsi</i>	Fils de quelqu'un qui vient de la Tunisie.
<i>Ben malti</i>	Fils de quelqu'un venant de l'île de Malte.
<i>Megherbi</i>	Quelqu'un d'origine maghrébine (relatif au Maroc)

**Tableau 15 Substrat local du nom propre**

Dans cette suite d'idée, Chachou Ibtissem dans l'article « Repenser le champ conceptuel de la sociolinguistique maghrébine à la lumière des impératifs du terrain : Le cas du concept de citoyenneté » s'interroge sur la position épistémologique adoptée dans les recherches du Maghreb en matière de dénomination de la composante sociétale vu la complexité du réel urbain. Elle pose : « *la nécessité de développer des éléments critiques par rapport au champ conceptuel de la sociolinguistique maghrébine s'avère donc fondamentale* »<sup>151</sup>

Elle souligne que ce croisement de concept avec la réalité donne lieu à des interprétations plus exactes et mieux adaptées au contexte maghrébin. Chachou Ibtissem

---

<sup>151</sup> Ibtissem Chachou, « Repenser le champ conceptuel de la sociolinguistique maghrébine à la lumière des impératifs du terrain : le cas du concept de citoyenneté », 2012, p3

s'intéresse donc à la réalité sociolinguistique qui domine le contexte urbain mostaganemois. Elle signale à ce propos que « *Ce réel se caractérise par des variétés linguistiques et par des dualités épilinguistiques qui opposent deux ensembles socio-culturellement distincts.* »<sup>152</sup>

Elle explique que ces deux ensembles appartiennent à deux familles bien distinctes ; l'une urbaine et l'autre rurale.

Elle dit qu'il opère une distinction entre les familles dites « urbaines » et celles dites « citadines » dans la mesure où ces groupes de familles se disent distinctes de par leurs origines, elle note à ce propos que « *le terme citadin désignait un fait qui n'est plus aussi marqué que par le passé* »<sup>153</sup>

A mon sens les termes « citadin » et « urbain » renvoient à deux réalités bien distinctes, le premier est humain s'inscrivant dans une optique de coutumes, de traditions et de croyances, tandis que le deuxième est matériel désignant tout signe architectural, texture et forme.

La ville de Mostaganem était un carrefour de plusieurs populations, et donc un brassage de plusieurs civilisations ; notamment turque et andalouse.

Chachou Ibtissem dans le même article, qualifie « l'origine étrangère » de « Berrani », « gens du dehors » ou « étranger à la ville », terme employé par les citadins d'origine turque.

Elle signale que « le processus d'individualisation identitaire et socioculturel se manifeste également chez ces groupes par le biais de l'affichage des patronymes ».

Elle ajoute que « le procédé de l'auto désignation, ou d'auto identification, implique donc ce recours à la toponymie, souvent significative »<sup>154</sup>

Dauzat souligne qu' :

*« il y a une relation entre substance que les noms de lieux et les noms de personnes « ont toujours eu et ont encore entre eux des rapports d'interdépendance, plus ou moins accusés suivant les époques. Ville ou village*

---

<sup>152</sup> Ibtissem Chachou, idem p5

<sup>153</sup> Idem.

<sup>154</sup> Ibtissem Chachou, idem p7

## L'origine des noms propres

---

*tire souvent son appellation du nom de son fondateur ou du possesseur du domaine autour duquel une agglomération s'est formée plus tard. En revanche l'individu ou la famille est fréquemment dénommée d'après sa localité, sa province, sa patrie d'origine, d'après sa propriété ou d'après telle particularité de son habitation »<sup>155</sup>*

En sus du tableau ci-dessus, les anthroponymes d'origine étrangère montrent nettement le recours et l'expression de l'identité à travers ses noms et ses prénoms.

- **Les noms turcs** : Benzoughli, Kourdoughli, kouroughlou, Bakir, Kara, Kara mostéfa, Kara Ali, Kara Mohamed, et Kourd Bakir.

- **Les noms marocains** : Fassi, Meghrebi

- **Les noms tunisiens** : Tounsi /Bentounsi/ Ben tounes

-**Les prénoms turcs anciens et modernes** : Baya, Djanete, Mestoura, Bassim, Setti, Osmane, Hikmet, Mahir, Nurhane, Abdi, Burhane, Ismet, Rassim, Sabria, Nazim, Ihsen et Arslen.

- **Les noms maltais** : Malti, Benmalti, et Belmalti.

Le terme « Berrani » est l'opposé également de « ouled bled » « Enfant de la ville », ou parfois « taena » le « nôtre » qui signifie il nous appartient, il est de la même origine que nous. Cette désignation existe jusqu'à nos jours dans les discours tenus par les mostaganemois et ailleurs.

Dans l'article « processus d'urbanisation de la ville de Tizi Ouzou et mémoire sociolinguistique », Farida Boumediene aborde les notions suivants ; « le marquage », « la trace » et « la mémoire sociolinguistique », en expliquant que les identités individuelles collectives apparaissent à travers l'espace urbain.

---

<sup>155</sup>Albert Dauzat, *Les noms de familles de France*, 1ère Ed. 1949, Paris, Payot, réédité. Guénégaud, Paris, 1988, p 29

Elle ajoute que ces « les identités urbaines s'inscrivent dans les dimensions de la temporalité ». L'individu entretient une relation très étroite avec l'espace d'origine.<sup>156</sup>

Cette relation provenant d'un passé lointain continue à se conserver jusqu' à nos jours à travers les anthroponymes.

A cet effet Bernard LAMIZET signale que « c'est la temporalité de la ville qui porte la trace visible et lisible des identités dont la ville est le siège. Il ne s'agit pas seulement de lire les identités dans le présent de la vie urbaine, mais d'en interpréter la présence dans le temps long du passé de la ville et de sa mémoire ».<sup>157</sup>

Il rappelle qu'habiter une ville constitue pour l'habitant une pratique de son identité. Il s'agit donc d'une identité ethnique qu'il faut investir dans un espace urbain. D'ailleurs il le montre clairement dans l'article « La ville, un espace de confrontation des identités » en soulignant que la ville est un fait social et culturel où se confrontent les identités de ses habitants.

Dorion et Poirier appellent ce genre de nomination « anthropochoronyme » ; (anthropo : veut dire nom de personne et choronyme : veut dire nom de lieu désignant un espace ou quelque forme d'entité géographique) que Cheriguen appelle « anthropo-toponymes »<sup>158</sup>

Ces relations permettent de lier l'homme à son environnement et inscrivent la personne dans son espace. Ainsi nous assistons à une cristallisation du paramètre de localisation en nom de famille. Il s'agit donc d'une localisation géographique.

D'autres anthroponymes ne prennent pas de manière directe le nom du toponyme mais désigne l'espace occupé ; tel est le cas des noms propres ci-dessous marquant leurs situations géographiques

- *Nefoussi, Khelifa, Moussa, Kridech, Salah et Benyagoub* qui représentent les « Hchems fouaga » signifiant « haut » et *Ould Ben yettou, Ouled Hammou, Ouled Bachir et Benamara* qui représentent les « hchems thata » qui veut dire « bas ».

---

<sup>156</sup> Farida Boumedine, « processus d'urbanisation de la ville de Tizi Ouzou et mémoire sociolinguistique », acte de colloque, Alger 2, Juin 2011

<sup>157</sup> Bernard Lamizet, « La ville, un espace de confrontation des identités », in [www.lrdb.fr](http://www.lrdb.fr), 2008.

<sup>158</sup> Henri Dorion et Jean Poirier, idem p 86 .

Il s'agit d'un clivage géographique puisque les deux populations appartiennent à la même tribu, mais désignées par rapport à leur localisation dans l'espace. Ce mode de nomination algérien nous renseigne sur l'origine géographique des personnes, c'est une manière de catégoriser une personne étrangère pour la distinguer des autres membres de la communauté locale.

Ce nom d'origine géographique renvoyant à des villes, des villages, des régions et des pays cités plus haut précise le déplacement des populations à travers le pays et constitue une géographie de la composante humaine de l'Algérie.

Cette forme de nomination est également appelée « Nisba » (nom de relation) dans la structure du nom arabe, était à l'origine un surnom qui identifie la personne de manière précise. Cette catégorie est très vaste :

*« On peut en effet dégager une règle faisant dépendre la valeur du nom de la valeur géographique de celui sur lequel, il s'est formé. Noms de migrants, voyageurs, routiers, nouveaux venus au village, étrangers venus d'une province ou d'un pays lointain. »*

Ces anthroponymes à base géographique se construisent souvent avec le toponyme, auquel on ajoute, en final, le suffixe arabe « i », « ia » ou « iya » qui marque l'appartenance ethnique. D'autres sont par contre de forme simple tels que *Berber, Ben mdjaher, Ben tounes, Kouroughlou, Bel abbass*.

## 10 Le surnom

Le surnom dit "Laqab" en arabe est une composante importante dans l'anthroponymie algérienne.

Le surnom est également connu dans le domaine de la choronymie. On peut en effet attribuer un surnom à un lieu qui possède déjà un nom officiel pour en faire ressortir une caractéristique particulière ; telles que "La Belle Province" pour le Québec, "La ville lumière" pour Paris, "la blanche" pour Alger, et "La radieuse " pour Oran.<sup>159</sup>

---

<sup>159</sup> Henri Dorion et Jean Poirier, *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Québec. 1975, P129

Le surnom est motivé par un trait marquant de l'individu ; qu'il soit physique ou moral. Il peut se construire en fonction du lieu où il habite ou également désigner une expression "hors norme" employée fréquemment par cet individu. Cette expression deviendra un trait de reconnaissance de celui-ci. L. Galand précise : "dans un groupe relativement étendu d'individus et pourtant assez restreint pour que tous se connaissent, il est indispensable qu' [...] on puisse immédiatement savoir de qui l'on parle et à qui l'on a affaire".<sup>160</sup>

Le surnom a souvent un caractère péjoratif discriminant et dévalorisant.

Cette forme linguistique nominale familière naît du langage parlé au sein du groupe communautaire restreint. Ceci explique la présence et l'existence particulière du surnom en milieu urbain, dans des micro-sociétés où les gens se connaissent.<sup>161</sup>

### 10.1 Les fonctions

Selon Benabou, le surnom a trois fonctions

#### 10.1.1 Descriptive

Décrit le portrait physique de la personne telle que "Sghir" petit ou "Touil" grand.

#### 10.1.2 Critique

Jugement péjoratif de la personne comme Belainine "grands yeux", Ben mahrouche "frivole".

#### 10.1.3 Honorifique

Exprime l'idée de perfection, une forme attirante et un contenu valorisant. tels que: Abou Bakr (1er calife) est surnommé "Al Siddiq" (le véridique) et Omar Ibn Al Khattab qualifié "Al FARouq" (celui qui discerne la vérité du mensonge).<sup>162</sup>

A ce propos P. Fabre explique que les surnoms sont :

*« La chose la plus naturelle du monde, on donne spontanément à un individu un nom qui rappelle une qualité ou un défaut, un trait de caractère, un détail*

---

<sup>160</sup> Lionel Galand, « Afrique du Nord et Sahara », *Revue internationale d'onomastique* n°12, 1960, pp.85/88

<sup>161</sup> Pierre Henri Billy, *Les surnoms sont « le signe linguistique de la perception singularisante de l'individu par et à travers la communauté à laquelle il appartient (familiale, villageoise, sociale). »* 1994, p. 13

<sup>162</sup> Marcel Benabou, *La résistance africaine à la romanisation*, F. Maspero, Paris, 1976, p 47

*anatomique, une infirmité..... Aussi cette création populaire, reflet d'une mentalité et d'une époque, est-elle à première vue d'une grande simplicité? »<sup>163</sup>.*

La création et l'usage du surnom apparaissant à l'extrémité d'un réseau socio-culturel renvoyant donc à des domaines différents tels que ; la terre, la nature, les normes ethniques et parfois le refus de l'étranger.

Ceux qui gouvernent l'attribution du surnom, sont des signes particuliers qui identifient un individu parmi d'autres de la même communauté, ce qui explique qu'au-delà de certain nombre de locuteurs, le surnom perd de son efficacité au point de vue social.

Avec l'instauration de l'état civil français en 1882 en Algérie, le surnom est devenu quasi-héréditaire c'est-à-dire en passant d'un statut de désignateur individuel à celui de désignateur collectif de la même lignée. Ce changement de statut est dû au fait que le surnom attribué par l'agent de l'état civil français soit transmis de manière automatique aux descendants de la même famille.

Ainsi la même réalité référentielle est nommée de deux manières différentes: à la désignation traditionnelle en vigueur dans les pratiques de l'oralité, s'ajoute un surnom utilisé essentiellement à l'écrit et donc reconnu administrativement.

C'est suite à cette permissivité de l'agent français quant à l'attribution des noms hors normes nominatives se résumant à des noms impropres, noms injurieux, noms humiliants et noms d'animaux.

Ce procédé s'inscrit dans un mécanisme de violence symbolique, dans le sens où le dénommé se voit dégradé, sur le plan symbolique en l'essouchant de ses qualités humaines, qui le définissent en tant qu'être animé, vivant, pour le réduire à un objet ou à un animal.

En effet Pierre Bourdieu distingue la violence symbolique de la violence physique. Cette dernière se manifeste par des séquelles visibles, quant à la violence symbolique, reste subtile et toujours invisible.<sup>164</sup>

---

<sup>163</sup> Paul Fabre, idem p 25

Il souligne que cette violence symbolique implique une dualité: un dominant et un dominé. Il peut s'agir de deux personnes, de deux groupes ou de deux ethnies.

C'est cette violence qui parvient à imposer des significations comme légitimes en masquant les rapports de force qui le sous entendent.

Il ajoute que cette violence renvoie à l'intériorisation par les agents de la domination sociale, c'est-à-dire à la position sociale qu'ils occupent. . Le surnom véhicule donc une violence symbolique à l'égard du surnommé puisque la visée du dénommant est cette volonté de nier « l'autre » et de le dégrader.

Nous évoquons ci-dessous les différentes formes de surnoms attribués aux algériens en cette période d'étude (1875/1885).

### 10.2 Les bases

#### 10.2.1 Base comportementale

C'est un comportement moral renvoyant à une qualité morale telle que "l'hospitalité"; qualité par laquelle sont connus les musulmans.

Nous avons dans cet angle relevé le surnom "Daif" qui veut dire "Convive" transcrit différemment "Ben diff – Ben diaf – Ben deif et Ben dif".

D'autres noms désignent des défauts comportementaux de leurs porteurs tels que:

- Ben sekrane: fils de quelqu'un qui s'enivre.
- Ben djelleb: fils d'une personne turbulente.
- Ben mahrouche: fils d'une personne frivole.
- Behilil: diminutif d'un idiot.
- Bahloul: qui se comporte en idiot.
- Tayer: quelqu'un qui est méchant.

---

<sup>164</sup> Pierre Bourdieu . *Sociologie de l'Algérie*, Que sais-je ? Ed PUF, Paris, 1970, p 44

- Zaâf: une personne coléreuse.
- Haddar: qui est bavard.

### 10.2.2 Base corporelle

A l'instar du procédé dénomiatif cité plus haut, nombreux sont les noms constituant notre corpus référent à des traits physiques.

Les noms sont connotés négativement et relèvent des disgrâces dont les personnes sont affectées (taille, teins, couleur, yeux, organe difforme.....).

A ce propos Beucarnot signale qu'ici encore c'est l'expression qui faisait surnommer un homme d'après son physique (...). En général, ces noms sont plutôt négatifs.ils se réfèrent à la taille, aux pieds, à la stature, aux cheveux, au poil et à la barbe, à l'apparence générale, à la vigueur, à la force et à la santé, aux handicaps physiques et aux infirmités.<sup>165</sup>

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons des surnoms dénotant une infirmité sensorielle, et motrice, véhiculant des jugements de valeurs très dépréciatifs.

Bel ainin	L'homme aux grands yeux
Bel kebir	Une personne grande de taille
Betoual Touil	Une personne élancée et grande de taille
Boukraâ	Une personne unijambiste
Zahaf	Une personne paralysée, qui ne marche pas
Bouras	Une personne qui a une grosse tête
Ben kafouf	Fils de l'aveugle

---

<sup>165</sup> Jean-Louis Beucarnot, *Les noms de famille et leurs secrets*, R. Laffont, Paris, 1988, p. 18: Ils peuvent résulter « d'une prononciation d'enfant, d'un sobriquet gentillet ou caressant (en terme savant, c'est un hypocoristique) d'un sobriquet péjoratif, ou de bien d'autres phénomènes.»

## L'origine des noms propres

---

Belahouel	Quelqu'un qui louche, atteint du strabisme
Lahouel	
Laouer	
Sghir/besegheir/sreir	Petit de taille.
Belaouedj/belaouidj	Une personne maladroite
Bouchelil	Père de quelqu'un qui est paralysé
Bourokba	Qui a un seul genou
Belagraâ	Qui est chauve, qui a la calvitie
Bouneb	Qui a une seule canine
Ouadeni	Mon oreille
Tobal (Topal)	Boiteux en turc
Latreche/Bellatreche	Le sourd
/Latroche	
Boukhouna	Père du morveux

### Tableau 16 Surnoms à base de traits physiques

A travers ce tableau, il s'avère que la présence du mode dénominatif consiste à mettre en exergue une particularité physique, qu'elle soit un handicap sensoriel, moteur ou une malformation qui ne peut passer inaperçue.

A la lueur de ce qui a été énoncé, le mode dénominatif consiste à puiser non seulement dans les particularités physiques de l'individu mais aussi à certaines couleurs renvoyant soit au teint, à la couleur des cheveux et des yeux.

Ces couleurs qui ont leur propre symbolique selon les cultures.

Nous essayons dans ce travail de présenter certains noms à base de couleurs; tels que: Lakhdar (le vert) Lakehal (le noir) Lazreg (le bleu foncé) Lazaâr (le rouquin) Lahmar (le rouge), Belabiod (le blanc) et Sari (le jaune) en turc.

Base de métiers et de fonctions:

### 10.2.3 Base de métiers

Fabre classe des noms de métiers en deux catégories: métiers urbains et métiers rural, il les classe selon leurs points d'activités.

Il ajoute également que les gens sont surnommés en fonction des occupations quotidiennes; à savoir, des activités terriennes ou manuelles.

Parmi ces métiers, nous avons relevé:

- *Ben semar , Ben sammar* "le cordonnier"
- *Ben fellah, Fellahi, Fellouh* "fils du paysan"
- *Ben harrat/harrat, Ben harats* "celui qui laboure la terre"
- *Haddad* "le forgeron"
- *Berber, Ben berber* « le coiffeur »
- *Nadjar Bou nadjar* "le menuisier"
- *Attar , Bel attar* "vendeur d'épices"
- *Khiat Bel khyat* "le couturier"
- *Bennai* "maçon"<sup>166</sup>

Un autre nom renvoyant à un métier traditionnel pratiqué généralement par les femmes, c'est celui de "sabane" »sebanne » et « sabbane » celui qui lave la toison du mouton avec un bâton en bois.

---

<sup>166</sup> Yamina Maghraoui, Idem p 76

Il est à remarquer que pour cette catégorie, la transmission de ces noms de métiers ne signifie pas, que les descendants exercent toujours la même activité.

### 10.2.4 Base de fonctions

Les noms mostaganémois évoquent deux sortes de fonctions:

#### 10.2.4.1 Fonction administrative

De nombreux surnoms à base de fonction administrative sont d'origine turque. Ces titres se retrouvent majoritairement dans la ville suite à l'installation de l'administration ottomane.

Nous avons relevé le nom "Khoudja" et ses dérivés "Ahmed Khoudja", "Belkhoudja" qui signifie secrétaire et écrivain. "Benabadji" receveur d'impôt. "Torjman" traducteur. "Kadi" "Qadi" "Belkadi" juge musulman. "Daouadji" "Jadaouadji" "Bedaouadji" veut dire administrateur caravanier. "Kazi" "Kazi tani" juge en turc.

#### 10.2.4.2 Fonction militaire

"Rais", "Ben raes", "Ben rais" et "Berais", une coïncidence linguistique entre le "commandant de bord" et "le président" ; prononcée en dialecte algérien, nous avons repéré les noms "Khalifa", "Khlifa", "Khelifa", "Ben khelifa" qui signifient "vicaire", lieutenant, le titre exact du chef suprême de l'islam. Le même sens apparaît dans le nom "Benzaim".

Il y a également "Takarli" empereur de bas empire, prince, roi, gouverneur, commandant d'une forteresse. "Bey" sous différentes formes d'écriture "Bel bey", "Ould el bey", "Belbey", "Kaddour bey", "Tayeb bey" signifiant fils du pacha, dignitaire. "Kaddour bey", "Tayeb bey". "Pacha" transcrit en "Bacha" puisque le [P] n'existe pas dans le système vocalique arabe. Nous avons relevé "Tayeb bacha", "Ahmed bacha" désignant le chef ayant plusieurs aghas sous ses ordres.

"Boughazi", "Ghazi" celui qui appartient à la caste militaire chargée de la garde des frontières de l'empire.

"Zbentout" et "Chaouche" signifient "sergent".

"Tobdj", "Tobji" et "Ben Tobji" qui veut dire canonnier.

Ce genre de surnoms nous renseigne sur le mode de structuration de la population en classe et en couche sociale.

### 10.2.5 Règne végétal / animal

#### 10.2.5.1 Base végétale

La flore; aussi bien les herbes, les arbres que les arbustes, cultivée ou sauvage est à l'origine de certains noms propres "*Zitouni*", "*Benzitouni*" fils de l'olivier (arbre de la famille des oléacées qui produit des olives) "*Ben sekouma*" fils de l'asperge (plante potagère de la famille des liliacées) "*Ben chouka*" fils de l'épine (arbrisseau piquant) "*Kharoubi*", "*Karoubi*", "*Ben Kharoubi*" qui signifient le caroubier (arbre de la famille des césalpiniacées qui donne la caroube). . "*Kromba*" le chou (plante potagère de la famille des crucifères), « *Cedra* », « *Boucedra* », « *Boussedra* » grand arbre de l'ordre des conifères le cèdre, « *Randa* » arbre de la famille des lauracées appelé laurier et utilisé comme condiment.

D'autres noms renvoient à certains fruits tels que "*Mechmeche*" qui veut dire abricot. "*Boutefah*" père du pommier et "*Ben horra*" fils de la figue.

Nous avons relevé des prénoms particulièrement féminins qui renvoient aux fleurs et à certaines plantes, notamment dans le corpus de 2010. « *Anis* » plante ombellifère odoriférante, ce prénom donne également son féminin en « *Anissa* », « *Dahlia* » prénom arabe qui renvoie à une plante ornementale de la famille des composées (la vigne), « *Yasmine* » qui vient de « *Jasmin* » arbuste de couleur blanche ou jaune à fleurs odorantes de la famille des oléacées. « *Lila* » s'écrit sans la lettre « *S* », arbuste à fleurs odorantes de couleur mauve rose, « *Melissa* » qui vient de Mélisse, une plante de la famille des labiacées aux propriétés médicamenteuses, « *Camélia* » qui s'écrit parfois avec « *k* » genre d'arbrisseau, « *Rosa* » fleur odorante du rosier, « *Zahra* » parfois « *Zohra* » et le diminutif en « *Zahira* » « *warda* », « *Ouerdania* » « *Ouerda* », « *Ouerdia* » et le diminutif en « *Ourida* », « *Nouara* » qui signifient fleur, « *Narcisse* » fleur blanche ou jaune de la famille des amaryllidacées.

### 10.2.5.2 Base animale

Tout comme le végétal, le règne animal est présent dans l'anthroponymie algérienne. Nous classons ces surnoms dans le tableau ci-dessous selon leurs catégories; domestique ou sauvage.

#### Animaux domestiques

Boumaaza	Quelqu'un qui possède une chèvre
Maâza	Une chèvre
Boumaiza	Qui possède le petit de la chèvre
Ben bghila	Fils de la mule
Bel aoud	Fils du cheval
Ben allouch	Fils de l'agneau
Ben guettat	Fils des chats
Benkharbouche	Fils du lapineau
Fardheb	Souris en or
Bendjeriou	Fils du chiot
<b>Bezzaoueche</b>	Fils d'oiseau

#### Animaux sauvages

Benhelouf	Fils du sanglier
Benghoula /Belghoul	Fils de l'ogresse/ fils de l'ogre.
Bensbia / sbaa /Mohamed Sbaa	Fils du lionceau /Lion
Diab	Fils des loups

Figure 8 Surnoms à base animale

### 10.2.5.3 Base féminine

Lors de notre analyse, nous avons repéré certains patronymes dont la base est un prénom féminin. Nous nous interrogeons sur leur origine, s'agit-il d'un matronyme ou uniquement un patronyme formé avec un nom féminin?

## L'origine des noms propres

---

- |                      |                       |                       |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| - <i>Ben rouba</i>   | - <i>Ben yamina</i>   | - <i>Ben khadouma</i> |
| - <i>Ben djennat</i> | - <i>Ben h'lima</i>   | - <i>Ben zaza</i>     |
| - <i>Ben khaoula</i> | - <i>Ben marzouka</i> | - <i>Ben melouka</i>  |
| - <i>Ben turquia</i> | - <i>Ben aicha</i>    | - <i>Ben m'barka</i>  |
| - <i>Ben maghnia</i> | - <i>Ben hassena</i>  | - <i>Bou azza</i>     |

D'après le tableau, le nom se compose de la particule "Ben" qui veut dire "fils de" suivi d'un prénom féminin, ce qui explique probablement qu'il s'agit d'un matronyme donné aux enfants dont les pères sont étrangers à la communauté géographique. Ceci dit que les habitants connaissent le nommé par rapport au prénom de sa mère.

A l'instar de ce qui vient d'être annoncé, nous avons relevé un seul nom avec la particule "Bou" qui signifie "père de". « *bou azza* ». La relation dans ce cas va de père en fille.

Les langues marquent les genres ; féminin et masculin mais considèrent le nom de famille comme neutre, dans la mesure où il n'y a pas de complexité de dire : Monsieur Ben Yamina ou Madame Ben Ahmed.

### 11 Analyse morphologique

Cette analyse consiste d'emblée à définir la nature structurelle du patronyme.

C'est une analyse descriptive dans la mesure où nous exposons les différentes formes du patronyme à savoir les noms simples et composés morphologiquement et qui se présentent comme suit :

#### 11.1 La forme « substantif »

Cette forme emprunte au substantif la catégorie des noms propres, c'est ce que nous appelons en arabe « *Ism alem* »

Parmi les noms sous cette forme, nous avons relevé :

## L'origine des noms propres

---

<i>1.1.1.1.1 Noms simples</i>	<b>Noms composés</b>
<i>1.Lazoughli</i>	<i>1-Ben sliman</i>
<i>2.Marahoui</i>	<i>2-Bel arbi</i>
<i>3.Krettab</i>	<i>3-Ben tounsi</i>
<i>4. maklouf</i>	<i>4-Ben Mohamed</i>
<i>5- mokhtar</i>	<i>5-belhaj djelloul</i>
<i>6- hamed</i>	<i>6-ben chaïda</i>

### 11.2 La forme « adjectif »

Ce sont des noms qui caractérisent des traits physiques ou moraux de la personne. On entend par adjectif en arabe « Siffa »

Les noms sous forme adjectivale se présentent comme suit et renvoient à :

### 11.3 Un trait physique

Noms simples	Noms composés
<b>1.1.1.1.2</b>	<i>1-Ben laouedj</i>
<b>1.1.1.1.3</b> <i>1-Touil</i>	<i>2-Ben zahaf</i>
<i>2-Sreir</i>	<i>3- Bel ghsir</i>
	<i>4-belahouel</i>
	<i>5-ben sghir</i>
	<i>6-bourasse</i>

### 11.4 Une qualité morale

Par opposition aux défauts physiques, la qualité morale est là pour décrire la personne porteuse de ce nom, cette catégorie est de faible présence dans la nomenclature recensée.

Nous avons relevé les patronymes suivants :

*1-ben saber 2– ben sadek 3-ben rached 4-ben khelil*

### 11.5 Un titre honorifique

ce sont des noms à base adjectivale conférant de l'honneur. C'est une marque de distinction appliquée à des personnes de premier plan pour les honorer.

Parmi les noms relevés du corpus, nous avons remarqué que certains sont puisés des titres honorifiques religieux et d'autres de grade militaire

*1- Ben melouka 2– Bel hadj 3– Ben cherif 4– bey*

*5- ben soltane 6-Ould cheikh 7-ben ouali 8- khalifa*

### 11.6 Une appartenance ethnique

Avant la colonisation française, le prénom seul individuel et non transmissible, suffisait à désigner les personnes. A cela, on ajoutait la spécification d'appartenance à telle tribu, ou à telle famille, prenons l'exemple de « Mohamed ould ali el kharbouchi » qui renvoie à la famille « Mekherbeche ».

Ici l'adjectif est formé à l'aide du suffixe « i » pour indiquer l'appartenance et l'origine. Cet adjectif est précédé généralement par l'article « el » et suivi d'un patronyme simple.

Les noms relevés lors de notre recensement se présentent comme suit :

Noms simples	Noms composés
<i>1-megherbi</i>	<i>1-ben mekki</i>
<i>2- Zouaoui</i>	<i>2-ben tounsi</i>
<i>3-ouhrani</i>	<i>bel gharbi</i>
<i>4-kabili</i>	<i>4-ben baghdad</i>

### 11.7 Une couleur

Des adjectifs de couleur trouvés dans notre nomenclature anthroponymique de forme simple ou composée : *1-Ben lakhal 2-Ben Lakhdar 3-Ben kadra 4- Lazreg 5-Bellazreg 6-Khadra 7-Lahmar 8-Belabiod 9-Lakhdar.*

### 11.8 La forme « pluriel »

C'est une forme qui nous renseigne sur le caractère tribulaire, l'aspect de clan, qui renvoie au nombre pluriel, citant en guise d'exemples :

1- Ouled hamou : « ouled » est le pluriel de « ould » désignant une tribu, ou un village connu au « hachem ».

Nous remarquons que la base anthroponymique est au pluriel mais le patronyme ou plutôt le prénom du chef de cette tribu est singulier.

Toutefois, nous avons repéré un autre patronyme dont la base anthroponymique est au singulier mais le patronyme qui est un surnom, au pluriel ; « Bel rious » qui veut dire « fils de », et là, nous avons deux interprétations possibles :

1 « rious » est le pluriel de « ras » qui signifie « tête »

2 « rious » est le pluriel de « rais », qui veut dire « président »

### 11.9 La forme « diminutif »

Ce sont des patronymes généralement à base de prénom ; il consiste à réduire le prénom de façon à ce qu'il soit court à prononcer. Il est inévitablement utilisé par les parents ou l'entourage. Il y a un rôle affectif dans cette modification.

Ces diminutifs perdront une parfois deux syllabes, soit à l'avant, soit à la fin ; on parle suivant le cas d'aphérèse ou d'apocope. Le nom est donc empiété d'une partie, qui, dans la plupart du temps est remplacée par la lettre « i » au milieu, tels que le montre le tableau suivant :

<i>1-Ben kehila</i>	<i>2-ben sbia</i>	<i>3-Ben sghier</i>	<i>4-Ben bghila</i>
---------------------	-------------------	---------------------	---------------------

### 11.10 La forme « féminin »

Lors de notre analyse, nous avons repéré certains patronymes dont la base est un prénom féminin. Nous nous interrogeons sur leur origine, s'agit-il d'un matronyme ou uniquement un patronyme formé avec un nom féminin ?

C'est une catégorie de patronymes formée à partir des prénoms féminins. Nous remarquons que ces patronymes se terminent généralement par la voyelle [a].

Ils sont tous de la forme composée, bien que les particules soient masculines, les prénoms sont au féminin et portés par les femmes. Le tableau ci-dessus illustre bien notre constat.

- <i>Ben roub</i>	- <i>Ben yamina</i>	- <i>Ben khadouma</i>
- <i>Ben djennat</i>	- <i>Ben h'lima</i>	- <i>Ben zaza</i>
- <i>Ben khaoula</i>	- <i>Ben marzouka</i>	- <i>Ben melouka</i>
- <i>Ben turquia</i>	- <i>Ben aicha</i>	- <i>Ben m'barka</i>
- <i>Ben maghnia</i>	- <i>Ben hassena</i>	- <i>Bou azza</i>

### 11.11 La forme « verbe »

Des noms propres à base verbale ; en fait ce sont des verbes sont conjugués soit en arabe :

1- dialectal : « ben kritli » : verbe « louer » conjugué au passé avec la 2<sup>ème</sup> personne du singulier et qui veut dire « tu m'as loué »

« ben khelou » : verbe « laisser » conjugué au présent du mode impératif en s'adressant à la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel.

2- arabe littéraire : nous avons relevé un seul verbe qui obéit à la ponctuation et la prononciation de l'arabe classique :

« ben kada » : verbe “guider” conjugué au passé avec la 3<sup>ème</sup> personne du singulier

### 11.12 La forme « passif »

Cette catégorie de patronyme, est en fait c'est le sujet qui est passif (de la forme passive), c'est-à-dire que le sujet subit l'action. Ces patronymes commencent selon notre constat par la consonne [ M ] à titre d'exemples :

<i>1-Ould Moufock</i>	<i>2- ben mekedem</i>	<i>3- ben mokhtar</i>
<i>4-Ben mesellem</i>	<i>5- M'barek</i>	<i>6- Ben Mazouz</i>
<i>7-ben Menouer</i>	<i>8-ben marouf</i>	<i>9-Ben massoud</i>

### 11.13 Noms Propres-phrases

Nous avons relevé des noms exprimant des phrases telles que :

- 1- « *Set benati* » qui veut dire (ma sixième fille)
- 2- « *Zine el kheir* » qui signifie (la beauté de la bonté)
- 3- « *Nouzhate el afkar* » qui veut dire (la clarté des idées)
- 4- « *Soujoud- fatiha* » qui veut dire (prosternation de la Fatiha)
- 5- « *Katrat nada* » qui désigne (une goutte d'humidité)
- 6- « *Besmat el amel* » qui désigne (le sourire de l'espoir)

## **12 Les critères morphologiques en patronymie locale**

La classification des noms composés morphologiquement obéit systématiquement à deux critères fondamentaux à savoir le critère de séparation par le tiret (-) et le critère de laisser un blanc entre les unités composantes.

### **12.1 Le critère de séparation par un tiret (-)**

Les éléments d'un nom composé sont généralement liés par un trait d'union. Lors de notre relevé, nous avons rencontré certains anthroponymes composés séparés par un trait d'union. Tels que :

- 1- Fatima-zohra
- 2- Fathma-zohra
- 3- Hadj-ali
- 4- Mohamed –yacine
- 5- Abou-bakr-essedik
- 6- Majid-Nassim
- 7- Mohamed el-amine
- 8- Mohamed el-habib
- 9- Mohamed nasr-allah
- 10- Nasr-eddine
- 11- Mohamed abdel-illah
- 12- Soheib –zineel-abidine
- 13- Mouaid-Imad-Eddine
- 14- Soujoud-Fatiha
- 15- Alae-Eddine
- 16- Khaoula-Bouchra
- 17- Benali-Alae-eddine
- 18- Halima-Najette

Nous remarquons que la plupart des noms propres séparés par un trait d'union sont des noms masculins.

## 12.2 Le critère de laisser un blanc

Nous avons relevé des noms propres séparés par un, deux à trois blancs. Nous citons les exemples suivants :

Deux composantes	trois composantes	quatre composantes
1- <i>Ben tahar</i>	1- <i>ould hadj oulli</i>	1- <i>Ben kadar ben kizan</i>
2- <i>ben baroudi</i>	2- <i>El mekki ben tazi</i>	2- <i>Oul tahar bel bachir</i>
3- <i>Oul bakir</i>	<i>salah ben rouba</i>	3- <i>ben maklouf ben meziane</i>
4- <i>Ould salah</i>	1- <i>Bel hadj ali</i>	3- <i>Ould hadj ben zerouki</i>
5- <i>Bel arbi</i>	2- <i>osman ben malti</i>	4- <i>ben bachir ben derouich</i>
6- <i>Ben aissa</i>	6- <i>Mustapha ben berber</i>	6- <i>Ben Mohamed ould chali</i>

Nous remarquons que les noms composés lexicalement séparés par un blanc ne renvoient pas forcément aux bases anthroponymiques déjà étudiées mais comportent aussi des prénoms accolés à des adjectifs tels que :

- *ben kara mustapha*
- *ben abdallah meghni*
- *bel hadj djelloul*
- *Houcine ben azzouz*
- *Mohamed ben ahmed*

### - *Abdelkader ben djilali*

Le critère de laisser un blanc entre deux ou plusieurs unités composantes dans le patronyme mostaganémois a cessé d'apparaître actuellement dans certains patronymes et pour vérifier cela, nous avons consulté le registre de 2006 pour apporter des éclairages concernant ce point.

Nous avons relevé les noms « bou ceta -bou abdellah - ben aouda - bou azza - bou rasse – ben yousef – ben abdelkader – bou dinard » En les comparant à ceux de 2006, tous ces patronymes s'écrivent accolés sans espace entre la base et le nom.

Lors de notre analyse, nous avons remarqué que certains patronymes ont perdu leurs bases anthroponymiques et se sont transformés de patronymes composés en patronymes simples tels que ; « ben maghraoui – ould chali – ben kasdali – bel hamideche – bel lahouel »

### **13 Conclusion partielle**

Au terme de ce chapitre, nous pouvons constater que le mode dénominatif consiste à mettre en exergue les particularités physiques et morales de l'individu. Nous catégorisons deux sortes de métiers (rural et urbain). Les noms à base de fonction administrative et militaire se trouvent majoritairement en ville. D'autres noms proviennent d'emprunts faits au vocabulaire du monde végétal et animal. Ces témoignages précieux nous indiquent la prédominance des populations animales et végétales dans l'anthroponymie de la ville de Mostaganem.

Pour l'analyse morphologique, nous pouvons remarquer que les formes les plus récurrentes sont les formes adjectivales. Elles sont essentiellement des surnoms, exprimant un aspect caractéristique d'une personne, soit une qualité, soit un défaut.

En définitive, notre analyse a pu nous démontrer que le génie créatif de l'homme est fécond quant à la fabrication de nouvelles dénominations. Cette combinaison s'opère certainement à l'aide des unités lexicales dont dispose la langue.



# **CONCLUSION**

## Conclusion

---

Au terme de cette recherche, qui a surtout visé à expliquer le fonctionnement du nom propre en Algérie et précisément à Mostaganem, force est de remarquer la difficulté qu'il ya à décrire avec précision un domaine comme celui de l'anthroponymie, en perpétuel changement.

En effet, la complexité de la définition du nom propre réside dans le fait que celui-ci renvoie à divers ordres de références. Le nom propre comme fonction servant à nommer, à singulariser, à désigner et à distinguer interpelle grammairiens, linguistes, logiciens et philosophes à la fois.

Si le statut du nom propre pose des problèmes très ardues en linguistique, il n'en demeure pas moins que son analyse est très discutée dans la mesure où des critères d'ordre orthographique, morphosyntaxique, référentiel et sémantique ne peuvent être applicables à toutes les langues.

Cette étude a permis de distinguer les caractéristiques constitutives de l'anthroponymie algérienne, laquelle est organisée en deux unités :

1. Une nomination se référant au nommé lui-même grâce aux surnoms.
2. Une nomination identifiant le nommé par rapport à l'autre (père \_ mère \_ groupe ethnique)

Le système onomastique apparait comme une double grille de lecture de la société et de la culture. D'un côté, c'est un système classificatoire, dont l'étude permet de cerner les principes -patents et latents- selon lesquels une société regroupe et distingue les individus.

De l'autre côté, c'est un système de symboles dont l'analyse dévoile les valeurs et les enjeux qui greffent sur l'identité individuelle et collective.

Le classement morphologique et l'étude sémantique des noms propres décèlent des irrégularités sémantiques et des formes anthroponymiques inédites tels que « *Beladj* », « *Bakta* », « *Zora* », « *Ben yaro* », « *Dolami* », « *Delmi* », « *Houchck* », « *Bourguick* », « *saumathia* », « *Ben ketofa* », « *Khinias* », et « *Bariata* ».

## Conclusion

---

Nous avons pu démontrer, le regain d'intérêt des chercheurs ces dernières années au nom propre. De plus en plus de recherches sont menées pour expliquer que le nom propre est un élément primordial de la construction « langue-culture ». Dans la plupart des sociétés, le choix du prénom est délimité par des considérations psychologiques et socioculturelles. L'anthroponymie algérienne foisonne de variétés nominatives puisées dans l'espace culturel, sportif et médiatique. Nous pouvons dire que tous les domaines de la vie renforcent le répertoire des noms propres, notamment celui des prénoms tels que « Lamisse », « Nour », « Yahia », « Antar », « Saadane » et « Majid ».

La formation onomastique obéit actuellement à un mouvement, à deux articulations opérées en même temps, à savoir ; nom ancien et nom moderne, tels que ; « Feriel halima », « Kawtar-aicha », « Imene fatma », « Adem belkassem », « Rayane djelloul » et « Ayoub abdelkader ».

D'un point de vue historique, le nom propre mostaganémois est le fait de plusieurs langues et cultures qui ont transité par ce territoire, à savoir les romains, les turcs, les espagnoles... Si l'on procède à une comparaison, nous remarquons que le nom propre romain se caractérise par l'usage de trois éléments à savoir; le prénom, le nom et le surnom tandis que le système anthroponymique arabe est composé de plusieurs éléments ; le prénom, celui du père, du grand-père et des arrières grands-pères successifs, accompagnés de nombreux surnoms ; « abdelkader ben Mohamed ben djelloul ould Mekhatria », « Abdallah ben El hadj bel kassem ould Bachir ».

Le système anthroponymique algérien quant à lui, se caractérise par deux périodes majeures. La première période est plus ou moins stable par contre, la deuxième reste bouleversante puisqu'elle voit l'installation de l'état civil français en 1882. A partir de 1884, nous assistons à un système d'amoindrissement morphologique des composantes anthroponymiques. Ceci explique le passage du système arabe au système français réduit au prénom et au nom.

« Abdallah belbachir », « Mohamed ben smail », « Kheira bent kaddour », « Mokhtar ben dhiba ».

Nous avons pu constater, au cours de notre recherche que les propriétés phonétiques et phonologiques de la langue maternelle influencent le système de perception de l'auditeur. En effet, des mécanismes perceptuels sélectifs sont ajustés aux catégories phonémiques de

## Conclusion

---

la langue maternelle. En apparence, la reconnaissance des mots se produit sans efforts dans la langue maternelle. De plus, le fait d'avoir développé de manière naturelle et inconsciente une écoute spécifique à la langue maternelle, cela rend difficile l'écoute d'une langue seconde. Celle-ci se manifeste avec un accent perceptuel.

Notre examen des différents noms propres nous a permis de constater que la transcription des noms propres algériens en caractère français s'est opérée d'une manière approximative et aléatoire vu que le système phonétique français est dans l'incapacité de recouvrir tous les phonèmes de la langue arabe.

La question des altérations phonétiques constatées dans la transcription des noms propres, est un phénomène linguistique, bien connu. Ce phénomène consiste en une appréciation faible renvoyée par les phonèmes d'une langue étrangère. Ceci a donc engendré de nombreuses incohérences, et écritures fantaisistes des noms propres par divers procédés telles que l'apocope, l'aphérèse, la crase et l'haplologie etc....

. Du coup, la transcription, souvent incohérente et désordonnée a intensifié la francisation des noms propres, « *sala* », « *asnia* », « *adj* », « *moktar* », « *abeud* », « *azreug* », « *ouda* », « *benouda* », « *amed* », « *oussine* », « *bensabeur* », « *amran* », « *otman* », « *bendiba* », « *bedra* », « *benaçeur* », « *bekizan* », « *bouzian* », « *benchora* », « *srir* », et « *ben daou* ».

Nous avons constaté que le même son est représenté par des lettres différentes, de même qu'une même lettre renvoie à plusieurs sons. Avec une telle disparité orthographique, le même nom se réalise sous des écritures multiples. Malgré la mise en œuvre de l'arabisation dans l'état civil, les problèmes graphiques persistent jusqu'à nos jours.

En ce qui concerne les fluctuations des noms propres, elles s'expliquent par des influences que la ville de Mostaganem a subies. La couche arabe dialectale est largement dominante dans la constitution du nom propre mostaganémois. La strate turque quant à elle, est moins présente. Enfin, viennent les autres strates en quantité relativement faible.

Nous pouvons dire que l'anthroponymie algérienne est non seulement le produit des couches arabes, mais également de contaminations étrangères successives, résultant de plusieurs provenances linguistiques, telles que turque, espagnole ou autre.

Concernant les bases anthroponymiques, elles reproduisent la filiation du nommé, tout en précisant le type de relation (au père, au fils, ou à un groupe).

## Conclusion

---

Nous signalons également la grande fréquence des noms à base de qualificatifs divins (Abdallah, Abdelkader, Abdelouahed...) et d'autres noms d'origine religieuse tels que « Raouda, Soujoud, Fatiha, Aya, Mekkia, Madina, Salsabil...).

Ces noms marquent le sentiment religieux, les coutumes et les croyances de l'individu.

Ajoutons à cela, d'autres noms propres, construits à base géographique (locale et étrangère) comme par exemple ; « Ouahrani », « Tlemçani », « Ben maghni », « Medjahri » et « Sahraoui ». Pour l'origine étrangère , nous avons relevé « Ben tounsi », « Meghrebi », « Ben turki », « Osmane », « Hikmet », « El fassi », « Ben gharnout », « Bachali » et « Karakech » Ces derniers signifient une appartenance à une lignée généalogique et révèlent ainsi, une continuité temporelle signifiant une appartenance à une région et donc faisant référence à un espace.

Cette association « temps/espace » confirme la mobilité interne et externe des populations et constitue une source fiable sur l'origine des individus.

Au terme de cette recherche, nous pouvons constater que le mode dénomiatif consiste à mettre en exergue les particularités physiques et morales de l'individu. Nous catégorisons deux sortes de métiers (rural et urbain). Les noms à base de fonction administrative et militaire se trouvent majoritairement en ville. D'autres noms proviennent d'emprunts faits au vocabulaire du monde végétal et animal. Ces témoignages précieux nous indiquent la prédominance des populations animales et végétales dans l'anthroponymie de la ville de Mostaganem.

Pour l'analyse morphologique, nous pouvons remarquer que les formes les plus récurrentes sont les formes adjectivales. Elles sont essentiellement des surnoms, exprimant un aspect caractéristique d'une personne, soit une qualité, ou un défaut.

En définitive, notre analyse a pu nous démontrer que le génie créatif de l'homme est fécond quant à la fabrication de nouvelles dénominations. Cette combinaison s'opère certainement à l'aide des unités lexicales dont dispose la langue.

## Conclusion

---

S'agissant de l'Algérie, nous avons pu montrer comment la création de la société algérienne d'onomastique a donné un élan nouveau aux sciences onomastiques ces dernières années.

Pour conclure, nous dirons, à l'instar de Paul Fabre « *Avec le nom de famille, nous sommes, tout de suite au cœur de l'intimité, au centre de l'identité. Pour chacun, il représente un héritage, une continuité, une pérennité. Il cristallise les valeurs familiales, la réussite personnelle, les relations, il fait partie intégrante de la personnalité* ». <sup>167</sup>

---

<sup>167</sup> Fabre( p) op cit

# **BIBLIOGRAPHIE**

## Références bibliographiques

### Ouvrages cités

- AGERON C ; *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Tome I, éd PUF, Paris, 1968
- ARRIVE M ; *Reformer l'orthographe*, PUF, Paris, 1993
- BEAUCARNOT J.L ; *Les noms de famille et leurs secrets*, R. Laffont, Paris, 1988
- BENABOU M ; *La résistance africaine à la romanisation*, F. Maspero, Paris, 1976
- BENVENISTE E ; *Problème de linguistique générale II*, Paris, collection Tel, 1976
- BILLIERES M ; *Crible phonique, crible psychologique et intégration phonétique en langue seconde, Travaux de didactique du français langue étrangère*, 1988
- BOURDIEU P ; *Sociologie de l'Algérie*, Que sais-je ? Ed PUF, Paris, 1970
- BROMBERGER C ; « *Pour une analyse anthropologique des noms de personnes* », Langues n°66, Larousse, Paris, 1982
- BRUNSCHWIG J ; *Remarques sur la théorie stoïcienne du nom propre. Histoire Epistémologie Langage*, Edit Villeneuve, 1984.
- CATACH N ; *Les délires de l'orthographe*, En forme de Dictionnaire, Edit Plon, Paris, 1989
- CATACH N ; *Histoire de l'orthographe française*, éd posthume réalisée par Renée Honvault, avec la coll d'I. Rosier CATACH, Paris, Ed Honoré Champion, 2001
- CATACH N ; *L'orthographe*, Collection Que sais-je ? Ed PUF, Paris, 2011
- CHAKER S ; *Manuel de Linguistique Berbère*, Tome1, Edition Bouchene, Alger, 1991
- CHAKER S ; *Eléments de prosodie berbère, Quelques données exploratoires*, In Etudes et Documents berbères, n° 8, Paris, 1991
- CHAKER S ; *Onomastique libyco-berbère. In Encyclopédie berbère (Aix-LA PMO) n° 7*, 1972
- CHERIGUEN F ; *Toponymie algérienne des lieux habités*, Dar el Ijtihad, Alger, 1993
- CHERIGUEN F ; *Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne in Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, 2005,

- CONTENT A., MOUSTY, P., & RADEAU, M. *Une base de données lexicales informatisée pour le français écrit et parlé*, L'année Psychologique, BRULEX, 1990
- CORBIER ; *L'épigraphie latine*, col. Campus, Armand Colin, 2eme édit, 1999
- DAUZAT A ; *Les noms de lieux, Origine et évolution, Villes et villages, pays, cours d'eau, montagnes, lieux-dits*, Paris, Delagrave, 1963
- DAUZAT A ; *Dictionnaire des noms et prénoms de France*, ed Larousse, Paris, 1975
- DAUZAT A ; *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Librairie Larousse, Paris, 1975
- DAUZAT A ; *Les noms de familles de France*, 1ère Ed, 1949, Paris, Payot, réédité Guénégaud, Paris, 1988
- DESIRAT C et HORDE T ; *La langue française au XX siècle*, Bordas, Paris, 1976
- DIB F ; *Les prénoms arabes*, Edit L'Harmattan, Paris, 1996
- DORION H, POIRIER J ; *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Les presses de l'université de Laval, Québec, 1975
- DUBOIS J ; *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 1973
- DUPOUX E., PALLIER C., SEBASTIÁN N., MEHLER, J. ; *A destressing "deafness" in French*, 1997
- EI KHAYAT Gh ; *Le livre des prénoms du monde arabe*, Edit Eddif, Casablanca, 1996
- FABRE P ; *Les noms de personnes en France*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 1998
- FLEGE J. E. ; *Second language speech learning: Theory, findings, and problems*, In W. Journal of Memory and Language, 1995
- G. BRUNET, P. DARLU, G. ZEI, A. BIDEAU ; *Le patronyme: histoire, anthropologie, société*, CNRS, 2001
- GADET F ; *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1989
- GALAND L ; *Afrique du Nord et Sahara, Revue internationale d'onomastique*, n°12, 1960

- GALAND L ; *Inscriptions libyques*, in *Inscriptions antiques du Maroc*, paris CNRS, 1966
- GARY-PRIEUR M.N. ; *Grammaire du nom propre*, Puf, Linguistique nouvelle, Paris, France, 1994
- GARY-PRIEUR ; *Grammaire du nom propre*, Paris, Presses Universitaire de France, 1994
- GEOFFROY NET Y ; *Le livre des prénoms arabes*, 5<sup>ème</sup> Ed, Revue et augmentée, Éd Al Bouraa, Liban, 2000
- GIMARET D ; *Les noms dirimes en Islam, exégèse lexicographique et théologique*, Ed Du Cerf, Paris, 1988
- GOMBERT J.E. ; *Le développement métalinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990
- GOULET Richard ; *Dictionnaire des philosophes antiques, III D'Eccélos à Juvenal*, Paris, CNRS Edit, I vol 10 ,2000
- HACHID M ; *Les pierres écrites de l'Atlas Saharien*, ENAG édit, Alger, 1992
- HUGUES H ; *Législation en Algérie et de la Tunisie*, Ed Maugin, 1886
- JAFFRE J-P et Fayol M ; *Orthographe des systèmes aux usages*, Flammarion, Dominos, Paris, 1997
- JONASSON K ; *Le nom propre, Construction et interprétation*, Ed Duculot, Gembloux, 1994
- KLEIBER G ; *Sur la définition du nom propre, une dizaine d'années après*, In Noailly M (éd), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksiek
- KLEIBER G ; *Problèmes de références : descriptions définies et noms propres*, Klinckdieck, Paris, 1981
- KRIPKE S. A. ; *La logique des noms propres*, Paris, Ed de Minuit, Coll propositions, 1982
- KUHL P. K. ; *Perception, cognition, and the ontogenetic and phylogenetic emergence of human speech*, In S. E. Brauth, W. S. Hall & R. J. Dooling (Eds), *Plasticity of*, 1991
- LACHERAF M ; *Des noms et des lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*, Edit Casbah, Alger, 1998
- LAPIERRE N ; *Changer de nom*, Stock, Paris, 1995

- LECOMTE-HILMY A ; *Du statut linguistique des noms propres de cinq dictionnaires français*, Cahier de lexicologie, vol 54, n° 1
- MICHEL Meshi ; *L'homme Romain, des origines au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, Essai d'anthropologie*, Paris, Hachette, 1978
- MILLOT L ; *L'état civil en Algérie*, Préface d'Henri Benet, Alger, 1937
- MAUNIER René ; *Coutumes Algériennes*, Ed Domat-Montchrestien, Paris, 1935
- MOLINO Jean ; *Le nom propre dans la langue*, Langage, vol 16, n°66, 1985
- MONDADA L ; *Décrire la ville : la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, 2000
- MOUNIN G ; *Dictionnaire de la linguistique*, Edit PUF, Paris, 2004
- PALLIER C., BOSCH L., SEBASTIÁN-GALLÉS N. ; *A limit on behavioral plasticity*, in speech perception, Cognition, 64, B9-B17, 1997
- PARZYMIES A ; *Anthroponymie algérienne, noms de familles modernes d'origine turque*, Académie polonaise des sciences, Comité des études orientales, Ed Sc de Pologne, Varsovie, 1986
- PEPERKAMP S ; *La perception de la parole et l'acquisition de la phonologie*, in Parole(s) : aspects perceptifs et moteurs, Paris, 2007
- QUEFFELEC .A, DERRADJI .Y, DEBOV .V, SMAALI .D, CHERRAD-BENCHEFRA .Y, *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, Edit Duculot, 2002
- SAADANE H et SEMMAR N ; *Transcription des noms arabes en écriture latine*, in Revue RIST, Vol 20, n°2, Alger, 2013
- SCHIMMEL A. M. ; *Noms de personne en islam*, Ed PUF, Paris, 1998
- SIBLOT P ; *D'un nom à l'autre*, Nouvelle Revue d'Onomastique, n° 29-30, 1997
- SIBLOT P ; *Noms et images de marques : de la construction du sens dans les noms propres. Nom propre et nomination*, M.Noailly éd, 1995
- SOBHY C ; *La traduction du nom propre*, in association ATIDA, Suisse, 1998

- SUBLET J ; *Le voile du nom*, Ed Puf, Paris, 1991
- TABET E ; *Notes sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres*, édité par l'imprimerie de l'association ouvrière Heintz, Chazau et Cie, à Oran, 1882
- TAINÉ-CHEICK C ; *Éléments d'anthroponymie maure: enjeux et signification du nom d'ego*, Littérature orale Arabo-Berbère, 27, 1999
- TALEB-IBRAHIMI KH ; *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Dar El Hikma, Alger, 1995
- TIDJANI D ; *Dictionnaire des prénoms arabes*, Imprimerie El Maarifa, El Djadida, Rabat, 1998
- VAXELAIRE Jean-Louis ; *Les noms propres, une analyse lexicologique et historique*, Honoré Champion, Ed Paris, 2005
- VENDRYES J ; *Les tâches de l'onomastique*, in Conférences de l'institut de linguistique de l'université de Paris, Edit Boivin et Cie, Paris, 1938
- VLADIMIR G ; *L'orthographe du français*, Essai de description théorique et pratique, Paris, Edit SELAF, 1976
- VROONEN E ; *Les noms des personnes dans le monde : anthroponymie universelle comparée*, Bruxelles, 1967
- WIEDERSPIEL Brigitte ; *Le nom propre : un 3<sup>ème</sup> type de référence ?* Dans Morel, M-A & dans Boileau L (éd)
- ZONABEND F ; *Prénom et identité*, in Le prénom, mode et histoire, les entretiens de MALHER, J. DUPAQUIER, A. BIDEAU et M.E. DUCREUX, éd. de l'école de l'EHESS, Paris, 1980
- ZONABEND F ; *Pourquoi nommer? L'identité*, séminaire dirigé par Cl. Levi-Strauss (1974/1975), Paris, Grasset, 1977

### **Ouvrages consultés**

- AKIN S ; *Noms et re-noms: la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Dyalang, PUR, CNRS, 1999
- FARES N ; *Maghreb : la question de la dénomination*, dans cahiers d'études berbères, AWAL, 1985

HADDADOU A M, Dictionnaire des racines berbères communes : suivi d'un index de termes français-berbère relevés, Haut Commissariat à l'Amazighité. 2006/2007.

HADDADOU M. A ; *Ethnonymie, onomastique et réappropriation identitaire, le cas du berbère*, In plurilinguisme et identité au Maghreb, dirigée par F. Laroussi, publication de l'université de Rouen, n° 233, 1997

HONVAULT R ; *La médiation graphique au sens : moyens et enjeux dans les méditations langagières*, Volume : Des faits de langue aux discours, [Actes du colloque international, "La médiation, Marquages en langue et en discours, organisé par l'UMR CNRS DYALANG, université de Rouen 6-8 décembre 2000] Mont-Saint-Aignan, PUR, Coll DYALANG, 2004

LASSERE J-M ; *Onomastique et acculturation dans le monde romain*, In séminaire d'études des mentalités antiques Montpellier, 1987

LEVI-STRAUSS Cl ; *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962

MELMAN Ch ; *Mon nom est personne*, in Trimestre psychanalytique, n°1, 1992

OLDENHOVE de GUERTECHUN E. ; *L'âne qui veut s'appeler Onyme*, in Trimestre psychanalytique, n°1, 1992

STRANGE Ed; *Speech perception and linguistic experience: Issues in cross-language research*, p (233-277), Baltimore, York Press

TESNIERE M ; *Vie et mort des noms de famille*, Paris, 1979

## **Dictionnaires**

BELHAMDI A. et SALVETAT J.J. ; *Les plus beaux prénoms du Maghreb. Avec l'étymologie des prénoms français correspondants*, Edition du Dauphin, Paris, 1999

BELLOT J.B. ; *Dictionnaire al-farâ'id, Arabe-Français*, librairie orientale, Beyrouth, 1971

CHERIGUEN F ; *Dictionnaire d'hydronomie générale de l'Afrique du Nord*, ed Achab, Tizi-ouzou, 2012

CLASSE C ; *Dictionnaire encyclopédique de l'Islam*, édition originale 1981, Londres, Bordas, 1991

COHEN D ; *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques*, Editions PEETERS, Louvain.

DALLET J.M. ; *Dictionnaire kabyle-français*, SELAF, Paris, 1982

DAUZAT A ; *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Larousse, Paris, 3<sup>ème</sup> édition, 1951

DELHEURE J ; *Dictionnaire Mozabite-Français, Etudes ethno-linguistiques Maghreb-Sahara*, LAPMO, SELAF Paris, 1984

DELHEURE J ; *Dictionnaire Ouargli-français, Etudes ethno-linguistiques Maghreb-Sahara*, SELAF, 1987

DORION H, POIRIER J. ; *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Les presses de l'université de Laval, Québec, 1975

DUBOIS J ; *Dictionnaire de la linguistique*, Larousse, 1973

GOULET Richard ; *Dictionnaire des philosophes antiques.III D'Eccélos à Juvenal*, Paris, CNRS, Edit.I, vol 10, 2000

## **Thèses**

BOUMEDIENE F ; *le parler des jeunes tizi-ouzéens en milieu urbain : vers une koinésation sociolinguistique de la ville de Tizi-Ouezou* , thèse de doctorat, 2011, Université Alger 2

BOYLAND J.T. ; *Morphosyntactic change in progress: a psycholinguistic approach*, Thèse de doctorat, Université de Californie, Berkeley, 1996

DESAGULIER G ; *Modélisation cognitive de la motivation et du changement linguistique, thèse de doctorat dirigée par Jean-Rémi Lapaire, Soutenue en 2005 à l'université de Bordeaux 3.*

MAGHRAOUI Y ; *Genèse de la francisation des patronymes algériens*, Mémoire de magister sous la Codirection de Brigitte Juanals et de Farid Benramdane, en 2008 à l'université de Mostaganem.

## Articles

BENCHEHIDA M ; « *Les deux Meddahs* », revue El Dahra, Mostaganem, 1998

BOUMEDIENE F ; « *Processus d'urbanisation de la ville de Tizi-Ouzou et mémoire sociolinguistique* », acte de colloque, Alger 2, juin 2011

CATACH N ; « *Que faut-il entendre par système graphique du français?* » In *Langue française*, N°20, 1973.

CATACH N ; « *L'orthographe en débat : dossiers pour un changement : avec la liste complète des mots rectifiés* », Collection FAC Linguistique Nathan, Paris, 1991

DURAND J-M ; « *Le problème de la double dénomination en Mésopotamie dans l'écriture du nom propre* », sous la direction d'Anne-Marie-Christine et Vivianne Alleton, Actes du colloque international organisé en France du 08 au 10 juin 1995, Paris, L'Harmattan, P(31-42) 1998

PELLAT J-C ; « *Indépendance ou interaction de l'écrit et de l'oral ? Recensement critique des définitions du graphème* », Texte paru in *Pour une théorie de la Langue Ecrite* (table ronde internationale) CNRS-HESO, Paris, 23-24 oct, 1986, Actes édités par Nina Catach, Edit du CNRS, 1988.

PERRET ; « *Règles de transcription des noms indigènes (arabe et berbère)* », chef de service topographique du Maroc» in «*Rapport fait au général de division, commissaire général de France au Maroc, commandant en chef*» en date du 18 septembre 1916

## Sitographie

ARMENGAUD F ; « *Nom* », 1999, Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 11 octobre 2013, URL: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/nom/>

MILL Jean-Stuart ; *A system of logic, Ratiocinative and Inductive, vol 1*, Project Gutenberg, E-book consulté le 23 juillet 2014

SABATIER ,J *L'encyclopédie des Noms Propres*,1865, [http://books.google.ae/books?id=IKY-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=ar&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](http://books.google.ae/books?id=IKY-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=ar&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false) consulté le 04 janvier 2013 à 19h27

Site internet <http://www.firdaous.com/00335-votre-prenom-ecrit-en-calligraphie-arabe.htm>, consulté le 30 Juillet 2012, à 15h39

# INDEX

## 1 Liste des tableaux

Tableau 1 Noms propres phonogrammes.....	
Tableau 2 Variations graphiques des noms propres.....	118
Tableau 3 Reconnaissance phonique et sémantique des noms propres.....	120
Tableau 4 Transcription graphique de "خ".....	135
Tableau 5 Transcription graphique du "ع" et "و".....	136
Tableau 6 Transcription graphique du "ص" et «س».....	136
Tableau 7 Transcription graphique du "غ".....	137
Tableau 8 Transcription graphique du "ء".....	137
Tableau 9 Tableau de correspondance.....	140
Tableau 10 Tableau d'équivalences graphématiques entre les alphabets arabe et latin.....	155
Tableau 11 Fluctuations graphique et phonique du nom propre.....	207
Tableau 12 Prénoms qualificatifs du prophète.....	219
Tableau 13 Prénoms composés avec « Mohamed ».....	221
Tableau 14 Substrat étranger du nom propre.....	224
Tableau 15 Substrat local du nom propre.....	225
Tableau 16 Surnoms à base de traits physiques.....	234

## 2 Liste des figures

Figure 1 Fréquence des prénoms.....	43
Figure 4 Graphie identique correspondant à des phonèmes différents.....	134
Figure 5 Présentation graphique des couches linguistiques mostaganémoises .....	185
Figure 6 graphe des bases anthroponymiques de Mostganem de 1875 à 1885.....	202
Figure 7 Prénoms fréquents avec « abd » en Algérie.....	210
Figure 8 Prénoms anciens et nouveaux .....	214
Figure 9 Prénoms composés avec /sans qualificatifs du prophète .....	221
Figure 11 Surnoms à base animale.....	238

# **ANNEXES**

1875	1875
<p>Abd allah ben charef  Abdel Kader ben charef  Abdel Kader ben braham  Abedel Kader ben abdelkader  Abdel Kader bou azza  Abdel Kader ben mehdi  Abdel Kader Berber  Abd el Kader ben zitouni  Abd el Kader ould Moumene Mahidin  Abdel Kader charef bel arbi  Abdel Kader ben Henni  Abdel Kader Ben el Kassem Houari  Abdel Kader ben laid ben aissa  Abdel Kader ben Mohamed ben alem  Abdel Kader ben Mohamed bel abasse  Abdel Kader ben Mohamed ben abdallah  Ahmed ben Kafouf  Ahmed ben saim  Ahmed ben abd el Kadeb ben Hassena  Ahmed ben ali ben ahmed el ouhrani  Aicha bent Kamel bel aidouni  Aicha bent Kaddour ould Hamadouche  ali ould Baba Houssien Kessarbi  ammour ben Kaddour  Bachir ben aouda ben abd el Kader  Bedra Bent el gherbi  Bedra Bent Hamou ben zitouni  Bedra bent Beckaladi  Bekhta bent ben Bakir  Bel Kassem bel aoud  Bel Kassem ben ali ben Hamou  Ben Saber ben yekhou ould ali  Ben aissa ben Mohamed Dauadji  Braham ben Mohamed ould Braham  Boutgataya Habibe  Bouzian ben Hadi Bouzian  Charef ould Djeloul  Djennat bent bel loufa  El Djilali bou Kheris  El Hadj ben Hamed ben ouelli  Fathma bent Mohamed ben Rahe  Fathma bent ben abd el Kader  Fathma bent Halima bel abbes  Fatima zohra bent ben alioua  Fatma Zohra bent ben gheriba  Fatima zohra Moussa  Fatima ben Hamou Tobji  Fatma bent Bou Medine</p>	<p>Fatma bent Mustapha ben chema  Fatma bent Hadh Makhlouf  Fatma bent el adjal  Fatma bent Mohamed ben Lekhal  Fatma ould Kadour  Fatma bent Boumedine Boudinar  Fatma Bent M'hamed ould Moula  Fatma Bent ben cherif  Fatma bent Mokhtar Djdi  Fatma Bent ben Mokhtar  Fatma Bent ould Hassain Tobdji  Fatma Bent ben Moussa  Fatma Bent Hamou ben Dani  Fatma Bent ould Moufack  Habib ben ali Khalafat  Habib ben Hamadouche Menouar  Hadraya bent ali ben Razeme  Halima bent ben M'hal  Halima bent ben Chaouch  Halima bent ben souag  Halima bent Hanama  Hamed ben allaj ben abd el Kader  Hamed ben Bourasse  Hamed ben el Habib abderrhim  Hamed ben chendikh  Hamidia bent ben Kadour Bekizan  Hammed ben Meki  Hamou ben Mokhtar ahouel  Hamou ben Mohamed ould hadj allal  Hasna bent ben brahim  Hasna bent ben Tahar  Hassen ben Bachir ould ben attia  Kadour ould Mamer ben Miloud  Kadour ould M'hamed  Keltoum bent ben Sadok  Khaddouma bent ben Derdja  Khedidja bent ali ould adda  Khedidja bent Kadour Bekizan  Kedra bent ben aissa ourahni  Kheira bent ben Saban  Kheira bent ben ahmed  Kheira bent ben Djaballah  Kheira bent ben salem  Kheira bent ben Kaddour  Kheira bent ben Chehida  Kheira bent Habib ben Meki  Kheira bent ahmed ben aoumer  Khera bent bou boualam</p>

Fatma bent bou Mezian	Kheira bent ould abd el Kader
Fatma bent ben azza	Kheira bent ahmed bou gera
Fatma bent Hadj Houssien	Kheira bent Kara Mohamed
Fatma bent Maghnia	Kheira bent Kadour ben Miloud
Fatma bent bou azza	Lakhdar Ben Tensi
Mazouza bent bel Fassih	Mamar ben Kara Mustapha
Meghnia bent Mohamed ben Miloud	Mohamed ben abd el Kader Koudar
Meriem bent Hadou ben Bouaza	Mohamed ben abdallah Meghni
Messaouda ben Bouzid Bel arbi	Mohamed osman ould Hassen
Mestoura ben Koulla	Mokhtar ben Choura
M'hamed ben Kourdal	Mustapha Hadj Kadour
M'hamed ben Bachir	Mustapha ben nacer
Mohamed bel Hadj el Bey	Sabria bent loulou
Mohamed bel arbi	Sabria bent ben Chetout
Mohamed ben Mustapha	Sabria bent Koussekra
Mohamed Ben aouda ben Toumi	Sabria bent hadj yahia
Mohamed Ben Laouidji	Sadia ben Moussa
Mohamed bel Menouar	Sadia bent Bouranina
Mohamed ben Kaddour	Setti bent ben zian
Mohamed ben ahmed ould el Mohamed	Sultana ben Tounsi
Mohamed ben amran ben Djad	Sultana Kassen ben hadj Hassen
Mohamed ben ahmed	Laide ben adda
Mohamed ben nacer	Laide ben azouz ben Hamida
Mohamed ben Challaiti	Tata bent bel Kaid
Mohamed ben zmerli	Tata Bent oumhani
Mohamed bel arbi bou Delmi	Tata Bent yosef ben Moussa
Mohamed hadj ben Koulla	Tata bent Houssien
Mohamed ould hadj bek Khel	Tata ould abdallah
Mohamed el Missoum ben hadj Kadour	Yamina bent Ouali
Mohamed ould Mezadja	Yamina bent ould abas
Mohamed ben sabih ben Mezian	Yamina bent Kara Mustapha
Mohamed ould Meghnia	Yamina bent bel Khallaf
Yaminba bent Hamed ben yaya	Yamina bent ben attia
Zohra bent bou azzouz	Zohra bent abdel Kader ben Mohamed
Zohra bent Mohamed Kasdali	Zohra bent Bouamran
	Zohra bent boudia

1876	1876
<p>Abdallah Ben Charefould Djelloul  aicha Ben Mohamed Ben abada  aziza bent Mohamedould Mouley ali  ali Ben Hamou ben zougli  Abd El Kader Ben Sliman Ben Guettat  Aicha Bent Mustapha Ould Charef Ben Abd  El Halim  Aicha Bent Mohamed Ben Alioua  Alioua Ben Nasser Ben hamou  Abd El Kader Ben Abd El Kader Bouzouina  Abdessalman Ould Ali Ben Berber  Abd El Kader Ben Hamida Ben Smail  Abd El Kader Ould Abd El Kader Guernout  Abd El Kader Ben Abd El Kader Berais  Abd El Kader Ben Charef Bouterfa  Abd El Kader Ben Mama Ben Klaouz  Abd El Kader Ben Salem Ould El herendi  Aicha Bent Abd El Kader Ben Rached  Abd El Kader Boumedine Ben Mustapha  Abdallah Sgheir Ben Djala  Abd El Kader Ben Berouba Ben atia  Abd El Kader Ben Hadj ben alioua  Aicha Bent Mohamedould Mzadja  Amour Ben Ahmed Ould Hadj Ben Mezian  Aicha Bent Abdessalman Ben Chouhra  Abdallah Ben Kara Ould Abed  Aicha Bent Mohamed Ould Bilek  Abd El Kader Ben Abd El Kader Ould  Boutera  Aicha Bent salem Ben Hadj Abd El Kader  Abd El Kader Ben Abasse Ould Kaddour  Amer Ould Hamed Ben Achir  Abd El Kader Ould Kaddour Ben Amer  Abd El Kader Ould Bel Kassem Bel Kheder  Aicha Bent Abd El Kader Bel Kassem  Aicha Bent Mohamed Ould El Hadj Bel  Khal  Ali Ould Kaddour Ould Habib  Abd El Kader Ould Kaddour Ould Mouley  Ali  Abdallah Ould Chafi Ould Bouazza  Barek Ben Kaddour Ould Fatah  Bel m'hel Ben Amour Bou Taraa  Bel Kassem Ben Mustapha Boutaleb  Ben Yamina Ben Abdallah Bel Caid  Bedra Bent Bel Kassem Hadouch  Bel Kassem Ben Aicha Bent Kourdougli  Bedra Bent Mohamed Bel Abbas</p>	<p>Bedra Bent Blal Ben Abdelkader  Bedra Bent Bel Kassem Ben Zmit  Bel Kassem Ould Mohamed Ben Chentouf  Bedra Bent Tahar Ben Kaddour  Ben Dhiba Ben Dani Ben Kaibiche  Bel Kassem Ben Mohamed Bel Aidouni  Charef Ben Hamed Ben Kerdagh  Cherifa Bent Hamed Ould Taib Bel Ouzza  Cherif Ould Mohamed Ben Rezoug  Djilali Ben M'barek Ben Faradji  Dhiba Ben Mohamed Bel Hadj  El Meki Ould El Hadj Abdallah Ben Sadek  El Ghali Ould Mohamed Ben Hella  El Achemi Ould Mohamed Belhadj El  Achemi  Fatma Bent Mohamed El Aouni  Fatma Bent Ben Mazouz Ben Guettat  Fatma Bent Ben Felah Bel Bachir  Fatma Zohra Bent Abd El Kader Ben Bekht  Fatma Bent Ben Akrich Ben Hamou  Fatma Zohra Bent M'hamed Ben Kaddour  Ben Chriet  Fatima Bent Mohamed Ould Hadj Kaddour  Fatima Bent Bachir Ben Derouich  Fatima Bent Abd El Kader Ben Osman  Fatouma Bent Mohamed Ould Mouley Ali  Fatma Zohra Bent Mohamed Ould Djilali  Fatma Zohra Bent Toura Bent  Boukhedouma  Fatima Bent Aissa Ben Hadou  Fatima Bent Ould Hadj Maklouf  Fasfa Bent Bouzian Ben Chemloul  Fatma Bent Faradj Ben Saban  Fatima Bent Mohamed Ben Mamer  Fatim Zohra Bent Bel Kassem Ben Zbair  Fatma Sbihia Bent Ben Aouda Ben Sbia  Fatma Bent Bel Kheir Ben Abdelkader  Fatma Bent Hamed Ben Zerouki  Fafa Bent Osman Ben Malti  Fatma Bent Hadj Bel Kassem  Fatma Bent Mohamed Ben Hamou  Fatma Bent Habib Ould El Herendi  Fatima Bent Hamed Ben Ouilli  Fatma Bent Bagdad Ben Guernout  Ghouti Ben Mustapha Ould Berber  Hamed Ben Mohamed Ben Khela  Halima Bent Houssine Ben Azouz  Halima Bent Mohamed Ben Youssef</p>

Bedra Bent Salem Ben Dris	Hamed Ben Charef Ben Chriet
Bedra Bent M'hamed Ben Sekouma	Hamed Bel Hadj Ben Aissa
Halouma Bent Kaddour Ben Mohamed	Hamou Ben Abdelkader Ben Mezian
Hamed Ould Abdelkader Ben Hechi	Hamed Ben Mohamed Ould Chali
Hamed Ould Ben Aouda Berais	Habib Ben Mohamed Ben Rais
Kheira Bent Mohamed Ben Ahmed Bouzid	Halima Bent Ben Mezian
Khera Bent Hamed Ben Saber	Hamou Ben Maklouf Ben Mezian
Khera Bent Hamou Ben Aissa	Halima Bent Mohamed Bouchenak
Khedidja Bent Zohra Bent Ben Sahnoun	Hamed Ben Brahim Ould Mohamed
Khera Bent Abdelkader Ben Kerrouba	Mohamed Ben Hamadi
Khera Bent Daouadji	Mohamed ould Mohamed Ben Mazouz
Khera Bent Ben Amer Ben Hassain	Mohamed Miloud ould Messaoud
Khaled Osman Kourouglou	Mohamed ben habib ould Mahi
Khera Bent Ben Ahmed	Mohamed ben salah ben Henda
Khedidja Bent Hadj Mohamed Bel Lekder	Miloud ould hadj ben Miloud
Khedoudja Bent Mohamed Ben Ahmed	Mohamed Ben Blal ben Mohamed
Khera Bent Taiba Ben Kadouma	Mohamed Ben Hamed Ben Koulla
Khedidja Bent Megherbi Ould Sgai	M'hamed ben Mohamed ould hadj
Lakdar Ben Abdelkader Mazouni	Mohamed ben Salem Mezouz
Lakdar Ben Mohamed Ben Koula	Mohamed Ben Dhiba Ben nasser
Labria Bent Abdelkader Boudinard	Mustapha ben Mohamed ould Khenafou
Lahssen Ould Mohamed Bel Lahssen	M'hamed ben bel Kassem bel achrini
Mohamed Ben Abed Ben Lekhal	Mohamed ben ahmed ben amer
Mohamed Ben Otman Bou Ali Ben Osman	M'hamed ben Salem ben Diff
Mouna Bent Filali Ould Sliman	M'hamed ould hamou ben Salem
Mohamed Bel Kassem Ben Abdou	Mohamed Ben aouda ould hamou ben aliou
Mohamed Larbi Ould Touita	Mohamed Ben Touati Ben chouka
Mohamed Ben Hamed Ben Sekran	Mohamed ali ould Mekedem
Mohamed Ben Tahar ould choubal	M'hamed Ben Kada ould Brahim
M'hamed ould Hamida ould tami Boucham	Mohamed Ben Tahar Ben chouhra
Mohamed Ben abed ould Kara Mohamed	Mohamed Ben Mustapha Blidih
Mustapha Ben aouda Ben smail	Mohamed Ben Mamoun ould hadj Mohame
Mohamed Ben Boualam Ben Sgeir	Mohamed Ben ahmed Ben atia
Mohamed ould Mohamed ould Habib	Mohamed Ben Salem ben M'bareka
Mohamed ould Hamou ould Mohamed	Melgnia Bent Mohamed ould hadj
Tounsi	Mohamed
Mohamed ould Kara Ben Salem ben amer	Mazouz ould Mohamed Ben gherbi
Mohamed ould Mohamed Ben amran	Yamina bent Mohamed ould Senoussi
Rabha Bent ali Ben Djelloul	Yamina bent Laid ben M'hamed
Remikia Bent hachemi Bel Bliki	Yamina bent Mohamed ould Ouadani
Reguia Bent hamou Ben Lekhal	Yamina bent hadj abdelkader Bel aoud
Sabria Bent hamed Ben Bouchakar	Zerouki Ben Mohamed ould Abed
Sabria bent ali Ben Diaf	Zaza bent hadj hamadi Kasdali
Sultana Bent fatma Mahedin ould osman	Zaza habib ould Kada
Smail ben hamed Boumedine	Zohra Bent M'hamed Ben ali
Soultana Bent tazi ould osman	Zohra Bent Mohamed ben Hassena
Senoussi ould hamed Ben Rais	Zohra bent alil ben ali
Sabria bent Mohamed ould Dahou	Zohra bent abderrahman ben hassen
Sadia bent Mama ould M'barek	Zohra Bent Mohamed ben chelik
Yamina Bent abdelkader Ben hachelaf	Yamina Bent Mohamed Boukhedmi
Yamina Bent Miloud Ben Bghila	Yamina bent abdelkader Ben achir

<p>Yamina Bent Mazouz Ben atia  Yamina Bent abdelkader ould Ben M'hel  Yamina Bent Mohamed ben azouz  Yamina Bent Mohamed ould Djelloul</p>	
---	--

<b>1877</b>	<b>1877</b>
<p>abdallah ben Mohamed ben Koura  abdallah ben Miloud ould abdelkader ben miloud  abdallah ben abdelkader ben Dani  abdelkader ben Mohamed ben abdallah  abdelkader ben Mohamed ould Hamou  abdelkader ben Kaddour ben Said  abdelkader ben affif ben Kouroucha  abdelkader ben Mohamed ben abdallah  abdelkader ben Hamed ben Kerdagh  abdelkader ben Mohamed ben amer  abdelkader ben Hamed ould hadj yhya  abdelkader ben Djilali ould ben azouz  abdelkader ben Mazouz ould adda  abdelkader ben charef ould ali ben Hassen  abdelkader ben Kaddour ould Hamadouch  abdelkader ben Hamed bel Kheder  abderhim ben Mohamed ben Hamed  adda ben Boumedine ben Kheladi  afia bent barka ben smain  aicha bent Hamou ould yhya  aicha bent Kaddour ben aissa  aicha bent Kaddoue bel laid  aicha bent Hassen ould Moufouk  aicha bent M'hamed ben Mazouz  alal ben Mohamed bel Hadj</p>	<p>Bel Kassem ben Mustapha ould Moussa  Bel Kassem ben saber ben Dada  Bel Kassem ben Hadj zouaoui  Bel Kassem ben Mohamed ben Dahman  Ben aouda ben charef ben Mustapha  Boumedine ben hamou ben Hadj  Boumedine ben Mohamed ben zouaoui  Bouzian ben M'hamed ben chougrani  Boumedine Mohamed bou allam  Brahim ben Mohamed ould Hassan  chaba bent Mohamed bel ghoul  charef ben abdelkader Ben Iza  Djelloul ben bagdad Bou aza  Djenat bent hadj Mohamed bel Bachir  Djennat bent Hamida ould Mohamed ben Smail  Djilali ben Miloud ben bghila  Fafa bent abdelkader ben aoumer  Fatim -zohra bent abdelkader ben Keroubi  Fatim - zohra bent baroudi ben Sadoun  Fatima bent M'hamed ben anter  Fatima- zohra bel Kassem ould el Houssine  Fatima bent salem ben Merzoug  Fatima bent Medjahed ould alla  Fatima bent Mohamed Ferdheb  Fatma bent abdelkader ben meki</p>

ali ben menouer bou Khedim	Fatma bent bagdad ben Haou
ali ben Haadj M'hamed Kara Mustapha	Fatma bent abd allah ben Dani
ali ben salah ould hadj ali	Fatma bent Hadj Houssin ould Hadj aissa
amar ben Mohamed bel Bachir	Fatma bent Hmaed ben abderrahman
arbi ben Mahidin ben alioua	Fatma bent Hamadouch ben menouer
Bahria bent Mead bel arbi	Fatma bent Mohamed Hamed
Bahria bent Hamia ben zahaf	Fatma bent abdelkader bel arbi
Bahria bent Mohamed ben guettat	Guendouz ben Ahmed ould Mohamed
Baya bent Kaddour ben attou	Habib ben Mazouz ben ghelouf
Bredra bent abdelkader ould Kalafi	Habib ben Mohamed ben Kheira
Bredra bent ben aissa ben smail	Habib ben Hadj abdallah ben Sadek
Bredra bent Mimoun ben Tahar	Hadja bent Mohamed ben amer
Bekhtha bent abdallah ould herendi	Hadja ben Hamed ben trigui
Bel Kassem ben Mustapha ben ali	Halima bent Barka ben amer
Bel Kassem ben aouda ben trigui	Halima bent Mohamed ould Kerafouf
Hamou Ben Hamed Ben Sghir	Halima bent Hadj el Mahdi
Hamou Ben Aouda Bou Cherrak	Halima Bent Abdelkader Ben Aissa
Haoua Bent Hamida Ben Zaahaf	Halouchia Bent Hamida Ben Smail
Hara Bent Otman Ben Chanoun	Hamed Ben Mohamed Boudia
Hasna Bent Tahaar Ben Zougah	Hamed Ben Kaddour Ben Malti
Hassen Ben Kaddour Ben Daouadji	Hamed Ben Mustapha Ben Hamed
Herag Ben Bel Kassem Ould Abdallah	Hamed Ben Mohamed Berais
Houaria Bent Hadj Abdelkader Bel Aoued	Hamed Ben Mohamed Ben Chamoul
Houssni Ben Tahar Ben Zicouri	Hamed Ben Abdelkader Ould Bou Seta
Ismael Ben Bahmet Ben Ismael	Hamed Ben Mohamed Ben Kara Mohamed
Kaddour Ben M'hamed Ben Dahman	Hamed Ben Mohamed Ben Sadoun
Khedidja Bent Bouzian Bel Djilali	Hamed Ben Ould Hqdj Ben Moussa
Keltoum Ben Mouley Ali Bel Hadj	Hamed Ben Hamou Ben Layachi
Kheira Bent Mohamed Ould Miloud	Hamed Ben Mohamed Ould Aiachi Keber
Kheira Bent Kaddour Ben Alioua	Makria Bent Ghali Ould Kaddour Ben
Kheira Bent Hamed Ben Hadj Ali	Kizan
Kheira Bent Mohamed Ben Abdelkader	Medjdoub Ben Braham Ould Khelil
Kheira Bent Hamou Bou Samar	M'hamed Ben Hadj Mohamed Ben Herat
Kheira Bent Abdelkader Bel Bachir	M'hamed Ben Hadj Mohamed Ben ykhou
Kheira Bent Miloud Ould Kaddour	M'hamed Ben Abdelkader Hadj Moula
Kheira Bent Meki Ben Dahman	M'hamed Ben Mohamed Ben Khelaif
Kheira Bent Hadj Abdallah Bent Dehab	M'hamed Ben Aouda Ould Kara Mohamed
Lackdar Ben Otman	M'hamed Ben Kaddour Bel Kassem
Lahssen Ben Bel Kassem Ould Mohamed	M'hamed Ben Aked Ben Sinat
Attia	M'hamed Ben Kaddour Ben Ghoula
Lahssen Ben Hadj Ali Ben Sadoun	Mohamed Mazouz Ben Chaouch
Laid Ben Youssef Bou Alam	Mohamed Ben Aouda Ben Assela
Loubia Bent Ben Hamou Kouroughli	Mohamed Ben Mustapha Ben Houra
Mohamed Ben Afif Ben Snoussi	Mohamed Ben Bel M'hal Ould Kaddour
Mohamed Ben Mouley Ahmed	Mohamed Bel Bachir
Mohamed Ben Hamed Ben Fouglou	Mohamed Ben Mohamed Bou Gera
Mohamed Herag Ben Mohamed Tounsi	Mohamed Ben Said Ben Amar
Mohamed Ben Djelloul Kouroughlou	Mohamed Ben Hamed Bel Halouche
Mohamed Ben Menouer Ben Moussa	Mohamed Ben Hadj Mohamed Ould Sari
Mohamed Ben Lahssen Bel Arbi	Mohamed Ben Hamou Ben Saber
Miloud Ben Hamed Ben Abdelkader	Mohamed Ben Hamida Ben Cherif

<p>Missoum Ben Bekadri Bel Toual  Missoum Ben Mohamed Bou Amran  Mustapha Ben Abdelkader Berais  Mustapha Ben Mohamed Bouadadj  Omar Bel Kassem Ben Charef  Rabhia Bent Abdelkader Ben Medjaher  Sabria Bent Mohamed Ben Hamida  Sabia Bent Abdelkader Ben Otman  Sabria Bent Mohamed Ould Hadj Habib  Sabria Bent Hamou Bel Achrini  Sabria Bent Mohamed Ben Hamida  Sabria Bent Mohamed Ben Hassena  Sabria Bent Mohamed Ben Errouaz  Sabria Bent Ali Mohamed  Sabria Bent Mohamed Ould Soumati  Sabria Bent Mohamed Boumedine  Sahraoui Ben Hamadi Ben Osman  Senia Bel Kassem Ben Khelouf  Senia Bent Touhami Ould Guedji  Zohra Bent Habib Ben Abdelkader  Zohra Ben Hamed Ben Bouzian  Zohra Ben Ouali Ould Kaddour  Zohra Bent Mohamed Ould Si Ali  Zohra Bent Abdelkader Boudinar</p>	<p>Mohamed Ben Mohamed Ould Maklouf  Mohamed Ben Abdelkader Ben Sadoun  Mohamed Ben Bouzid Ould Sidi Bouzid  Mohamed Ben Osman Kourouglou  Mohamed Ben Betouil Ben Said  Mohamed Ben Mustapha Bacha  Senia Bent Kaddour Ben Oully  Senia Bent Mohamed Ben Maghnia  Senoussia Abdekader Ould Ben Mamer  Sultana Bent Hamed Ben Daouadji  Tata Bent Charef Bel Haouel  Choma Bent Hamed Ould Kaddour Krabech</p> <p>Yamina Bent Hadj Saya  Yamina Bent Mustapha Bel Hadj Hamet  Yamina Bent Mohamed Ben Nasser  Yamina Bent Otman Ben Melouka  Yamina Bent Ali Ben Hassen  Yamina Bent Fatma Bent Sliman  Yamina Bent Hadj Ali  Yamina Bent Arbi Ould Daoudi  Yamina Bent Abdelkader Ben Tahar  Yamina Bent Menouar Ould Hadj El Bey  Yamina Bent Mokhtar Bel Aiachi  Yamina Bent Ould Djelloul  Yamina Bent Hadj Hamou Bel Houari  Zadia Bent Mohamed Ben Miloud  Zaza Bent Mohamed Ben Chemloul  Zaza Bent Hamadouch Baroudi Ouali  Zohra Bent Abdelkader Ben Hadj</p>
---	--

<b>1878</b>	<b>1878</b>
<p>abdallah ould aissa ben abdallah  abdelkader ali ould Taleb ben Daoudji  abdelkader bel Kheir bel Iza  abdel Kerim ould Hadj  abderrahman ould hadj ben Kasdali  ahmed ben Mohamed ben smail  aicha bent Hamada  aicha bent alioua  aicha bent Medjidoub bel Bachir  aicha bent Maklouf ould bel aid  aicha bent abdallah ben Merli  aicha bent charef ould Moktar  ali ould zouaoui ben abderrahman  ali ould Hamed ben Hamissi</p>	<p>Habib ben abdelkader ben Djiriou  Habib M'hamed ould Hadj bel Houari  Halima bent abdelkader ben osman  Halima bent hadj Mohamed ben Kaddour  Habib ould Mohamed ben Foual  Hamed ould abdelkader kaddour Toubal  Hamed ben Bachir bel arbi  Hamed ould Mohamed abdelkader Kedadra  Hamed ould Habib ben Kabouch  Hasnia bent Miloud bel Ghaouthi  Hasnia bent Kaddour ben Remdan  Hassen ben Kaddour ould Kaddour Bou aza  Houari ould abdelkader ben Gueda  Kalifa ould Mohamed ould Cherif</p>

<p> aliould Mohamed ben Tounes  ali ben Mohamedould Kaddour ben zerglin  aouali bent ali ben Mekedem  Bedra bent abdelkaderould aid  Bedra bent Hamou ben Tobji  Bekhloufould bel Kassem ben Mazouz  Bel Kassemould Habib Boumedine  Bel Kassem ben Moussa  Bel Kassemould si larbi ben Henda  Belaidould abdelkader ben Sghir  Ben abdallahould abdelkader Bouzid  Ben Dhiba ben abdallah ben Enda  Ben aoudaould Mamer ben Bernou  Ben aoudaould Bouzian chemloul  Bou Khedoumaould abdelkader ghernout  Charef ben Maghnia  Charef ben Kadi  Charefould adjal ben zitouni  Djennat bent abdelkader ben Mustapha  Djilaliould Habib ben Keda  Djilaliould hadj ali ben Sadoun  Fathima bent Mohamed ben zitouni  Fathim zohra bent Bouzouina bel hadj  Fathim zohra bent Kaddour Berached  Fathma ben Kheira bent Embarek  Fathma bent Hamou Djidi  Fathma bent M'hamed ben Guella  Fathma bent Mohamed ben aoumer  Fathma ben Mohamed bel Caid  Fathma bent Mohamedould Mezdaja  Fathma bent Djilloul ben salah  Fathma bent aliould KourdBakir  Fathma bent Larbi ben Youssef  Fathma bent abdallah ben Tounsi  Fathim zohra bent Hamouould Yaya  Yamina bent hadj ben Lekhal  Zohra bent Koulla  Zohra bent Djelloul ben abderrhim  Zohra bent Mohamed bel Ouahrani  Zohra bent Mohamed Bou Dia  Zohra bent Larbi ben Youssef  Zohra bent Mohamed ben Henda  Zohra Bent M'hamed Ben Kazdali </p>	<p> Khadidja bent Hassen ben Foual  Khadidja bent Hamou Mustapha  Khadidja bent Mohamedould Brahim  Khedoudja bent Miloud ben Mohamed  Keltoum bent guendouz ben Sadek  Kheira bent Fatah  Kheira bent Mohamed Ben ouis  Kheira bent Mohamedould sitra  Kheira bent salem ben Drisse  Laldjia bent Mohamed Mazouz ben Kritli  Mahmoud ben aissa bel Ouhrani  Melouka bent Chafiould Bouaza  Meriem bent Chaouch  M'hamedould Mohamed ben adda  M'hamedould ali ben Redjem  Miloudould Mohamed ben Hachlef  Mira bent Dhiba ben Nasser  Mohamedould hadj Mohamed ben Koulla  Mohamedould Mohamed ben Zitouni  Mohamedould Kaddour ben Kritli  Moktar bent abdelkader ben Foual  Mustaphaould slimanould ben Kritli  Mustaphaould abdelkader ben Koulla  Mustapha ben Mohamedould si Osman  Osmanould Mohamed ben Dani  Rosalie Lassen bel adj  Sabria bel Kassem ben alioua  Sabria bent Hamou ben Khrina  Sabria bent abdelkader ben aid  Sabria bent ben Chaa ben Djilali  Safia bent Miloud ben Mohamed  Senia bent Mustapha bent Lil  Senia bent Mazouz ben Guettat  Senoussiould Djeloulould Kdadra  Taiebould hadj Mohamedould Miloud  Tamama bent hadj ali ben Ykhou  Tata bent Maghraoui ben Brahim  Yamina bent Meki ben Hadj Hamed  Yamina bent Djilali bel hadj Moktar  Yamina bent Miloud ben Bghila </p>
---	--

1879	1879
<p>Abdallah Ben Mohamed Ben Lazreug  Abdallah Ould Abdelkader Ben Kezdali  Abdelkader Ould Mohamed Ben Kalouf  Abdelkader Ould Abdelkader Djilali  Abderahman Ould Bagdad Mustapha  Abderahman Ould Habib Ould Mohamed  Aicha Bent Berka Menade  Aicha Bent Habib Ben Gherbi  Ali Ould Hassen Ben Bernou  Bachir Ould Mamer Ben salem  Bedra Bent Ben Aouda Ould Cherif  Bedra Bent Abdelkader Ould Chérif  Bedra Bent Belkassem Bel Houari  Bel kassem Ould Miloud Ben Outah  Bel kassem Ould Blel Ben Mokfi  Belkassem ould Lotf allah  Bel kassem Ould Hamed Ben semath  Bel kassem Ben Méki Ben Dayedji  Bel kheir Ben Dhiba Ben Nasser  Ben Aouda Ould Mustapha Bel Hadj  Boul noir Ould Brahim Ould Khellil  Bouzian Ould Abdelkader Bourasse  Bouزيد Ould Abdelkader Ould Bouzid  Charef Ben Mohamed Ould Abdallah  Charef Ould Habib Ben Edda  Cherefa Bent Ben Aouda Ben sliman  Cherefa Bent Kaddour Ben Mokretar  Cherifa Bent Mohamed Ben Azouz  Djenana Bent Kaddour ould Martoza  Djenat Bent Hamed Ben Ouelli  Djillali Ould Maklouf Ben Saber  Fathim zohra Bent Abed Bou Miza  Fathma bent Kaddour Ould Mohamed Ben  Salou  Fathma bent Hamai Bausoir  Fathma bent Salem Bel Djilali  Fathma bent Abdelkader Ben Dani  Fathma bent Eudda Ould Abed Sellem  Ghali Ould Mohamed Ben Abdallah  Habib Ben abdelkader Ben Djelab  Habib Ould Ben Aouda Bekhlil  Hadj Ould Mohamed Ben Hamed  Hamed Ben Sadok Ould Abdelkader  Hamed Ould Abdelkader Ben Ghali</p>	<p>Hamed Ould Hadj Alioua Ben Alioua  Halima Bent Otman Ben Chanoun  Heussnia Bent Abdallah Ben Daumer  Kedidja Bent Fathma Bent Moussa  Mamer Ben Miloud Ben Baghila  Meki Ould Hadj Ali Ben Ykau  Mekia Bent Hamed Bauchema  Medjoub Ould Abdallah Ben Aissa  Medjoub Ould M'Hamed Ben Hamidech  Mériem M'Hamed Ben Youb  Mohamed Ould Mohamed Ben Tounsi  Mohamed Ould Sgheir Ould Mohamed  Mohamed Ould Mohamed Ould Laghrib  Mohamed Ould Maklouf Ben Izza  Mohamed Ould Zerouki Ben Djemaa  Mohamed Mustapha Ould si Ben Mazouz  Mohamed Ould Abdelkader Ben Katraussia  Mohamed Ould Ben Aouda Ben Sebia  Mohamed Ould Moussa Ben Chehida  Mohamed Ould Tahar Ben Bahria  Mohamed Ould Bel Kassem Boudjial  Mohamed Ould Kaddour Ben Ketofa  Mokhfi Ould Henni Ben Moktifi  Mustapha Ben Mohamed Ben Zauaouai  Mustapha Ould si Hamed Ben Amara  Otman Ould Berka Ben Amer  Remikia Bent Hachemi Ben Ahouel  Sabria Bent Hamou Ben Trigui  Sabria Bent Abdelkader Ben Zami  Sabria Bent Mohamed Ould Hassen  Sabria Bent Khelil Baurguiek  Senia Bent Hamed Ben Ouelli  Tahar Ould Habib Ben Sghir  Yamina Bent Hamou Lazoughli  Youssef Ould Abdelkader Ould Djelloul  Zohra Bent Mohamed Ould Kaured Bakir  Zohra Bent Bouziam Ben Djilali  Zohra Bent Hamed Ould Baroudi</p>

1880	1880
<p> Abed Ben Kara Ould Abed  Ahmed Ben Zouahi Ben Sabir  Ahmed Ben Kaddour Toubal  Ahmed Ould Ali Bedref  Abdallah Ben Saada Ould Menouer  Abdallah Ben Cherf Ben Chriet  Abdallah Ould Herendi  Abdallah Ben Mohamed Ben Abdallah Ben Guella  Abderahman Ben Mohamed Bakafouf  Abdelkader Ould Miloud Ben Abderahman  Abdelkader Ben Bou Amar  Abdelkader Ould Mohamed Ould Setra  Abdelkader Ben Hadj Mohamed Ben Bachir  Abdelkader Ben Mekki Ben Dahman  Abdelkader Ben Hamou Ben Djeba  Abdelkader Ben Zerouk Bou Djema  Abdelkader Ben Mohamed Ben Achir  Abdelkader Ben Amour Ould Kaddour  Abdelkader Ben Ali Ben Mahdi  Abdelkader Ben Ahmed Ben Dayo  Abdelkader Bel Kheir Ben Abdelkader  Abdelkader Ben Tahar Ould Habib  Abdelkader Ben Mohamed Ould  Abdelkader  Abdelkader Ben Kaddour Ould Mohamed  Aicha Bent Kaddour  Aicha Bent Hamed Ben Louza  Aicha Bent Hamar Ben Ghaouti  Aicha Bent Miloud Hadj Hamed  Aicha Bent El Habib Ould Bou Katoum  Aicha Bent Mohamed Bel Aydouni  Aicha Bent Hamadi Ben Abderahman  Aicha Bent Djilali Bel Alouch  Ali Ould Hadj Abdelkader Ben Aissa  Alinma Bent Mohamed Ben Kafouf  Asni Bent Mohamed Ben Miloud  Badra Bent Mohamed Ben Adda  Bedra Bent Hamou Ben Tounsi  Bedra Bent Abdelkader Ben Guedda  Bedra Bent Mohamed Ould Soumathia  Bel Kassem Ben Hamida Ben Cherf  Bel Kacem Ben Ahmed Bel Akram  Kheira Bent Mohamed Ould Mustapha  Lahzoui Ben Mohamed Ould Bedok  Maghnia Bent Abdelkader Ben Mohamed </p>	<p> bel Kacem ben Mohamed oud Mustapha ben Djedje  Bel Kassem Ben Mohamed Ben Marouch Ben Aouda Mohamed Ould Cherf  Ben Saber Ould Mustapha Ould Hadj Ali Ben m'hal Ben Abdelkader Ben Rached  Ben Aouda Ben Kassem Ould Brahim Ben m'hal Ben Abdallah Ben Dani  Ben Aouda Ben Khedda Ould M'hamed  Ben Aouda Ben Hadj Ould M'hamed  Bouzian Ben Mohamed Ben Foual  Bouزيد Ben Mohamed Ben Ahmed  Bou Baker Ben Kaddour Ben Khedadi  Cherf Ben Mohamed Ben Katab  Cherf Ben Hamo Ben Amaur  Cherf Ben Mohamed Ben Ouali  Djilali Ben Djilali Ben Zermi  Djilali Ben Mohamed Ben Ahmet  Djezouli Ben Guendouz Ben Sada  El Halouchia Bent Hamida Ben Tami  Eudda Ben Hadj Mohamed Kaddour  Fathima Bent Bachie Ben Derouech  Fathima Bent Hamed Beloufa  Fathima Bent Lachmi Ben Ouarani  Fathima Bent Hamou Ould Hamed  Fathima Zora Bent Ben Chaa Ould Hamou  Fathima Ben Mohamed Ben Ayed  Fathima Bent Mazouz Ben Baklouf  Fathima Bent Hadj Bel Hassain  Fathima Bent Mohamed Ould Hadj Kaddour  Fathima Bent Mohamed Ben Djelloul  Fathma Bent Yacoub Ben Ali  Fathma Bent Menouer Ben Kaddour  Fathma Bent Mohamed Ben Foual  Fathma Bent Abdelkader Bou Alla  Fathma Bent Miloud Ben Choubal  Fathma Bent Hadj el lekal  Ghalia Bent Ali Bouzian  Halima Bent Abdelkader Ben Tahar  Hamed Ben Bou Koudmi  Hamed Ben Habib Ben Aissa  Haziza Bent Cherchali  Hourya Bent Mohamed Ben Bernou  Ibrahim Ben Marahoui Ben Braham  Jean Maria Halima Bent Abbes </p>

<p>M'hamed Ben Hamed Marahoui  Mazouz Ould Abdelkader Ben Medjaher  Mazouz Ould Osman Kourouglou  Mazouz Ben Aouda Ben Trigui  Mazouz Ould Abdelkader Ben Sadoun  Meriem Bent Mohamed Ould Hassen  M'hamed Ould Hamou Ben Achrini  M'hamed Ben Mazouz Ben Guettat  M'hamed Ben Yacoub Ould Kara Mustapha  Miloud Ben Mohamed Ben Ghaouti  Mohamed Ould Mohamed Ben Tria  Mohamed Ould Mohamed Ben Hamed  Mohamed Lahssen Bel Arbi  Mohamed Ould Miloud  Mohamed Ben Saliman  Mohamed Ben Mustapha Bouchenak  Mohamed Ben Abdelkader Ben Rais  Mohamed Ben Kartaba</p>	<p>Kaddour Ben Cherf Ould Kaddour  Kaddour Ben Abdelkader Ben Foual  Kadouma Bent Ben Aouda Ben Osman  Khadouma Bent Mohamed Ben Abdelkader  Khadidja Bent Taieb Ben Cada  Kheira Bent Larbi Ben Delmi  Kheira Bent Ssala Ben Houchiek  Kheira Bent Hadj Mohamed  Kheira Bent Ali Bou Allal  Kheira Bent Cherf Ben Chorah  Mohamed Ben Mohamed Ould Djelloul  Mohamed Ben Ahmed Ben Dif  Mohamed Ben Bel Kassem Ben Alioua  Mustapha Ould Mohamed Ben Klaouz  Mustapha Ould Ali Ben Ssphta  Sabria Bent Cherf Ben Lahouel</p>
---	---

<b>1881</b>	<b>1881</b>
<p>Abdallah Ben Miloud Ben Derdour  Abdallah Ben Mohamed Ben Kadra  Abdallah Ben Miloud bel arbi  Abdallah Ben Kaddour ben ramdan  Abdallah ben Mohamed Ben Maghnia  Abdallah Ben Cherf Ben Dahman  Abdelkader Ben henni Ben Bouchaka  Abdelkader ben-ali Bouzid  Abdelkader Ben Menouar Ben Moussa  Abdelkader Ben Mohamed Ben Aniffia  Abdelkader Ben Dahman  Ahmed Ben Abdelkader badj said  Ahmed ben Zouai Ben abderrahman  Ahmed Ben abderrahman ben Cheurfa  Aicha Bent Mohamed Ben Moussa  Aicha Bent abdelkader Ben Bakti  Aicha bent Mohamed Ben Chemloul  Aicha bent ahmed Ben Daho  Ali Ben Cherf ben Turquia  Ali Ould hamo kassem bou Djelal  Alima bent miloud ben amar  Alima ben Bel hadj Mohamed ben koulla  Alima bent ahmed Ben Khaoula  Amar ben Moussa Ben amour  Aouda bent Kaddour ben adda  Asnia bent Mohamed ben sedaoui  Atman ben Mazouz ould Mamoud</p>	<p>Bedra bent ben Dhiba ben Naceur  Bel kassem belhadj Mohamed ould hadjari  Bel kassem ben hassen ould Moufok  Bel kassem ben abdelkader hadj oulli  Beloucha bent ali Ben Tahar  Ben aouda ben Kaddour Ben ouali  Ben Dhiba ben Miloud ben Miloud  Caldia bent bouhenni ben Mokfi  Cherf ben Kaddour Bou chelil  Cherf Ben Maklouf Bensabeur  Djennat bent hamo benkriki  Djennat bent Mohamed bel hadji  El habib abdelkader ben Magnia  Fathma bent Mohamed ben Hamed  Fathma bent Mustapha benguerach  Fathma bent Bagdad bel hadj ali  Fathma bent Mimoun Ben Tahar  Fathma bent cheffi ben azza  Fathma bent hadj addi  Fathma bent Mohamed Larzoli  Fathma bent Mokhtar ben Lebna  Fathma bent ahmed bel-ouffa  François habib ben abdelkader Ould Lakdar  Habib ben abdelkader Ben Maghaoui  Halima bent Bagdad Bouaza  Hamed Ben Miloud Ben amar  Hamed ben M'hamed Ben Bourras</p>

<p>Badira bent assain ould ali  Bakhta bent abdallah ben Moussa  Yamena bent Mekki ben Yiekou Maraoui  Yamena bent Mazouz ben Yacou  Yamina bent Baroudi ben sedoun  Yamina bent Miloud Ben Zerouki  Yamina bent Maskri ben alioua  zohra bent ali Bou Taleb  Zohra bent Kaddour Ben Cherif  Zohra bent Mohamed Ben Chir  Zohra bent abdelkader ben Mokhter  Mohamed ould Mustapha Ben alioua  Mohamed ben ahmed ben Sekran  sabria bent Miloud ben Zmerli  sadia bent Mamar ben Klaous  said M'hamed Ben Youb  sala ben Kaddour ben Koula</p>	<p>Harag ben hamou ben Cherf  Hassen ben Mohamed Ould abed  Hasnia bent Daho ben Dani  Kaddour ben Mustapha bouchama  Kaddour ould Kaddour bouaza  Khadidjou bent osman ould el hadj ben kritl  Kadidja bent Youcef ben Moussa  Kadidja bent Kheira bent Zerouki  Khadidja bent Mohamed ben Fassy  Kheira bent hamida ben hammeur  Kheira bent Miloud abdelkader Ben Kaoula  Kheira bent Kaddour ben Mamar  Kheira bent Mohamed ben Chelik  Kheira bent Djelloul Bensaha  Kheira bent Maghaoui ben Brahim  Madjouba bent el habib Ben ali  Mama bent abdelkader ould Kalouaza  Mazouza bent Missoum Mohamed bel  abbes  Mejdoub belkacem ben Krakech  Meriem bent habib ould abderrahim  Mohamed Ben ahmed Ben Yatto</p>
--	--

<b>1882</b>	<b>1882</b>
<p>Mohamed ben Mohamed ben abderrahman  M'hamed ben abd elkader ben Lekhal  abd el kader Mohamed ben Miloud  aicha bent abd el Kader ben Chaouih  Alima ben el Affif ben Senoussi  Ghali ben Gaiche ould hadj ben Bakir  Tata bent ahmed ben Bernou  Kheira bent Kaddour ben Mokhtar  Sultana bent ahmed benoulli  Bel Kassem ben ahmed ould abdallah ben  Rais  Habib ben Mohamed bel aid  Khadidja bent Mohamed ben Miloud  Ahmed ben Hadj abd el Kader ben aoud  Mekki ben Hadj Mohamed ben Bachir  Hamida ben Brahim ould Klelil  Fathma bent Dahman ben Daoud  Hadria bent sala ben achouchi  M'hamed ben Blal ben abdelkader  Yamina bent Mohamed ben Djelloul  Fathma bent Mustapha ben Hadj  Laid ben Hadj ahmed ben amar  Miloud ben habib ben berrached</p>	<p>Halima bent ben Mohamed ben yousef ben  Khaloufa  salem ben Kheira ben Barek  aicha bent ahmet ben abdallah  Sabria bent ali ben Hadj ali  Hamed Ben zitouni ben Djilali  Maghnia bent M'hamed ben ali  Kaddour ould Heussaine ben Djennat  cherifa bent caid ould Kara Mustapha  hassen ould ghami ould Guidji Mohamed  Ben yakhlef Mohamed ben adda  ahmed ben abd el Kader ben Hadjar  Ben aouda ben Mohamed ould abdelkader  ben Kdadra  Kheira bent Mohamed ould Hamadi  abdelkader ben Mohamed bel arbi  Mazouz ben tahar chouban  ahmed ben sabri ould kaddour ben Djilali  ahmed ben khelil ould khelil  Mohamed ben Habib ben ali  Mohamed ben Kaddour ben bou said  Mohamed ben Tahar ben amar  Meliani ben abdel Kader ben sadaoui</p>

<p> Yamina bent ottman ben chanoun  Kheira bent abdelKader ould Hadj ali  Mohamed ben Mohamed ben Miloud  Mohamed ben zerouki bou Djema  Mekki ben Hadj zaoui  Zohra bent Barka ben ahmed  M'hamed ben Mazouz ben attia  Fathim zorah bent aissa ben Hanni  Miloud ben Lkassem ben arbi  Harrag ben Lhabib bouazza  Alima bent ben Barka ben amar  Yamina bent ben aouda ben sliman  ahmed ben abdel Kader ben Kasdali  Fathma bent M'hamed den Hamidech  Kheira bent ben Hamida ould ben aouda  ahmed ben Mohamed ben gharbi  Fatma bent Mohamed ben sliman  Habib ben Mazouz ould Mohamed  Ahmed ben Habib ben guella  Mohamed ben Hadj Mohamed ben sadoun  Klilil ben Mohamed ould Mazouz bel  Karakache  Mohamed ben Mazouz ben guettad  Mohamed ben ahmed ben sabeur  sabria bent bel Kassem ould kaddour herr  Fathima bent youb ben kara Mustapha  Hamet ben abdelKader hadj Kaddour  aicha bent Hassen ben ali  Kheira bent ben yagoub bou azza  senia bent ahmed ben aouda  Chami ben ahmida ben bou Chania  Bedra bent ben ahmed ould Djillali  abd allah ben saad ben yettou  abd el Kader ben hamo ben guettad  Hamed ould M'hamed ben Mustapha ben  Kasdali  Bel Kassem ben abdel Kader ben zaim  Bel Kassem ben ahme ben skouna  aicha bent Mohamed ould Mustapha ould  Khenafou  Radia bent Mohamed ben Mokhtar  asnia bent Mohamed ben guella  aicha bent Hassen bel hadj Hassen  zid el Kheir bent ali ben Kaddour  Mohamed ben Hadj Mamed ben Kasdali  Djilali ben Mohamed ben ahmed  Fathima bent Mohamed ben abderrahman  Bel Kassem ben Lekhal bel arbi  Bouzian ben Hadj hamed ben kara  Mustapha Zohra bent abdel Kader ben  Embarek </p>	<p> Mustapha ben Mohamed ould assain  abed ben abd el Kader ben Djaed  abdelkader ben abdelkader ben Mustapha  ben yaclef  Fathma bent Tedjini ben saaf  ahmed ben Rahlem ould brahim  yamina bent sala ben hendda  fathma bent Mohamed ould ouden  habib ben Mazouz baklouf  fathma bent Miloud ould ahmed  habib ben abdel Kader ben Rais  khadidja bent abdel Kader ben assaid  hassen ben hamida ben kazdali  Mokhtar ben cherf ould Kaddour  Mohamed ben Mohamed ben yaro  fathma bent ben Kourouba ben Tounsi  yamina bent afif ben Maghani  aicha bent kaddour ben Maghani  abdel Kader ben Bel Khreir ould Barka  Mazouz ben abd elkader bou allah  Bou assria ben auda ben smain  Zorah bent Mohamed ben sabeur  abd el Kader ben Deiba ben Kadouma  kheira bent Mohamed ben Lekhal  Mohamed ben abdallah ould Boudouma  Khadidja bent abd el Kader ould sadoun  Mohamed ben ahmed bou Dinar  aicha bent bel Hadj assain  Cherifa bent ahmed ould zen  ahmed ben Hadj ali ben Merzouka  Bel kassem ben Mohamed ben Foual  Badra bent cadda ben Daoud  Mohamed ben Mama ould abd allah  alima bent kaddour ben Fata  Mekihia bent ahmed ben Maghraoui  Mustapha ben Mohamed ben Marouf  Kheira bent Miloud b.amar (jumelle)  Zorah bent Miloud b.amar (jumelle)  Bel Kassem ben Miloud ould Mohamed ben  Moussa  Zohra bent ali Berdjem  Noria bent Kaddour ben Malti  Zohra bent abdallah ould cheikh  alima bent Hadj Mohamed ben Kaddour  ahmed ben Mohamed ben alioua  Harrag ben Bel Kassem ould abdallah  senia bent Bel Kassem ben alioua  asnia bent ahmed bel assena  Fathma bent ahmed ould Daho  Kheira bent ahmed ould Daho  Khadidja bent salem ben Berzoug </p>
--	---

<p>sabria bent bel Kassem ben Dolami  ahmed ben Mohamed ben amar  Mohamed ben Kaddour ben Mohamed  Tayeb ben Bouzian ben Mekki  Bekelouf ben hadj abdel Kader bou Dinar  ali ben Hadj ben Lekhal  Cherf ben Kaddour bel Hassen  Lhassen ben ahmed ould ahmed ben guerda  yamina bent Mohamed ould Mustapha ben  Tounes  abdel Kader ben abderrahman ould Hadj  abdel Kader  ahmed ben abdel Kader ben saaf  Mohame ben Mohamed ben Kaffo  ahmed ben abdel Kader ben aoumer  Kheira bent Mohamed bel arbi  Bel Kassem bensaïd ben Mohamed  Zohra bent Larbi ben Denni  Bel Khassem ben Mohamed ben Mouloud  sabria bent Menouar ben Kaddour ben  Cherifi  alima bent Mohamed ben ali  alima bent Hamo bel acherini  abdel Kader ben Batouil ould said  Moukaer bent Zouaoui ould Hamed ben  sabil  Bel Kassem ben abdel Kader ben guendouz  Fathima-Zorah bent ahmed ben allouch  Mohamed ben Embarek bel aouichi  atman ben ahmed bel Hadj  ahmed ben Mohamed Bel aidouni  sabria bent benatchi ben alioua  Fathim-Zohra bent Ktitli  Mokhtar ben ahmed ben amran  alima bent abdallah ben Kaddour ben  Miloud  Mohamed ben salem ben Dris  Hadj benatchi ould Hadj  Mokhtar ben ahmed ould taieb bel ouzza  Fathma bent Mohamed Krettab  abdel Kader ben Hadj ben yaya  Badra bent Hadj ben yaya  ahmed ben Mohamed ben Hadjeja  Kheira bent abed bel Lekal  Zohra bent abdel Kader ben Rached  yamina bent hadj Mohamed ben Koulla  amar ben ahmed ben amar  sabria bent Mohamed ould Hadj Mohamed  ben Kaddour  abdel Kader ben Mohamed ben sadok  Fathma bent ben amar El ayachi</p>	<p>Ben aouda ben abdel Kader ben azouz  Mazouz ben Miloud ben Messaoud  aouicha bent ali ould Mohamed Berber  Zouai ben Mohamed ben Rais ( Zouaoui)  Fathma bent abdel Kader ould Hamou ben  Helouf  Zohra bent ali Hamed Kourougrou  Ben aouda ben Kaddour ben Kritli  Cherifa bent ghali ben Kisan  Yamina bent abdel Kader ben Mamar  Dhaiba bent Hammo ben Ghaouti  Yamina bent atteman ould ali benosman  sultana bent hadj abdel Kader Boudinar  Tahar ben hadj Djilali ben azzouz  Mohamed ben abdel Kader ould abou el  Kheir  abdel Kader ben Mohamed ben Delkaoui  ahmed ben Mohamed ben Delkaoui  Zorah bent ali Taleb ben Dauadj  Fathima bent brahim ould cherchali  abdel Kader ben Mohamed ben Bakir  yamina bent Kara ould abed  sabria bent atteman ould Mohamed Bariata  Fathim-Zorah bent Hadj Houssin  aicha bent ben saada ould el Menouar  Khadidja bent abdel Kader ben Hadj  Badra bent adda ould abselem  Djennat bent Mohamed ben Krabech  Kheira bent Hadj M'hamed ould Bachir  ahmed ben youcef ben Moussa  Bakhelouf ben salem ben Djilali  ghali ben Hamida ould Hadj cheref  Kheira bent abdel Kader ould Koudard  Fatim-Zohra ben Mohamed Boukris  Habib ben abdel Kader el Marakoui  Kheira bent Bel Kassem bel amri  Djennat bent Hamia ben saaf  Bel Kassem ben Habib ould Mohamed  Hadj ben Kaddour bel alioua  Mohamed ben aouda ben cherif  Fathima bent bdel Kader ould Djelloul ben  Toumi  Kheira bent ahmed ben Baroudi</p>
--	---

Zohra bent Djelloul ben amar	
------------------------------	--

1883	1883
Abbés Ben Mohamed Adechérif	Aicha Bent Mazouz Ben Attia
Abdelkader Ben Habib Ben Abdelkader	Aicha Bent Bou Medine
Abdelkader Ben Ahmed Ben Attia	Ali Ben Mohamed Mahiddine
Abdelkader Ben Hammo Ben Trigui	Ali Ben Hadj Abdelkader Ben Daoud
Abdelkader Ben Menouar Ould Moussa	Ali Ould Mohamed Ben Sabri
Abdelkader Ben Abdelkader Ben Koulla	Ahmed Ben Biounis
Abdelkader Ben Mohamed Ben Adda	Ahmed Ben Mohamed Ben Aissa
Abdelkader Ben Miloud Bel Arbi Habida	Ahmed Ben Mohamed Ben Mamar
Abdelkader Ben Ahmed Ben Fassy	Ahmed Ben Mohamed Ben Fouel
Abdelkader Ould Mohamed Ould Djelloul	Ahmed Ould Abdelkader Ould Mustapha
Abdelkader Ould Amour Ben Zitouni	Ben Gharinout
Abdelkader Ben Cherf Ben Sreir	Ahmed Ould Bel Fassi
Abdelkader Ould Ben Mehal Ben Kadadra	Alima Bent Ali Ben Diaff
Abdelkader Ben Belal	Aid Ould Abdallah Baktoul
Abdelkader Ould Bel Kheir	Amar Ben Kadda Ben Haddouche
Abdelkader Ould Mohamed Ben Moussa	Badra Bent Abdelkader Ould Hamida
Asnia Bent Mohamed Ben Ahmed	Badra Bent Mohamed Ould Abed
Asnia Bent Abdelkader Ben Fournalou	Badra Bent Hamida Ould yaya
Attman Ben Ahmed Ben Hachir	Badra Bent Mohamed Ben ganna
Abderahman Ben Osman Ben Hadj Allel	Bachir Ben Cherf Bel Arbi
Abderahman Ould Ahmed Ould Djelloul	Bahria Bent Abdallah Ben Ahmed
Abderahman Ould Kaddour Ould Ahmed	Bagdadi Ould Abdelkader
Benkritli	Bakta Bent Taieb Ould El Hadj Ali
Abdelbasir Ben Bourasse	Bedra Bent Mohamed Belkassem
Abdallah Ould Mohamed Ben Aouli	Bedra Bent Ahmed Bel Achemi
Abed Ben Megdoub Ben Smain	Ben Aouda Ben Cherif Tedlaoui
Aicha Bent Ahmed Ould M'rah	Ben Aouda Ben Hamo Ben Chalabi
Aicha Bent si Kaddour Ben sliman	Ben Aouda Ben Kaddour Ben ghosi
Aicha Bent Charef Berezoug	Bel Kassem Ould Mohamed Ben Adda
Aicha Bent Ahmed Ben Touil	Bel Kassem Ould Abdelkader Ould Cheirk
Aicha Bent Abed Ben Lekhal	Bel Kassem Ould Ahmed Ould El Hadj Ben
Aicha Bent Mohamed Ben Marni	Diff
Hamed Ben Bou Adje	Ben Dehiba Ould Kaddour Ben Ramdan
Haleine (halhima) Bent sadok Bel Aid	Bouzian Ould Mazouz Ben Karakech
Kaddour Ould Adda Bou saad	Cherf Ben Menad Ben Laouge
Kaddour Ould El Hadj Bel Hadj Hassaim	Daho Ben L'Hbib Ben Daho Ben saim
Khedidja Bent Ben Dheiba	Dahman Ben Meleti Ben Kadda
Khedidja Bent Mohamed Ben Kritli	Djillali Ben Ghaouti Ben Djillali
Khedidja Bent Hamed	Djennet Bent Abdallah Ben Rais
Khadidja Bent Abdallah Benzoubir	El Habib Ould Cherf Ben Hassen
Khadidja Bent Hammou Hadj Ghali	El Houari Ben Mohamed Bou Abdallah
Khadidja Bent Attman Ben Tounsi	El Mounfek Ould Amar Boula
Kheira Bent Mohamed Ben Cheida	Fathima Bent Maraoui Ould Brahim
Kheira Bent Mohamed Ben Cheik	Fathima Bent Fehoual

<p>Kheira Bent Bou Chama  Kheira Bent El Megdoub Bel Bachir  Kheira Bent Abdallah Ben Tahar  Mohamed Ben Habib Ould Amar</p> <p>Mohamed Ben Mohamed Ould Ayachi  Mohamed Ben Aissa Ben Kaddour  Mohamed Ben Belkassem Ben Mensour  Mohamed Ben Aouda Ben Bernou  Mohamed Ben Abdelkader Ben Ouarani  Mohamed Ben Kaddour Ben Bachir  Mohamed Ben Tazi Ben Osman  Mohamed Ben Abdelkader Ben Maghnia  Mohamed Ben Djillali Ben Miloud  Mohamed Ben Bouzian Ben C hemloul  Mohamed Ben Ahmed Ben Guedda  M'hamed Ben Mustapha Ben Harif</p> <p>M'hamed Ben Mustapha Ben Harif  M'hamed Ben Hammou Ben Tounsi  M'hamed Ould Heussain Ould Mohamed  Ben Djennat  M'hamed Ben Abed  M'hamed Ben Yakrou  Mamar Ben Hassen Ould Brahim  Mekki Ben Hadj M'hamed Ould Sadoun  Mekkia Bent El Osni Ben Ali  Mazouza Bent Abdallah Ben Khedim  Mériem Bent Abdelkader Ben Chaouch  Megdoub Ould Belkia Ben Abdelkader  Miloud Ben Mohamed Ould Berrache  Moctar Ben Alioua  Oucine Ben Mohamed Ben Daoud Ben  Guedda  Rosa Bent Hammou Ould Médiouni  Sabria Bent Kaddour Ould Habed  Sabria Bent Hammadi Bel Kheir  Sabria Bent Yamina Bent Mohamed  Senia Bent Baroudi Ben Sadoun  Snoussi Ben Mahiddin Ben Chella</p>	<p>Fathima Bent Hammo Ould M'hamed sabea  Fathma Bent Ahmed Ould Adda  Fathma Bent Mohamed Ould Klil  Fathma Zohra Bent Bouzian Ben Kasdali</p> <p>Fathma Bent Cherf Ben Hora  Fathma Bent Mohamed Ould El Hadj El  Bila  Fathma Zohra Bent Tahar  Fathima Bent Tahar Ould Abed Ben Chohra  Fathma Bent Mohamed  Hadj Djillali Ould Mohamed Ould El Hadj  Ben Azouz  Hadj Ben Djillali  Hamou Ould El Hadj Mohamed Ben Bachir  Yamina Bent Mohamed Ben Achir  Yamina Bent Hammo Ben Habiba  Yamina Bent Ali Ben Mohamed  Yamina Bent Miloud Ben Guendouz  Yamina Bent Mohamed Ben Ahmed  Yamina Bent Abdallah Ben Dani  Yamina Bent Abderahman Ben Mecheri  Yamina Bent Abdelkader Ben Sreir  Yamina Bent Mohamed Lazourli  Yussef Ben Kouider Ben Kadouma  Youssef Ben Bouzid Kaddour Bouzid  Zohra Bent Abdelkader Hadj Ouali  Zohra Bent Mohamed Ben Koudimi  Zohra Bent El Buka  Zohra Ben Kadda Ould Ben Khaoua  Zohra Bent El Habib Ben Adda  Zouleka Bent Mohamed Ben Mustapha  Zulika Bent Kaddour Ben Koulla  Tata Bent Mohamed Ben Abderahman  Tayeb Ould El Hadj Mohamed  Tayeb Ben Masli  Tayeb Ben Kaddour Sliman  Senia Bent Kaddour Ould Sbia  Sultana Bent Abdallah Ben Abderahman  Sultana Bent Bel khassem Hadj Salah Ben  Henda</p>
---	--

1884	1884
<p>Abdelkader Ben Addi  Aicha Ben t Boudinard  Ahmed Ben Ahmed Ould Bou Amran  Athman Ben Mohamed Ben Athman  Abdelkader Ben Mokhtar  Ahina Ben Achelef  Abdelkader Ben Djelloul  Abdelkrim Ben Aouda  Ahmed Ould Beylac  Aberahman Ben Salah  Ahmed Ben Attia  Ali Bel Hadj Ben Lekal  Ahmed Bel Achemy  Aberahman Ben Amar  Ahmed Ould Hadj Ouali  Aouicha Ben Yakou  Abdelkader Ben Sraier  Ali Ben Adda  Asni Ben Guettat  Alima Bent Dahman  Ali Ould Khelil  Abdelkader Ben Miloud  Allel Ben Markti  Abdelkader Ben Roula  Belkassem Ben Djillali  Boumédien Ben Merzouka  Belmael Ould Tahar  Belkassem Ben Kelifa  Ben Aouda Ben Amidech  Baharia Ben saadoun  Badra Bénichérif  Ben Deiba Ould Lakdar  Zohra Bent Chohra  Zohra Ben Zerga  Zohra Ould Amsellem  Yamina Bel Djillali  Yamina Bent Mouffok  Yamina Bent Zemouri  Youssef Ben Amrin  Youssef Ould Bakadouma  Zohra Bent Raouti</p>	<p>Chérifa Bou médine  Cherif Ben Alou  Djillali Ben Khedadi  El Madani Ben Setra  El Haarrag Ben Henda  Fathma Bent Bakir  Fathma Bent Rais  Fathma Bou azza  Fathma Bel Arbi  Fathma Ben Isa  Fathma Ould Rhali Ben Keizen  Hamed Ben Bakir  Hamed Ben Mouloud  Harrag Ben Koulla  Khelil Bou Amran  Keira Bent Layachi Ben Kartaba  Larbi Ben Margui  Labib Ben Traya  Labib Bou Aajaje  Labib Ben Zahaf  Moamed Ben Kasdali  Mohamed Ben Bou Azza  M'hamed Ould Moussa  Mahouth Ben Abida  Mohamed Bel Ainin  Mohamed Ben Hassain  Mohamed Ben Chemloul  Mohamed Ben Adda  Mohamed Ben Ziri  Mohamed Ben sliman  M'Hamed Ben Yaro  M'Hamed Ould Blel  M'Hamed Ben Kara Mustapha  Mustapha Ould Chirchili  Mama Bent Tazi  Rhali Ben Attou  Sabria Bent Alioua  Sadok Ben Layachi  Salah Ben said Ben Kouskoussa  Senia Bent Mazouz  Sliman Ben Sliman  Sultana Bent Kabili  Taieb Bou Djelel  Tata Bent Kara Mustapha  Tata Bent Brahim  Yamina Bent Oussa  Yamina Bent Kasdali  Yamina Bent Moktar  Yamina Bel Djillali</p>

	Yamina Bent Mouffok Yamina Bent Zemouri Youssef Ben Amrin Youssef Ould Bakadouma Zohra Bent Raouti
--	--

<b>1885</b>	<b>1885</b>
abdallah ould mustapha ben chahida abdallah ben snoussi abdalha ould abou ben Dani abdalha ben adouch abdallah ben morni abdelkader ben Djemaa abdelkader bel larbi abdelkader ben zora abdelkader ben Gueddah abdelkader ben Daoud abdelkader ben mohamed bou khelou abdelkader ben mohamed bel Bachir abdelkader ben achir abdelkader ben aichouba abdelkrim ould Laiachi abed ould Kaddour Bouzid ahmed Bourasse ahmed bel Lounis ahmet ben mahieddin ahmet ben mediouni ahmet ben si amadi Djelloul ben ahmed Djennate bent kazdali	aicha ben miloud aicha bent bel amri ali ben sraier ali ben Foual amet ben si hamadi aouda ben mened aousine ben mocktar atman bel aid Badra bent otsman ben malti Badra Ben Guettat Bakir ould ali Courd Bakir Bedra bent Racht Bedra bent Chérif Bel kasse Ben Bedour Bel kasse ben akrini Bel kasse Ben Raes Ben allouch ould Hammou Ben aouda ben mahdi Ben aouda bel Bachir Ben saber ben asla Bentali bent meskour Ben Yebka bent Berkoum Boumedin ben miloud ben mrachou Cherf ben khedin Cherf ben Koulah Cheref ben adji Cheref ben Trya

<b>1885</b>	<b>1885</b>
abdallah ould mustapha ben chahida abdallah ben snoussi abdalha ould abou ben Dani abdalha ben adouch abdallah ben morni abdelkader ben Djemaa abdelkader bel larbi abdelkader ben zora	aicha ben miloud aicha bent bel amri ali ben sraier ali ben Foual amet ben si hamadi aouda ben mened aousine ben mocktar atman bel aid

abdelkader ben Gueddah abdelkader ben Daoud abdelkader ben mohamed bou khelou abdelkader ben mohamed bel Bachir abdelkader ben achir abdelkader ben aichouba abdelkrimould Laiachi abedould Kaddour Bouzid ahmed Bourasse ahmed bel Lounis ahmet ben mahieddin ahmet ben mediouni ahmet ben si amadi Djelloul ben ahmed Djennate bent kazdali	Badra bent otsman ben malti Badra Ben Guettat Bakirould ali Courd Bakir Bedra bent Ratchet Bedra bent Chérif Bel kasse Ben Bedour Bel kasse ben akrini Bel kasse Ben Raes Ben allouchould Hammou Ben aouda ben mahdi Ben aouda bel Bachir Ben saber ben asla Bentali bent meskour Ben Yebka bent Berkoum Boumedin ben miloud ben mrachou Cherf ben khedin Cherf ben Koulah Cheref ben adji Cheref ben Trya
---	--

<b>1962</b>	<b>1981</b>
Dehiba Amara Naçéra Salabi Baya Bendacha Ahmed Kherroubi Hasnia Djoued Zohra Cherif Naçéra Bouloufa SNP Ahmd Djahid fils Bentahar Yamina Kassous Nasr Eddine Bettahar Karima BenSalem Farid Guenoun Said Afoun Fatiha, Cherifa Deddouche Houria Daouya Bedani Sennia Berrahou Abdelkader Benkerda Salima Tadmout SNP Ben Nsar fils de Mouley Mbarek Laredj Cherif Nasserline Kharroubi Fatiha Mechiche Farhat Abbas Khalifa Nacer Medah SNP Meriem fille de Mohamed Ghali Bouadjedj	Abbassa Abbassa Abbassa Allouch Abdein Abdi Abirdi Addida Afoun Aibout Aid Aimouche Akhal Allouche Ameur Ammich Amour Ammour Azroug Azreug Bedani Beghloul Bekkouch Belahouel Bellahouel Belacel

Tayeb Ouraghi	Belassel
Lalia Hadj Smaha	Beloufa
Sabria koutchouk	Belguesmia
Charef Benserir	Belhadef
Cheikh Kellal	Belhadj
Naçera Bencherif	Belkaious
Nour Eddine	Belmaghni
Djamila Mekerbeche	Benabdeloued
Fatiha Hadjabed	Benabderrahmane
SNP Houria Tahri fille de Mohamed	Benabou
Habib Guani	Benaceur
Mohamed Feth eddine Boukhoudmi	Benayed
Djahid Touil	Benaied
Abdelhak Toumi	Benamor
Mansouria Tadjia	Bennaceur
Naçera	Benarroum
Saliha Bensa	Benattia
Abdellah Zahaf	Benghernout Yamina
M'hamed Guelloul.	Bengharnout Toufik
Mehdi Benkhedda	Benharrats
Othmania Boualla	Benhattab
Aicha Karoum	Benkaka
Saliha Tchiko	Benkarouba
Djahida Ammar	Benkazdali
Youssef Abdallah Benselloua	Benkorrech
Fatima Zohra Zoudji	Benroureche
Mohamed Boudraba	Benmehal
Mohamed Kherbiche	BenouAli
Maamar Abdelghani Merouani	Benouali
Mohamed Bouhalla	Benrahou
Tahar Bettahar	Berrahou
Si Nacer Bezaouche	Berraho
Sabria Hirech	Bessghieur
Mohamed Nasr eddine Hammadi	Bessghier
Kamel Sadouki	Bou Abça
Aicha Beldjetti	Bou Alem
Salima Benkazdali	Bou Bakar
Djahida Zered	Bou Bkeur
Djahida Ammour	Bou Bekr
Djamila Besseghieur	Bou Djelal
Houria Benayeb	Bou Djellal
Djahida Kansab	Bouloufa
Nasr allah Benn allou	Belloufa
SNP Hocine fils d'Ahmed	Bourokoba
Naçera Khadra	Bousmat
Djamila Belkhedim	Bousmat
Naçera Ben Abed	Bouziane
Abdelkader Ikhlef	Chahed
Houria Kerdagh	Chehed
Gania Neffoussi	Daho
Aicha Belhamiti	Dahou

SNP Saliha fille d'Allouche	Dehlis
Naçera Benyagoub	Dehilis
Houria Abdelouaheb	Elahouel
Miloud Si Kebir	Elamari
SNP Abdelkader fils de Abdeli	Elarbi-Bencherif
Djamal Lassel	Elmeddah
DjamilaBoukhatem	El-Rali
Fatma Cedra	Fahat
SNP Mansouria fille de Mohamed	Fethallah
Nasr eddine Fakir	Forlou
Naçera Nouari	Foughlou
Naçera Boualem	Ghalamallah
Nedjma Abdelouaheb	Ghlam-Allah
M'hamed Ould Gourine	Goich
Naçéra Malti	Gouaiche
Mustapha Fawzi Ben Ahmed	Gouaich
Djamal eddine Djelouat	Guebbabi
Bouassria Belkecir	Guebabi
Malika Boudebza	Guemidi
Djahida Yagoug	Guoumidi
Sabria Benchendikh	Haidra
Houria Lakhel	Hydra
Zoubir Mortet	Hammadi
Herria Gouaiche	Hamadi
Nasr eddine Bey	Hamed
Zaghloul Lakoues	Hamou
Fadila Belghit	Haouari
Djahida Amar	Kadi
Houria Ben Si Kaddour	Kadri
Abdallah Bendref	Kaddour
Mohamed Kadri	Kaidomar
Yamna Derdour	Khouassa
Abderrahmane .....	Khoussa
Nebia Tekouk	Kromba
Houria Messadi	Mehella
SNP Zayed fils de Abdeslam (Maroc)	Oueld Hadj
SNP Mohamed fils de Abdelmoula (Sud)	Ould khadda
Djamal Bouksara	Ouldi Youcef
Karima Benmati	Seba
	Sba
	Moghtet
	Mortet
	Mokhtar
	Mokretar
	Naceur
	Kourdouli
	Mohammed El Habib
	Mohammed Amine
	Mohammed El Amine
	Mohammed Moulay Cherif
	Nasr allah

	<p> Bachir Abdelhafid  Said Djamel Eddine  Hadj Mohammed  Mohammed Abdessalem  Sid Ahmed Mohamed Hichem  Mohammed Kamel Eddine  Mansour Ahmed  Yahia Benaissa  Mahfoud Khattabi  Ouafia Fethya  Fayçal Bendhiba  Senoucia Djahida  Fatima Zohra Souhila  Mohammised Benba  Soumia Nacéra  Mohammed Nasr Allah  Abdelkader Mansour  Sofiane Tarik  Houria Hnane  Hadj Zehami  Soumia Nadjette  Mohammed Nadir </p>
--	---

1990	2010
<p> Belarbi Aida  Nebli Fatima Zohra  Krichiche Touati  Belatrache Yamina  Mustapha Abdesamad  Grine Gania  Bouaza Kamel  Hammou AbdNacer  Lalouek Nadjet  Hattou Asmaa  Boulares Bakhta  Belhouari Soumia  Bouchikhi Meriema  Attou Nawel  Kara-mostefa Mohamed El Amine  Sefiane Khadidja  Ould-Miloud Oualid  Razali Abdelkader  Turki Sid Ali  Amar Guella Maghnia  Chouarfia Baghdadli Faress </p>	<p> Amen  Embarka  Amjad  M'hamed  Amir  M'louka  Oumnia  Amina  Maamar  Anais  Anouar  Anwar  Aniss  Anissa  Annes / Anes  Anfel  Anfal  Anya  Angham  Assia / Assye  Asmataine  Asma / Esma </p>

Bakhadra Fatima Zohra	Afn...
Bekriti Hanane	Assala
Moudjit Taki Eddine	Aroua
Siali Billal	Aghiles
Saidi Naouel	Adem
Moralent Hadjira	Ayoub
Sekhal Amina	Aymen
Saker Hicham	Aya
Emeziane Yassine	Alae
Bellaouedj Sofiane	Amani
Belaouedj Dalel	hlem
Mekrabeche Chams Eddine	Ilhem
Sabeur Abdelkader	Imilie
Benmedjaed Senouci	Ibtihel
Yessad Mohamed	Ibtihedj
Khelifia Othmane	Ihab
El Amelsi Kheira	Inal
Rezali Asmaa	Ikbal
Belkadouma Mourad	Isra
Benyakhlef Charef	Batoul
Mekrabeche Sofiane	Bahdja
Soukal Sid Ahmed	Batour
	Bahia
	Boudour
	Bourdjia
	Bouleina
	Boudiaf
	Djounid
	Dadou
	Dora
	Didia
	Hinda
	Hind
	Hend
	Heifa
	Hounaida
	Hadil
	Hidayet
	Hadh
	Houdeifa
	Hikmet
	Doua
	Dirar
	Wanissa
	Wassif
	Ouardnai
	Zahida
	Zinaba
	Zarfa
	TobdjiaYahia
	Yamni

Youb  
Yakout  
Kamla  
Kahina  
Kamilia  
Kenzy  
Lamiss  
Loulou  
Lotfallah  
Hinda  
Louai  
Malia  
Maria  
Moudjahida  
Moudjib  
Madjida  
Mohaned  
Melissa  
Meziana  
Mennen  
Miad  
Mira  
Malek  
Moncef  
Miradj  
Moetez  
Maram  
Merouan  
Marzia  
Nania  
Nadjda  
Nadège  
Nihad  
Nihal  
Nour  
Nazim  
Souheib  
Sahar  
Célia  
Soundous  
Adil  
Assem  
Achoura  
Abd Ezzine  
Abdou  
Abdela  
Azellah  
Arafate  
Fadia  
Fazil / la  
Fakira

	Forkane Fadlou Roufeida Roumaissa Rosa Raouane Ragheb Rahil Gueblia Riham Rihem Rimal Ritedj Ranim Ramzia Randa Rassim Roufeida Rouya Chacha Chaoucha Chachat Chaima Chitouh Chakira Chanaa Tighnini Tazghet Khoudjia Khaounia Khamanel.. Khemisti Ghazouane
--	--